

DÉLIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL

du 12/10/2023

Délibérations n°C2023-18 à C2023-34

- C2023-18 BS 2023 – Budget principal électricité
- C2023-19 BS 2023 – Budget EP
- C2023-20 BS 2023 – Budget IRVE
- C2023-21 CA 2022 BUDGET ANNEXE IRVE
- C2023-22 Orientations budgétaires 2024
- C2023-23 Budget annexe « Conseil Energétique – mde » (inst,m57) – Amortissement des subventions
- C2023-24 Tarifs et barèmes 2024 relatifs aux différentes compétences et activités
- C2023-25 Eclairage Public : mise à jour du règlement de service
- C2023-26 Mise à jour du tableau des effectifs (créations de postes)
- C2023-27 Convention de financement avec l'ADEME pour deux postes de Conseiller en Energie partagé (CEP)
- C2023-28 Modification de la composition du bureau syndical
- C2023-29 Rapport annuel du mandataire de la SEM EnerCVL - exercice 2022
- C2023-30 Rapport annuel du mandataire de la SEM EnerCVL - exercice 2023
- C2023-31 Convention avec Bouygues pour l'usage des installations souterraines de communications électroniques d'ENERGIE Eure-et-Loir
- C2023-32 Convention avec BOUYGUES et ENEDIS pour l'établissement d'un réseau de télécommunications électroniques sur les supports du réseau électrique
- C2023-33 Convention avec NEXTLOOP pour l'usage des installations souterraines de communications électroniques d'ENERGIE Eure-et-Loir
- C2023-34 Convention avec NEXTLOOP et ENEDIS pour l'établissement d'un réseau de télécommunications électroniques sur les supports du réseau électrique

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_18-DE



Décision
n° C2023-18

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL (INSTRUCTION M57 – PARTIELLEMENT ASSUJETTI A LA TVA) - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Après avoir entendu les propositions formulées par Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le Budget Supplémentaire 2023 relatif au budget principal qui s'établit comme suit :

		ENERGIE Eure-et-Loir PROJETS DE BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023		BUDGET PRINCIPAL Service Public de l'électricité et de gaz (M57)			
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET
O N C T I O N S	D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		578 500,00		578 500,00
	E	012	CHARGES DE PERSONNEL		1 470 250,00	14 100,00	1 484 350,00
	P	65	CHARGES DE GESTION COURANTE		5 167 133,00	-161 650,07	5 005 482,93
	E	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			530,00	530,00
	N	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 421 742,00	1 785 701,74	4 207 443,74
	S	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		403 000,00	-10 150,00	392 850,00
		TOTAL			10 040 625,00	1 628 531,67	11 669 156,67
R E N E C E M E N T S		013	ATTENUATION DE CHARGES		7 000,00	10 000,00	17 000,00
		70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES		719 000,00	37 000,00	756 000,00
		73	IMPOTS ET TAXES		5 740 000,00	980 000,00	6 720 000,00
		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		15 000,00		15 000,00
		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE		3 381 625,00	83 850,00	3 465 475,00
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		178 000,00		178 000,00
		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1				517 681,67	517 681,67
		TOTAL			10 040 625,00	1 628 531,67	11 669 156,67

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_18-DE



ENERGIE Eure-et-Loir PROJETS DE BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023		BUDGET PRINCIPAL Service Public de l'électricité et de gaz (M57)				
		RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET	
I N D E P E N S E S T I S S E M E C E N T E S	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES			0,00	
	20	9 071,89			9 071,89	
	204		70 000,00		70 000,00	
	21	2 190 000,00	37 000,00	5 000,00	2 232 000,00	
	23	3 317 269,80	10 119 122,00	817 685,47	14 254 077,27	
	13		6 500,00		6 500,00	
	26	1 908 200,00		-300 000,00	1 608 200,00	
	27			300 000,00	300 000,00	
	45	520 035,62	2 527 000,00	-653 992,89	2 393 042,73	
	040		178 000,00		178 000,00	
		SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1				
		TOTAL				7 944 577,31 12 937 622,00 3 681 126,43 24 563 325,74
	R E C E P T I O N S	13	3 611 291,12	3 473 880,00	148 133,73	7 233 304,85
16			4 100 000,00	-4 100 000,00		
10			12 000,00	9 093 202,13	9 105 202,13	
45		1 751 517,91	2 527 000,00	-653 992,89	3 624 525,02	
021			2 421 742,00	1 785 701,74	4 207 443,74	
040			403 000,00	-10 150,00	392 850,00	
	TOTAL				5 362 809,03 12 937 622,00 6 262 894,71 24 563 325,74	

Le Président



Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : ENERGIE Eure-et-Loir (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008086900015

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE ET LOIR

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	11
B1 - Présentation des AP votées	12
B2 - Présentation des AE votées	13
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	14
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	17
D1 - Balance générale - Dépenses	19
D2 - Balance générale - Recettes	21

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	23
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	27
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	35
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	36
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	37
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	38
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	47

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	49
A1.01 - Opérations non ventilables	51
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	52
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	55
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	56
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	57
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	60
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	63
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	66
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	67
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	70
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	72
A1.908 - Fonction 8 - Transports	75
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	79
A2.01 - Opérations non ventilables	81
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	90
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	93
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	96
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	97
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	98
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	101
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	103
A2.938 - Fonction 8 - Transports	106

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	110
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	111
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	115
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	116

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	120
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	121
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	122
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	124
B3.1 - Etat des provisions constituées	125
B3.2 - Etalement des provisions	126
B4 - Etat des charges transférées	234
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	235
B6 - Prêts	236
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	237
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	238
B7.3 - Etat des emprunts garantis	239
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	240
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	241
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	242
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	243
B7.8 - Autres engagements donnés	244
B7.9 - Autres engagements reçus	245
B8 - Subventions versées	248
B9 - Etat du personnel	249
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	250
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	251
B11.2 - Liste des établissements publics créés	252
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	253
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	252
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	253
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	255
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	256
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	257
D3 - Décisions en matière de taux	259
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	260
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	261
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	263
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	264
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	265

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	21,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	64,42 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	172,13 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	35,58 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°. du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	18 983 163,05	18 660 910,97	0,00	A1 -322 252,08
Investissement	12 764 864,09	8 162 682,98	(3)	A2 -4 602 181,11
Fonctionnement	6 218 298,96	10 498 227,99	(4)	A3 4 279 929,03

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 7 944 577,31	III + IV 5 362 809,03	B1	-2 581 768,28
Investissement	I 7 944 577,31	III 5 362 809,03	B2	-2 581 768,28
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-2 904 020,36
Investissement	A2 + B2	-7 183 949,39
Fonctionnement	A3 + B3	4 279 929,03

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 7 944 577,31
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	9 071,89
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 190 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 317 269,80
26	Participations et créances rattachées	1 908 200,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	520 035,62
4581211401	EPERON-TCE (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)	14 472,20
4581212362	ARCISSES-TCE (Margon - La Vallée)	4 038,95
4581213481	SAINTE LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)	1 341,70
4581220031	ALLAINVILLE - TCE (Rue de Garnay et Saint Samson)	7 921,02
4581220071	ANET - TCE (Rue Hubert Baraine)	67 000,00
4581220101	ARGENVILLIERS - TCE (Hameau de la Tubène)	11 810,71
4581220121	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Chatillon en Dunois - Route de Ch	1 020,04
4581220122	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Langey - Rue de Rabelais)	19 288,12
4581220123	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)	1 917,51
4581220321	BEAUVILLIERS - TCE (Hameau de Villerau)	14 776,06
4581220581	BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavois et Impasse de la Cavée)	15 120,65
4581220891	CHATEAUNEUF EN THYMERAIS - TCE (Rue Drouaise)	18 402,91
4581221271	DANGEAU - TCE (Rues Saint Blaise et des Acacias)	17 028,03
4581221401	EPERON - TCE (Rue Alfred Manceau)	36 388,53
4581221491	LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)	26 375,01
4581221801	GILLES - TCE (Grande Rue et Place de l'Eglise)	13 495,36
4581221961	ILLIERS COMBRAY - TCE (Promenade de la Fontaine)	921,85
4581221981	JALLANS - TCE (Rues des Sorbiers et du 12 mai)	10 740,37
4581221991	JANVILLE - TCE (Avenue Gambetta)	17 306,09
4581222111	LOGRON - TCE (Rues Saint Martin, de la Résistance)	18 854,83
4581222231	LURAY - TCE (Rues de l'Eglise et du Pressoir)	10 661,76
4581222362	ARCISSES - TCE (Margon - Ozée)	12 349,16
4581222611	MONTIGNY LE CHARTIF - TCE (Fouleray)	5 635,73
4581222681	MORAINVILLE - TCE (Grande Rue)	11 859,80
4581222721	MOTTEREAU - TCE (La Chevillière)	17 854,41
4581222741	MOUTIERS EN BEAUCE - TCE (Rues Frileuse et des Sachets)	3 365,04
4581222801	NOGENT LE ROTROU - TCE (Place Sully)	12 844,36
4581222981	PIERRES - TCE (Rues des Hauts Pâis et du Potencourt)	10 397,84
4581223031	POUPRY - TCE (Rue de la Morale)	1 383,01
4581223211	ROUVRES - TCE (Rues des Mantes, des Fontaines et des Bulots)	12 140,91
4581223271	ST BOMER - TCE (Rue du Point du Jour et Chemin de Barberie)	5 365,39

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépen	Engagées non mandatées
4581223411	ST JEAN DE REBERVILLIERS - TCE (Rues Eugène Menault, Grande Rue)		
4581223441	ST LEGER DES AUBEES - TCE (Rue Neuve)		2 996,06
4581223711	SAUSSAY - TCE (Les Sablons)		11 760,36
4581224041	VERNOUILLET - TCE (Rue Jean Jaurès)		22 293,88
4581224101	VILLAMPUY - TCE (Rues Nationale et Champrier de la Folie)		3 357,39
4581224111	VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)		22 662,65
4581224261	YMONVILLE - TCE - (Rues des Ecoles et des Vignes)		14 745,48
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 5 362 809,03
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 611 291,12
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 751 517,91
4582210181	AUTHON DU PERCHE-TCE (Rues de la Juiverie, Basse...)	35 465,66
4582210321	BEAUVILLIERS-TCE (Hameau de Hombières)	15 119,20
4582210891	CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS-TCE (Rue du Point du Jour)	18 479,28
4582211401	EPERNON-TCE (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)	28 000,00
4582211701	GARANCIERES EN DROUAIIS-TCE (Grande Rue)	3 936,99
4582211702	GARANCIERES EN DROUAIIS-TAE (Grande Rue)	20 724,00
4582211911	HANCHES-TCE (Rue de la Billardière)	5 140,20
4582211971	INTREVILLE-TCE (Rues de Touzelle...)	35 925,56
4582212161	LOUVILLIERS EN DROUAIIS-TCE (Rues de la Plesse...)	7 676,30
4582212361	ARCISSSES-TCE (Margon - Chemin de l'espérance)	2 795,35
4582212362	ARCISSSES-TCE (Margon - La Vallée)	14 800,00
4582213481	SAINT LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)	14 400,00
4582213641	SANCHEVILLE-TCE (Rues de l'Herbage...)	28 916,20
4582214041	VERNOUILLET-TCE (Rue Armand Dupond)	39 823,00
4582220031	ALLAINVILLE - TCE (Rue de Garnay et Saint Samson)	39 200,00
4582220071	ANET - TCE (Rue Hubert Baraine)	67 000,00
4582220101	ARGENVILLIERS - TCE (Hameau de la Tubène)	44 800,00
4582220121	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Chatillon en Dunois - Route de Ch	11 900,00
4582220122	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Langey - Rue de Rabelais)	14 700,00
4582220123	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)	22 400,00
4582220321	BEAUVILLIERS - TCE (Hameau de Villerau)	30 800,00
4582220581	BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavois et Impasse de la Cavée)	29 400,00
4582220891	CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS - TCE (Rue Drouaise)	38 500,00
4582221271	DANGEAU - TCE (Rues Saint Blaise et des Acacias)	68 600,00
4582221351	DROUE SUR DROUETTE - TCE (Rue de la Malardière)	36 126,92
4582221401	EPERNON - TCE (Rue Alfred Manceau)	51 800,00
4582221491	LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)	26 600,00
4582221801	GILLES - TCE (Grande Rue et Place de l'Eglise)	37 100,00
4582221961	ILLIERS COMBRAY - TCE (Promenade de la Fontaine)	1 400,00
4582221981	JALLANS - TCE (Rues des Sorbiers et du 12 mai)	30 800,00
4582221991	JANVILLE - TCE (Avenue Gambetta)	38 500,00

Chap. / art. (2)	Libellé		
4582222111	LOGRON - TCE (Rues Saint Martin, de la Résistance)		
4582222231	LURAY - TCE (Rues de l'Eglise et du Pressoir)		53 200,00
4582222362	ARCISSES - TCE (Margon - Ozée)		37 100,00
4582222471	LE MESNIL SIMON - TCE (Rues de la Libération et Haut Arbre)		54 787,47
4582222611	MONTIGNY LE CHARTIF - TCE (Fouleray)		32 900,00
4582222681	MORAINVILLE - TCE (Grande Rue)		22 400,00
4582222721	MOTTEREAU - TCE (La Chevillière)		28 700,00
4582222741	MOUTIERS EN BEAUCE - TCE (Rues Frileuse et des Sachets)		28 000,00
4582222801	NOGENT LE ROTROU - TCE (Place Sully)		51 100,00
4582222802	NOGENT LE ROTROU - TCE (Rue Giroust)		31 368,60
4582222803	NOGENT LE ROTROU - TCE (Rue du Gouverneur)		8 242,85
4582222981	PIERRES - TCE (Rues des Hauts Pâtes et du Potencourt)		36 400,00
4582223031	POUPRY - TCE (Rue de la Morale)		21 000,00
4582223161	ROHAIRE - TCE (Rue Channebrun et Route Saint Christophe)		28 695,04
4582223211	ROUVRES - TCE (Rues des Mantes, des Fontaines et des Bulots)		39 200,00
4582223271	ST BOMER - TCE (Rue du Point du Jour et Chemin de Barberie)		17 500,00
4582223411	ST JEAN DE REBERVILLIERS - TCE (Rues Eugène Menault, Grande Rue)		52 500,00
4582223441	ST LEGER DES AUBEES - TCE (Rue Neuve)		9 100,00
4582223711	SAUSSAY - TCE (Les Sablons)		37 800,00
4582223771	SOREL MOUSSEL - TCE (Rue Jean Moreau)		43 052,23
4582224041	VERNOUILLET - TCE (Rue Jean Jaurès)		67 200,00
4582224051	VERT EN DROUAI - TCE (Rue du Clos Barreau)		28 143,06
4582224101	VILLAMPUY - TCE (Rues Nationale et Champrier de la Folie)		15 400,00
4582224111	VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)		66 500,00
4582224261	YMONVILLE - TCE - (Rues des Ecoles et des Vignes)		33 600,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	168 692,58	6 262 894,71
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	7 944 577,31	5 362 809,03
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 512 433,85	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		11 625 703,74	11 625 703,74
		+	+
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 628 531,67	1 110 850,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 517 681,67
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 628 531,67	1 628 531,67
		+	+
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		13 254 235,41	13 254 235,41

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	9 071,89	0,00	0,00	9 071,89
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	37 000,00	2 190 000,00	5 000,00	5 000,00	2 232 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	10 119 122,00	3 317 269,80	817 685,47	817 685,47	14 254 077,27
Total des dépenses d'équipement		10 226 122,00	5 516 341,69	822 685,47	822 685,47	16 565 149,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	1 908 200,00	-300 000,00	-300 000,00	1 608 200,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses financières		6 500,00	1 908 200,00	0,00	0,00	1 914 700,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	2 527 000,00	520 035,62	-653 992,89	-653 992,89	2 393 042,73
Total des dépenses réelles d'investissement		12 759 622,00	7 944 577,31	168 692,58	168 692,58	20 872 891,89

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	178 000,00		0,00	0,00	178 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		178 000,00		0,00	0,00	178 000,00

TOTAL	12 937 622,00	7 944 577,31	168 692,58	168 692,58	21 050 891,89
--------------	----------------------	---------------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 512 433,85
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 563 325,74
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	3 473 880,00	3 611 291,12	148 133,73	148 133,73	7 233 304,85
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	4 100 000,00	0,00	-4 100 000,00	-4 100 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 573 880,00	3 611 291,12	-3 951 866,27	-3 951 866,27	7 233 304,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00	11 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	9 094 202,13	9 094 202,13	9 094 202,13
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 000,00	0,00	9 093 202,13	9 093 202,13	9 105 202,13
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	2 527 000,00	1 751 517,91	-653 992,89	-653 992,89	3 624 525,02
Total des recettes réelles d'investissement		10 112 880,00	5 362 809,03	4 487 342,97	4 487 342,97	19 963 032,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 421 742,00		1 785 701,74	1 785 701,74	4 207 443,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	403 000,00		-10 150,00	-10 150,00	392 850,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 824 742,00		1 775 551,74	1 775 551,74	4 600 293,74

TOTAL	12 937 622,00	5 362 809,03	6 262 894,71	6 262 894,71	24 563 325,74
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 563 325,74
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

4 422 293,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	578 500,00	0,00	0,00	0,00	578 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 470 250,00	0,00	14 100,00	14 100,00	1 484 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	5 167 133,00	0,00	-161 650,07	-161 650,07	5 005 482,93
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 215 883,00	0,00	-147 550,07	-147 550,07	7 068 332,93
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	530,00	530,00	530,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 215 883,00	0,00	-147 020,07	-147 020,07	7 068 862,93

023	Virement à la section d'investissement (5)	2 421 742,00		1 785 701,74	1 785 701,74	4 207 443,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	403 000,00		-10 150,00	-10 150,00	392 850,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 824 742,00		1 775 551,74	1 775 551,74	4 600 293,74

TOTAL	10 040 625,00	0,00	1 628 531,67	1 628 531,67	11 669 156,67
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 669 156,67
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	17 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	719 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	756 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 740 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	6 720 000,00
74	Dotations et participations (4)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 381 625,00	0,00	83 850,00	83 850,00	3 465 475,00
Total des recettes de gestion courante		9 862 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	10 973 475,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 862 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	10 973 475,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	178 000,00		0,00	0,00	178 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		178 000,00		0,00	0,00	178 000,00

TOTAL	10 040 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	11 151 475,00
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	517 681,67
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 669 156,67
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	4 422 293,74	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	9 071,89	0,00	9 071,89
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 195 000,00	0,00	2 195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 134 955,27	0,00	4 134 955,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 608 200,00	0,00	1 608 200,00
27	Autres immobilisations financières (3)	300 000,00	0,00	300 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	-133 957,27	0,00	-133 957,27
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 113 269,89	0,00	8 113 269,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 512 433,85
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 625 703,74
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	14 100,00		14 100,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	-161 650,07	0,00	-161 650,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	530,00	0,00	530,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	-10 150,00	-10 150,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 785 701,74	1 785 701,74
Dépenses de fonctionnement – Total		-147 020,07	1 775 551,74	1 628 531,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 628 531,67
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-1 000,00	0,00	-1 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 759 424,85	0,00	3 759 424,85
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-4 100 000,00	0,00	-4 100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		-10 150,00	-10 150,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 097 525,02	0,00	1 097 525,02
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 785 701,74	1 785 701,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		755 949,87	1 775 551,74	2 531 501,61
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				9 094 202,13
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 625 703,74

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	37 000,00		37 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	980 000,00		980 000,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	83 850,00	0,00	83 850,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 110 850,00	0,00	1 110 850,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				517 681,67
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 628 531,67



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		12 937 622,00	7 944 577,31	0,00	168 692,58	168 692,58	0,00	168 692,58	8 113 269,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	9 071,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 071,89
204	Subventions d'équipement versées (10)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 000,00	2 190 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	2 195 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 119 122,00	3 317 269,80	0,00	817 685,47	817 685,47	0,00	817 685,47	4 134 955,27
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 226 122,00	5 516 341,69	0,00	822 685,47	822 685,47	0,00	822 685,47	6 339 027,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	1 908 200,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00	0,00	-300 000,00	1 608 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		6 500,00	1 908 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 908 200,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 527 000,00	520 035,62	0,00	-653 992,89	-653 992,89	0,00	-653 992,89	-133 957,27
Total des dépenses réelles		12 759 622,00	7 944 577,31	0,00	168 692,58	168 692,58	0,00	168 692,58	8 113 269,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	178 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		178 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 3 512 433,85

Total des dépenses d'investissement cumulées 11 625 703,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2023

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		12 937 622,00	5 362 809,03	-2 831 307,42	-2 831 307,42	2 531 501,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 473 880,00	3 611 291,12	148 133,73	148 133,73	3 759 424,85
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 100 000,00	0,00	-4 100 000,00	-4 100 000,00	-4 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 573 880,00	3 611 291,12	-3 951 866,27	-3 951 866,27	-340 575,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	2 527 000,00	1 751 517,91	-653 992,89	-653 992,89	1 097 525,02
Total des recettes réelles		10 112 880,00	5 362 809,03	-4 606 859,16	-4 606 859,16	755 949,87
021	Virement de la section de fonctionnement	2 421 742,00		1 785 701,74	1 785 701,74	1 785 701,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	403 000,00		-10 150,00	-10 150,00	-10 150,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 824 742,00		1 775 551,74	1 775 551,74	1 775 551,74

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)

0,00

Affectation au compte 1068 (9)

9 094 202,13

Total des recettes d'investissement cumulées

11 625 703,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 937 622,00	7 944 577,31	0,00	168 692,58	168 692,58	0,00	168 692,58	8 113 269,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	9 071,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 071,89
2051	Concessions, droits similaires	0,00	9 071,89		0,00	0,00	0,00	0,00	9 071,89
204	Subventions d'équipement versées (10)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 000,00	2 190 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	2 195 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	2 190 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 190 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	10 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 119 122,00	3 317 269,80	0,00	817 685,47	817 685,47	0,00	817 685,47	4 134 955,27
2315	Install., matériel et outill. technique	10 119 122,00	3 317 269,80		817 685,47	817 685,47	0,00	817 685,47	4 134 955,27
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 226 122,00	5 516 341,69	0,00	822 685,47	822 685,47	0,00	822 685,47	6 339 027,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TC (RAR N-1 vote)
			I			II			III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	1 908 200,00	0,00	-300 000,00	-300 000,00	0,00	-300 000,00	1 608 200,00
261	Titres de participation	0,00	1 908 200,00		-300 000,00	-300 000,00	0,00	-300 000,00	1 608 200,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		6 500,00	1 908 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 908 200,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	2 527 000,00	520 035,62	0,00	-653 992,89	-653 992,89	0,00	-653 992,89	-133 957,27
458120231	AUTRES OPERATIONS	100 000,00	0,00		-100 000,00	-100 000,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00
458120232	AUTRES OPERATIONS EAU	50 000,00	0,00		-50 000,00	-50 000,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
4581210151	AUNEAU-TCE (Rues St Rémy, Maraichers...)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210181	AUTHON DU PERCHE-TCE (Rues de la Juiverie, Basse...)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210321	BEAUVILLIERS-TCE (Hameau de Hombières)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210731	CHAMPSERU-TCE (Hameau de Loinville)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210852	CHARTRES-TCE (Rue Victor Gilbert)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210855	CHARTRES-TCE (Rues St Chéron et Guy Moquet)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210891	CHATEAUNEUF EN THYMERAI-TCE (Rue du Point du Jour)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211401	EPERNON-TCE (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)	0,00	14 472,20		-5 035,10	-5 035,10	0,00	-5 035,10	9 437,10
4581211441	LES ETILLEUX-TCE (Rue Principale)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211641	FRESNAY L'EVEQUE-TCE (Beauvais - Rue Gaston Coute)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211642	FRESNAY L'EVEQUE-TCE (Rue Pitheaux)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211661	FRIAIZE-TCE (Rues des Cours Basses...)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211701	GARANCIERES EN DROUAI-TCE (Grande Rue)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211702	GARANCIERES EN DROUAI-TAE (Grande Rue)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211911	HANCHES-TCE (Rue de la Billardièrè)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)		Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	Vote III = I + II
		I							
4581211971	INTREVILLE-TCE (Rues de Touzelle...)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211991	JANVILLE-TCE (Rue du Général de Gaulle)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581212161	LOUVILLIERS EN DROUAI-TCE (Rues de la Plesse...)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581212361	ARCISSES-TCE (Margon - Chemin de l'espérance)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581212362	ARCISSES-TCE (Margon - La Vallée)	0,00	4 038,95		-6,95	-6,95	0,00	-6,95	4 032,00
4581213341	SAINT DENIS LES PONTS-TCE (Rue du Stade)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213481	SAINT LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)	0,00	1 341,70		0,00	0,00	0,00	0,00	1 341,70
4581213601	SAINT SAUVEUR MARVILLE-TCE (Rue de l'école)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213641	SANCHEVILLE-TCE (Rues de l'Herbage...)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213661	SANTEUIL-TCE (Rues d'Angerville..)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214041	VERNOUILLET-TCE (Rue Armand Dupond)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214051	VERT EN DROUAI-TCE (Rues du Clos Borrreau..)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214151	VILLEMEUX SUR EURE-TCE (Place Rue Hélix, de la Gruette et Grande)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214211	VOISE-TCE (Rues de Paris, de Béville...)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220031	ALLAINVILLE - TCE (Rue de Garnay et Saint Samson)	0,00	7 921,02		-103,16	-103,16	0,00	-103,16	7 817,86
4581220071	ANET - TCE (Rue Hubert Baraine)	0,00	67 000,00		-67 000,00	-67 000,00	0,00	-67 000,00	0,00
4581220101	ARGENVILLIERS - TCE (Hameau de la Tubène)	0,00	11 810,71		-11 810,71	-11 810,71	0,00	-11 810,71	0,00
4581220121	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Chatillon en Dunois - Route de Ch)	0,00	1 020,04		-0,24	-0,24	0,00	-0,24	1 019,80
4581220122	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Langey - Rue de Rabelais)	0,00	19 288,12		0,00	0,00	0,00	0,00	19 288,12
4581220123	COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)	0,00	1 917,51		0,00	0,00	0,00	0,00	1 917,51
4581220321	BEAUVILLIERS - TCE (Hameau de Villerau)	0,00	14 776,06		0,00	0,00	0,00	0,00	14 776,06

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)		Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés (RAR N-1 vote)	
		I						Crédits gérés hors AP	III = I + II
4581220581	BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavoisirs et Impasse de la Cavée)	0,00	15 120,65		-310,63	-310,63	0,00	-310,63	14 810,02
4581220851	CHARTRES - TCE (Rue des Bouchers)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220891	CHATEAUNEUF EN THYMERAIS - TCE (Rue Drouaise)	0,00	18 402,91		0,00	0,00	0,00	0,00	18 402,91
4581221271	DANGEAU - TCE (Rues Saint Blaise et des Acacias)	0,00	17 028,03		0,00	0,00	0,00	0,00	17 028,03
4581221351	DROUE SUR DROUETTE - TCE (Rue de la Malardière)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221401	EPERNON - TCE (Rue Alfred Manceau)	0,00	36 388,53		0,00	0,00	0,00	0,00	36 388,53
4581221491	LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)	0,00	26 375,01		0,00	0,00	0,00	0,00	26 375,01
4581221801	GILLES - TCE (Grande Rue et Place de l'Eglise)	0,00	13 495,36		0,00	0,00	0,00	0,00	13 495,36
4581221961	ILLIERS COMBRAY - TCE (Promenade de la Fontaine)	0,00	921,85		-339,35	-339,35	0,00	-339,35	582,50
4581221981	JALLANS - TCE (Rues des Sorbiers et du 12 mai)	0,00	10 740,37		0,00	0,00	0,00	0,00	10 740,37
4581221991	JANVILLE - TCE (Avenue Gambetta)	0,00	17 306,09		-925,01	-925,01	0,00	-925,01	16 381,08
4581222111	LOGRON - TCE (Rues Saint Martin, de la Résistance)	0,00	18 854,83		0,00	0,00	0,00	0,00	18 854,83
4581222231	LURAY - TCE (Rues de l'Eglise et du Pressoir)	0,00	10 661,76		-5 815,55	-5 815,55	0,00	-5 815,55	4 846,21
4581222362	ARCISSÉS - TCE (Margon - Ozée)	0,00	12 349,16		0,00	0,00	0,00	0,00	12 349,16
4581222471	LE MESNIL SIMON - TCE (Rues de la Libération et Haut Arbre)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222611	MONTIGNY LE CHARTIF - TCE (Fouleray)	0,00	5 635,73		0,00	0,00	0,00	0,00	5 635,73
4581222681	MORAINVILLE - TCE (Grande Rue)	0,00	11 859,80		0,00	0,00	0,00	0,00	11 859,80
4581222721	MOTTEREAU - TCE (La Chevillière)	0,00	17 854,41		-14 216,61	-14 216,61	0,00	-14 216,61	3 637,80
4581222741	MOUTIERS EN BEAUCE - TCE (Rues Frileuse et des Sachets)	0,00	3 365,04		0,00	0,00	0,00	0,00	3 365,04
4581222801	NOGENT LE ROTROU - TCE (Place Sully)	0,00	12 844,36		0,00	0,00	0,00	0,00	12 844,36
4581222802	NOGENT LE ROTROU - TCE (Rue Giroust)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222803	NOGENT LE ROTROU - TCE (Rue du Gouverneur)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222981	PIERRES - TCE (Rues des Hauts Pâtis et du Potencourt)	0,00	10 397,84		0,00	0,00	0,00	0,00	10 397,84

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)		Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information (RAR N-1) (5)		III = I + II
		I	Vote					Crédits gérés hors AP	Vote	
4581223031	POUPRY - TCE (Rue de la Morale)	0,00	1 383,01		0,00	0,00	0,00	0,00	1 383,01	
4581223161	ROHAIRE - TCE (Rue Channebrun et Route Saint Christophe)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581223211	ROUVRES - TCE (Rues des Mantés, des Fontaines et des Bulots)	0,00	12 140,91		-116,85	-116,85	0,00	-116,85	12 024,06	
4581223271	ST BOMER - TCE (Rue du Point du Jour et Chemin de Barberie)	0,00	5 365,39		0,00	0,00	0,00	0,00	5 365,39	
4581223341	ST DENIS LANNERAY - TCE (Rues du Stade , des Roses et Impasse du	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581223411	ST JEAN DE REBERVILLIERS - TCE (Rues Eugène Menault, Grande Rue)	0,00	20 142,45		-6 163,06	-6 163,06	0,00	-6 163,06	13 979,39	
4581223441	ST LEGER DES AUBEES - TCE (Rue Neuve)	0,00	2 996,06		0,00	0,00	0,00	0,00	2 996,06	
4581223711	SAUSSAY - TCE (Les Sablons)	0,00	11 760,36		-97,88	-97,88	0,00	-97,88	11 662,48	
4581223771	SOREL MOUSSEL - TCE (Rue Jean Moreau)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581224041	VERNOUILLET - TCE (Rue Jean Jaurès)	0,00	22 293,88		0,00	0,00	0,00	0,00	22 293,88	
4581224051	VERT EN DROUAI - TCE (Rue du Clos Barreau)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581224101	VILLAMPUY - TCE (Rues Nationale et Champier de la Folie)	0,00	3 357,39		0,00	0,00	0,00	0,00	3 357,39	
4581224111	VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)	0,00	22 662,65		0,00	0,00	0,00	0,00	22 662,65	
4581224261	YMONVILLE - TCE - (Rues des Ecoles et des Vignes)	0,00	14 745,48		-6 051,79	-6 051,79	0,00	-6 051,79	8 693,69	
4581230041	ALLONNES - Rues Jean Moulin, République et 14 juillet	0,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	
4581230151	AUNEAU-BLEURY - Rues Armand Lefebvre, Thiers et Avenue Gambetta	54 000,00	0,00		-20 000,00	-20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	
4581230181	AUTHON-DU-PERCHE - Rues de la République et de La Libération	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581230461	BOISSY-LES-PERCHE - Les Loges	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581230471	BOISVILLE-LA-ST-PERE - Rues de la Libération et du Stade	33 000,00	0,00		-33 000,00	-33 000,00	0,00	-33 000,00	-33 000,00	
4581230491	BONCE -Rues Mallet, Courtesoupe...	64 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581230511	BONNEVAL - Rue de Couture	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581230581	BRECHAMPS - Ruffin	54 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information		III = I + II
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	
4581230611	BROU - Avenue Aristdie Briand	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581230751	LA CHAPELLE-DU-NOYER - Rue du Chant Pinson	47 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581230791	CHAPELLE-ROYALE - Rues de Bel Air et de la Coutellerie	65 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581230851	CHARTRES - Rues des Grandes Filles Dieu et Hubert Latham	111 000,00	0,00		-111 000,00	-111 000,00	0,00	-111 000,00
4581230852	CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine	41 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581230891	CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIIS - Rue Maurice Violette	88 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581230961	LA CHAUSSEE D'IVRY- Rue de la Vallée et Hameau de Nantilly	94 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231061	CONIE-MOLITARD - Chemin de la Garenne	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231131	COULOMBS - Grande Rue et Rue de Villiers	0,00	0,00		158 000,00	158 000,00	0,00	158 000,00
4581231271	DANGEAU - Rues Saint Blaise et des Acacias (Mezières au Perche)	52 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
4581231291	DENONVILLE - Hameau de Monvilliers et diverses rues	101 000,00	0,00		-101 000,00	-101 000,00	0,00	-101 000,00
4581231301	DIGNY - Rues de la Chevrerie et de Millechamps	42 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231321	DONNEMAIN ST MAMES - Rue Jean Moulin	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231441	LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer	31 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231601	FRANCOURVILLE - Rues de la Salle et de l'Eglise	31 000,00	0,00		-31 000,00	-31 000,00	0,00	-31 000,00
4581231681	GALLARDON - Rues Basse du Bardet, Trou au lièvre et Porte de Cha	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231721	GAS - Rues de l'Ecole et des Ponts	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231821	GOHORY - Rues de la Mairie, du Prieure?	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231861	LE GUE DE LONGROI - Rue de Paris	51 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231951	HOUX - Rue de l'Aqueduc (CHARTRES METROPOLE)	60 000,00	0,00		-60 000,00	-60 000,00	0,00	-60 000,00
4581231971	INTREVILLE - Rue de Rouvray	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581231991	JANVILLE EN BEAUCE - Rue du Boel	58 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
4581232161	LOUVILLIERS EN DROUAIIS - Rue de la Plesse	43 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Publié le

ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF

Pour information

Crédits gérés

hors AP

TOURNAI
Berser
Levrault
RAR N-1
vote)

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TC (RAR N-1 (vote))
			I			II			III = I + II
4581232271	MAINTENON - Route de Paris , Chemin des Gloriettes (CHARTRES MET	53 000,00	0,00		-53 000,00	-53 000,00	0,00	-53 000,00	-53 000,00
4581232361	ARCISSES - Rue de la Poterie	67 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581232551	MOINVILLE-LA-JEULIN - Rue de la Mairie	43 000,00	0,00		-43 000,00	-43 000,00	0,00	-43 000,00	-43 000,00
4581232561	MOLEANS - Rue de Jean Moulin et Route de Moleans	14 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581232611	MONTIGNY LE CHARTIF - Rues de l'Eglise, de Frazé et de Brou	56 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581232801	NOGENT LE ROTROU - Rues des Bouchers et du Paty	37 000,00	0,00		-37 000,00	-37 000,00	0,00	-37 000,00	-37 000,00
4581232802	NOGENT LE ROTROU - Rue Paul Deschanel	113 000,00	0,00		-113 000,00	-113 000,00	0,00	-113 000,00	-113 000,00
4581233291	SAINT CHRISTOPHE - Rue de la Mairie	28 000,00	0,00		-28 000,00	-28 000,00	0,00	-28 000,00	-28 000,00
4581233341	ST DENIS LANNERAY - Rues de la Bretache, des Minieres et Etang d	78 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581233671	SANTILLY - Rue du Bois	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581233711	SAUSSAY - Rue de Morel	39 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581233731	SENONCHES - Avenue du Général de Gaulle et Rue de l'Orée	58 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581234051	VERT EN DROUAIS - Rue de la Mouffle au Luat sur vert	72 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581234071	VICHERES - Le Bourg	83 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581234091	VIEUVICQ - Rue Saint Martin	56 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581234151	VILLEMEUX SUR EURE - Grande Rue	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581234191	VITRAY EN BEAUCE _ Route Nationale et Ru Saint Denis	0,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
Total des dépenses réelles		12 759 622,00	7 944 577,31	0,00	168 692,58	168 692,58	0,00	168 692,58	8 113 269,89
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	178 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	178 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 500,00			-3 500,00	-3 500,00		-3 500,00	-3 500,00
13913	Subv. transf. Départements	25 000,00			-12 000,00	-12 000,00		-12 000,00	-12 000,00
139148	Subv. transf. Autres communes	117 000,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	18 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	14 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TC (RAR N-1 vote)
			I			II			III = I + II
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00			3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		178 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		12 937 622,00	5 362 809,03	-2 831 307,42	-2 831 307,42	2 531 501,61
		I	II	III = I + II		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 473 880,00	3 611 291,12	148 133,73	148 133,73	3 759 424,85
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	27 650,00	0,00	0,00	27 650,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	8 757,00	4 753,80	4 753,80	13 510,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 864 880,00	2 134 948,14	651 852,47	651 852,47	2 786 800,61
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	700 000,00	1 170 797,98	-602 793,51	-602 793,51	568 004,47
13258	Subv. non transf. Autres groupements	419 000,00	107 690,00	-385 564,82	-385 564,82	-277 874,82
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	490 000,00	161 448,00	479 885,79	479 885,79	641 333,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	4 100 000,00	0,00	-4 100 000,00	-4 100 000,00	-4 100 000,00
1641	Emprunts en euros	4 100 000,00	0,00	-4 100 000,00	-4 100 000,00	-4 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 573 880,00	3 611 291,12	-3 951 866,27	-3 951 866,27	-340 575,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
10222	FCTVA	12 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00	-1 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	2 527 000,00	1 751 517,91	-653 992,89	-653 992,89	1 097 525,02
Total des recettes réelles		10 112 880,00	5 362 809,03	-4 606 859,16	-4 606 859,16	755 949,87
021	Virement de la section de fonctionnement	2 421 742,00		1 785 701,74	1 785 701,74	1 785 701,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	403 000,00		-10 150,00	-10 150,00	-10 150,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	6 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	67 000,00		-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II			III = I + II
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		100,00	100,00			100,00
281538	Autres réseaux	262 500,00		0,00	0,00			0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		250,00	250,00			250,00
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00		0,00	0,00			0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00			0,00
281828	Autres matériels de transport	27 000,00		-3 500,00	-3 500,00			-3 500,00
281838	Autre matériel informatique	17 500,00		3 000,00	3 000,00			3 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00		0,00	0,00			0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00		0,00	0,00			0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		2 824 742,00		1 775 551,74	1 775 551,74			1 775 551,74

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 040 625,00	0,00	0,00	1 628 531,67	1 628 531,67	0,00	1 628 531,67	1 628 531,67
011	Charges à caractère général (4)	578 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 470 250,00	0,00		14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	5 167 133,00	0,00	0,00	-161 650,07	-161 650,07	0,00	-161 650,07	-161 650,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 215 883,00	0,00	0,00	-147 550,07	-147 550,07	0,00	-147 550,07	-147 550,07
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		530,00	530,00		530,00	530,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	530,00	530,00		530,00	530,00
Total des dépenses réelles		7 215 883,00	0,00	0,00	-147 020,07	-147 020,07	0,00	-147 020,07	-147 020,07
023	Virement à la section d'investissement	2 421 742,00			1 785 701,74	1 785 701,74		1 785 701,74	1 785 701,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	403 000,00			-10 150,00	-10 150,00		-10 150,00	-10 150,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 824 742,00			1 775 551,74	1 775 551,74		1 775 551,74	1 775 551,74

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 628 531,67

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2023

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 040 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	1 110 850,00
013	Atténuations de charges (3)	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	719 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 740 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
74	Dotations et participations (3)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 381 625,00	0,00	83 850,00	83 850,00	83 850,00
Total des recettes de gestion des services		9 862 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	1 110 850,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 862 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	1 110 850,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	178 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		178 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)**517 681,67****Total des recettes de fonctionnement cumulées****1 628 531,67**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 040 625,00	0,00	0,00	1 628 531,67	1 628 531,67	0,00	1 628 531,67	1 628 531,67
011	Charges à caractère général (5)	578 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60226	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	30 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		-2 500,00	-2 500,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
611	Contrats de prestations de services	110 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
61358	Autres	32 000,00	0,00		-32 000,00	-32 000,00	0,00	-32 000,00	-32 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6168	Autres primes d'assurance	40 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	16 500,00	0,00		-5 500,00	-5 500,00	0,00	-5 500,00	-5 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	4 000,00	0,00		-4 000,00	-4 000,00	0,00	-4 000,00	-4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	25 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
6238	Divers	25 000,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	0,00		-4 000,00	-4 000,00	0,00	-4 000,00	-4 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour l'information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II	Publié le	Pour	TC
										ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF		
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00			
6281	Concours divers (cotisations)	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00			
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00			
63512	Taxes foncières	20 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00			
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	1 470 250,00	0,00		14 100,00	14 100,00		14 100,00	14 100,00			
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
6331	Versement mobilité	15 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00			
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00			
64111	Rémunération principale titulaires	430 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00			
64112	SFT, indemnité de résidence	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
64113	NBI	2 000,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00			
64118	Autres indemnités	235 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
64131	Rémunérations	205 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00			
64132	SFT, indemnité de résidence	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00			
64138	Primes et autres indemnités	120 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00			
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	165 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	152 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00		-2 000,00	-2 000,00			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00			
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00			
6478	Autres charges sociales diverses	8 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00			
6488	Autres	52 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	5 167 133,00	0,00	0,00	-161 650,07	-161 650,07	0,00	-161 650,07	-161 650,07			
65134	Aides	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65311	Indemnités de fonction	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II	Publié le	Pour	Tout
										ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF		
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65315	Formation	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
657348	Subv. fonct. autres communes	10 000,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00			
657358	Subv. fonct. autres groupements	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00			
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65818	Autres	26 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00			
65821	Déficit des budgets annexes administrati	5 028 133,00	0,00		-175 150,07	-175 150,07	0,00	-175 150,07	-175 150,07			
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
Total des dépenses de gestion des services		7 215 883,00	0,00	0,00	-147 550,07	-147 550,07	0,00	-147 550,07	-147 550,07			
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00			
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		530,00	530,00		530,00	530,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		530,00	530,00		530,00	530,00			
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00			
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00								
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	530,00	530,00		530,00	530,00			
Total des dépenses réelles		7 215 883,00	0,00	0,00	-147 020,07	-147 020,07	0,00	-147 020,07	-147 020,07			
023	Virement à la section d'investissement	2 421 742,00			1 785 701,74	1 785 701,74		1 785 701,74	1 785 701,74			
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	403 000,00			-10 150,00	-10 150,00		-10 150,00	-10 150,00			
6811	Dot. amort. immos incorporelles	403 000,00			-10 150,00	-10 150,00		-10 150,00	-10 150,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00			
Total des dépenses d'ordre		2 824 742,00			1 775 551,74	1 775 551,74		1 775 551,74	1 775 551,74			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2023

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 040 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	1 110 850,00
013	Atténuations de charges (4)	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	719 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	610 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	109 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 740 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	5 740 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00	980 000,00
74	Dotations et participations (4)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 381 625,00	0,00	83 850,00	83 850,00	83 850,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 998 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
75888	Autres	383 625,00	0,00	57 850,00	57 850,00	57 850,00
Total des recettes de gestion des services		9 862 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	1 110 850,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 862 625,00	0,00	1 110 850,00	1 110 850,00	1 110 850,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	178 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	178 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		178 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	12 928 314,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	10 936 807,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	-300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	1 873 007,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	14 600 222,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	9 105 202,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 622 013,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	1 873 007,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		12 928 314,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		6 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		70 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		42 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		10 936 807,47
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		-300 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		1 873 007,11
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		14 600 222,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		9 105 202,13
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		3 622 013,73
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		1 873 007,11

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		12 928 314,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	10 936 807,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	-300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	1 873 007,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		14 600 222,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	9 094 202,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	4 753,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	3 617 259,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	1 873 007,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 928 314,58
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 936 807,47
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-300 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 873 007,11
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 600 222,97
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 094 202,13
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 753,80
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 617 259,93
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 873 007,11

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	7 068 862,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	578 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 484 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 005 482,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	10 973 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	756 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 465 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 068 862,93
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		578 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 484 350,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 005 482,93
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		530,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 973 475,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		756 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 720 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 465 475,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		7 068 862,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	49 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 008 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	376 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	52 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 895 982,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 973 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	756 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	3 465 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseils		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 068 862,93
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 008 600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 250,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 895 982,93
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 973 475,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 720 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 465 475,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	20	21			22		
		Services communs	Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
				211	212	213	221	222	223
				Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Berser
Levrault

Publié le

ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	01/01/2000
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENT	15	16/10/2014
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1	16/10/2014
L	BORNES DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	5	16/10/2014
L	INSTALLATION DE VOIRIE (infrastructures passives de télécom)	40	16/10/2014
L	INSTALLATION DE VOIRIE (installation d'éclairage public)	25	16/10/2014
L	LOCICIELS, DROITS...	2	16/10/2014
L	MATERIEL DE BUREAU	5	16/10/2014
L	MATERIEL DE BUREAU	5	16/10/2014
L	MATERIEL DE TRANSPORT	3	16/10/2014
L	MOBILIER	10	16/10/2014
L	NUMERISATION DE DONNEES SIG	2	16/10/2014
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1	16/10/2014

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises	SOLD
					D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458132911		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°132911			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	15 074,52	0,00	0,00	0,00	0,00
4581132911 Mouvements réels dépenses (5)	15 074,52	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	15 074,52	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	26 821,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	26 821,72	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	26 821,72	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458133901		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°133901			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	8 871,58	0,00	0,00	0,00	0,00
4581133901 Mouvements réels dépenses (5)	8 871,58	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	8 871,58	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	29 471,18	0,00	0,00	0,00	0,00
4582133901 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 324,46	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	23 146,72	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	29 471,18	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458134161		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°134161			Date de la délibération :
--------------------------	--	---	--	--	---------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nou	ID: 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF
--	---	-------------	-----	---

DEPENSES (a)	45 672,10	0,00	0,00	0,00
4581134161 (5)	45 672,10	0,00	0,00	0,00
4581134161 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	45 672,10	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	42 600,14	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	42 600,14	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	42 600,14	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458141141		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°141141		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	27 714,39	0,00	0,00	0,00	
4581141141 Mouvements réels dépenses (5)	27 714,39	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	27 714,39	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	27 714,39	0,00	0,00	0,00	
4582141141 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 914,39	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	16 800,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	27 714,39	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458141301		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°141301		Date de la délibération :	
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)	

au 01/01/N (2)

DEPENSES (a)	33 978,65	0,00	0,00	0,00
4581141301 (5)	33 978,65	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	33 978,65	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 978,65	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	33 978,65	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 978,65	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458141721		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°141721			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	51 894,17	0,00	0,00	0,00	
4581141721 Mouvements réels dépenses (5)	51 894,17	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	51 894,17	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	51 894,17	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	51 894,17	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	51 894,17	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458142161		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°142161			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	27 647,36	0,00	0,00	0,00	
4581142161 (5)	22 078,63	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458142161		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°142161		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
4581142161 Dépenses nouvelles (5)	5 568,73	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	27 647,36	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	27 647,36	0,00	0,00	0,00
4582142161 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 097,36	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	11 550,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	27 647,36	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458142841		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°142841			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	45 133,00	0,00	0,00	0,00	
4581142841 (5)	45 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	45 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	45 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	45 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	45 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458144121		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°144121			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	25 236,29	0,00	0,00	0,00	
4581144121 (5)	25 236,29	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458144121		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°144121		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	25 236,29	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	25 236,29	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	25 236,29	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 236,29	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458152841		Intitulé de l'opération : Oinville Saint Liphard			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	49 830,48	0,00	0,00	0,00	0,00
4581152841 Dépenses nouvelles (5)	49 830,48	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	49 830,48	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	49 830,48	0,00	0,00	0,00	0,00
4582152841 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	49 830,48	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	49 830,48	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458153531		Intitulé de l'opération : Saint Maur sur le Loir			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	17 352,58	0,00	0,00	0,00	0,00
4581153531 Dépenses nouvelles (5)	17 352,58	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458153531		Intitulé de l'opération : Saint Maur sur le Loir		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	17 352,58	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	17 352,58	0,00	0,00	0,00
4582153531 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 352,58	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 352,58	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458160261		Intitulé de l'opération : Baudreville			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	25 016,50	0,00	0,00	0,00	
4581160261 Dépenses nouvelles (5)	25 016,50	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	25 016,50	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	25 016,50	0,00	0,00	0,00	0,00
4582160261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 016,50	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 016,50	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458161141		Intitulé de l'opération : Courbehaye			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	20 282,27	0,00	0,00	0,00	
4581161141 Dépenses nouvelles (5)	20 282,27	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458161141		Intitulé de l'opération : Courbehaye		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	20 282,27	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	20 282,27	0,00	0,00	0,00
4582161141 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	20 282,27	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	20 282,27	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458161791		Intitulé de l'opération : Eole en Beauce (Germignonville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	51 027,22	0,00	0,00	0,00	0,00
4581161791 Dépenses nouvelles (5)	51 027,22	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	51 027,22	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	51 027,22	0,00	0,00	0,00	0,00
4582161791 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	51 027,22	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	51 027,22	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458163291		Intitulé de l'opération : Saint Christophe			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	27 181,36	0,00	0,00	0,00	0,00
4581163291 (5)	27 181,36	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	27 181,36	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458163291		Intitulé de l'opération : Saint Christophe		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	27 181,36	0,00	0,00	0,00
4582163291 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	27 181,36	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	27 181,36	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458164051		Intitulé de l'opération : Vert en Drouais			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	23 974,68	0,00	0,00	0,00	0,00
4581164051 Dépenses nouvelles (5)	23 974,68	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	23 974,68	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	23 974,68	0,00	0,00	0,00	0,00
4582164051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 974,68	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 974,68	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458164261		Intitulé de l'opération : Ymonville			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	102 097,03	0,00	0,00	0,00	0,00
4581164261 Dépenses nouvelles (5)	102 097,03	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	102 097,03	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	102 097,03	0,00	0,00	0,00	0,00
4582164261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	102 097,03	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458164261		Intitulé de l'opération : Ymonville		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	102 097,03	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458173791		Intitulé de l'opération : Soulaire (Grande rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	30 611,29	0,00	0,00	0,00	0,00
4581173791 Dépenses nouvelles (5)	30 611,29	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	30 611,29	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	30 611,29	0,00	0,00	0,00	0,00
4582173791 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	30 611,29	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	30 611,29	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458174111		Intitulé de l'opération : Villars (Impasse de la vigne Breteau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	13 121,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4581174111 Dépenses nouvelles (5)	13 121,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	13 121,66	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	13 121,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4582174111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 621,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458174111		Intitulé de l'opération : Villars (Impasse de la vigne Breteau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	13 121,66	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458174121		Intitulé de l'opération : Villeau (Hameaux de Tilleau et Bisseau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	79 272,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4581174121 Dépenses nouvelles (5)	79 272,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	79 272,66	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	79 272,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4582174121 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	79 272,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	79 272,66	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458174261		Intitulé de l'opération : Ymonville (Rues du Haut Chemin, de Chauffours...°			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	86 127,96	0,00	0,00	0,00	0,00
4581174261 Dépenses nouvelles (5)	86 127,96	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	86 127,96	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	86 127,96	0,00	0,00	0,00	0,00
4582174261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	86 127,96	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458174261		Intitulé de l'opération : Ymonville (Rues du Haut Chemin, de Chauffours...°		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	86 127,96	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458184261		Intitulé de l'opération : YMONVILLE (rues de Chauffours,du Puits Hardy, du Stade)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	60 324,89	0,00	0,00	0,00	0,00
4581184261 (5)	60 324,89	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	60 324,89	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	60 324,89	0,00	0,00	0,00	0,00
4582184261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	60 324,89	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	60 324,89	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190071		Intitulé de l'opération : ANET-TCE (Rue de Sorel et Henri Dunant)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	3 170,09	0,00	0,00	0,00	0,00
4581190071 Dépenses nouvelles (5)	3 170,09	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 170,09	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	20 988,36	0,00	0,00	0,00	0,00
4582190071 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	20 988,36	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190071		Intitulé de l'opération : ANET-TCE (Rue de Sorel et Henri Dunant)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Recettes nettes (b - d)	20 988,36	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190251		Intitulé de l'opération : BARMAINVILLE -TCE (La Poste de Boisseaux)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	17 979,15	0,00	0,00	0,00	0,00
4582190251 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 979,15	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 979,15	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190261		Intitulé de l'opération : BAUDREVILLE-TCE (La Poste de Boisseaux)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	16 961,37	0,00	0,00	0,00	0,00
4582190261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 961,37	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 961,37	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190281		Intitulé de l'opération : BAZOCHES EN DUNOIS -TCE (Rues de l'Eglise et du Château d'Eau)			Date de la délibération :
--------------------------	--	--	--	--	---------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	ID: 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF
--	---	-------------	---------------------------	---

DEPENSES (a)	17 262,91	0,00	0,00	0,00
4581190281 Dépenses nouvelles (5)	17 262,91	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	17 262,91	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 260,25	0,00	0,00	0,00
4582190281 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	27 283,87	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	5 976,38	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 260,25	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190452	Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS -TCE (Le Luat sur Vert)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581190452 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190471	Intitulé de l'opération : BOISVILLE LA ST PERE-TCE (Rues de la Vigne et des Déportés)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	12 549,15	0,00	0,00	0,00
4581190471 Dépenses nouvelles (5)	12 549,15	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	12 549,15	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	29 413,76	0,00	0,00	0,00
4582190471 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	29 413,76	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	29 413,76	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191031		Intitulé de l'opération : CLOYES LES 3 RIVIERES-TCE (Montigny-le-Gannelon - Rue du Vivier)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	14 740,89	0,00	0,00	0,00	
4581191031 Dépenses nouvelles (5)	14 740,89	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	14 740,89	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	26 279,26	0,00	0,00	0,00	
4582191031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 001,33	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	5 277,93	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	26 279,26	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458191032		Intitulé de l'opération : CLOYES LES 3 RIVIERES -TCE (Cloyes - Rue Sanitas)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	



N° opération : 458191032		Intitulé de l'opération : CLOYES LES 3 RIVIERES -TCE (Cloyes - Rue Sanitas)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	30 879,68	0,00	0,00	0,00
4582191032 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	30 879,68	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	30 879,68	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191033		Intitulé de l'opération : CLOYES LES 3 RIVIERES -TCE (Authueil - Rue Grande)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	9 984,56	0,00	0,00	0,00	
4582191033 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 984,56	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	9 984,56	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458191051		Intitulé de l'opération : COMBRES-TCE (Rues Eugène Fettu et Jean Moulin)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 487,68	0,00	0,00	0,00	
4581191051 Dépenses nouvelles (5)	10 487,68	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458191051		Intitulé de l'opération : COMBRES-TCE (Rues Eugène Fettu et Jean Moulin)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 487,68	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	25 974,08	0,00	0,00	0,00
4582191051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 974,08	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 974,08	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191111		Intitulé de l'opération : COUDRAY AU PERCHE-TCE (Rues de la Ronne et les Frous)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 077,01	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191111 Dépenses nouvelles (5)	3 077,01	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 077,01	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	8 496,94	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	8 496,94	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	8 496,94	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191121		Intitulé de l'opération : COUDRECEAU -TCE (Rues du Louvre et Rémy Navet)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 303,22	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191121 Dépenses nouvelles (5)	8 303,22	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191121		Intitulé de l'opération : COUDRECEAU -TCE (Rues du Louvre et Rémy Navet)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	8 303,22	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	12 249,17	0,00	0,00	0,00
4582191121 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 249,17	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	12 249,17	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191291		Intitulé de l'opération : DENONVILLE -TCE (Rue Malborough)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	7 804,23	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191291 Dépenses nouvelles (5)	7 804,23	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	7 804,23	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	40 472,51	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191291 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 472,51	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 472,51	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191401		Intitulé de l'opération : EPERNON -TCE (Rues Normande, de Crochet et du Pont Pate)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	12 904,44	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191401 Dépenses nouvelles (5)	12 904,44	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	12 904,44	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191401		Intitulé de l'opération : EPERNON -TCE (Rues Normande, de Crochet et du Pont Pate)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	38 595,93	0,00	0,00	0,00
4582191401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	38 595,93	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	38 595,93	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191441		Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX - TCE (Rue de Ceton)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 813,59	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191441 Dépenses nouvelles (5)	3 813,59	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 813,59	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	12 812,32	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 812,32	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	12 812,32	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191681		Intitulé de l'opération : GALLARDON -TCE (Chemin de la Tour)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	9 578,39	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191681 Dépenses nouvelles (5)	9 578,39	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	9 578,39	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	30 453,75	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191681 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	30 453,75	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191681		Intitulé de l'opération : GALLARDON -TCE (Chemin de la Tour)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	30 453,75	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191831		Intitulé de l'opération : GOMMERVILLE -TCE (Rues de la recette et de la Mairie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	21 528,05	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191831 (5)	1,39	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191831 Dépenses nouvelles (5)	21 526,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	21 528,05	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	23 438,80	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191831 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 438,80	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 438,80	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191881		Intitulé de l'opération : LE GUE DE LONGROI -TCE (Rue de la Tuilerie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 645,57	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191881 Dépenses nouvelles (5)	3 645,57	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 645,57	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	12 761,31	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191881 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 761,31	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191881		Intitulé de l'opération : LE GUE DE LONGROI -TCE (Rue de la Tuilerie)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	12 761,31	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192021		Intitulé de l'opération : LAMBLORE -TCE (Bourg de Lamblore)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 441,22	0,00	0,00	0,00	0,00
4581192021 Dépenses nouvelles (5)	5 441,22	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	5 441,22	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	13 988,14	0,00	0,00	0,00	0,00
4582192021 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	13 988,14	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	13 988,14	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192361		Intitulé de l'opération : MARGON -TCE (Rue de la Corniche Tranche 2)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 430,30	0,00	0,00	0,00	0,00
4581192361 (5)	6 903,82	0,00	0,00	0,00	0,00
4581192361 Dépenses nouvelles (5)	1 526,48	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	8 430,30	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 538,22	0,00	0,00	0,00	0,00
4582192361 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	33 538,22	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192361		Intitulé de l'opération : MARGON -TCE (Rue de la Corniche Tranche 2)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 538,22	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192471		Intitulé de l'opération : LE MESNIL SIMON -TCE (Ruelle de Cisey et Chemin de Nantilly)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	28 095,68	0,00	0,00	0,00	0,00
4582192471 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	28 095,68	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	28 095,68	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192611		Intitulé de l'opération : MONTIGNY LE CHARTIF -TCE (Rues de Nogent et de Frazé)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 824,59	0,00	0,00	0,00	0,00
4581192611 Dépenses nouvelles (5)	3 824,59	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 824,59	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	15 998,19	0,00	0,00	0,00	0,00
4582192611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	15 998,19	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192611		Intitulé de l'opération : MONTIGNY LE CHARTIF -TCE (Rues de Nogent et de Frazé)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	15 998,19	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192701		Intitulé de l'opération : MORIERS -TCE (Rue de la République)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 716,22	0,00	0,00	0,00	0,00
4581192701 Dépenses nouvelles (5)	2 716,22	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 716,22	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	13 089,20	0,00	0,00	0,00	0,00
4582192701 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	13 089,20	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	13 089,20	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192741		Intitulé de l'opération : MOUTIERS EN BEAUCE -TCE (Rue des Trois Fleurs)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	17 487,50	0,00	0,00	0,00	0,00
4582192741 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 487,50	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 487,50	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192801		Intitulé de l'opération : NOGENT-LE-ROTROU (Rues du Château, Saint Jean...)			Date de la délibération :
--------------------------	--	---	--	--	---------------------------

DEPENSES (a)	87 585,72	0,00	0,00	0,00
4581192801 (5)	87 585,72	0,00	0,00	0,00
4581192801 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	87 585,72	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	87 585,72	0,00	0,00	0,00
4582192801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	87 585,72	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	87 585,72	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192802		Intitulé de l'opération : NOGENT-LE-ROTRU-TCE (Rue du Château)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	7 042,07	0,00	0,00	0,00	
4581192802 Dépenses nouvelles (5)	7 042,07	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	7 042,07	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	38 901,96	0,00	0,00	0,00	
4582192802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	38 901,96	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	38 901,96	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458193131		Intitulé de l'opération : RECLAINVILLE -TCE (Rue du Bois Villeneuve Languedoc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 858,67	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458193131		Intitulé de l'opération : RECLAINVILLE -TCE (Rue du Bois Villeneuve Languedoc)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
458193131 Dépenses nouvelles (5)	6 858,67	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	6 858,67	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582193131 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 383,97	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 383,97	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193191		Intitulé de l'opération : ROUVRAY SAINT DENIS - TCE (Rue Saint Denis et Hameau de Arbouville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458193191 Dépenses nouvelles (5)	1 284,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 284,84	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582193191 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 259,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 259,40	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193351		Intitulé de l'opération : ST ELIPH -TCE (Rue de la Mairie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458193351 Dépenses nouvelles (5)	1 840,88	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193351		Intitulé de l'opération : ST ELIPH -TCE (Rue de la Mairie)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 840,88	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 991,07	0,00	0,00	0,00
4582193351 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 991,07	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 991,07	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193481		Intitulé de l'opération : ST LUBIN DES JONCHERETS -TCE (Rue de la Laiterie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 268,18	0,00	0,00	0,00	0,00
4581193481 Dépenses nouvelles (5)	2 268,18	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 268,18	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	11 927,43	0,00	0,00	0,00	0,00
4582193481 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	11 927,43	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	11 927,43	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193732		Intitulé de l'opération : SENONCHES -TCE (Route de Bellesalle)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 923,44	0,00	0,00	0,00	0,00
4581193732 Dépenses nouvelles (5)	1 923,44	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193732		Intitulé de l'opération : SENONCHES -TCE (Route de Bellesalle)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 923,44	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582193732 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 484,14	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 484,14	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193761		Intitulé de l'opération : SOIZE -TCE (Lieudit Saulce)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581193761 Dépenses nouvelles (5)	4 351,94	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 351,94	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582193761 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	26 668,13	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	26 668,13	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193851		Intitulé de l'opération : LE THIEULIN -TCE (Rue Neuve)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



N° opération : 458193851		Intitulé de l'opération : LE THIEULIN -TCE (Rue Neuve)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	7 474,58	0,00	0,00	0,00
4582193851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 474,58	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 474,58	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193971		Intitulé de l'opération : UMPEAU -TCE (Rues Grande Maison et Bergère)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 936,52	0,00	0,00	0,00	0,00
4581193971 Dépenses nouvelles (5)	6 936,52	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	6 936,52	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	23 421,80	0,00	0,00	0,00	0,00
4582193971 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 421,80	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 421,80	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194051		Intitulé de l'opération : VERT-EN-DROUAIS (Le Luat sur Vert)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	13 196,33	0,00	0,00	0,00	0,00
4581194051 Dépenses nouvelles (5)	13 196,33	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	13 196,33	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	13 196,33	0,00	0,00	0,00	0,00
4582194051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	13 196,33	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194051		Intitulé de l'opération : VERT-EN-DROUAIS (Le Luat sur Vert)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	13 196,33	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194052		Intitulé de l'opération : VERT-EN-DROUAIS-TCE (Le Luat sur Vert)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 596,91	0,00	0,00	0,00	0,00
4581194052 Dépenses nouvelles (5)	1 596,91	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 596,91	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	21 988,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4582194052 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 988,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 988,69	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Hameau de Menonville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	14 299,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	14 299,20	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Hameau de Menonville)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 299,20	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194261		Intitulé de l'opération : YMONVILLE -TCE (Rues des Coins Rondins, du Colombier?)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	16 219,41	0,00	0,00	0,00	0,00
4581194261 Dépenses nouvelles (5)	16 219,41	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	16 219,41	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	23 433,89	0,00	0,00	0,00	0,00
4582194261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 433,89	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 433,89	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200271		Intitulé de l'opération : LA BAZOCHE-GOUET-TCE (rue des fossés,d'Authon et du Gault)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	69 562,89	0,00	0,00	0,00	0,00
4581200271 Dépenses nouvelles (5)	69 562,89	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	69 562,89	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	69 562,89	0,00	0,00	0,00	0,00
4582200271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	47 062,89	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200271		Intitulé de l'opération : LA BAZOCHE-GOUET-TCE (rue des fossés,d'Authon et du Gault)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	69 562,89	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200461		Intitulé de l'opération : BOISSY-LES-PERCHE-TCE (Les loges, rue du Perthuit et rue des Champs)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	21 717,82	0,00	0,00	0,00	0,00
4581200461 Dépenses nouvelles (5)	21 717,82	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	21 717,82	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	21 717,82	0,00	0,00	0,00	0,00
4582200461 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 717,82	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 717,82	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200591		Intitulé de l'opération : BREZOLLES - TCE (Rue du Parc St André)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	60 705,94	0,00	0,00	0,00	0,00
4581200591 (5)	60 705,94	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	60 705,94	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	60 705,94	0,00	0,00	0,00	0,00
4582200591 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	60 705,94	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	60 705,94	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4582006	Intitulé de l'opération : Régularisation 2006			Nou	ID: 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	votés		

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2,76	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	2,76	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2,76	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200881	Intitulé de l'opération : CHATEAUDUN-TCE (Rues de Sancheville, Edgar Boutaric)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	52 502,02	0,00	0,00	0,00	
4581200881 Dépenses nouvelles (5)	52 502,02	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	52 502,02	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	52 502,02	0,00	0,00	0,00	
4582200881 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	52 502,02	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	52 502,02	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458201031	Intitulé de l'opération : CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES-TCE (Chemin du Bois de la Roche)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	

DEPENSES (a)	60 028,62	0,00	0,00	0,00
4581201031 Dépenses nouvelles (5)	60 028,62	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	60 028,62	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	60 028,62	0,00	0,00	0,00
4582201031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	60 028,62	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	60 028,62	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201032		Intitulé de l'opération : CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES-TCE (Rue Saint Michel)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	32 589,07	0,00	0,00	0,00	
4581201032 Dépenses nouvelles (5)	32 589,07	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	32 589,07	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	32 589,07	0,00	0,00	0,00	
4582201032 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	32 589,07	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	32 589,07	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458201051		Intitulé de l'opération : COMBRES-TCE (Rues Eugène Fettu et René Blin T2)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	58 027,56	0,00	0,00	0,00	
4581201051 Dépenses nouvelles (5)	58 027,56	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458201051		Intitulé de l'opération : COMBRES-TCE (Rues Eugène Fettu et René Blin T2)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	58 027,56	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	58 027,56	0,00	0,00	0,00
4582201051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	58 027,56	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	58 027,56	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201061		Intitulé de l'opération : CONIE-MOLITARD-TCE (Rue de la Sanglerie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	12 060,66	0,00	0,00	0,00	
4581201061 Dépenses nouvelles (5)	12 060,66	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	12 060,66	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	12 060,66	0,00	0,00	0,00	
4582201061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 060,66	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	12 060,66	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458201291		Intitulé de l'opération : DENONVILLE-TCE (Rue de la Tour Marlbouroug T2)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	49 895,05	0,00	0,00	0,00	
4581201291 Dépenses nouvelles (5)	49 895,05	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458201291		Intitulé de l'opération : DENONVILLE-TCE (Rue de la Tour Marlboroug T2)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	49 895,05	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	49 895,05	0,00	0,00	0,00
458201291 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	49 895,05	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	49 895,05	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201351		Intitulé de l'opération : DROUE-SUR-DROUETTE-TCE (Rues de la Planche Pierrette et de la Malardière)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	46 801,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201351 Dépenses nouvelles (5)	46 801,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	46 801,84	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	46 801,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4582201351 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	46 801,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	46 801,84	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201401		Intitulé de l'opération : EPERNON-TCE (rue du général Leclerc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	22 928,60	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201401 Dépenses nouvelles (5)	22 928,60	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201401		Intitulé de l'opération : EPERNON-TCE (rue du général Leclerc)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	22 928,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582201401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 928,60	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	22 928,60	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201681		Intitulé de l'opération : GALLARDON-TCE (Montloué rues du Bout d'A haut et du Château, Ruelle de la Source..)		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581201681 Dépenses nouvelles (5)	77 595,13	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	77 595,13	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582201681 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	77 595,13	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	77 595,13	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201831		Intitulé de l'opération : GOMMERVILLE-TCE (Rue de la Nation et de la Porte du Moulin)		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4581201831 Dépenses nouvelles (5)	57 986,43	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201831		Intitulé de l'opération : GOMMERVILLE-TCE (Rue de la Nation et de la Porte du Moulin)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	57 986,43	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	57 986,43	0,00	0,00	0,00
4582201831 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	57 986,43	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	57 986,43	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201871		Intitulé de l'opération : GUAINVILLE-TCE (Hameau de Ritoire)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	56 243,54	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201871 Dépenses nouvelles (5)	56 243,54	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	56 243,54	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	56 243,54	0,00	0,00	0,00	0,00
4582201871 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	56 243,54	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	56 243,54	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201911		Intitulé de l'opération : HANCHES-TCE (Route de Ouencé)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	104 434,14	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201911 Dépenses nouvelles (5)	104 434,14	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	104 434,14	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201911		Intitulé de l'opération : HANCHES-TCE (Route de Ouencé)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	104 434,14	0,00	0,00	0,00
4582201911 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	104 434,14	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	104 434,14	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201941		Intitulé de l'opération : HOUVILLE-LA-BRANCHE-TCE (Rue Breez et rue de la Muette)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	67 851,70	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201941 Dépenses nouvelles (5)	67 851,70	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	67 851,70	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	67 851,70	0,00	0,00	0,00	0,00
4582201941 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	67 851,70	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	67 851,70	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201991		Intitulé de l'opération : JANVILLE-EN-BEAUCE-TCE (Place Maurice Viollette)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	38 754,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201991 Dépenses nouvelles (5)	38 754,38	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	38 754,38	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	38 754,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4582201991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	38 754,38	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201991		Intitulé de l'opération : JANVILLE-EN-BEAUCE-TCE (Place Maurice Viollette)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	38 754,38	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458202081		Intitulé de l'opération : LEVAINVILLE-TCE (Rue de la Mairie du Lieudit Garnet)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	33 996,58	0,00	0,00	0,00	0,00
4581202081 Dépenses nouvelles (5)	33 996,58	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	33 996,58	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 996,58	0,00	0,00	0,00	0,00
4582202081 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	33 996,58	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 996,58	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45820231		Intitulé de l'opération : AUTRES OPERATIONS			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	
458120231 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	
458220231 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45820231		Intitulé de l'opération : AUTRES OPERATIONS		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-100 000,00	-100 000,00

N° opération : 45820232		Intitulé de l'opération : AUTRES OPERATIONS EAU			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	
458120232 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	
458220232 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	

N° opération : 458202361		Intitulé de l'opération : ARCISSES-TCE (BRUNELLES-Rues Saint Martin, du Lavoir et des Sources)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	25 105,26	0,00	0,00	0,00	
4581202361 Dépenses nouvelles (5)	25 105,26	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	25 105,26	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	25 105,26	0,00	0,00	0,00	
4582202361 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 105,26	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458202361		Intitulé de l'opération : ARCISSES-TCE (BRUNELLES-Rues Saint Martin, du Lavoir et des Sources)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 105,26	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458202601		Intitulé de l'opération : MONTHARVILLE-TCE (Rue Saint-Vrain et Le Bourg)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	25 976,98	0,00	0,00	0,00	0,00
4581202601 Dépenses nouvelles (5)	25 976,98	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	25 976,98	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	25 976,98	0,00	0,00	0,00	0,00
4582202601 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 976,98	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 976,98	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458202602		Intitulé de l'opération : MONTHARVILLE - TAE (Rue Saint Vrain et le Bourg)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	29 760,92	0,00	0,00	0,00	0,00
4581202602 Dépenses nouvelles (5)	29 760,92	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	29 760,92	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	29 760,92	0,00	0,00	0,00	0,00
4582202602 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	29 760,92	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458202602		Intitulé de l'opération : MONTHARVILLE - TAE (Rue Saint Vrain et le Bourg)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	29 760,92	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458202611		Intitulé de l'opération : MONTIGNY-LE-CHARTIF-TCE (Rue d'Illiers)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	46 990,93	0,00	0,00	0,00	0,00
4581202611 Dépenses nouvelles (5)	46 990,93	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	46 990,93	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	46 990,93	0,00	0,00	0,00	0,00
4582202611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	46 990,93	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	46 990,93	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458202701		Intitulé de l'opération : MORIERS-TCE (Rue Pauvert Poulain)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	42 819,43	0,00	0,00	0,00	0,00
4581202701 Dépenses nouvelles (5)	42 819,43	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	42 819,43	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	42 819,43	0,00	0,00	0,00	0,00
4582202701 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	42 819,43	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	42 819,43	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458202741	Intitulé de l'opération : MOUTIERS-EN-BEAUCE-TCE (Rues des trois fleurs et de la Garenne fleury)			Nou	ID: 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		

DEPENSES (a)	15 995,63	0,00	0,00	0,00
4581202741 Dépenses nouvelles (5)	15 995,63	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	15 995,63	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	15 995,63	0,00	0,00	0,00
4582202741 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	15 995,63	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	15 995,63	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458202941	Intitulé de l'opération : OYSONVILLE-TCE (Place de l'Eglise et rue des Acacias)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	27 580,25	0,00	0,00	0,00	
4581202941 Dépenses nouvelles (5)	27 580,25	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	27 580,25	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	27 580,25	0,00	0,00	0,00	
4582202941 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	27 580,25	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	27 580,25	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458203131	Intitulé de l'opération : RECLAINVILLE-TCE (Hameau de Boinville la Bourreau)			Date de la délibération :	
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	------------------------	--

DEPENSES (a)	35 861,04	0,00	0,00	0,00
4581203131 Dépenses nouvelles (5)	35 861,04	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	35 861,04	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	35 861,04	0,00	0,00	0,00
4582203131 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	35 861,04	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	35 861,04	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203301	Intitulé de l'opération : VILLEMAURY-TCE (CIVRY-Rue du Polissoir)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	30 045,14	0,00	0,00	0,00
4581203301 Dépenses nouvelles (5)	30 045,14	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	30 045,14	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	30 045,14	0,00	0,00	0,00
4582203301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	30 045,14	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	30 045,14	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203302	Intitulé de l'opération : VILLEMAURY-TCE (ST CLOUD-Rue des Murgers et rue du Stade)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	75 633,46	0,00	0,00	0,00
4581203302 Dépenses nouvelles (5)	75 633,46	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	75 633,46	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	75 633,46	0,00	0,00	0,00
4582203302 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	75 633,46	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	75 633,46	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203621		Intitulé de l'opération : SAINT-VICTOR-DE-BUTHON-TCE (Le Bourg)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	68 734,25	0,00	0,00	0,00	
4581203621 Dépenses nouvelles (5)	68 734,25	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	68 734,25	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	68 734,25	0,00	0,00	0,00	
4582203621 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	47 434,25	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	21 300,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	68 734,25	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458203711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY-TCE (Rue de Sorel)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	70 552,12	0,00	0,00	0,00	
4581203711 (5)	70 552,12	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458203711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY-TCE (Rue de Sorel)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	70 552,12	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	70 552,12	0,00	0,00	0,00
4582203711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	70 552,12	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	70 552,12	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203831		Intitulé de l'opération : THEUVILLE-TCE (Rues de la Gare, de la Mairie et Place de la Gare)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	71 296,22	0,00	0,00	0,00	
4581203831 Dépenses nouvelles (5)	71 296,22	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	71 296,22	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	71 296,22	0,00	0,00	0,00	
4582203831 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	71 296,22	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	71 296,22	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458203851		Intitulé de l'opération : LE THIEULIN-TCE (Les Rigaudières)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	29 012,52	0,00	0,00	0,00	
4581203851 Dépenses nouvelles (5)	29 012,52	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458203851		Intitulé de l'opération : LE THIEULIN-TCE (Les Rigaudières)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	29 012,52	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	29 012,52	0,00	0,00	0,00
4582203851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	29 012,52	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	29 012,52	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203971		Intitulé de l'opération : UMPEAU - TCE (Ruelle au Denfer)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	16 818,46	0,00	0,00	0,00	
4581203971 Dépenses nouvelles (5)	16 818,46	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	16 818,46	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	16 818,46	0,00	0,00	0,00	
4582203971 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 818,46	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	16 818,46	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458204051		Intitulé de l'opération : VERT-EN-DROUAIS-TCE (Hameau le Luat-sur-Vert, rues Lucien Peau, des Favriils et de l'Orme)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	51 608,70	0,00	0,00	0,00	
4581204051 Dépenses nouvelles (5)	51 608,70	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458204051		Intitulé de l'opération : VERT-EN-DROUAIS-TCE (Hameau le Luat-sur-Vert, rues Lucien Peau, des Favrils et de l'Orme)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	51 608,70	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	51 608,70	0,00	0,00	0,00
4582204051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	51 608,70	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	51 608,70	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458204061		Intitulé de l'opération : EOLE EN BEAUCE-TCE (GERMIGNONVILLE-Rues de la Mairie, du Château d'Eau et de la Sologne)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	80 595,08	0,00	0,00	0,00	
4581204061 Dépenses nouvelles (5)	80 595,08	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	80 595,08	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	80 595,08	0,00	0,00	0,00	
4582204061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	80 595,08	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	80 595,08	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458204101		Intitulé de l'opération : VILLAMPUY-TCE (Lieu-dit Pareau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	34 290,18	0,00	0,00	0,00	
4581204101 Dépenses nouvelles (5)	34 290,18	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458204101		Intitulé de l'opération : VILLAMPUY-TCE (Lieu-dit Pareau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	34 290,18	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	34 290,18	0,00	0,00	0,00
458204101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 290,18	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	34 290,18	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458204191		Intitulé de l'opération : VITRAY-EN-BEAUCE-TCE (Rue du Parc et rue du Moulin)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581204191 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210151		Intitulé de l'opération : AUNEAU-TCE (Rues St Rémy, Maraichers...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	98 489,60	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210151 Dépenses nouvelles (5)	98 489,60	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210151		Intitulé de l'opération : AUNEAU-TCE (Rues St Rémy, Maraichers...)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	98 489,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	98 489,60	0,00	0,00	0,00
4582210151 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	98 489,60	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	98 489,60	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210181		Intitulé de l'opération : AUTHON DU PERCHE-TCE (Rues de la Juiverie, Basse...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	90 065,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210181 Dépenses nouvelles (5)	90 065,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	90 065,66	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	54 600,00	35 465,66	0,00	35 465,66	
4582210181 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	54 600,00	35 465,66	0,00	35 465,66	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	54 600,00	35 465,66	0,00	35 465,66	

N° opération : 458210321		Intitulé de l'opération : BEAUVILLIERS-TCE (Hameau de Hombières)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	37 919,20	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210321 (5)	37 919,20	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210321		Intitulé de l'opération : BEAUVILLIERS-TCE (Hameau de Hombières)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	37 919,20	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	22 800,00	15 119,20	0,00	15 119,20
4582210321 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 800,00	15 119,20	0,00	15 119,20
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	22 800,00	15 119,20	0,00	15 119,20

N° opération : 458210731		Intitulé de l'opération : CHAMPSERU-TCE (Hameau de Loinville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	52 962,02	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210731 Dépenses nouvelles (5)	52 962,02	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	52 962,02	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	52 962,02	0,00	0,00	0,00	0,00
4582210731 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	52 962,02	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	52 962,02	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210851		Intitulé de l'opération : CHARTRES-TCE (Rue du Maréchal Leclerc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	31 624,80	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210851 Dépenses nouvelles (5)	31 624,80	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	31 624,80	0,00	0,00	0,00	0,00



N° opération : 458210851		Intitulé de l'opération : CHARTRES-TCE (Rue du Maréchal Leclerc)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	31 624,80	0,00	0,00	0,00
4582210851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	31 624,80	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	31 624,80	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210852		Intitulé de l'opération : CHARTRES-TCE (Rue Victor Gilbert)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	26 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210852 Dépenses nouvelles (5)	26 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	26 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	26 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582210852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	26 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	26 731,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210853		Intitulé de l'opération : CHARTRES-TCE (Rue du Général Patton)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 833,40	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210853 Dépenses nouvelles (5)	4 833,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 833,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 833,40	0,00	0,00	0,00	0,00
4582210853 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 833,40	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210853		Intitulé de l'opération : CHARTRES-TCE (Rue du Général Patton)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 833,40	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210855		Intitulé de l'opération : CHARTRES-TCE (Rues St Chéron et Guy Moquet)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	22 909,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210855 Dépenses nouvelles (5)	22 909,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	22 909,45	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	22 909,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4582210855 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 909,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	22 909,45	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210891		Intitulé de l'opération : CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS-TCE (Rue du Point du Jour)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	59 279,28	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210891 Dépenses nouvelles (5)	59 279,28	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	59 279,28	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	40 800,00	18 479,28	0,00	18 479,28	18 479,28
4582210891 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 800,00	18 479,28	0,00	18 479,28	18 479,28
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210891		Intitulé de l'opération : CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS-TCE (Rue du Point du Jour)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 800,00	18 479,28	0,00	18 479,28

N° opération : 458211271		Intitulé de l'opération : DANGEAU-TCE (Rues des Pinteries et du Patis)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	33 939,45	0,00	0,00	0,00	0,00
458211271 Dépenses nouvelles (5)	33 939,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	33 939,45	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 939,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4582211271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	33 939,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 939,45	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211301		Intitulé de l'opération : DIGNY-TCE (Rue Georges Sand)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	18 520,75	0,00	0,00	0,00	0,00
458211301 Dépenses nouvelles (5)	18 520,75	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	18 520,75	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	18 520,75	0,00	0,00	0,00	0,00
4582211301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 520,75	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211301		Intitulé de l'opération : DIGNY-TCE (Rue Georges Sand)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 520,75	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211302		Intitulé de l'opération : DIGNY - TCE (Les Plaids - Les Friches)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	18 886,79	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211302 Dépenses nouvelles (5)	18 886,79	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	18 886,79	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	18 886,79	0,00	0,00	0,00	0,00
4582211302 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 886,79	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 886,79	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211401		Intitulé de l'opération : EPERNON-TCE (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	25 527,80	14 472,20	-5 035,10	9 437,10	
4581211401 Dépenses nouvelles (5)	25 527,80	14 472,20	-5 035,10	9 437,10	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	25 527,80	14 472,20	-5 035,10	9 437,10	
RECETTES (b)	12 000,00	28 000,00	-5 035,10	22 964,90	
4582211401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 000,00	28 000,00	-5 035,10	22 964,90	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458211401		Intitulé de l'opération : EPERNON-TCE (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	12 000,00	28 000,00	-5 035,10	22 964,90

N° opération : 458211441		Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX-TCE (Rue Principale)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	34 042,68	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211441 Dépenses nouvelles (5)	34 042,68	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	34 042,68	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	34 042,68	0,00	0,00	0,00	0,00
4582211441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 042,68	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	34 042,68	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211641		Intitulé de l'opération : FRESNAY L'EVEQUE-TCE (Beauvais - Rue Gaston Coute)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	62 347,02	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211641 Dépenses nouvelles (5)	62 347,02	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	62 347,02	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	62 347,02	0,00	0,00	0,00	0,00
4582211641 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	62 347,02	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	62 347,02	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211642	Intitulé de l'opération : FRESNAY L'EVEQUE-TCE (Rue Pitheaux)			Nou	ID: 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		

DEPENSES (a)	27 332,39	0,00	0,00	0,00
4581211642 Dépenses nouvelles (5)	27 332,39	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	27 332,39	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	27 332,39	0,00	0,00	0,00
4582211642 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 892,39	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211642 Annulations sur recettes (d) (6)	1 440,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 892,39	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211661	Intitulé de l'opération : FRIAIZE-TCE (Rues des Cours Basses...)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	48 425,28	0,00	0,00	0,00	
4581211661 Dépenses nouvelles (5)	48 425,28	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	48 425,28	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	48 425,28	0,00	0,00	0,00	
4582211661 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	48 425,28	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	48 425,28	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458211701	Intitulé de l'opération : GARANCIERES EN DROUAIIS-TCE (Grande Rue)			Date de la délibération :	
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	---------------------------	--

DEPENSES (a)	37 536,99	0,00	0,00	0,00
4581211701 Dépenses nouvelles (5)	37 536,99	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	37 536,99	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	33 600,00	3 936,99	0,00	3 936,99
4582211701 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	33 600,00	3 936,99	0,00	3 936,99
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	33 600,00	3 936,99	0,00	3 936,99

N° opération : 458211702	Intitulé de l'opération : GARANCIERES EN DROUAIS-TAE (Grande Rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	53 124,00	0,00	0,00	0,00
4581211702 Dépenses nouvelles (5)	53 124,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	53 124,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	32 400,00	20 724,00	0,00	20 724,00
4582211702 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	32 400,00	20 724,00	0,00	20 724,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	32 400,00	20 724,00	0,00	20 724,00

N° opération : 458211911	Intitulé de l'opération : HANCHES-TCE (Rue de la Billardièrre)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	12 940,20	0,00	0,00	0,00
4581211911 Dépenses nouvelles (5)	12 940,20	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	12 940,20	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	7 800,00	5 140,20	0,00	5 140,20
4582211911 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 800,00	5 140,20	0,00	5 140,20
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 800,00	5 140,20	0,00	5 140,20

N° opération : 458211971		Intitulé de l'opération : INTREVILLE-TCE (Rues de Touzelle...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	89 925,56	0,00	0,00	0,00	
4581211971 Dépenses nouvelles (5)	89 925,56	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	89 925,56	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	54 000,00	35 925,56	0,00	35 925,56	
4582211971 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	54 000,00	35 925,56	0,00	35 925,56	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	54 000,00	35 925,56	0,00	35 925,56	

N° opération : 458211991		Intitulé de l'opération : JANVILLE-TCE (Rue du Général de Gaulle)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	38 728,60	0,00	0,00	0,00	
4581211991 Dépenses nouvelles (5)	38 728,60	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458211991		Intitulé de l'opération : JANVILLE-TCE (Rue du Général de Gaulle)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	38 728,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	38 728,60	0,00	0,00	0,00
4582211991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	38 728,60	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	38 728,60	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458212161		Intitulé de l'opération : LOUVILLIERS EN DROUAIS-TCE (Rues de la Plesse...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	32 876,30	0,00	0,00	0,00	
4581212161 Dépenses nouvelles (5)	32 876,30	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	32 876,30	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	25 200,00	7 676,30	0,00	7 676,30	
4582212161 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	25 200,00	7 676,30	0,00	7 676,30	7 676,30
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	25 200,00	7 676,30	0,00	7 676,30	7 676,30

N° opération : 458212361		Intitulé de l'opération : ARCISSÉS-TCE (Margon - Chemin de l'espérance)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 995,35	0,00	0,00	0,00	
4581212361 Dépenses nouvelles (5)	6 995,35	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458212361		Intitulé de l'opération : ARCISSÉS-TCE (Margon - Chemin de l'espérance)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	6 995,35	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 200,00	2 795,35	0,00	2 795,35
4582212361 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 200,00	2 795,35	0,00	2 795,35
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 200,00	2 795,35	0,00	2 795,35

N° opération : 458212362		Intitulé de l'opération : ARCISSÉS-TCE (Margon - La Vallée)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	32 961,05	4 038,95	-6,95	4 032,00	
4581212362 Dépenses nouvelles (5)	32 961,05	4 038,95	-6,95	4 032,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	32 961,05	4 038,95	-6,95	4 032,00	
RECETTES (b)	22 200,00	14 800,00	-6,95	14 793,05	
4582212362 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 200,00	14 800,00	-6,95	14 793,05	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	22 200,00	14 800,00	-6,95	14 793,05	

N° opération : 458212611		Intitulé de l'opération : MONTIGNY LE CHARTIF-TCE (Rue de la Giraderie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	40 704,93	0,00	0,00	0,00	
4581212611 Dépenses nouvelles (5)	40 704,93	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458212611		Intitulé de l'opération : MONTIGNY LE CHARTIF-TCE (Rue de la Giraderie)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	40 704,93	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	40 704,93	0,00	0,00	0,00
4582212611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 704,93	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 704,93	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458213341		Intitulé de l'opération : SAINT DENIS LES PONTS-TCE (Rue du Stade)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	52 911,40	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213341 Dépenses nouvelles (5)	52 911,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	52 911,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	52 911,40	0,00	0,00	0,00	0,00
4582213341 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	52 911,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	52 911,40	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458213481		Intitulé de l'opération : SAINT LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	34 658,30	1 341,70	0,00	1 341,70	
4581213481 Dépenses nouvelles (5)	34 658,30	1 341,70	0,00	1 341,70	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458213481		Intitulé de l'opération : SAINT LUBIN DES JONCHERETS-TCE (Rue de la Grande Vigne)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	34 658,30	1 341,70	0,00	1 341,70
RECETTES (b)	21 600,00	14 400,00	0,00	14 400,00
4582213481 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 600,00	14 400,00	0,00	14 400,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 600,00	14 400,00	0,00	14 400,00

N° opération : 458213601		Intitulé de l'opération : SAINT SAUVEUR MARVILLE-TCE (Rue de l'école)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	40 403,46	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213601 (5)	40 403,46	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	40 403,46	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	40 403,46	0,00	0,00	0,00	0,00
4582213601 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 403,46	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 403,46	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458213641		Intitulé de l'opération : SANCHEVILLE-TCE (Rues de l'Herbage...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	72 716,20	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213641 Dépenses nouvelles (5)	72 716,20	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	72 716,20	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458213641		Intitulé de l'opération : SANCHEVILLE-TCE (Rues de l'Herbage...)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	43 800,00	28 916,20	0,00	28 916,20
4582213641 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	43 800,00	28 916,20	0,00	28 916,20
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	43 800,00	28 916,20	0,00	28 916,20

N° opération : 458213661		Intitulé de l'opération : SANTEUIL-TCE (Rues d'Angerville..)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	43 002,65	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213661 Dépenses nouvelles (5)	43 002,65	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	43 002,65	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	43 002,65	0,00	0,00	0,00	0,00
4582213661 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	43 002,65	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	43 002,65	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458213871		Intitulé de l'opération : THIRON GARDAIS-TCE (Avenue de la Gare)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	30 962,28	0,00	0,00	0,00	0,00
4581213871 Dépenses nouvelles (5)	30 962,28	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	30 962,28	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	30 962,28	0,00	0,00	0,00	0,00
4582213871 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 662,28	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458213871		Intitulé de l'opération : THIRON GARDAIS-TCE (Avenue de la Gare)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	9 300,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	30 962,28	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214041		Intitulé de l'opération : VERNOUILLET-TCE (Rue Armand Dupond)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	105 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214041 Dépenses nouvelles (5)	105 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	105 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	65 400,00	39 823,00	0,00	39 823,00	39 823,00
4582214041 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	65 400,00	39 823,00	0,00	39 823,00	39 823,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	65 400,00	39 823,00	0,00	39 823,00	39 823,00

N° opération : 458214051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS-TCE (Rues du Clos Borreau..)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	43 969,98	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214051 Dépenses nouvelles (5)	43 969,98	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	43 969,98	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	43 969,98	0,00	0,00	0,00	0,00
4582214051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	43 969,98	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS-TCE (Rues du Clos Borreau..)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	43 969,98	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214111		Intitulé de l'opération : VILLARS-TCE (Rue du Moulin)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	14 130,10	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214111 Dépenses nouvelles (5)	14 130,10	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	14 130,10	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	14 130,10	0,00	0,00	0,00	0,00
4582214111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	14 130,10	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 130,10	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214151		Intitulé de l'opération : VILLEMEUX SUR EURE-TCE (Place Rue Hélix, de la Gruette et Grande Rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	21 842,30	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214151 Dépenses nouvelles (5)	21 842,30	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	21 842,30	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	21 842,30	0,00	0,00	0,00	0,00
4582214151 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 842,30	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214151		Intitulé de l'opération : VILLEMEUX SUR EURE-TCE (Place Rue Hélix, de la Gruette et Grande Rue)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 842,30	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214191		Intitulé de l'opération : VITRAY EN BEAUCE-TCE (Rues du Parc et du Moulin)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	10 605,48	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214191 Dépenses nouvelles (5)	10 605,48	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 605,48	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	10 605,48	0,00	0,00	0,00	0,00
4582214191 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 605,48	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 605,48	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214211		Intitulé de l'opération : VOISE-TCE (Rues de Paris, de Béville...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	58 997,24	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214211 Dépenses nouvelles (5)	58 997,24	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	58 997,24	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	58 997,24	0,00	0,00	0,00	0,00
4582214211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	58 997,24	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214211	Intitulé de l'opération : VOISE-TCE (Rues de Paris, de Béville...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	58 997,24	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458214261	Intitulé de l'opération : YMONVILLE-TCE (Rue de la Pierre Levée)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	55 935,50	0,00	0,00	0,00
4581214261 Dépenses nouvelles (5)	55 935,50	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	55 935,50	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	55 935,50	0,00	0,00	0,00
4582214261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	55 935,50	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	55 935,50	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220031	Intitulé de l'opération : ALLAINVILLE - TCE (Rue de Garnay et Saint Samson)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	48 078,98	7 921,02	-103,16	7 817,86
4581220031 Dépenses nouvelles (5)	48 078,98	7 921,02	-103,16	7 817,86
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	48 078,98	7 921,02	-103,16	7 817,86
RECETTES (b)	16 800,00	39 200,00	-103,16	39 096,84
4582220031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 800,00	39 200,00	-103,16	39 096,84
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 800,00	39 200,00	-103,16	39 096,84

N° opération : 458220071	Intitulé de l'opération : ANET - TCE (Rue Hubert Baraine)			Nouveaux crédits votés
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)		

DEPENSES (a)	0,00	67 000,00	-67 000,00	0,00
4581220071 Dépenses nouvelles (5)	0,00	67 000,00	-67 000,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	67 000,00	-67 000,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	67 000,00	-67 000,00	0,00
4582220071 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	67 000,00	-67 000,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	67 000,00	-67 000,00	0,00

N° opération : 458220101	Intitulé de l'opération : ARGENVILLIERS - TCE (Hameau de la Tubène)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	52 189,29	11 810,71	-11 810,71	0,00	
4581220101 Dépenses nouvelles (5)	52 189,29	11 810,71	-11 810,71	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	52 189,29	11 810,71	-11 810,71	0,00	
RECETTES (b)	19 200,00	44 800,00	-11 810,71	32 989,29	
4582220101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	19 200,00	44 800,00	-18 811,90	25 988,10	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581220101 Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	7 001,19	7 001,19	
Recettes nettes (b - d)	19 200,00	44 800,00	-18 811,90	25 988,10	

N° opération : 458220121	Intitulé de l'opération : COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Chatillon en Dunois - Route de Châteaudun)			Date de la délibération :	
---------------------------------	--	--	--	----------------------------------	--

DEPENSES (a)	15 979,96	1 020,04	-0,24	1 019,80
4581220121 Dépenses nouvelles (5)	15 979,96	1 020,04	-0,24	1 019,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	15 979,96	1 020,04	-0,24	1 019,80
RECETTES (b)	5 100,00	11 900,00	-0,24	11 899,76
4582220121 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 100,00	11 900,00	-0,24	11 899,76
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 100,00	11 900,00	-0,24	11 899,76

N° opération : 458220122		Intitulé de l'opération : COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (Langey - Rue de Rabelais)		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 711,88	19 288,12	0,00	19 288,12	
4581220122 Dépenses nouvelles (5)	1 711,88	19 288,12	0,00	19 288,12	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	1 711,88	19 288,12	0,00	19 288,12	
RECETTES (b)	6 300,00	14 700,00	0,00	14 700,00	
4582220122 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 300,00	14 700,00	0,00	14 700,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	6 300,00	14 700,00	0,00	14 700,00	

N° opération : 458220123		Intitulé de l'opération : COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	30 082,49	1 917,51	0,00	1 917,51	



N° opération : 458220123		Intitulé de l'opération : COMMUNE NOUVELLE ARROU - TCE (St Pellerin - Hameau de Cirbouin)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4581220123 Dépenses nouvelles (5)	30 082,49	1 917,51	0,00	1 917,51
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	30 082,49	1 917,51	0,00	1 917,51
RECETTES (b)				
4582220123 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 600,00	22 400,00	0,00	22 400,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 600,00	22 400,00	0,00	22 400,00

N° opération : 458220321		Intitulé de l'opération : BEAUVILLIERS - TCE (Hameau de Villerau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581220321 Dépenses nouvelles (5)	29 223,94	14 776,06	0,00	14 776,06	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	29 223,94	14 776,06	0,00	14 776,06	
RECETTES (b)					
4582220321 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	13 200,00	30 800,00	0,00	30 800,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	13 200,00	30 800,00	0,00	30 800,00	

N° opération : 458220581		Intitulé de l'opération : BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavoirs et Impasse de la Cavée)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581220581 Dépenses nouvelles (5)	26 879,35	15 120,65	-310,63	14 810,02	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458220581		Intitulé de l'opération : BRECHAMPS - TCE (Rues des Lavois et Impasse de la Cavée)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	26 879,35	15 120,65	-310,63	14 810,02
RECETTES (b)	12 600,00	29 400,00	-310,63	29 089,37
458220581 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 600,00	29 400,00	-310,63	29 089,37
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	12 600,00	29 400,00	-310,63	29 089,37

N° opération : 458220851		Intitulé de l'opération : CHARTRES - TCE (Rue des Bouchers)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220851 Dépenses nouvelles (5)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
4582220851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	53 527,66	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220891		Intitulé de l'opération : CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS - TCE (Rue Drouaise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	36 597,09	18 402,91	0,00	18 402,91	
4581220891 Dépenses nouvelles (5)	36 597,09	18 402,91	0,00	18 402,91	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458220891		Intitulé de l'opération : CHATEAUNEUF EN THYMERAIIS - TCE (Rue Drouaise)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	36 597,09	18 402,91	0,00	18 402,91
RECETTES (b)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00
4582220891 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 500,00	38 500,00	0,00	38 500,00

N° opération : 458221271		Intitulé de l'opération : DANGEAU - TCE (Rues Saint Blaise et des Acacias)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	80 971,97	17 028,03	0,00	17 028,03	
4581221271 Dépenses nouvelles (5)	80 971,97	17 028,03	0,00	17 028,03	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	80 971,97	17 028,03	0,00	17 028,03	
RECETTES (b)	29 400,00	68 600,00	0,00	68 600,00	
4582221271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	29 400,00	68 600,00	0,00	68 600,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	29 400,00	68 600,00	0,00	68 600,00	

N° opération : 458221351		Intitulé de l'opération : DROUE SUR DROUETTE - TCE (Rue de la Malardière)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	52 026,92	0,00	0,00	0,00	
4581221351 Dépenses nouvelles (5)	52 026,92	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458221351		Intitulé de l'opération : DROUE SUR DROUETTE - TCE (Rue de la Malardière)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	52 026,92	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	15 900,00	36 126,92	0,00	36 126,92
4582221351 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	15 900,00	36 126,92	0,00	36 126,92
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	15 900,00	36 126,92	0,00	36 126,92

N° opération : 458221401		Intitulé de l'opération : EPERNON - TCE (Rue Alfred Manceau)		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	37 611,47	36 388,53	0,00	36 388,53	
4581221401 Dépenses nouvelles (5)	37 611,47	36 388,53	0,00	36 388,53	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	37 611,47	36 388,53	0,00	36 388,53	
RECETTES (b)	22 200,00	51 800,00	0,00	51 800,00	
4582221401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 200,00	51 800,00	0,00	51 800,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	22 200,00	51 800,00	0,00	51 800,00	

N° opération : 458221491		Intitulé de l'opération : LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	11 624,99	26 375,01	0,00	26 375,01	
4581221491 Dépenses nouvelles (5)	11 624,99	26 375,01	0,00	26 375,01	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	11 624,99	26 375,01	0,00	26 375,01	



N° opération : 458221491		Intitulé de l'opération : LA FERTE VIDAME - TCE (Rues Pauline, de la Plaine)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	11 400,00	26 600,00	0,00	26 600,00
4582221491 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	11 400,00	26 600,00	0,00	26 600,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	11 400,00	26 600,00	0,00	26 600,00

N° opération : 458221801		Intitulé de l'opération : GILLES - TCE (Grande Rue et Place de l'Eglise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	39 504,64	13 495,36	0,00	13 495,36	
4581221801 Dépenses nouvelles (5)	39 504,64	13 495,36	0,00	13 495,36	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	39 504,64	13 495,36	0,00	13 495,36	
RECETTES (b)	15 900,00	37 100,00	0,00	37 100,00	
4582221801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	15 900,00	37 100,00	0,00	37 100,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	15 900,00	37 100,00	0,00	37 100,00	

N° opération : 458221961		Intitulé de l'opération : ILLIERS COMBRAY - TCE (Promenade de la Fontaine)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 078,15	921,85	-339,35	582,50	
4581221961 Dépenses nouvelles (5)	1 078,15	921,85	-339,35	582,50	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	1 078,15	921,85	-339,35	582,50	
RECETTES (b)	600,00	1 400,00	-339,35	1 060,65	
4582221961 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	600,00	1 400,00	-339,35	1 060,65	

N° opération : 458221961		Intitulé de l'opération : ILLIERS COMBRAY - TCE (Promenade de la Fontaine)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	600,00	1 400,00	-339,35	1 060,65

N° opération : 458221981		Intitulé de l'opération : JALLANS - TCE (Rues des Sorbiers et du 12 mai)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	33 259,63	10 740,37	0,00	10 740,37	
4581221981 Dépenses nouvelles (5)	33 259,63	10 740,37	0,00	10 740,37	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	33 259,63	10 740,37	0,00	10 740,37	
RECETTES (b)					
	13 200,00	30 800,00	0,00	30 800,00	
4582221981 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	13 200,00	30 800,00	0,00	30 800,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	13 200,00	30 800,00	0,00	30 800,00	

N° opération : 458221991		Intitulé de l'opération : JANVILLE - TCE (Avenue Gambetta)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	37 693,91	17 306,09	-925,01	16 381,08	
4581221991 Dépenses nouvelles (5)	37 693,91	17 306,09	-925,01	16 381,08	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	37 693,91	17 306,09	-925,01	16 381,08	
RECETTES (b)					
	16 500,00	38 500,00	-925,01	37 574,99	
4582221991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 500,00	38 500,00	-925,01	37 574,99	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458221991		Intitulé de l'opération : JANVILLE - TCE (Avenue Gambetta)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 500,00	38 500,00	-925,01	37 574,99

N° opération : 458222111		Intitulé de l'opération : LOGRON - TCE (Rues Saint Martin, de la Résistance)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	50 145,17	18 854,83	0,00	18 854,83	
4581222111 Dépenses nouvelles (5)	0,00	18 854,83	0,00	18 854,83	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581222111 Annulations sur dépenses (c) (6)	50 145,17	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	18 854,83	0,00	18 854,83	
RECETTES (b)	22 200,00	46 800,00	0,00	46 800,00	
4582222111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 200,00	46 800,00	0,00	46 800,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	22 200,00	46 800,00	0,00	46 800,00	

N° opération : 458222231		Intitulé de l'opération : LURAY - TCE (Rues de l'Eglise et du Pressoir)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	65 338,24	10 661,76	-5 815,55	4 846,21	
4581222311 Dépenses nouvelles (5)	65 338,24	10 661,76	-5 815,55	4 846,21	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	65 338,24	10 661,76	-5 815,55	4 846,21	
RECETTES (b)	22 800,00	53 200,00	-5 815,55	47 384,45	
4582222311 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 800,00	53 200,00	-5 815,55	47 384,45	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458222231		Intitulé de l'opération : LURAY - TCE (Rues de l'Eglise et du Pressoir)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	22 800,00	53 200,00	-5 815,55	47 384,45

N° opération : 458222362		Intitulé de l'opération : ARCISSES - TCE (Margon - Ozée)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	40 650,84	12 349,16	0,00	12 349,16	
4581222362 Dépenses nouvelles (5)	40 650,84	12 349,16	0,00	12 349,16	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	40 650,84	12 349,16	0,00	12 349,16	
RECETTES (b)					
	15 900,00	37 100,00	0,00	37 100,00	
4582222362 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	15 900,00	37 100,00	0,00	37 100,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	15 900,00	37 100,00	0,00	37 100,00	

N° opération : 458222471		Intitulé de l'opération : LE MESNIL SIMON - TCE (Rues de la Libération et Haut Arbre)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	79 087,47	0,00	0,00	0,00	
4581222471 Dépenses nouvelles (5)	79 087,47	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	79 087,47	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	24 300,00	54 787,47	0,00	54 787,47	
458222471 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	24 300,00	54 787,47	0,00	54 787,47	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458222471	Intitulé de l'opération : LE MESNIL SIMON - TCE (Rues de la Libération et Haut Arbre)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	24 300,00	54 787,47	0,00	54 787,47

N° opération : 458222611	Intitulé de l'opération : MONTIGNY LE CHARTIF - TCE (Fouleray)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	41 364,27	5 635,73	0,00	5 635,73
4581222611 Dépenses nouvelles (5)	41 364,27	5 635,73	0,00	5 635,73
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	41 364,27	5 635,73	0,00	5 635,73
RECETTES (b)	14 100,00	32 900,00	0,00	32 900,00
4582222611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	14 100,00	32 900,00	0,00	32 900,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 100,00	32 900,00	0,00	32 900,00

N° opération : 458222681	Intitulé de l'opération : MORAINVILLE - TCE (Grande Rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	20 140,20	11 859,80	0,00	11 859,80
4581222681 Dépenses nouvelles (5)	20 140,20	11 859,80	0,00	11 859,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	20 140,20	11 859,80	0,00	11 859,80
RECETTES (b)	9 600,00	22 400,00	0,00	22 400,00
4582222681 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 600,00	22 400,00	0,00	22 400,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 600,00	22 400,00	0,00	22 400,00

N° opération : 458222721	Intitulé de l'opération : MOTTEREAU - TCE (La Chevillière)			Nou	ID: 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		

DEPENSES (a)	23 145,59	17 854,41	-14 216,61	3 637,80
4581222721 Dépenses nouvelles (5)	23 145,59	17 854,41	-14 216,61	3 637,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	23 145,59	17 854,41	-14 216,61	3 637,80
RECETTES (b)	12 300,00	28 700,00	-14 216,61	14 483,39
4582222721 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 300,00	28 700,00	-14 216,61	14 483,39
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	12 300,00	28 700,00	-14 216,61	14 483,39

N° opération : 458222741	Intitulé de l'opération : MOUTIERS EN BEAUCE - TCE (Rues Frileuse et des Sachets)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	36 634,96	3 365,04	0,00	3 365,04	
4581222741 Dépenses nouvelles (5)	36 634,96	3 365,04	0,00	3 365,04	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	36 634,96	3 365,04	0,00	3 365,04	
RECETTES (b)	12 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	
4582222741 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	12 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	

N° opération : 458222801	Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - TCE (Place Sully)			Date de la délibération :	
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nou votés	
--	---	-------------	--------------	--

DEPENSES (a)	60 155,64	12 844,36	0,00	12 844,36
4581222801 Dépenses nouvelles (5)	60 155,64	12 844,36	0,00	12 844,36
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	60 155,64	12 844,36	0,00	12 844,36
RECETTES (b)	21 900,00	51 100,00	0,00	51 100,00
4582222801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 900,00	51 100,00	0,00	51 100,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 900,00	51 100,00	0,00	51 100,00

N° opération : 458222802	Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - TCE (Rue Giroust)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	44 868,60	0,00	0,00	0,00
4581222802 Dépenses nouvelles (5)	44 868,60	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	44 868,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	13 500,00	31 368,60	0,00	31 368,60
4582222802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	13 500,00	31 368,60	0,00	31 368,60
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	13 500,00	31 368,60	0,00	31 368,60

N° opération : 458222803	Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - TCE (Rue du Gouverneur)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	11 842,85	0,00	0,00	0,00
4581222803 Dépenses nouvelles (5)	11 842,85	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	11 842,85	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 600,00	8 242,85	0,00	8 242,85
4582222803 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 600,00	8 242,85	0,00	8 242,85
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 600,00	8 242,85	0,00	8 242,85

N° opération : 458222981		Intitulé de l'opération : PIERRES - TCE (Rues des Hauts Pâtis et du Potencourt)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	41 602,16	10 397,84	0,00	10 397,84	
4581222981 Dépenses nouvelles (5)	41 602,16	10 397,84	0,00	10 397,84	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	41 602,16	10 397,84	0,00	10 397,84	
RECETTES (b)	15 600,00	36 400,00	0,00	36 400,00	
4582222981 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	15 600,00	36 400,00	0,00	36 400,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	15 600,00	36 400,00	0,00	36 400,00	

N° opération : 458223031		Intitulé de l'opération : POUPRY - TCE (Rue de la Morale)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	28 616,99	1 383,01	0,00	1 383,01	
4581223031 Dépenses nouvelles (5)	28 616,99	1 383,01	0,00	1 383,01	

N° opération : 458223031		Intitulé de l'opération : POUPRY - TCE (Rue de la Morale)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	28 616,99	1 383,01	0,00	1 383,01
RECETTES (b)	9 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00
458223031 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00

N° opération : 458223161		Intitulé de l'opération : ROHAIRE - TCE (Rue Channebrun et Route Saint Christophe)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	
4581223161 (5)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	40 995,04	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	12 300,00	28 695,04	0,00	28 695,04	
458223161 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 300,00	28 695,04	0,00	28 695,04	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	12 300,00	28 695,04	0,00	28 695,04	

N° opération : 458223211		Intitulé de l'opération : ROUVRES - TCE (Rues des Mantes, des Fontaines et des Bulots)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	43 859,09	12 140,91	-116,85	12 024,06	
4581223211 Dépenses nouvelles (5)	43 859,09	12 140,91	-116,85	12 024,06	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223211		Intitulé de l'opération : ROUVRES - TCE (Rues des Mantes, des Fontaines et des Bulots)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	43 859,09	12 140,91	-116,85	12 024,06
RECETTES (b)	16 800,00	39 200,00	-116,85	39 083,15
458223211 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 800,00	39 200,00	-116,85	39 083,15
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 800,00	39 200,00	-116,85	39 083,15

N° opération : 458223271		Intitulé de l'opération : ST BOMER - TCE (Rue du Point du Jour et Chemin de Barberie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	19 634,61	5 365,39	0,00	5 365,39	
4581223271 Dépenses nouvelles (5)	19 634,61	5 365,39	0,00	5 365,39	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	19 634,61	5 365,39	0,00	5 365,39	
RECETTES (b)	7 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	
458223271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	

N° opération : 458223341		Intitulé de l'opération : ST DENIS LANNERAY - TCE (Rues du Stade , des Roses et Impasse du stade)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	40 942,94	0,00	0,00	0,00	
4581223341 Dépenses nouvelles (5)	40 942,94	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223341		Intitulé de l'opération : ST DENIS LANNERAY - TCE (Rues du Stade , des Roses et Impasse du stade)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	40 942,94	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	40 942,94	0,00	0,00	0,00
458223341 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	40 942,94	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	40 942,94	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458223411		Intitulé de l'opération : ST JEAN DE REBERVILLIERS - TCE (Rues Eugène Menault, Grande Rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	54 857,55	20 142,45	-6 163,06	13 979,39	
4581223411 Dépenses nouvelles (5)	54 857,55	20 142,45	-6 163,06	13 979,39	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	54 857,55	20 142,45	-6 163,06	13 979,39	
RECETTES (b)	22 500,00	52 500,00	-6 163,06	46 336,94	
458223411 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	22 500,00	52 500,00	-6 163,06	46 336,94	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	22 500,00	52 500,00	-6 163,06	46 336,94	

N° opération : 458223441		Intitulé de l'opération : ST LEGER DES AUBÉES - TCE (Rue Neuve)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 003,94	2 996,06	0,00	2 996,06	
4581223441 Dépenses nouvelles (5)	10 003,94	2 996,06	0,00	2 996,06	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223441		Intitulé de l'opération : ST LEGER DES AUBEES - TCE (Rue Neuve)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	10 003,94	2 996,06	0,00	2 996,06
RECETTES (b)	3 900,00	9 100,00	0,00	9 100,00
4582223441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 900,00	9 100,00	0,00	9 100,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 900,00	9 100,00	0,00	9 100,00

N° opération : 458223711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY - TCE (Les Sablons)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	42 239,64	11 760,36	-97,88	11 662,48	
4581223711 Dépenses nouvelles (5)	42 239,64	11 760,36	-97,88	11 662,48	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	42 239,64	11 760,36	-97,88	11 662,48	
RECETTES (b)	16 200,00	37 800,00	-97,88	37 702,12	
4582223711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 200,00	37 800,00	-97,88	37 702,12	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	16 200,00	37 800,00	-97,88	37 702,12	

N° opération : 458223771		Intitulé de l'opération : SOREL MOUSSEL - TCE (Rue Jean Moreau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	61 652,23	0,00	0,00	0,00	
4581223771 (5)	61 652,23	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	61 652,23	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223771		Intitulé de l'opération : SOREL MOUSSEL - TCE (Rue Jean Moreau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	18 600,00	43 052,23	0,00	43 052,23
458223771 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 600,00	43 052,23	0,00	43 052,23
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 600,00	43 052,23	0,00	43 052,23

N° opération : 458224041		Intitulé de l'opération : VERNOUILLET - TCE (Rue Jean Jaurès)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	73 706,12	22 293,88	0,00	22 293,88	
4581224041 Dépenses nouvelles (5)	73 706,12	22 293,88	0,00	22 293,88	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	73 706,12	22 293,88	0,00	22 293,88	
RECETTES (b)	28 800,00	67 200,00	0,00	67 200,00	
4582224041 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	28 800,00	67 200,00	0,00	67 200,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	28 800,00	67 200,00	0,00	67 200,00	

N° opération : 458224051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - TCE (Rue du Clos Barreau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	41 943,06	0,00	0,00	0,00	
4581224051 Dépenses nouvelles (5)	41 943,06	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	41 943,06	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	13 800,00	28 143,06	0,00	28 143,06	
4582224051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	13 800,00	28 143,06	0,00	28 143,06	

N° opération : 458224051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - TCE (Rue du Clos Barreau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	13 800,00	28 143,06	0,00	28 143,06

N° opération : 458224101		Intitulé de l'opération : VILLAMPUY - TCE (Rues Nationale et Champtier de la Folie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	18 642,61	3 357,39	0,00	3 357,39	
4581224101 Dépenses nouvelles (5)	18 642,61	3 357,39	0,00	3 357,39	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	18 642,61	3 357,39	0,00	3 357,39	
RECETTES (b)	6 600,00	15 400,00	0,00	15 400,00	
4582224101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 600,00	15 400,00	0,00	15 400,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	6 600,00	15 400,00	0,00	15 400,00	

N° opération : 458224111		Intitulé de l'opération : VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	72 337,35	22 662,65	0,00	22 662,65	
4581224111 Dépenses nouvelles (5)	72 337,35	22 662,65	0,00	22 662,65	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	72 337,35	22 662,65	0,00	22 662,65	
RECETTES (b)	28 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	
4582224111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	28 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458224111		Intitulé de l'opération : VILLARS - TCE (Rues Saint Blaise, de la Croix de Bois Drouaise)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	28 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00

N° opération : 458224171		Intitulé de l'opération : VILLIERS LE MORHIER - TCE (Impasse du Puit)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458224171 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458224261		Intitulé de l'opération : YMONVILLE - TCE - (Rues des Ecoles et des Vignes)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	33 254,52	14 745,48	-6 051,79	8 693,69	
4581224261 Dépenses nouvelles (5)	33 254,52	14 745,48	-6 051,79	8 693,69	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	33 254,52	14 745,48	-6 051,79	8 693,69	
RECETTES (b)	14 400,00	33 600,00	-6 051,79	27 548,21	
458224261 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	14 400,00	33 600,00	-6 051,79	27 548,21	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458224261	Intitulé de l'opération : YMONVILLE - TCE - (Rues des Ecoles et des Vignes)			Date de la délibération : 20231012-C2023_18A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	14 400,00	33 600,00	-6 051,79	27 548,21

N° opération : 458230041	Intitulé de l'opération : ALLONNES - Rues Jean Moulin, République et 14 juillet			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00
4581230041 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00
4582230041 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00

N° opération : 458230151	Intitulé de l'opération : AUNEAU-BLEURY - Rues Armand Lefebvre, Thiers et Avenue Gambetta			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
4581230151 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
4582230151 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00

N° opération : 458230181	Intitulé de l'opération : AUTHON-DU-PERCHE - Rues de la République et de La Libération			Nou	ID: 028-200080869-20231012-C2023_18A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581230181 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582230181 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230461	Intitulé de l'opération : BOISSY-LES-PERCHE - Les Loges			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581230461 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582230461 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458230471	Intitulé de l'opération : BOISVILLE-LA-ST-PERE - Rues de la Libération et du Stade			Date de la délibération :	
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------	--

--	--	--	--	--

DEPENSES (a)	0,00	0,00	-33 000,00	-33 000,00
4581230471 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-33 000,00	-33 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-33 000,00	-33 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-33 000,00	-33 000,00
4582230471 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-33 000,00	-33 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-33 000,00	-33 000,00

N° opération : 458230491	Intitulé de l'opération : BONCE -Rues Mallet, Courtesoupe...			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581230491 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582230491 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458230581	Intitulé de l'opération : BRECHAMPS - Ruffin			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581230581 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582230581 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230611		Intitulé de l'opération : BROU - Avenue Aristdie Briand			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581230611 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582230611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230751		Intitulé de l'opération : LA CHAPELLE-DU-NOYER - Rue du Chant Pinson			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230751		Intitulé de l'opération : LA CHAPELLE-DU-NOYER - Rue du Chant Pinson		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582230751 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230851		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rues des Grandes Filles Dieu et Hubert Latham			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581230851 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-111 000,00	-111 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-111 000,00	-111 000,00	
RECETTES (b)					
4582230851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-111 000,00	-111 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-111 000,00	-111 000,00	

N° opération : 458230852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581230852 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458230852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582230852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458230961		Intitulé de l'opération : LA CHAUSSEE D'IVRY- Rue de le Vallée et Hameau de Nantilly			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581230961 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582230961 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231061		Intitulé de l'opération : CONIE-MOLITARD - Chemin de la Garenne			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581231061 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231061		Intitulé de l'opération : CONIE-MOLITARD - Chemin de la Garenne		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582231061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231131		Intitulé de l'opération : COULOMBS - Grande Rue et Rue de Villiers			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	
4581231131 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	
4582231131 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	

N° opération : 458231271		Intitulé de l'opération : DANGEAU - Rues Saint Blaise et des Acacias (Mezières au Perche)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
4581231271 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458231271		Intitulé de l'opération : DANGEAU - Rues Saint Blaise et des Acacias (Mezières au Perche)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
4582231271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00

N° opération : 458231291		Intitulé de l'opération : DENONVILLE - Hameau de Monvilliers et diverses rues			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-101 000,00	-101 000,00	
4581231291 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-101 000,00	-101 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-101 000,00	-101 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-101 000,00	-101 000,00	
4582231291 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-101 000,00	-101 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-101 000,00	-101 000,00	

N° opération : 458231301		Intitulé de l'opération : DIGNY - Rues de la Cheverrie et de Millechamps			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581231301 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458231301		Intitulé de l'opération : DIGNY - Rues de la Chevrerie et de Millechamps		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582231301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231321		Intitulé de l'opération : DONNEMAIN ST MAMES - Rue Jean Moulin			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581231321 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582231321 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231441		Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581231441 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582231441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231441		Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231601		Intitulé de l'opération : FRANOURVILLE - Rues de la Salle et de l'Eglise			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-31 000,00	-31 000,00	
4581231601 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-31 000,00	-31 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-31 000,00	-31 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-31 000,00	-31 000,00	
4582231601 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-31 000,00	-31 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-31 000,00	-31 000,00	

N° opération : 458231681		Intitulé de l'opération : GALLARDON - Rues Basse du Bardet, Trou au lièvre et Porte de Chartres			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581231681 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582231681 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458231681		Intitulé de l'opération : GALLARDON - Rues Basse du Bardet, Trou au lièvre et Porte de Chartres		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231721		Intitulé de l'opération : GAS - Rues de l'Ecole et des Ponts			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581231721 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231861		Intitulé de l'opération : LE GUE DE LONGROI - Rue de Paris			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581231861 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231861		Intitulé de l'opération : LE GUE DE LONGROI - Rue de Paris		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231951		Intitulé de l'opération : HOUX - Rue de l'Aqueduc (CHARTRES METROPOLE)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00	
4581231951 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00	
4582231951 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-60 000,00	-60 000,00	

N° opération : 458231971		Intitulé de l'opération : INTREVILLE - Rue de Rouvray			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581231971 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582231971 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231971		Intitulé de l'opération : INTREVILLE - Rue de Rouvray		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458231991		Intitulé de l'opération : JANVILLE EN BEAUCE - Rue du Boel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>4582231991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458232161		Intitulé de l'opération : LOUVILLIERS EN DROUAIS - Rue de la Plesse			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>4581232161 Dépenses nouvelles (5)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>4582232161 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458232271		Intitulé de l'opération : MAINTENON - Route de Paris . Chemin des Gloriettes (CHARTRES METROPOLE)			Date de la délibération :
--------------------------	--	---	--	--	---------------------------

DEPENSES (a)	0,00	0,00	-53 000,00	-53 000,00
4581232271 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-53 000,00	-53 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-53 000,00	-53 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-53 000,00	-53 000,00
4582232271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-53 000,00	-53 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-53 000,00	-53 000,00

N° opération : 458232551		Intitulé de l'opération : MOINVILLE-LA-JEULIN - Rue de la Mairie		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-43 000,00	-43 000,00	
4581232551 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-43 000,00	-43 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-43 000,00	-43 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-43 000,00	-43 000,00	
4582232551 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-43 000,00	-43 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-43 000,00	-43 000,00	

N° opération : 458232561		Intitulé de l'opération : MOLEANS - Rue de Jean Moulin et Route de Moleans		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581232561 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458232561		Intitulé de l'opération : MOLEANS - Rue de Jean Moulin et Route de Moleans		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
458232561 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458232801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rues des Bouchers et du Paty			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581232801 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-37 000,00	-37 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-37 000,00	-37 000,00	
RECETTES (b)					
4582232801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-37 000,00	-37 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-37 000,00	-37 000,00	

N° opération : 458232802		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Paul Deschanel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581232802 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-113 000,00	-113 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458232802		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU - Rue Paul Deschannel		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-113 000,00	-113 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-113 000,00	-113 000,00
458232802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-113 000,00	-113 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-113 000,00	-113 000,00

N° opération : 458233291		Intitulé de l'opération : SAINT CHRISTOPHE - Rue de la Mairie			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-28 000,00	-28 000,00	
4581233291 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-28 000,00	-28 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-28 000,00	-28 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-28 000,00	-28 000,00	
4582233291 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-28 000,00	-28 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-28 000,00	-28 000,00	

N° opération : 458233341		Intitulé de l'opération : ST DENIS LANNERAY - Rues de la Bretache, des Minieres et Etang de la Bretache			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4581233341 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458233341		Intitulé de l'opération : ST DENIS LANNERAY - Rues de la Bretache, des Minieres et Etang de la Bretache		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582233341 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458233671		Intitulé de l'opération : SANTILLY - Rue du Bois			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581233671 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582233671 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458233711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rue de Morel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581233711 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458233711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rue de Morel		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
458233711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458233731		Intitulé de l'opération : SENONCHES - Avenue du Général de Gaulle et Rue de l'Orée			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581233731 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458234051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - Rue de la Mouffle au Luat sur vert			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581234051 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458234051		Intitulé de l'opération : VERT EN DROUAIS - Rue de la Mouffle au Luat sur vert		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582234051 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458234091		Intitulé de l'opération : VIEUVICQ - Rue Saint Martin			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581234091 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582234091 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458234151		Intitulé de l'opération : VILLEMEUX SUR EURE - Grande Rue			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581234151 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458234151		Intitulé de l'opération : VILLEMEUX SUR EURE - Grande Rue		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458234191		Intitulé de l'opération : VITRAY EN BEAUCE _ Route Nationale et Ru Saint Denis			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	
4581234191 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	
4582234191 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 973 475,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	5,80	0,00	5,80
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL DE 1ERE CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL DE 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	0,00	22,00	9,80	5,00	14,80
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL DE 1ERE CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PPAL DE 2EME CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CHARGE DE MISSION	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
CONSEILLER EN ENERGIE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ECONOME DE FLUX	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PPAL DE 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	1,80	0,00	1,80
TECHNICIEN	B	5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PHYSIQUES (4)	AGENTS TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
TECHNICIEN PPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		30,00	0,00	30,00	15,60	6,00	21,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ANIMATEUR	B	ANIM		0,00	A 332-8 2°	CDD
CHARGE DE MISSION	A	TECH		0,00	A 332-8 1°	CDD
CONSEILLER EN ENERGIE	B	TECH		0,00	A 332-8 1°	CDD
ECONOME DE FLUX	B	TECH		0,00	A 332-8 1°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	A 332-8 2°	CDD
TECHNICIEN PPAL DE 2EME CLASSE	B	TECH		0,00	A 332-8 2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 178 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		178 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	178 000,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	178 000,00	7 944 577,31	3 512 433,85	11 635 011,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 836 742,00	1 774 551,74	VI 1 774 551,74
Ressources propres externes de l'année (a)		12 000,00	-1 000,00	-1 000,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	12 000,00	-1 000,00	-1 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 824 742,00	1 775 551,74	1 775 551,74
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00	0,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	6 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	67 000,00	-10 000,00	-10 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	100,00	100,00
281538	Autres réseaux	262 500,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	250,00	250,00
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	27 000,00	-3 500,00	-3 500,00
281838	Autre matériel informatique	17 500,00	3 000,00	3 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 421 742,00	1 785 701,74	1 785 701,74

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	4 611 293,74	5 362 809,03	0,00	9 094 202,13	19 068 304,90

Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	11 635 011,16
Ressources propres disponibles	VIII	19 068 304,90
Solde	IX = VIII – IV (7)	7 433 293,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D2.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
0,00	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Xavier NICOLAS (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 12/10/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Xavier NICOLAS (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_19-DE



Décision
n° C2023-19

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET ANNEXE « ECLAIRAGE PUBLIC » (INSTRUCTION M 57) - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Après avoir entendu les propositions formulées par Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le Budget Supplémentaire 2023 relatif au budget annexe « Eclairage Public » qui s'établit comme suit :

		ENERGIE Eure-et-Loir PROJETS DE BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023		BUDGET ANNEXE Eclairage Public (M57)			
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET
F O N C T I O N S	D 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			1 677 000,00	-186 684,62	1 490 315,38
	D 012	CHARGES DE PERSONNEL			242 000,00	-26 000,00	216 000,00
	D 65	CHARGES DE GESTION COURANTE					0,00
	D 023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			2 414 833,00	42 073,07	2 456 906,07
	D 042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			1 187 100,00	-40 000,00	1 147 100,00
			DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1				
		TOTAL			5 520 933,00	-210 611,55	5 310 321,45
R E C E P T I O N S	R 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES					0,00
	R 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			1 213 000,00	-4 279,68	1 208 720,32
	R 75	PRODUITS DE GESTION COURANTE			3 898 933,00	-184 331,87	3 714 601,13
	R 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	R 042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			409 000,00	-22 000,00	387 000,00
		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1					
		TOTAL			5 520 933,00	-210 611,55	5 310 321,45

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_19-DE



		ENERGIE Eure-et-Loir		BUDGET ANNEXE			
		PROJETS DE BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023		Eclairage Public (M57)			
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET
I D E P E N S E S	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES		280 626,80	90 000,00		370 626,80
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					0,00
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 225 175,63	6 511 000,00	172 824,69	7 909 000,32
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE		44 884,95	98 000,00	-90 114,49	52 770,46
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			409 000,00	-22 000,00	387 000,00
			SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1				1 232 431,16
		TOTAL		1 550 687,38	7 108 000,00	1 293 141,36	9 951 828,74
R E C E M E N T S	13	SUBVENTIONS		939 853,68	2 738 067,00	163 751,62	3 841 672,30
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES			670 000,00	1 749 810,77	2 419 810,77
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE		78 454,09	98 000,00	-90 114,49	86 339,60
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			2 414 833,00	42 073,07	2 456 906,07
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			1 187 100,00	-40 000,00	1 147 100,00
		TOTAL		1 018 307,77	7 108 000,00	1 825 520,97	9 951 828,74

Le Président



Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 95
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : ENERGIE Eure-et-Loir (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20008086900023

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE ET LOIR

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE - ECLAIRAGE PUBLIC (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	7
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	10
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	114
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	118
B4 - Etat des charges transférées	156
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	157
B6 - Prêts	158
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	159
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	160
B7.3 - Etat des emprunts garantis	161
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	162
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	163
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	164
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	165
B7.8 - Autres engagements donnés	166
B7.9 - Autres engagements reçus	167
B8 - Subventions versées	169
B9 - Etat du personnel	170
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	171
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	172
B11.2 - Liste des établissements publics créés	173
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	174
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	176
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	177
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	180
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	181
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	182
D3 - Décisions en matière de taux	184
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	185
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	186
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	187
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	188
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	186

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	12,66 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	34,66 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	161,72 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	65,34 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

615232
74748

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 350 101,53	7 328 694,66	0,00	A1 -21 406,87
Investissement	4 557 043,84	2 770 826,20	(3)	A2 -1 786 217,64
Fonctionnement	2 793 057,69	4 557 868,46	(4)	A3 1 764 810,77

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 550 687,38	III + IV 1 018 307,77	B1	-532 379,61
Investissement	I 1 550 687,38	III 1 018 307,77	B2	-532 379,61
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-553 786,48
Investissement	A2 + B2	-2 318 597,25
Fonctionnement	A3 + B3	1 764 810,77

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 550 687,38
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	280 626,80
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 225 175,63
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	44 884,95
4581211401	EPERON (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)	4 216,80
4581220071	ANET (Rue Hubert Baraine)	7 200,00
4581221401	EPERON (Rue Alfred Manceau)	4 032,55
4581221801	GILLES (Grande Rue et Place de l'église)	2 489,54
4581222231	LURAY (Rues de l'Eglise et du Pressoir)	3 048,64
4581222681	MORAINVILLE (Grande Rue)	14 352,66
4581222801	NOGENT LE ROTROU (Place Sully)	145,94
4581223271	ST BOMER (Rue du Point du jour et Chemin Barberie)	1 000,04
4581223711	SAUSSAY (Les Sablons)	4 028,87
4581224111	VILLARS (Rues St Blaise, de la Croix du Bois Drouaise)	4 369,91
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 018 307,77
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	939 853,68
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	78 454,09
4582211401	EPERON (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)	9 240,00
4582212161	LOUVILLIERS-EN-DROUAI (Rues de la Plesse et du Château d'eau)	880,20
4582220071	ANET (Rue Hubert Baraine)	7 200,00
4582221401	EPERON (Rue Alfred Manceau)	6 720,00
4582221801	GILLES (Grande Rue et Place de l'église)	4 200,00
4582222231	LURAY (Rues de l'Eglise et du Pressoir)	10 920,00
4582222681	MORAINVILLE (Grande Rue)	12 600,00
4582222801	NOGENT LE ROTROU (Place Sully)	3 360,00
4582222802	NOGENT LE ROTROU (Rue Giroust)	3 348,45
4582222803	NOGENT LE ROTROU (Rue Gouverneur)	3 185,44
4582223271	ST BOMER (Rue du Point du jour et Chemin Barberie)	1 680,00
4582223711	SAUSSAY (Les Sablons)	4 200,00
4582224111	VILLARS (Rues St Blaise, de la Croix du Bois Drouaise)	10 920,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	60 710,20	1 825 520,97
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 550 687,38	1 018 307,77
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		1 232 431,16	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 843 828,74	2 843 828,74
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	-210 611,55	-210 611,55
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		-210 611,55	-210 611,55
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		2 633 217,19	2 633 217,19

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	90 000,00	280 626,80	0,00	0,00	370 626,80
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	6 511 000,00	1 225 175,63	172 824,69	172 824,69	7 909 000,32
Total des dépenses d'équipement		6 601 000,00	1 505 802,43	172 824,69	172 824,69	8 279 627,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	98 000,00	44 884,95	-90 114,49	-90 114,49	52 770,46
Total des dépenses réelles d'investissement		6 699 000,00	1 550 687,38	82 710,20	82 710,20	8 332 397,58

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	387 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	387 000,00

TOTAL	7 108 000,00	1 550 687,38	60 710,20	60 710,20	8 719 397,58
--------------	---------------------	---------------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 232 431,16
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 951 828,74
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	2 738 067,00	939 853,68	163 751,62	163 751,62	3 841 672,30
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 738 067,00	939 853,68	163 751,62	163 751,62	3 841 672,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	670 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	655 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	1 764 810,77	1 764 810,77	1 764 810,77
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		670 000,00	0,00	1 749 810,77	1 749 810,77	2 419 810,77
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	98 000,00	78 454,09	-90 114,49	-90 114,49	86 339,60
Total des recettes réelles d'investissement		3 506 067,00	1 018 307,77	1 823 447,90	1 823 447,90	6 347 822,67

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 414 833,00		42 073,07	42 073,07	2 456 906,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 187 100,00		-40 000,00	-40 000,00	1 147 100,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 601 933,00		2 073,07	2 073,07	3 604 006,07

TOTAL	7 108 000,00	1 018 307,77	1 825 520,97	1 825 520,97	9 951 828,74
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 951 828,74
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

3 217 006,07

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 677 000,00	0,00	-186 684,62	-186 684,62	1 490 315,38
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	242 000,00	0,00	-26 000,00	-26 000,00	216 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 919 000,00	0,00	-212 684,62	-212 684,62	1 706 315,38
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 919 000,00	0,00	-212 684,62	-212 684,62	1 706 315,38

023	Virement à la section d'investissement (5)	2 414 833,00		42 073,07	42 073,07	2 456 906,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 187 100,00		-40 000,00	-40 000,00	1 147 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 601 933,00		2 073,07	2 073,07	3 604 006,07

TOTAL	5 520 933,00	0,00	-210 611,55	-210 611,55	5 310 321,45
--------------	---------------------	-------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 310 321,45
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 213 000,00	0,00	-4 279,68	-4 279,68	1 208 720,32
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 898 933,00	0,00	-184 331,87	-184 331,87	3 714 601,13
Total des recettes de gestion courante		5 111 933,00	0,00	-188 611,55	-188 611,55	4 923 321,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 111 933,00	0,00	-188 611,55	-188 611,55	4 923 321,45

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	387 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	387 000,00

TOTAL	5 520 933,00	0,00	-210 611,55	-210 611,55	5 310 321,45
--------------	---------------------	-------------	--------------------	--------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 310 321,45
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	3 217 006,07	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	-22 000,00	-22 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	280 626,80	0,00	280 626,80
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 398 000,32	0,00	1 398 000,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	-45 229,54	0,00	-45 229,54
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 633 397,58	-22 000,00	1 611 397,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 232 431,16
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 843 828,74
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-186 684,62		-186 684,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-26 000,00		-26 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	-40 000,00	-40 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		42 073,07	42 073,07
Dépenses de fonctionnement – Total		-212 684,62	2 073,07	-210 611,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-210 611,55
--	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



publiée en ligne le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-15 000,00	0,00	-15 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 103 605,30	0,00	1 103 605,30
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		-40 000,00	-40 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	-11 660,40	0,00	-11 660,40
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		42 073,07	42 073,07
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 076 944,90	2 073,07	1 079 017,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

1 764 810,77

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 843 828,74

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	-4 279,68		-4 279,68
75	Autres produits de gestion courante (8)	-184 331,87	0,00	-184 331,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	-22 000,00	-22 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-188 611,55	-22 000,00	-210 611,55

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

-210 611,55



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		7 108 000,00	1 550 687,38	0,00	60 710,20	60 710,20	0,00	60 710,20	1 611 397,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	90 000,00	280 626,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 626,80
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 511 000,00	1 225 175,63	0,00	172 824,69	172 824,69	0,00	172 824,69	1 398 000,32
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 601 000,00	1 505 802,43	0,00	172 824,69	172 824,69	0,00	172 824,69	1 678 627,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	98 000,00	44 884,95	0,00	-90 114,49	-90 114,49	0,00	-90 114,49	-45 229,54
Total des dépenses réelles		6 699 000,00	1 550 687,38	0,00	82 710,20	82 710,20	0,00	82 710,20	1 633 397,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	409 000,00			-22 000,00	-22 000,00		-22 000,00	-22 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		409 000,00			-22 000,00	-22 000,00		-22 000,00	-22 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

1 232 431,16

Total des dépenses d'investissement cumulées

2 843 828,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 108 000,00	1 018 307,77	60 710,20	60 710,20	1 079 017,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 738 067,00	939 853,68	163 751,62	163 751,62	1 103 605,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 738 067,00	939 853,68	163 751,62	163 751,62	1 103 605,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	670 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		670 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	98 000,00	78 454,09	-90 114,49	-90 114,49	-11 660,40
Total des recettes réelles		3 506 067,00	1 018 307,77	58 637,13	58 637,13	1 076 944,90
021	Virement de la section de fonctionnement	2 414 833,00		42 073,07	42 073,07	42 073,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 187 100,00		-40 000,00	-40 000,00	-40 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 601 933,00		2 073,07	2 073,07	2 073,07

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)

0,00

Affectation au compte 1068 (9)

1 764 810,77

Total des recettes d'investissement cumulées

2 843 828,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		7 108 000,00	1 550 687,38	0,00	60 710,20	60 710,20	0,00	60 710,20	1 611 397,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	90 000,00	280 626,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 626,80
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	90 000,00	280 626,80		0,00	0,00	0,00	0,00	280 626,80
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 511 000,00	1 225 175,63	0,00	172 824,69	172 824,69	0,00	172 824,69	1 398 000,32
2315	Install., matériel et outill. technique	6 511 000,00	1 225 175,63		172 824,69	172 824,69	0,00	172 824,69	1 398 000,32
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 601 000,00	1 505 802,43	0,00	172 824,69	172 824,69	0,00	172 824,69	1 678 627,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	98 000,00	44 884,95	0,00	-90 114,49	-90 114,49	0,00	-90 114,49	-45 229,54
4581200511	BONNEVAL (Fossés et Lavois)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - ECLAIRAGE PUBLIC - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 vote)
			I			II			III = I + II
45812023	AUTRES OPERATIONS 2023	30 000,00	0,00		-30 000,00	-30 000,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00
4581210851	CHARTRES (Rue Victor Gilbert)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210855	CHARTRES (Rues St Chéron et Guy Moquet)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581211401	EPERNON (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)	0,00	4 216,80		-1 347,72	-1 347,72	0,00	-1 347,72	2 869,08
4581211441	LES ETILLEUX (Rue Principale)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581212161	LOUVILLIERS-EN-DROUVAIS (Rues de la Plesse et du Château d'eau)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220071	ANET (Rue Hubert Baraine)	0,00	7 200,00		-7 200,00	-7 200,00	0,00	-7 200,00	0,00
4581220511	BONNEVAL (Eclairage des ponts Saint-Roch, Billault et de la Grèv)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220851	CHARTRES (Rue des Bouchers)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581221401	EPERNON (Rue Alfred Manceau)	0,00	4 032,55		0,00	0,00	0,00	0,00	4 032,55
4581221801	GILLES (Grande Rue et Place de l'église)	0,00	2 489,54		0,00	0,00	0,00	0,00	2 489,54
4581222231	LURAY (Rues de l'Eglise et du Pressoir)	0,00	3 048,64		-2 969,00	-2 969,00	0,00	-2 969,00	79,64
4581222681	MORAINVILLE (Grande Rue)	0,00	14 352,66		0,00	0,00	0,00	0,00	14 352,66
4581222801	NOGENT LE ROTROU (Place Sully)	0,00	145,94		0,00	0,00	0,00	0,00	145,94
4581222802	NOGENT LE ROTROU (Rue Giroust)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222803	NOGENT LE ROTROU (Rue Gouverneur)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581223271	ST BOMER (Rue du Point du jour et Chemin Barberie)	0,00	1 000,04		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,04
4581223711	SAUSSAY (Les Sablons)	0,00	4 028,87		-997,77	-997,77	0,00	-997,77	3 031,10
4581224111	VILLARS (Rues St Blaise, de la Croix du Bois Drouaise)	0,00	4 369,91		0,00	0,00	0,00	0,00	4 369,91
4581230611	BROU - Avenue Aristide Briand	4 000,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
4581230851	CHARTRES - Rues des Grandes Filles Dieu et Hubert Latham	10 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
4581230852	CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine	7 000,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
4581231441	LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer	3 000,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	101 (RAR N-1 vote)
			I			II			III = I + II
4581232272	MAINTENON - Route de Saint Mamert	19 000,00	0,00		-19 000,00	-19 000,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00
4581232801	NOGENT-LE-ROTROU - Rues des Bouchers et du Paty	9 000,00	0,00		-9 000,00	-9 000,00	0,00	-9 000,00	-9 000,00
4581232802	NOGENT-LE-ROTROU - Rue Paul Deschannel	13 000,00	0,00		-13 000,00	-13 000,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
4581233711	SAUSSAY - Rue de Morel	3 000,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
Total des dépenses réelles		6 699 000,00	1 550 687,38	0,00	82 710,20	82 710,20	0,00	82 710,20	1 633 397,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	409 000,00			-22 000,00	-22 000,00		-22 000,00	-22 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	409 000,00			-22 000,00	-22 000,00		-22 000,00	-22 000,00
13912	Subv. transf. Régions	1 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	15 500,00			-9 500,00	-9 500,00		-9 500,00	-9 500,00
139148	Subv. transf. Autres communes	356 000,00			-13 500,00	-13 500,00		-13 500,00	-13 500,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	28 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		409 000,00			-22 000,00	-22 000,00		-22 000,00	-22 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 108 000,00	1 018 307,77	60 710,20	60 710,20	1 079 017,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 738 067,00	939 853,68	163 751,62	163 751,62	1 103 605,30
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	524 154,00	524 154,00	524 154,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	11 200,00	11 200,00	11 200,00
13148	Subv. transf. Autres communes	2 620 967,00	873 759,32	-401 931,92	-401 931,92	471 827,40
13158	Subv. transf. Autres groupements	117 100,00	19 904,19	32 343,40	32 343,40	52 247,59
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	46 190,17	-2 013,86	-2 013,86	44 176,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 738 067,00	939 853,68	163 751,62	163 751,62	1 103 605,30
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	670 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
10222	FCTVA	670 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		670 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00	-15 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	98 000,00	78 454,09	-90 114,49	-90 114,49	-11 660,40
Total des recettes réelles		3 506 067,00	1 018 307,77	58 637,13	58 637,13	1 076 944,90
021	Virement de la section de fonctionnement	2 414 833,00		42 073,07	42 073,07	42 073,07
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 187 100,00		-40 000,00	-40 000,00	-40 000,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	240 000,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	930 000,00		-40 000,00	-40 000,00	-40 000,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	17 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	50,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II			III = I + II
Total des recettes d'ordre	3 601 933,00		2 073,07	2 073,07			2 073,07

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 520 933,00	0,00	0,00	-210 611,55	-210 611,55	0,00	-210 611,55	-210 611,55
011	Charges à caractère général (4)	1 677 000,00	0,00	0,00	-186 684,62	-186 684,62	0,00	-186 684,62	-186 684,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	242 000,00	0,00		-26 000,00	-26 000,00		-26 000,00	-26 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 919 000,00	0,00	0,00	-212 684,62	-212 684,62	0,00	-212 684,62	-212 684,62
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 919 000,00	0,00	0,00	-212 684,62	-212 684,62	0,00	-212 684,62	-212 684,62
023	Virement à la section d'investissement	2 414 833,00			42 073,07	42 073,07		42 073,07	42 073,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 187 100,00			-40 000,00	-40 000,00		-40 000,00	-40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 601 933,00			2 073,07	2 073,07		2 073,07	2 073,07

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

-210 611,55

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 520 933,00	0,00	-210 611,55	-210 611,55	-210 611,55
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 213 000,00	0,00	-4 279,68	-4 279,68	-4 279,68
75	Autres produits de gestion courante (3)	3 898 933,00	0,00	-184 331,87	-184 331,87	-184 331,87
Total des recettes de gestion des services		5 111 933,00	0,00	-188 611,55	-188 611,55	-188 611,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 111 933,00	0,00	-188 611,55	-188 611,55	-188 611,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	-22 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	-22 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)**0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****-210 611,55**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 520 933,00	0,00	0,00	-210 611,55	-210 611,55	0,00	-210 611,55	-210 611,55
011	Charges à caractère général (5)	1 677 000,00	0,00	0,00	-186 684,62	-186 684,62	0,00	-186 684,62	-186 684,62
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	45 000,00	0,00		-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 580 000,00	0,00		-174 184,62	-174 184,62	0,00	-174 184,62	-174 184,62
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	43 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	242 000,00	0,00		-26 000,00	-26 000,00		-26 000,00	-26 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	242 000,00	0,00		-26 000,00	-26 000,00		-26 000,00	-26 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 919 000,00	0,00	0,00	-212 684,62	-212 684,62	0,00	-212 684,62	-212 684,62
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 919 000,00	0,00	0,00	-212 684,62	-212 684,62	0,00	-212 684,62	-212 684,62
023	Virement à la section d'investissement	2 414 833,00			42 073,07	42 073,07		42 073,07	42 073,07

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 187 100,00			-40 000,00	-40 000,00		-40 000,00	-40 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 187 100,00			-40 000,00	-40 000,00		-40 000,00	-40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 601 933,00			2 073,07	2 073,07		2 073,07	2 073,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 520 933,00	0,00	-210 611,55	-210 611,55	-210 611,55
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 213 000,00	0,00	-4 279,68	-4 279,68	-4 279,68
74748	Participation autres communes	1 123 000,00	0,00	-5 727,46	-5 727,46	-5 727,46
74758	Participation autres groupements	90 000,00	0,00	1 447,78	1 447,78	1 447,78
75	Autres produits de gestion courante (4)	3 898 933,00	0,00	-184 331,87	-184 331,87	-184 331,87
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	3 863 933,00	0,00	-197 831,87	-197 831,87	-197 831,87
75888	Autres	35 000,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
Total des recettes de gestion des services		5 111 933,00	0,00	-188 611,55	-188 611,55	-188 611,55
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 111 933,00	0,00	-188 611,55	-188 611,55	-188 611,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	-22 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	-22 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		409 000,00		-22 000,00	-22 000,00	-22 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - ECLAIRAGE PUBLIC - BS - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	6 781 710,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	6 683 824,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	7 885,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	5 329 514,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 419 810,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 901 818,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	7 885,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		6 781 710,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		90 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		6 683 824,69
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		7 885,51
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		5 329 514,90
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 419 810,77
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		2 901 818,62
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		7 885,51

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		6 781 710,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	6 683 824,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	7 885,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 329 514,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	655 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	1 764 810,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	2 901 818,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	7 885,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 781 710,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 683 824,69
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 885,51
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 329 514,90
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	655 000,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 764 810,77
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 901 818,62
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 885,51

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	1 706 315,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 490 315,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	216 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	4 923 321,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 208 720,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 714 601,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 706 315,38
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 490 315,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		216 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 923 321,45
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 208 720,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 714 601,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 706 315,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 405 815,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	216 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 923 321,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 208 720,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	3 714 601,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 706 315,38
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 405 815,38
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 923 321,45
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208 720,32
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 714 601,13

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	20	21			22		
		Services communs	Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
				211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - ECLAIRAGE PUBLIC - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Bersier
Levrault

Publié le

ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/10/2023
 Reçu en préfecture le 26/10/2023
 Publié le 26/10/2023
 ID : 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF
 SCLD
 Berser
 Levrault

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SCLD E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458130851	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°130851			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	54,05	0,00	0,00	0,00
4581130851 Mouvements réels dépenses (5)	54,05	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	54,05	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	17 755,91	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	17 755,91	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 755,91	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458132141	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°132141			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	5 322,24	0,00	0,00	0,00
4581132141 Mouvements réels dépenses (5)	5 322,24	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	5 322,24	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 379,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	10 379,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 379,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458140851	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°140851			Date de la délibération :
--------------------------	---	--	--	---------------------------

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
--	---	-------------	---------------------------	--

DEPENSES (a)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
4581140851 (5)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
4582140851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	34 577,88	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	34 577,88	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458140852	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°140852			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	18 840,38	0,00	0,00	0,00
4581140852 Dépenses nouvelles (5)	10 595,20	0,00	0,00	0,00
4581140852 Mouvements réels dépenses (5)	8 245,18	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	18 840,38	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	18 840,38	0,00	0,00	0,00
4582140852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	18 840,38	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	18 840,38	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458141301	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°141301			Date de la délibération :
	Pour mémoire	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits	Total (4)

au 01/01/N (2)

DEPENSES (a)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
4581141301 (5)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	14 725,52	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	14 725,52	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 725,52	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458141451		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°141451			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	19 924,55	0,00	0,00	0,00	
4581141451 (5)	7 938,77	0,00	0,00	0,00	
4581141451 Dépenses nouvelles (5)	11 985,78	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	19 924,55	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	19 924,55	0,00	0,00	0,00	
4582141451 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	19 924,55	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	19 924,55	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458142361		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°142361			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	23 997,55	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458142361		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°142361		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4581142361 (5)	23 997,55	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	23 997,55	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
4582142361 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 997,55	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	23 997,55	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458160851		Intitulé de l'opération : Chartres (Rue Jehan de Beauce)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581160851 Dépenses nouvelles (5)	10 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582160851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 284,31	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458170331		Intitulé de l'opération : Belhomert Guéhouville			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581170331 Dépenses nouvelles (5)	10 693,08	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458170331		Intitulé de l'opération : Belhomert Guéhouville		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 693,08	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 693,08	0,00	0,00	0,00
4582170331 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 693,08	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 693,08	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458171401		Intitulé de l'opération : Eperon (Rue Louis Pasteur et Impasse Charles Péguy)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
4581171401 Dépenses nouvelles (5)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
4582171401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 428,72	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458171402		Intitulé de l'opération : Eperon (Chemin de la Tour Neuve et Ferme de Croix)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 479,42	0,00	0,00	0,00	0,00
4581171402 Dépenses nouvelles (5)	3 479,42	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458171402		Intitulé de l'opération : Epernon (Chemin de la Tour Neuve et Ferme de Croix)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 479,42	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 479,42	0,00	0,00	0,00
4582171402 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 479,42	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 479,42	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458172271		Intitulé de l'opération : Maintenon (Faubourg La Rue et Rue René Rion)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	0,00
4581172271 (5)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	0,00
4582172271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 163,40	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458172671		Intitulé de l'opération : Montreuil (Rue du Dolmen et de l'Aunaie à Cocherelle)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	21 526,10	0,00	0,00	0,00	0,00
4581172671 Dépenses nouvelles (5)	21 526,10	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458172671		Intitulé de l'opération : Montreuil (Rue du Dolmen et de l'Aunaie à Cocherelle)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a – c)	21 526,10	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	21 526,10	0,00	0,00	0,00
4582172671 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	21 526,10	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	21 526,10	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458174101		Intitulé de l'opération : Villampuy (Dessainville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	0,00
4581174101 Dépenses nouvelles (5)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	0,00
4582174101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 950,87	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458174121		Intitulé de l'opération : Villeau (Hameaux de Tilleau et de Bisseau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 219,12	0,00	0,00	0,00	0,00
4581174121 Dépenses nouvelles (5)	8 219,12	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	8 219,12	0,00	0,00	0,00	0,00



N° opération : 458174121		Intitulé de l'opération : Villeau (Hameaux de Tilleau et de Bisseau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	8 219,12	0,00	0,00	0,00
4582174121 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 719,12	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	3 500,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	8 219,12	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180251		Intitulé de l'opération : BARMENVILLE (Armonville - le Sablon)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4581180251 Dépenses nouvelles (5)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4582180251 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 030,69	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180291		Intitulé de l'opération : BAZOCHES-LES-HAUTES (rues de Bel Air et de la Fortune)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4581180291 Dépenses nouvelles (5)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00
4582180291 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 544,38	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180291		Intitulé de l'opération : BAZOCHES-LES-HAUTES (rues de Bel Air et de la Fortune)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 544,38	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180851		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue Philippe Desportes)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
4581180851 Dépenses nouvelles (5)	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
4582180851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	20 322,62	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180852		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Place Drouaise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
4581180852 Dépenses nouvelles (5)	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
4582180852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 493,04	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458180852		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Place Drouaise)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 493,04	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458181061		Intitulé de l'opération : CONIE-MOLITARD (rue de la Prieuré)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
4581181061 Dépenses nouvelles (5)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
4582181061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 617,64	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458181401		Intitulé de l'opération : EPERNON (rue du Prieuré Saint Thomas)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
4581181401 (5)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
4582181401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 795,55	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458181401		Intitulé de l'opération : EPERON (rue du Prieuré Saint Thomas)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 795,55	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458181661		Intitulé de l'opération : FIRAIZE (Route de Ruan)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458181661 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458182271		Intitulé de l'opération : MAINTENON (faubourg Larue et rue René Rion)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
458182271 Dépenses nouvelles (5)	4 266,93	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 266,93	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582182271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	2 266,93	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458182271	Intitulé de l'opération : MAINTENON (faubourg Larue et rue René Rion)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	4 266,93	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458182331	Intitulé de l'opération : MARBOUE (avenue du 15 août 1944, rue de la Remise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	9 549,12	0,00	0,00	0,00
4581182331 Dépenses nouvelles (5)	9 549,12	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	9 549,12	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	9 549,12	0,00	0,00	0,00
4582182331 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 549,12	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	4 000,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 549,12	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458182561	Intitulé de l'opération : MOLEANS (Vallainville - rue de la Scierie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 500,00	0,00	0,00	0,00
4581182561 Dépenses nouvelles (5)	1 119,47	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
4581182561 Annulations sur dépenses (c) (6)	380,53	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 119,47	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 500,00	0,00	0,00	0,00
4582182561 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 500,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 500,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458183301	Intitulé de l'opération : OZOIR-LE-BREUIL (Rue René Hue, rue de la marinière et rue du Moulin)			Nou	ID: 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés		

DEPENSES (a)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
4581183301 Dépenses nouvelles (5)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
4582183301 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 616,77	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 616,77	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458184041	Intitulé de l'opération : VERNOUILLET (rue de Torçay)			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
4581184041 Dépenses nouvelles (5)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
4582184041 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 770,91	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458184061	Intitulé de l'opération : FAINS-LA-FOLIE (rues du Bourg neuf, Château d'Eau et voie Romaine)			Date de la délibération :	
---------------------------------	---	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nou votés	
--	---	-------------	--------------	--

DEPENSES (a)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
4581184061 Dépenses nouvelles (5)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
4582184061 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 582,77	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 582,77	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458184101	Intitulé de l'opération : VILLAMPUY (lieu dit Juvrainville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
4581184101 Dépenses nouvelles (5)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
4582184101 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 019,21	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 019,21	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190071	Intitulé de l'opération : ANET (Rues de Sorel et Henri Dunant)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
4581190071 Dépenses nouvelles (5)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
4582190071 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 146,26	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 146,26	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458190251		Intitulé de l'opération : BARMAINVILLE (La Poste de Boisseaux)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 922,77	0,00	0,00	0,00	
4581190251 Dépenses nouvelles (5)	5 922,77	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	5 922,77	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	5 922,77	0,00	0,00	0,00	
4582190251 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 922,77	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 922,77	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458190853		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Impasse de l'arbre de la Liberté)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 173,61	0,00	0,00	0,00	
4581190853 Dépenses nouvelles (5)	3 173,61	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458190853		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Impasse de l'arbre de la Liberté)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 173,61	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 173,61	0,00	0,00	0,00
4582190853 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 173,61	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 173,61	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191111		Intitulé de l'opération : COUDRAY AU PERCHE (Rues de la Ronne et Les Frous)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
4581191111 Dépenses nouvelles (5)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
4582191111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 152,03	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458191401		Intitulé de l'opération : EPERNON (Rues Normande, de Crochet ?)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 988,38	0,00	0,00	0,00	
4581191401 Dépenses nouvelles (5)	5 988,38	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458191401		Intitulé de l'opération : EPERNON (Rues Normande, de Crochet ?)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	5 988,38	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	5 988,38	0,00	0,00	0,00
4582191401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 988,38	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 988,38	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458191441		Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX (Rue de Ceton)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
4581191441 Dépenses nouvelles (5)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
4582191441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 166,57	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rues du Chateau, Saint Jean...)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	39 487,49	0,00	0,00	0,00	0,00
4581192801 Dépenses nouvelles (5)	39 487,49	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458192801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rues du Chateau, Saint Jean...)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	39 487,49	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	39 487,49	0,00	0,00	0,00
4582192801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	39 487,49	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	39 487,49	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458193131		Intitulé de l'opération : RECLAINVILLE (Rue du Bois Villeneuve Languedoc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4581193131 Dépenses nouvelles (5)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4582193131 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 252,84	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Hameau de Menonville)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 478,14	0,00	0,00	0,00	0,00
4581194111 Dépenses nouvelles (5)	3 478,14	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458194111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Hameau de Menonville)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Dépenses nettes (a - c)	3 478,14	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 478,14	0,00	0,00	0,00
4582194111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 478,14	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 478,14	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200511		Intitulé de l'opération : BONNEVAL (Fossés et Lavoirs)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4581200511 Dépenses nouvelles (5)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
4582200511 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	46 743,69	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200591		Intitulé de l'opération : BREZOLLES (Rond-Point de Chartres)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 349,24	0,00	0,00	0,00	0,00
4581200591 Dépenses nouvelles (5)	10 349,24	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 349,24	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200591		Intitulé de l'opération : BREZOLLES (Rond-Point de Chartres)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
RECETTES (b)	10 349,24	0,00	0,00	0,00
4582200591 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 349,24	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 349,24	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458200854		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue Victor Gilbert)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582200854 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201401		Intitulé de l'opération : EPERNON (rue du général Leclerc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201401 Dépenses nouvelles (5)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4582201401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 539,86	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201401		Intitulé de l'opération : EPERON (rue du général Leclerc)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 539,86	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458201991		Intitulé de l'opération : JANVILLE (Place Maurice Viollette)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
4581201991 Dépenses nouvelles (5)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
4582201991 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	35 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4582023		Intitulé de l'opération : AUTRES OPERATIONS 2023			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
45812023 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
45822023 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00	-30 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4582023		Intitulé de l'opération : AUTRES OPERATIONS 2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-30 000,00	-30 000,00

N° opération : 458203131		Intitulé de l'opération : RECLAINVILLE (Hameau de Boinville la Bourreau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4581203131 Dépenses nouvelles (5)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
4582203131 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 592,86	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203621		Intitulé de l'opération : SAINT-VICTOR-DE-BUTHON (Le Bourg)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
4581203621 Dépenses nouvelles (5)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
4582203621 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 713,80	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203621		Intitulé de l'opération : SAINT-VICTOR-DE-BUTHON (Le Bourg)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 713,80	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY (Rue de Sorel)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581203711 Dépenses nouvelles (5)	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582203711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 527,63	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203831		Intitulé de l'opération : THEUVILLE (Rues de la Gare, de la Mairie, Place de la Gare)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581203831 Dépenses nouvelles (5)	17 839,73	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	17 839,73	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
4582203831 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	17 839,73	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458203831		Intitulé de l'opération : THEUVILLE (Rues de la Gare, de la Mairie, Place de la Gare)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
Recettes nettes (b - d)	17 839,73	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210851		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue Victor Gilbert)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	7 632,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210851 Dépenses nouvelles (5)	7 632,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	7 632,84	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	7 632,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4582210851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 632,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 632,84	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210852		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue du Maréchal Leclerc)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	9 201,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4581210852 Dépenses nouvelles (5)	9 201,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	9 201,84	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	9 201,84	0,00	0,00	0,00	0,00
4582210852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	9 201,84	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	9 201,84	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210854	Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue des Bouchers)			Nou
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	votés	

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582210854 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458210855	Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rues St Chéron et Guy Moquet)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
4581210855 Dépenses nouvelles (5)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
4582210855 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 997,44	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 997,44	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458211401	Intitulé de l'opération : EPERNON (Route de Nogent-le-Roi et du Gros Pavé)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

DEPENSES (a)	8 983,20	4 216,80	-1 347,72	2 869,08
4581211401 Dépenses nouvelles (5)	8 983,20	4 216,80	-1 347,72	2 869,08
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	8 983,20	4 216,80	-1 347,72	2 869,08
RECETTES (b)	3 960,00	9 240,00	-1 347,72	7 892,28
4582211401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 960,00	9 240,00	-1 347,72	7 892,28
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 960,00	9 240,00	-1 347,72	7 892,28

N° opération : 458211441	Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX (Rue Principale)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	7 060,80	0,00	0,00	0,00
4581211441 Dépenses nouvelles (5)	7 060,80	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	7 060,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	7 060,80	0,00	0,00	0,00
4582211441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 160,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	4 900,80	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	7 060,80	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458212161	Intitulé de l'opération : LOUVILLIERS-EN-DROUAI (Rues de la Plesse et du Château d'eau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	2 320,20	0,00	0,00	0,00
4581212161 Dépenses nouvelles (5)	2 320,20	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458212161		Intitulé de l'opération : LOUVILLIERS-EN-DROUAIS (Rues de la Plesse et du Château d'eau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 320,20	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 440,00	880,20	0,00	880,20
4582212161 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 440,00	880,20	0,00	880,20
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 440,00	880,20	0,00	880,20

N° opération : 458213871		Intitulé de l'opération : THIRON-GARDAIS (Avenue de la Gare)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
4581213871 Dépenses nouvelles (5)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
4582213871 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	8 378,72	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458214111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Rue du Moulin)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	2 366,04	0,00	0,00	0,00	
4581214111 Dépenses nouvelles (5)	2 366,04	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458214111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Rue du Moulin)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	2 366,04	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	2 366,04	0,00	0,00	0,00
4582214111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 366,04	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 366,04	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220071		Intitulé de l'opération : ANET (Rue Hubert Baraine)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	7 200,00	-7 200,00	0,00	
4581220071 Dépenses nouvelles (5)	0,00	7 200,00	-7 200,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	7 200,00	-7 200,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	7 200,00	-7 200,00	0,00	
4582220071 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	7 200,00	-7 200,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	7 200,00	-7 200,00	0,00	

N° opération : 458220511		Intitulé de l'opération : BONNEVAL (Eclairage des ponts Saint-Roch, Billault et de la Grève)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 599,80	0,00	0,00	0,00	
4581220511 Dépenses nouvelles (5)	6 599,80	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458220511		Intitulé de l'opération : BONNEVAL (Eclairage des ponts Saint-Roch, Billault et de la Grève)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	6 599,80	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	6 599,80	0,00	0,00	0,00
4582220511 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 599,80	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	6 599,80	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458220851		Intitulé de l'opération : CHARTRES (Rue des Bouchers)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
4581220851 (5)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
4582220851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	10 448,98	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458221401		Intitulé de l'opération : EPERNON (Rue Alfred Manceau)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 567,45	4 032,55	0,00	4 032,55	
4581221401 Dépenses nouvelles (5)	5 567,45	4 032,55	0,00	4 032,55	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458221401		Intitulé de l'opération : EPERNON (Rue Alfred Manceau)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses nettes (a - c)	5 567,45	4 032,55	0,00	4 032,55
RECETTES (b)	2 880,00	6 720,00	0,00	6 720,00
4582221401 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 880,00	6 720,00	0,00	6 720,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 880,00	6 720,00	0,00	6 720,00

N° opération : 458221801		Intitulé de l'opération : GILLES (Grande Rue et Place de l'église)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 510,46	2 489,54	0,00	2 489,54	
4581221801 Dépenses nouvelles (5)	3 510,46	2 489,54	0,00	2 489,54	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	3 510,46	2 489,54	0,00	2 489,54	
RECETTES (b)	1 800,00	4 200,00	0,00	4 200,00	
4582221801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 800,00	4 200,00	0,00	4 200,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 800,00	4 200,00	0,00	4 200,00	

N° opération : 458222231		Intitulé de l'opération : LURAY (Rues de l'Eglise et du Pressoir)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	12 551,36	3 048,64	-2 969,00	79,64	
4581222231 Dépenses nouvelles (5)	12 551,36	3 048,64	-2 969,00	79,64	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	12 551,36	3 048,64	-2 969,00	79,64	

N° opération : 458222231		Intitulé de l'opération : LURAY (Rues de l'Eglise et du Pressoir)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
RECETTES (b)	4 680,00	10 920,00	-2 969,00	7 951,00
458222231 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 680,00	10 920,00	-2 969,00	7 951,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 680,00	10 920,00	-2 969,00	7 951,00

N° opération : 458222681		Intitulé de l'opération : MORAINVILLE (Grande Rue)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 647,34	14 352,66	0,00	14 352,66	
4581222681 Dépenses nouvelles (5)	3 647,34	14 352,66	0,00	14 352,66	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	3 647,34	14 352,66	0,00	14 352,66	
RECETTES (b)	5 400,00	12 600,00	0,00	12 600,00	
4582222681 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 400,00	12 600,00	0,00	12 600,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	5 400,00	12 600,00	0,00	12 600,00	

N° opération : 458222801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Place Sully)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 654,06	145,94	0,00	145,94	
4581222801 Dépenses nouvelles (5)	4 654,06	145,94	0,00	145,94	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	4 654,06	145,94	0,00	145,94	
RECETTES (b)	1 440,00	3 360,00	0,00	3 360,00	
4582222801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 440,00	3 360,00	0,00	3 360,00	

N° opération : 458222801		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Place Sully)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 440,00	3 360,00	0,00	3 360,00

N° opération : 458222802		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rue Giroust)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222802 Dépenses nouvelles (5)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 788,45	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 440,00	3 348,45	0,00	3 348,45	3 348,45
4582222802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 440,00	3 348,45	0,00	3 348,45	3 348,45
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 440,00	3 348,45	0,00	3 348,45	3 348,45

N° opération : 458222803		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rue Gouverneur)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 625,44	0,00	0,00	0,00	0,00
4581222803 Dépenses nouvelles (5)	4 625,44	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 625,44	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 440,00	3 185,44	0,00	3 185,44	3 185,44
4582222803 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 440,00	3 185,44	0,00	3 185,44	3 185,44
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458222803		Intitulé de l'opération : NOGENT LE ROTROU (Rue Gouverneur)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 440,00	3 185,44	0,00	3 185,44

N° opération : 458223271		Intitulé de l'opération : ST BOMER (Rue du Point du jour et Chemin Barberie)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 399,96	1 000,04	0,00	1 000,04	
4581223271 Dépenses nouvelles (5)	1 399,96	1 000,04	0,00	1 000,04	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	1 399,96	1 000,04	0,00	1 000,04	
RECETTES (b)	720,00	1 680,00	0,00	1 680,00	
4582223271 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	720,00	1 680,00	0,00	1 680,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	720,00	1 680,00	0,00	1 680,00	

N° opération : 458223711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY (Les Sablons)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 971,13	4 028,87	-997,77	3 031,10	
4581223711 Dépenses nouvelles (5)	1 971,13	4 028,87	-997,77	3 031,10	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	1 971,13	4 028,87	-997,77	3 031,10	
RECETTES (b)	1 800,00	4 200,00	-997,77	3 202,23	
4582223711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 800,00	4 200,00	-997,77	3 202,23	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458223711		Intitulé de l'opération : SAUSSAY (Les Sablons)		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 800,00	4 200,00	-997,77	3 202,23

N° opération : 458224111		Intitulé de l'opération : VILLARS (Rues St Blaise, de la Croix du Bois Drouaise)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	11 230,09	4 369,91	0,00	4 369,91	
4581224111 Dépenses nouvelles (5)	11 230,09	4 369,91	0,00	4 369,91	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	11 230,09	4 369,91	0,00	4 369,91	
RECETTES (b)					
	4 680,00	10 920,00	0,00	10 920,00	
4582224111 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 680,00	10 920,00	0,00	10 920,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 680,00	10 920,00	0,00	10 920,00	

N° opération : 458230611		Intitulé de l'opération : BROU - Avenue Aristide Briand			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	800,00	800,00	
4581230611 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	800,00	800,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	800,00	800,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	800,00	800,00	
4582230611 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	800,00	800,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458230611		Intitulé de l'opération : BROU - Avenue Aristide Briand		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	800,00	800,00

N° opération : 458230851		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Rues des Grandes Filles Dieu et Hubert Latham		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	
4581230851 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	
4582230851 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	

N° opération : 458230852		Intitulé de l'opération : CHARTRES - Avenue Alsace Lorraine		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	
4581230852 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	
4582230852 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	

N° opération : 458231441	Intitulé de l'opération : LES ETILLEUX - Rue de Saint-Bomer			Nouveaux crédits votés	ID: 028-200080869-20231012-C2023_19A-BF
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)			

DEPENSES (a)	0,00	0,00	600,00	600,00
4581231441 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	600,00	600,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	600,00	600,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	600,00	600,00
4582231441 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	600,00	600,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	600,00	600,00

N° opération : 458232272	Intitulé de l'opération : MAINTENON - Route de Saint Mamert			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00	
4581232272 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00	
4582232272 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-19 000,00	-19 000,00	

N° opération : 458232801	Intitulé de l'opération : NOGENT-LE-ROTROU - Rues des Bouchers et du Paty			Date de la délibération :	
---------------------------------	--	--	--	----------------------------------	--

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nou votés	
--	---	-------------	--------------	--

DEPENSES (a)	0,00	0,00	-9 000,00	-9 000,00
4581232801 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-9 000,00	-9 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-9 000,00	-9 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-9 000,00	-9 000,00
4582232801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-9 000,00	-9 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-9 000,00	-9 000,00

N° opération : 458232802	Intitulé de l'opération : NOGENT-LE-ROTROU - Rue Paul Deschannel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
4581232802 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
4582232802 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	-13 000,00	-13 000,00

N° opération : 458233711	Intitulé de l'opération : SAUSSAY - Rue de Morel			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

	au 01/01/N (2)			
DEPENSES (a)	0,00	0,00	600,00	600,00
4581233711 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	600,00	600,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	600,00	600,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	600,00	600,00
4582233711 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	600,00	600,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	600,00	600,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 923 321,45
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
 Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 409 000,00	-22 000,00	II -22 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		409 000,00	-22 000,00	-22 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	409 000,00	-22 000,00	-22 000,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	387 000,00	1 550 687,38	1 232 431,16	3 170 118,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 4 271 933,00	-12 926,93	VI -12 926,93
Ressources propres externes de l'année (a)		670 000,00	-15 000,00	-15 000,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	670 000,00	-15 000,00	-15 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 601 933,00	2 073,07	2 073,07
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	240 000,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	930 000,00	-40 000,00	-40 000,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	17 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	50,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 414 833,00	42 073,07	42 073,07

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	4 259 006,07	1 018 307,77	0,00	1 764 810,77	7 042 124,61

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 3 170 118,54
Ressources propres disponibles	VIII 7 042 124,61
Solde	IX = VIII – IV (7) 3 872 006,07

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.



- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D2.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
0,00	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le le Président (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 12/10/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_20-DE



Décision
n° C2023-20

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET ANNEXE « CONSEIL ENERGETIQUE - MDE » (INST. M57) - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Après avoir entendu les propositions formulées par Monsieur le Président, le Comité Syndical adopte le Budget Supplémentaire 2023 relatif au budget annexe « Conseil Energétique - MDe » qui s'établit comme suit :

		ENERGIE Eure-et-Loir		BUDGET ANNEXE			
		PROJETS DE BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023		Conseil Energétique - Mde (M57)			
				RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET
F O N C T I O N S	D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		685 000,00	18 000,00	703 000,00
	P	012	CHARGES DE PERSONNEL		368 000,00	44 000,00	412 000,00
	E	65	CHARGES DE GESTION COURANTE		138 200,00	14 000,00	152 200,00
	N	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		188 800,00	-83 800,00	105 000,00
	S	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		334 300,00	125 000,00	459 300,00
				DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1			
			TOTAL	0,00	1 714 300,00	117 200,00	1 831 500,00
R E C E P T I O N S	R	013	ATTENUATION DE CHARGES		17 600,00	10 000,00	27 600,00
	E	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES		57 500,00		57 500,00
	C	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		110 000,00	8 000,00	118 000,00
	E	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 529 200,00	56 000,00	1 585 200,00
	T	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			43 200,00	43 200,00
	S			EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE N-1			
			TOTAL	0,00	1 714 300,00	117 200,00	1 831 500,00

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_20-DE



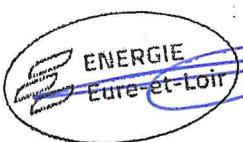
ENERGIE Eure-et-Loir PROJETS DE BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023			BUDGET ANNEXE Conseil Energétique - MdE (M57)				
			RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET	
I N V E S S E M E N T S	D	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	E	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	810 799,58	520 000,00		1 330 799,58
	P	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 000,00	-2 000,00	2 000,00
	E	23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	S	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE				
	S	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				
TOTAL			810 799,58	524 000,00	43 200,00	43 200,00	
R E C E P T I O N S	R	13	SUBVENTIONS				
	E	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES		900,00	112 225,92	113 125,92
	C	23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	E	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		188 800,00	-83 800,00	105 000,00
	T	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		334 300,00	125 000,00	459 300,00
	S		SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1			698 573,66	698 573,66
TOTAL			0,00	524 000,00	851 999,58	1 375 999,58	

Le Président



Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte fermé : ENERGIE Eure-et-Loir (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20008086900072

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE ET LOIR

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE - MDE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	41
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	42
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	45
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	46
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	50
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	53
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	56
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	57
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	60
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	62
A1.908 - Fonction 8 - Transports	65
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	69
A2.01 - Opérations non ventilables	71
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	72
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	75
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	76
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	77
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	80
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	83
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	86
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	87
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	88
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	91
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	93
A2.938 - Fonction 8 - Transports	96

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	100
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	101
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	105
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	106

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	111
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	112
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	114
B3.1 - Etat des provisions constituées	115
B3.2 - Etalement des provisions	116
B4 - Etat des charges transférées	117
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	118
B6 - Prêts	119
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	120
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	121
B7.3 - Etat des emprunts garantis	122
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	123
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	124
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	125
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	126
B7.8 - Autres engagements donnés	127
B7.9 - Autres engagements reçus	128
B8 - Subventions versées	130
B9 - Etat du personnel	131
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	132
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	133
B11.2 - Liste des établissements publics créés	134
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	135
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	137
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	138
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	139
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	141
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	142
D3 - Décisions en matière de taux	143
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	145
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	146
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	147
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	147

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	32,51 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	70,86 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,11 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	29,14 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°. du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 263 734,84	1 651 970,57	0,00	A1 388 235,73
Investissement	340 127,09	616 136,90	(3)	A2 276 009,81
Fonctionnement	923 607,75	1 035 833,67	(4)	A3 112 225,92

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 810 799,58	III + IV 0,00	B1	-810 799,58
Investissement	I 810 799,58	III 0,00	B2	-810 799,58
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		-422 563,85
Investissement	A2 + B2		-534 789,77
Fonctionnement	A3 + B3		112 225,92

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 810 799,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	810 799,58
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	41 200,00	153 425,92
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	810 799,58	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 698 573,66
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		851 999,58	851 999,58
		+	+
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	117 200,00	117 200,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		117 200,00	117 200,00
		+	+
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		969 199,58	969 199,58

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	520 000,00	810 799,58	0,00	0,00	1 330 799,58
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	4 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		524 000,00	810 799,58	-2 000,00	-2 000,00	1 332 799,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		524 000,00	810 799,58	-2 000,00	-2 000,00	1 332 799,58

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00

TOTAL	524 000,00	810 799,58	41 200,00	41 200,00	1 375 999,58
--------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 375 999,58
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	112 225,92	112 225,92	112 225,92
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900,00	0,00	112 225,92	112 225,92	113 125,92
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		900,00	0,00	112 225,92	112 225,92	113 125,92

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	188 800,00		-83 800,00	-83 800,00	105 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	334 300,00		125 000,00	125 000,00	459 300,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		523 100,00		41 200,00	41 200,00	564 300,00

TOTAL	524 000,00	0,00	153 425,92	153 425,92	677 425,92
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	698 573,66
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 375 999,58
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

521 100,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	685 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	703 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	368 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	412 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	138 200,00	0,00	14 000,00	14 000,00	152 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 191 200,00	0,00	76 000,00	76 000,00	1 267 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 191 200,00	0,00	76 000,00	76 000,00	1 267 200,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	188 800,00		-83 800,00	-83 800,00	105 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	334 300,00		125 000,00	125 000,00	459 300,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		523 100,00		41 200,00	41 200,00	564 300,00

TOTAL	1 714 300,00	0,00	117 200,00	117 200,00	1 831 500,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 831 500,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	17 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00	27 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 500,00	0,00	0,00	0,00	57 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	110 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	118 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 529 200,00	0,00	56 000,00	56 000,00	1 585 200,00
Total des recettes de gestion courante		1 714 300,00	0,00	74 000,00	74 000,00	1 788 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 714 300,00	0,00	74 000,00	74 000,00	1 788 300,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00

TOTAL	1 714 300,00	0,00	117 200,00	117 200,00	1 831 500,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 831 500,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	521 100,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	43 200,00	43 200,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	810 799,58	0,00	810 799,58
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-2 000,00	0,00	-2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		808 799,58	43 200,00	851 999,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	851 999,58
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	18 000,00		18 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	44 000,00		44 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	14 000,00	0,00	14 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	125 000,00	125 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-83 800,00	-83 800,00
Dépenses de fonctionnement – Total		76 000,00	41 200,00	117 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	117 200,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		125 000,00	125 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		-83 800,00	-83 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	41 200,00	41 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

698 573,66

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

112 225,92

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

851 999,58

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	8 000,00		8 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	56 000,00	0,00	56 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	43 200,00	43 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		74 000,00	43 200,00	117 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

117 200,00



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		524 000,00	810 799,58	0,00	41 200,00	41 200,00	0,00	41 200,00	851 999,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	520 000,00	810 799,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810 799,58
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		524 000,00	810 799,58	0,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	808 799,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		524 000,00	810 799,58	0,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	808 799,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			43 200,00	43 200,00		43 200,00	43 200,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			43 200,00	43 200,00		43 200,00	43 200,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

851 999,58

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_20A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		524 000,00	0,00	41 200,00	41 200,00	41 200,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	188 800,00		-83 800,00	-83 800,00	-83 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	334 300,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		523 100,00		41 200,00	41 200,00	41 200,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8) 698 573,66

Affectation au compte 1068 (9) 112 225,92

Total des recettes d'investissement cumulées 851 999,58

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_20A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		524 000,00	810 799,58	0,00	41 200,00	41 200,00	0,00	41 200,00	851 999,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	520 000,00	810 799,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810 799,58
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	400 000,00	704 980,08		0,00	0,00	0,00	0,00	704 980,08
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	120 000,00	105 819,50		0,00	0,00	0,00	0,00	105 819,50
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
21838	Autre matériel informatique	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		524 000,00	810 799,58	0,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	808 799,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	Vote (RAR N-1 + AP)
			I			II			III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		524 000,00	810 799,58	0,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	808 799,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00			43 200,00	43 200,00		43 200,00	43 200,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			43 200,00	43 200,00		43 200,00	43 200,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			43 200,00	43 200,00		43 200,00	43 200,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			43 200,00	43 200,00		43 200,00	43 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		524 000,00	0,00	41 200,00	41 200,00	41 200,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	188 800,00		-83 800,00	-83 800,00	-83 800,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	334 300,00		125 000,00	125 000,00	125 000,00
28031	Frais d'études	141 500,00		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	165 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	20 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 500,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	300,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		523 100,00		41 200,00	41 200,00	41 200,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_20A-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 714 300,00	0,00	0,00	117 200,00	117 200,00	0,00	117 200,00	117 200,00
011	Charges à caractère général (4)	685 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	368 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	138 200,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 191 200,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 191 200,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
023	Virement à la section d'investissement	188 800,00			-83 800,00	-83 800,00		-83 800,00	-83 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	334 300,00			125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		523 100,00			41 200,00	41 200,00		41 200,00	41 200,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									117 200,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - MDE - BS - 2023

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_20A-BF

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 714 300,00	0,00	117 200,00	117 200,00	117 200,00
013	Atténuations de charges (3)	17 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	110 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 529 200,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 714 300,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 714 300,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)**0,00****Total des recettes de fonctionnement cumulées****117 200,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 714 300,00	0,00	0,00	117 200,00	117 200,00	0,00	117 200,00	117 200,00
011	Charges à caractère général (5)	685 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		-500,00	-500,00	0,00	-500,00	-500,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	66 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	563 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	368 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	368 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	138 200,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
65134	Aides	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	49 200,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
65888	Autres	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 191 200,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 191 200,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00	76 000,00	76 000,00
023	Virement à la section d'investissement	188 800,00			-83 800,00	-83 800,00		-83 800,00	-83 800,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	334 300,00			125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	334 300,00			125 000,00	125 000,00		125 000,00	125 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		523 100,00			41 200,00	41 200,00		41 200,00	41 200,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 714 300,00	0,00	117 200,00	117 200,00	117 200,00
013	Atténuations de charges (4)	17 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	17 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	110 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74748	Participation autres communes	53 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74758	Participation autres groupements	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 529 200,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
75738	Autres	563 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	946 200,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
75888	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 714 300,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 714 300,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		43 200,00	43 200,00	43 200,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

ENERGIE Eure-et-Loir - BUDGET ANNEXE - MDE - BS - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_20A-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	522 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	113 125,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	113 125,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		522 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		520 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		113 125,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		113 125,92
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		522 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		113 125,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	112 225,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	522 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 125,92
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 225,92

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.902****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.904****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.906****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.907****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A1.908****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	1 267 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	703 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	412 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	152 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 788 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 585 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 267 200,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		703 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		412 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		152 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 788 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		27 600,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		57 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		118 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 585 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 267 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	412 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	651 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	88 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 788 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	57 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	563 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 022 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 267 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	412 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	651 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 600,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	563 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
				211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.932****FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.934****FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.936****FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.937****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****IV****A2.938****FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_20A-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises	SOLD
					D	E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 788 300,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL				0			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N.

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N.

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 0,00	43 200,00	II 43 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	43 200,00	43 200,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	43 200,00	43 200,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	43 200,00	810 799,58	0,00	853 999,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 524 000,00	41 200,00	VI 41 200,00
Ressources propres externes de l'année (a)		900,00	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	900,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		523 100,00	41 200,00	41 200,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	141 500,00	0,00	0,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	165 000,00	100 000,00	100 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	20 000,00	25 000,00	25 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	2 500,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	300,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	188 800,00	-83 800,00	-83 800,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	565 200,00	0,00	698 573,66	112 225,92	1 375 999,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 853 999,58
Ressources propres disponibles	VIII 1 375 999,58
Solde	IX = VIII – IV (7) 522 000,00



- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV

DT

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET****D2.1****VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION

D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
TOTAL GENERAL	
0,00	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le le Président (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 12/10/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_21-DE



Décision
n° C2023-21

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET ANNEXE « INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) »
(INSTRUCTION M4) - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Monsieur le Président expose le projet de budget supplémentaire 2023 relatif au budget annexe « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) ». Le fonctionnement de ce service public nécessitant la réalisation d'investissements importants ne pouvant être financés sans une augmentation excessive des tarifs, ce budget comporte une subvention d'équilibre en provenance du budget principal.

Après avoir entendu les propositions formulées, le Comité Syndical adopte le Budget Supplémentaire 2023 relatif au budget annexe « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) » qui s'établit comme suit :

		ENERGIE Eure-et-Loir		BUDGET ANNEXE IRVE (M4)				
		PROJETS DE BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023		RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET	
O D E P E N S I S E S N E C E T E	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			170 000,00	38 081,80	208 081,80	
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE				100,00	100,00	
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			18 000,00	1 000,00	19 000,00	
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			46 000,00	-46 000,00	0,00	
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			29 000,00	-19 000,00	10 000,00	
			TOTAL			263 000,00	-25 818,20	237 181,80
	M E T R E	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES			13 000,00		13 000,00
		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			218 000,00	-33 318,20	184 681,80
		75	PRODUITS DE GESTION COURANTE			32 000,00	7 500,00	39 500,00
		042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS					
		TOTAL			263 000,00	-25 818,20	237 181,80	

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023



ID : 028-200080869-20231012-C2023_21-DE



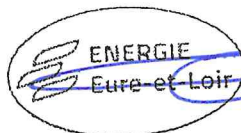
ENERGIE Eure-et-Loir PROJETS DE BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2023			BUDGET ANNEXE IRVE (M4)				
			RAR	BP	BS	TOTAL BUDGET	
I N V E S T I S S E M E N T S	D	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	E	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES				
	P	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 942,12	75 000,00	-41 008,15	84 933,97
	E	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	9 900,00			9 900,00
	N		TOTAL	60 842,12	75 000,00	-41 008,15	94 833,97
	S	13	SUBVENTIONS	6 079,84		-1 491,25	4 588,59
	S	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				0,00
	E	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES				0,00
	M	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		46 000,00	-46 000,00	0,00
	E	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		29 000,00	-19 000,00	10 000,00
N		SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1				80 245,38	
T		TOTAL	6 079,84	75 000,00	13 754,13	94 833,97	

Le Président



Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20008086900031	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte fermé ENERGIE Eure-et-Loir
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'EURE ET LOIR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : BUDGET ANNEXE - IRVE (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	34
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	37

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	41
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	42
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	50
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	51

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-25 818,20	-25 818,20
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		-25 818,20	-25 818,20

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-41 008,15	-66 491,25
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	60 842,12	6 079,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 80 245,38
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 833,97	19 833,97
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		-5 984,23	-5 984,23

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	170 000,00	0,00	38 081,80	38 081,80	208 081,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		170 000,00	0,00	38 181,80	38 181,80	208 181,80
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	18 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	19 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		188 000,00	0,00	39 181,80	39 181,80	227 181,80
023	Virement à la section d'investissement (6)	46 000,00		-46 000,00	-46 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	29 000,00		-19 000,00	-19 000,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		75 000,00		-65 000,00	-65 000,00	10 000,00
TOTAL		263 000,00	0,00	-25 818,20	-25 818,20	237 181,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

237 181,80

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	218 000,00	0,00	-33 318,20	-33 318,20	184 681,80
75	Autres produits de gestion courante	32 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	39 500,00
Total des recettes de gestion des services		263 000,00	0,00	-25 818,20	-25 818,20	237 181,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		263 000,00	0,00	-25 818,20	-25 818,20	237 181,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		263 000,00	0,00	-25 818,20	-25 818,20	237 181,80

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

237 181,80

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	10 000,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 000,00	50 942,12	-41 008,15	-41 008,15	84 933,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	75 000,00	50 942,12	-41 008,15	-41 008,15	84 933,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	9 900,00	0,00	0,00	9 900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	9 900,00	0,00	0,00	9 900,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	75 000,00	60 842,12	-41 008,15	-41 008,15	94 833,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	75 000,00	60 842,12	-41 008,15	-41 008,15	94 833,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

94 833,97

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	6 079,84	-1 491,25	-1 491,25	4 588,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	6 079,84	-1 491,25	-1 491,25	4 588,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	6 079,84	-1 491,25	-1 491,25	4 588,59
021	Virement de la section d'exploitation (4)	46 000,00		-46 000,00	-46 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	29 000,00		-19 000,00	-19 000,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	75 000,00		-65 000,00	-65 000,00	10 000,00
	TOTAL	75 000,00	6 079,84	-66 491,25	-66 491,25	14 588,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

80 245,38

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

94 833,97

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

10 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	38 081,80		38 081,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	-19 000,00	-19 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-46 000,00	-46 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	39 181,80	-65 000,00	-25 818,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-25 818,20
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 933,97	0,00	9 933,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	9 900,00	0,00	9 900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	19 833,97	0,00	19 833,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 833,97
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	-33 318,20		-33 318,20
75	Autres produits de gestion courante	7 500,00		7 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	-25 818,20	0,00	-25 818,20

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-25 818,20
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 588,59	0,00	4 588,59
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		-19 000,00	-19 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		-46 000,00	-46 000,00
	Recettes d'investissement – Total	4 588,59	-65 000,00	-60 411,41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	80 245,38
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 833,97
---	------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	170 000,00	38 081,80	38 081,80
611	Sous-traitance générale	170 000,00	38 081,80	38 081,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	100,00	100,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		170 000,00	38 181,80	38 181,80
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 000,00	1 000,00	1 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	18 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		188 000,00	39 181,80	39 181,80
023	Virement à la section d'investissement	46 000,00	-46 000,00	-46 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	29 000,00	-19 000,00	-19 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	29 000,00	-19 000,00	-19 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		75 000,00	-65 000,00	-65 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		75 000,00	-65 000,00	-65 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		263 000,00	-25 818,20	-25 818,20

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	-25 818,20
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	13 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	218 000,00	-33 318,20	-33 318,20
74	Subventions d'exploitation	218 000,00	-33 318,20	-33 318,20
75	Autres produits de gestion courante	32 000,00	7 500,00	7 500,00
7588	Autres	32 000,00	7 500,00	7 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		263 000,00	-25 818,20	-25 818,20
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		263 000,00	-25 818,20	-25 818,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		263 000,00	-25 818,20	-25 818,20

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	-25 818,20
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	75 000,00	-41 008,15	-41 008,15
2188	Autres immobilisations corporelles	75 000,00	-41 008,15	-41 008,15
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		75 000,00	-41 008,15	-41 008,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		75 000,00	-41 008,15	-41 008,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		75 000,00	-41 008,15	-41 008,15

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	60 842,12
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 833,97
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	-1 491,25	-1 491,25
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	-1 491,25	-1 491,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	-1 491,25	-1 491,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	-1 491,25	-1 491,25
021	Virement de la section d'exploitation	46 000,00	-46 000,00	-46 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	29 000,00	-19 000,00	-19 000,00
28188	Autres	29 000,00	-19 000,00	-19 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		75 000,00	-65 000,00	-65 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		75 000,00	-65 000,00	-65 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		75 000,00	-66 491,25	-66 491,25

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	6 079,84
----------------------------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	80 245,38
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 833,97
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le



ID : 028-200080869-20231012-C2023_21A-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66112 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 028-200080869-20231012-C2023_21A-BF



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	60 842,12	0,00	60 842,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES****A4.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 75 000,00	-65 000,00	VI -65 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		75 000,00	-65 000,00	-65 000,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28188	Autres	29 000,00	-19 000,00	-19 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	46 000,00	-46 000,00	-46 000,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	10 000,00	6 079,84	80 245,38	0,00	96 325,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 60 842,12
Ressources propres disponibles	VIII 96 325,22
Solde	IX = VIII – IV (5) 35 483,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	237 181,80
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
 ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
 EMPLOYE PAR LA REGIE**
C1.2**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2
C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le le Président,

A le 01/01/2000

(1) Le le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 12/10/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_22-DE



Décision
n° C2023-22

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et
d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

La Loi NOTRe du 7 août 2015 a fait évoluer le débat d'orientations budgétaires vers un rapport
d'orientations budgétaires qui doit notamment préciser les orientations en terme d'évolution
prévisionnelle des dépenses et des recettes (tant en fonctionnement qu'en investissement).

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un
vote.

Dans ces conditions, le Comité Syndical,

Vu le CGCT et notamment ses articles L.2312-1 et D.2312-3,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et
notamment l'article 107-II-4^{ème} et 5^{ème},

Vu la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018
à 2022 et notamment son article 13,

Vu le décret n°2016-841 du 24 juin 2016,

Vu le règlement intérieur d'ENERGIE Eure-et-Loir et plus particulièrement son article 17,

Après avoir délibéré,

- Décide de prendre acte que le débat d'orientations budgétaires 2024, sur la base du rapport
portant sur le budget du Syndicat, a eu lieu ce jour, préalablement au vote du budget primitif de
l'exercice 2024 devant intervenir le 30 novembre 2023.

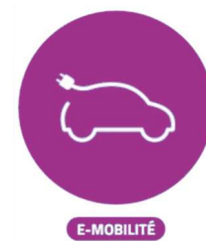
Le Président

Xavier NICOLAS

ENERGIE Eure-et-Loir

RAPPORT

D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024





SOMMAIRE

Préambule	Page 3
TITRE 1	Page 5
Evolutions prévisionnelles des recettes et des dépenses	
FOCUS SUR L'EVOLUTION PREVISIONNELLE DES RECETTES PRINCIPALES	Page 5
EVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES DEPENSES ET DES RECETTES PAR BUDGET	Page 6
BUDGET PRINCIPAL	Page 7
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Page 7
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page 9
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 10
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 13
BUDGET ANNEXE « ECLAIRAGE PUBLIC	Page 14
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Page 14
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page 15
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 16
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 17
BUDGET ANNEXE « MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE »	Page 17
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Page 17
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page 18
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 19
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 19
BUDGET ANNEXE « IRVE	Page 20
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Page 20
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Page 20
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 21
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 21
TITRE 2	Page 22
Informations relatives à la structure de la dette	
TITRE 3	Page 23
Charges générales, structure des effectifs et évolution des dépenses de personnel	
CHARGES GENERALES	Page 23
STRUCTURE DES EFFECTIFS	Page 23
EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL	Page 24

Préambule

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite « Loi NOTRE » - art. 107 a créé le « Rapport d'Orientations Budgétaires » (ROB), lequel constitue la base à partir de laquelle doit se tenir le débat d'orientations budgétaires.

Inséré à l'article L2312-1 du CGCT et complété par le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016, ce texte précise qu'un établissement public de coopération intercommunale comme ENERGIE Eure-et-Loir comptant plus de 10 000 habitants et comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus doit produire un rapport d'orientations budgétaires intégrant les éléments spécifiques suivants :

- o les évolutions prévisionnelles des recettes et des dépenses,
- o des informations relatives à la structure de la dette,
- o la structure des effectifs et l'évolution des dépenses de personnel.

Les orientations budgétaires traduisent les grandes lignes de l'action politique et surtout les équilibres financiers retenus pour l'année à venir. C'est un exercice qui permet de définir les contours du prochain budget.

Elles donnent lieu à un débat acté par une délibération spécifique et à la publication du ROB par les moyens adéquats.

Pour rappel, en adéquation avec les compétences statutaires qu'il exerce, le syndicat ENERGIE Eure-et-Loir a mis en œuvre quatre budgets en conformité avec l'application de la réglementation fiscale.

Le budget principal

Celui-ci couvrent notamment les activités :

- Des fonctions supports : direction générale, ressources humaines, comptabilité, communication, informatique, cartographie, marchés publics, missions de contrôle afférentes aux concessions gaz et électricité, mise en œuvre de procédures de délégation de service public,
- Investissements sur les réseaux de distribution publique d'électricité (renforcement, sécurisation, raccordement d'usagers, opérations d'amélioration du cadre de vie par l'enfouissement coordonné des réseaux aériens) et potentiellement de gaz (contributions à certains projets d'extension de la desserte),
- Investissements en matière de génie civil de télécommunications,
- Investissements en matière de production d'énergies renouvelables (EnR).

Le budget annexe « Eclairage public »

Celui-ci rassemble les activités d'investissement et d'exploitation afférentes aux installations d'éclairage public mises à disposition par les collectivités adhérentes à cette compétence ou directement créées par ENERGIE Eure-et-Loir.

Le budget annexe « Maitrise de la demande en énergie »

Celui-ci rassemble les activités dédiées au soutien des collectivités s'engageant dans des actions en faveur de la transition énergétique. Plusieurs volets y apparaissent :

- Soutien technique et financier aux actions de rénovation énergétique des bâtiments publics,
- Information et défense des intérêts des usagers, sensibilisation du jeune public à la transition énergétique et au développement durable,
- Soutien technique aux porteurs de projets faisant appel à la chaleur renouvelable,
- Achat groupé d'électricité et de gaz.

Le budget annexe « Mobilité »

Celui-ci rassemble les activités d'investissement et d'exploitation afférentes au réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) déployé par le syndicat.

TITRE 1

Evolutions prévisionnelles des recettes et des dépenses

1.1 - FOCUS SUR L'EVOLUTION PREVISIONNELLE DES RECETTES PRINCIPALES

Parmi les recettes perçues par le syndicat se détachent plusieurs flux constituant les ressources principales du Syndicat :

- La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Cette taxe est historiquement la principale ressource d'ENERGIE Eure-et-Loir. Elle était jusqu'à présent d'abord collectée par les différents fournisseurs d'énergie avant d'être reversée au syndicat, déduction faite de frais de gestion par les fournisseurs.

Toutefois, un nouveau dispositif de taxation de l'électricité a été instauré au 1^{er} janvier 2023. La Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité est dorénavant intégrée à la taxe intérieure (TICFE) perçue à l'Etat sous la forme d'une part additionnelle (majoration tarifaire), cette part additionnelle étant appelée à être ensuite reversée au syndicat.

Dans un contexte budgétaire national extrêmement difficile et de renchérissement des coûts de l'énergie et particulièrement de l'électricité, ce nouveau dispositif fait évidemment peser de légitimes inquiétudes sur la trajectoire et le devenir de cette ressource essentielle, puisqu'elle constitue le socle financier sur lequel repose l'ensemble des activités développées par le syndicat en faveur de ses collectivités adhérentes.

Dans ces conditions, la recette ciblée pour 2024 s'élève à 5.7 M€. Ce montant correspond à 93% de la moyenne des produits encaissés sur la période 2021- 2023. Le syndicat restant prudent à ce sujet.

- La redevance de concession relative au service public de l'électricité

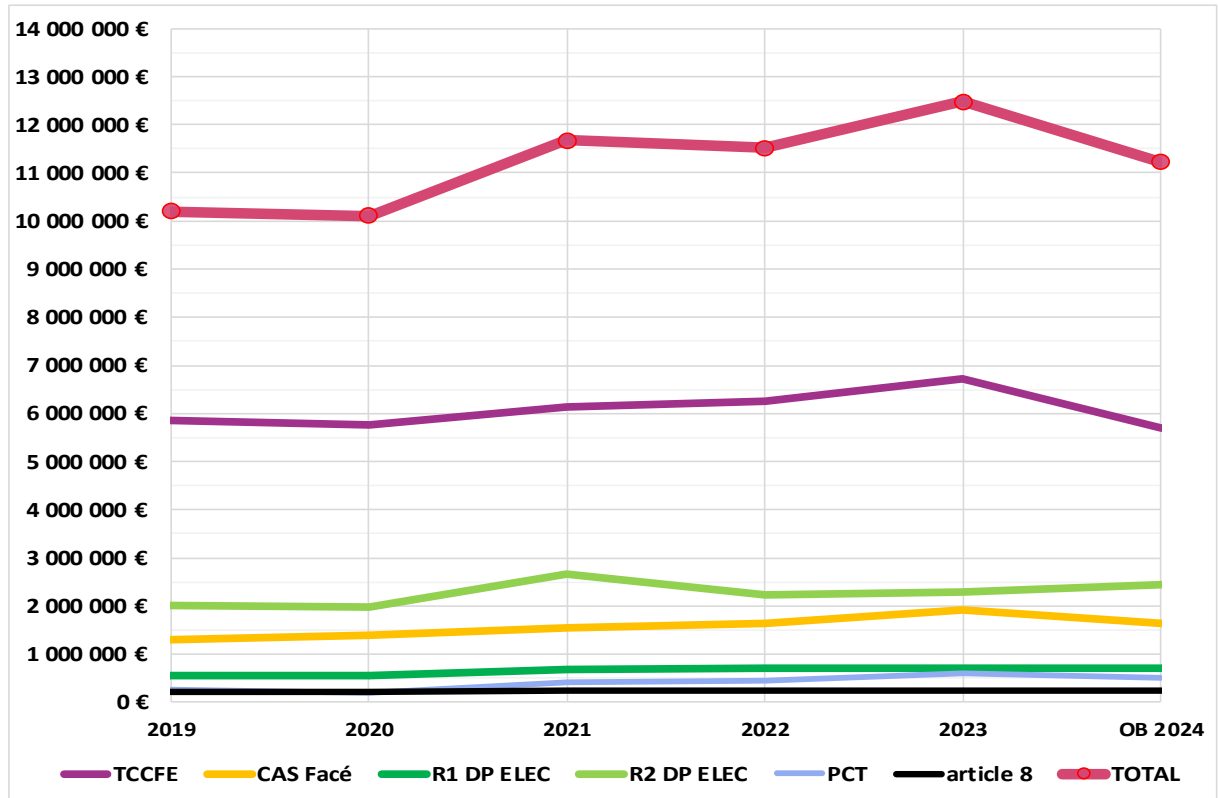
Cette redevance fait référence au contrat de concession pour le service public de la distribution d'électricité. Elle est versée chaque année au syndicat par Enedis et est constituée de deux parts distinctes :

- La part R1, basée principalement sur des paramètres de linéaires de réseaux et de population. Ces critères en font une recette à l'évolution limitée. Elle a pour objet de couvrir en partie les dépenses de fonctionnement supportées pour l'exercice du pouvoir concédant (contrôle de la bonne exécution du contrat, conseils pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et pour la bonne application des tarifs, règlement des litiges entre les clients, le gestionnaire du réseau de distribution et le fournisseur aux tarifs réglementés de vente, études sur l'évolution du service concédé, secrétariat ...). Son montant relève d'une formule de calcul contenue au cahier des charges. La recette attendue pour 2024 s'élève à 697 000 euros.
- La part R2, qui constitue une contrepartie financière des ouvrages construits par le syndicat et remis ensuite à titre gracieux au concessionnaire pour exploitation. Son montant dépend donc des volumes d'investissements réalisés par le syndicat. Là encore il relève d'une formule de calcul contenue au cahier des charges. La recette attendue pour 2023 s'élève à 2 450 000 euros HT.

Le compte d'affectation spécial Facé

Ces dotations d'Etat correspondent à une enveloppe financière équivalente à 80 % du montant hors taxe de travaux d'électrification à réaliser sur les communes rurales sur différentes thématiques (renforcement, sécurisation, extension, effacement). A la date de rédaction de ce document, les montants potentiellement attribués à ENERGIE Eure-et-Loir pour 2024 ne sont pas encore connus. Dans ces conditions, la ressource attendue (1.62 M€) correspond à la dotation 2023 minorée de 5% (sans ajout potentiel des dotations non utilisées des autres AODE du département).

EVOLUTION DES RESSOURCES PRINCIPALES DU SYNDICAT DEPUIS 2019



Au-delà de ces ressources « principales », on recense d'autres flux provenant soit de dispositifs nationaux, soit de contrats, soit d'accords de partenariats locaux en référence aux barèmes adoptés par le comité syndical. Ces ressources sont commentées au sein des chapitres consacrés à chacune des activités.

1.2 - EVOLUTIONS PREVISIONNELLES DES DEPENSES ET DES RECETTES PAR BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

Ce budget-ci couvre les activités suivantes :

- Fonctions supports : direction générale, ressources humaines, comptabilité, communication, informatique, cartographie, marchés publics, missions de contrôle afférentes aux concessions gaz et électricité, mise en œuvre de procédures de délégation de service public ;
- Investissements sur les réseaux de distribution publique d'électricité (renforcement, sécurisation, raccordement d'usagers, opérations d'amélioration du cadre de vie par l'enfouissement coordonné des réseaux aériens) et potentiellement de gaz (contributions à certains projets d'extension de la desserte) ;
- Investissements en matière de génie civil de télécommunications.

✚ CHARGES DE FONCTIONNEMENT (10,24 M€)

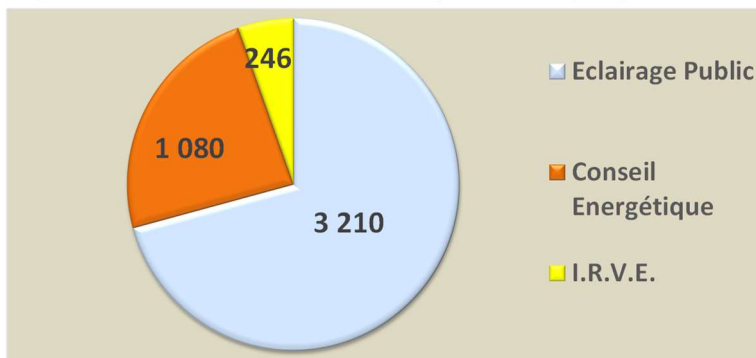
Outre les charges générales (0.48 M€) et les charges de personnel (1.55 M€) qui font l'objet d'une présentation spécifique au titre 3 du présent rapport, les charges de fonctionnement incorporent essentiellement :

- Les charges de gestion courantes (4.67 M€)

La très grande majorité des crédits (4.53 M€) à prévoir a pour objet de financer les différents budgets annexes. La répartition entre ces différents budgets se présente comme suit :

• FINANCEMENT DES ACTIVITES ANNEXES

PAR LE BUDGET PRINCIPAL (en K€) : **4 536**



Pour mémoire :

- Au budget primitif 2023, la prévision de financement des budgets annexes s'élevait à 5 028 K€.
- Un « retour financier » des budgets annexes vers le budget principal est également inscrit afin de valoriser les frais de personnel et les moyens « logistiques » mis à disposition de chacune des activités.

Ce retour financier se décompose ainsi :

Budgets	Financement initial « brut »	Valorisation frais de personnel	Valorisation dépenses logistiques	Financement « net » après déduction des valorisations
Eclairage public	3 210 K€	251 K€	50 K€	2 909 K€
Conseil énergétique	1 080 K€	440 K€	85 K€	555 K€
IRVE	246 K€	-	-	246 K€
TOTAL	4 536 K€	691 K€	135 K€	3 710 K€

Les autres postes de dépenses concernent :

Libellés	Crédits prévus	Ratio / charges courantes
Frais pour brevets, licences et droits	25 000 €	0.53%
Frais « élus » (indemnités, cotisations, formation)	99 000 €	2.11%
Subventions en faveur des collectivités pour les raccordements < 36 kva	12 000 €	0.26%
Subventions aux associations et organismes de droit privé	2 000 €	0.04%

- Les dotations aux amortissements (0.36 M€ contre 0.40 M€ au BP 2023)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (10.24 M€)

10,24 M€ de recettes sont prévues. La très grande majorité de ce montant est issue des cas explicités ci-avant :

- Reversement de la part additionnelle de TICFE (Ex TCCFE) : 5.70 M€
- Reversements en provenance des budgets annexes : 0.83 M€
- Redevance de concessions DP Electricité (Parts R1 et R2) : 3.14 M€

Viennent compléter ces recettes :

- Une prévision de remboursement sur rémunération (SFT) : 7 000 €
- Les cotisations attendues au titre de l'accès au SIG Infogéo : 15 000 €
- La redevance de concessions DP Gaz : 21 000 €
- Les produits issus de la location d'ouvrages souterrains de télécom : 125 000 €
- Les frais de coordination pour enfouissements coordonnés : 179 888 €
- Les frais d'instruction des projets d'enfouissement coordonné : 22 500 €
- Le recouvrement de la participation des agents aux titres restaurant : 26 125 €
- Enfin, 175 000 € sont prévus au titre de l'amortissement de subventions.

Dans ces conditions, la répartition des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement se présente comme suit :

RECETTES			DEPENSES			
55,64 % Reverst. TICFE 5 700 000 €	23,92 % R2 Dist. Electricité 2 450 000 €		44,27 % Financement BUDGETS ANNEXES 4 535 533 €	31,02 % AUTOFINANCEMENT 3 178 130 €		
	8,06 % Rbt. BUDGETS ANNEXES 826 000 €	6,80 % R1 Dist. Electricité 697 000 €		16,07 % PERSONNEL ET IND. ELUS 1 645 850 €	5,10 % CHARGES GEN. ET DIVERSES 522 500 €	
	3,87 % AUTRES RECETTES 396 513 €	1,71 % AMORT. 175 000 €			3,54 % AMORT. 362 500 €	

Pour mémoire, la prévision de capacité d'autofinancement s'élevait à 2.42 M€ lors du BP 2023.

✚ DEPENSES D'INVESTISSEMENT (13.57 M€)

Au chapitre 204, une enveloppe financière de 70 000 euros est prévue afin de contribuer, le cas échéant, au financement de projets d'extension de dessertes en gaz dans le cas où ceux-ci n'atteindraient pas « un coefficient de rentabilité suffisant » pour être effectivement réalisés. Ce type d'opération serait bien entendu étudié au cas par cas. Pour mémoire, une enveloppe similaire était inscrite au budget 2023. Aucune affaire n'a été recensée à ce jour.

47 000 euros ont pour but de faire face à divers frais (matériel de transport, mobilier et matériel informatique).

Le programme de travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité

Ces travaux sont placés sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat. Les crédits correspondants sont ciblés à hauteur de 10.41 M€ et ont pour objectif de renforcer, sécuriser étendre et renouveler particulièrement les réseaux Basse Tension (BT) et accessoirement Moyenne Tension (HTA).

Au regard des constats en matière de qualité de la tension, des projets transmis à ce jour par les collectivités et de l'historique des interventions du syndicat, le programme prévisionnel de travaux 2024 se présente à ce jour comme suit :

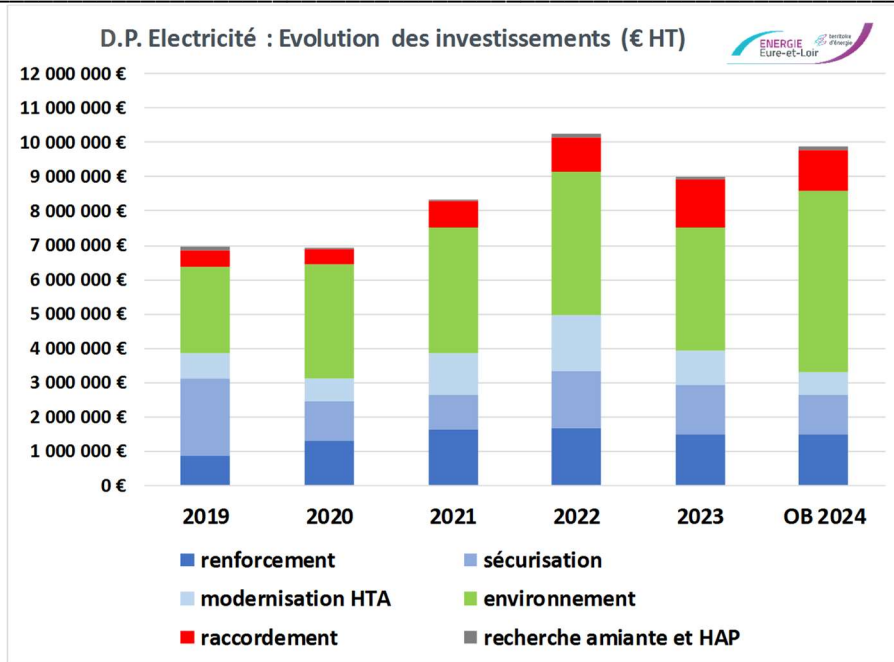
Ces données demeurent encore provisoires dans la mesure où au jour du présent document, les collectivités ne se sont pas encore prononcées sur les coûts à leur charge dans le cadre des opérations d'enfouissement coordonné des réseaux aériens. De même, nous demeurons dans l'attente des priorités de programmation des villes de Chartres et Nogent le Rotrou quant à leurs projets 2024.

S'agissant des crédits « renforcement » et « raccordement », ceux-ci sont représentatifs d'une capacité d'investissement comparable aux exercices précédents, voire légèrement supérieure.

	Crédits HT	ENERGIE Eure-et-Loir	P.C.T. (turpe)	CAS F.A.C.E.	ENEDIS	COMMUNES	GROUPEMENTS	AMENAGEURS	USAGERS	
RENFORCEMENT	1 500 000	706 797		793 203						
SECURISATION "fils nus"	1 132 000	401 829		495 721		217 850	16 600			
RESTRUCTURATION	670 000	670 000								
RACCORDEMENT	1 200 000	50 000		500 000		50 000	50 000	200 000	350 000	
RECHERCHE AMIANTE ET HAP	100 000	100 000								
Opérations "Chartres"	483 000	49 500			33 000		400 500			
Opérations "Chateaudun"	63 750				25 500	38 250				
Opérations "Nogent le Rotrou"	545 000	38 250			25 500	481 250				
ENVIRONNEMENT	4 201 000	2 842 941	52,86%	338 059	166 000	775 800	78 200			
CREDITS PROGRAMMES	9 894 751	4 859 317	90,34%	500 000	1 626 984	250 000	1 563 150	545 300	200 000	350 000
CREDITS NON PROGRAMMES	519 313	519 313	9,66%							
TOTAUX	10 414 064	5 378 630	100,00%	500 000	1 626 984	250 000	1 563 150	545 300	200 000	350 000

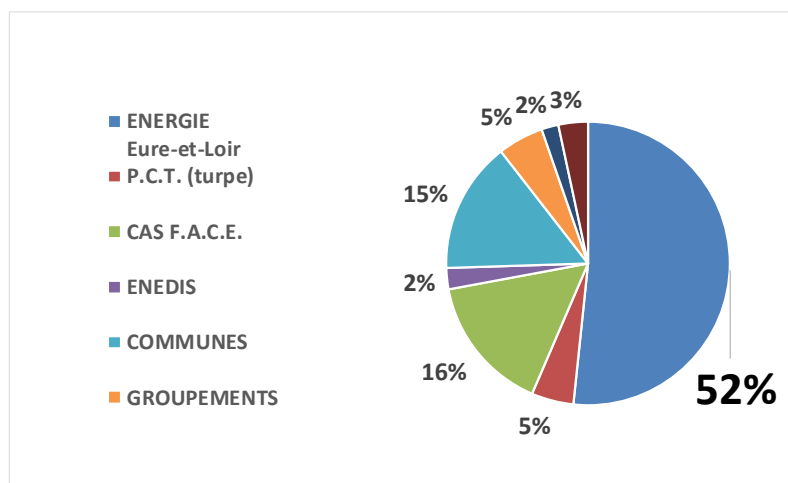
CREDITS TRAVAUX "Distribution Publique d'Electricité" :	10 414 064 HT
CREDITS TRAVAUX POUR TIERS GC TELECOM	2 547 000 HT
CREDITS TRAVAUX POUR TIERS EAU POTABLE	33 000 HT SOIT 39 600 TTC

Les ressources attendues font elles référence aux barèmes d'intervention validés par le comité syndical, au versement des droits au CAS Facé, au dispositif national PCT (s'agissant des raccordements) et enfin au contrat de concession (mise en œuvre du dispositif dit « article 8 » via Enedis).



Commentaire : 0,52 M€ de crédits non programmés ne sont pas intégrés au graphique pour 2024.

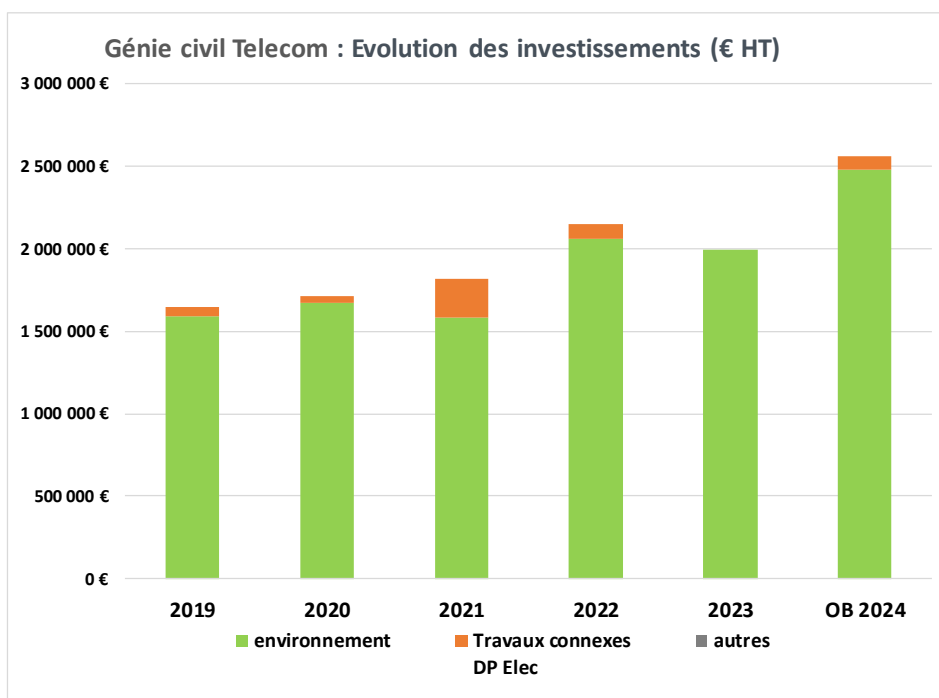
Financement :



Commentaires sur les travaux connexes aux interventions sur le réseau électrique

Les supports du réseau électrique servent dans de nombreux cas à l'accueil des réseaux de télécommunications (notion de support mixte). Dans ces conditions, la mise en souterrain des réseaux électriques nécessite de prévoir simultanément des travaux de génie civil qui permettront de faire transiter les futurs réseaux télécom y compris la fibre optique.

En tant que coordonnateur des projets d'enfouissement, ENERGIE Eure-et-Loir est couramment confronté à cette problématique. Quoique la compétence télécommunications ne relève pas de ses responsabilités, le syndicat est ainsi amené à construire et préfinancer diverses infrastructures passives (fourreaux, chambres de tirage).



Les travaux classés « *environnement* » sont intégralement supportés par les collectivités à l’occasion des opérations d’enfouissement coordonné. Les ouvrages construits (fourreaux, chambres de tirage) restent leur propriété. Au titre d’une convention de mandat propre à chaque projet, ENERGIE Eure-et-Loir est chargé de leur préfinancement.

Les « *travaux connexes DP Elec* » sont pris en charge par EEL à l’occasion de travaux de sécurisation ou de renforcement des réseaux. Les ouvrages restent alors propriété du syndicat.

Là encore, ces données demeurent provisoires dans la mesure où, au jour du présent document, les collectivités ne se sont pas encore prononcées sur les coûts à leur charge dans le cadre des opérations d’enfouissement coordonné des réseaux aériens, voire pour certaines n’ont pas encore transmis leurs priorités de programmation quant à leurs projets 2024.

La production d’énergies renouvelables

Après avoir intégré la SEM EneR Centre-Val de Loire (EneR CVL) en 2017, le syndicat est devenu progressivement l’un de ses actionnaires principaux avec 22% des parts.

EneR CVL, qui regroupe les principaux syndicats d’énergie de la région et plusieurs sociétés d’économie mixte du même type, étudie, développe et réalise de nombreux projets sur le territoire du syndicat, qu’il s’agisse de projets faisant appel aux appels d’offres de la CRE ou de projets dits « en obligation d’achat ».

Le Syndicat a également intégré en 2023 la SAS « Solaire de l’Aunay » (dépendante d’EneR CVL), afin d’investir dans des projets ayant pour objet la production d’électricité sur le département de l’Eure-et-Loir.

La dynamique locale enregistrée nécessite de constituer chaque fois que possible une enveloppe financière devant permettre de participer soit à une augmentation de capital, soit à une prise de participation directe dans les sociétés de projets, soit un apport en capital. A ce titre, une enveloppe de 200 000 euros est prévue pour 2024.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections

« En miroir » à l'inscription de 175 000 euros prévue en recettes de fonctionnement, il y a lieu de prévoir une écriture d'un montant identique en dépenses d'investissement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (13.57 M€)

Outre les subventions dédiées aux travaux telles que présentes au tableau figurant en page 8 pour un montant global de 5.04 M€, la section d'investissement comporte :

- Une recette en provenance du FCTVA : 10 000 €
- Le remboursement des travaux exécutés pour le compte de tiers : 2.59 M€
(contrepartie des travaux de génie civil de télécommunications préfinancés par le syndicat)
- La comptabilisation des amortissements : 362 500 €

Enfin, la budgétisation du programme travaux 2024 fait appel à l'emprunt. A cet égard, il convient de préciser que le Syndicat est totalement désendetté.

2.4 M€ sont en effet prévus.

Celui-ci ne devrait être toutefois pas contracté dans la mesure où une somme équivalente est réservée sur le budget 2023 pour le financement des nombreux projets sollicités par les communes en 2024 et pour lesquelles les plans de financement ont déjà été élaborés. La reprise du résultat 2023 lors du budget supplémentaire 2024 viendrait ainsi « éteindre » cette ligne d'emprunt.

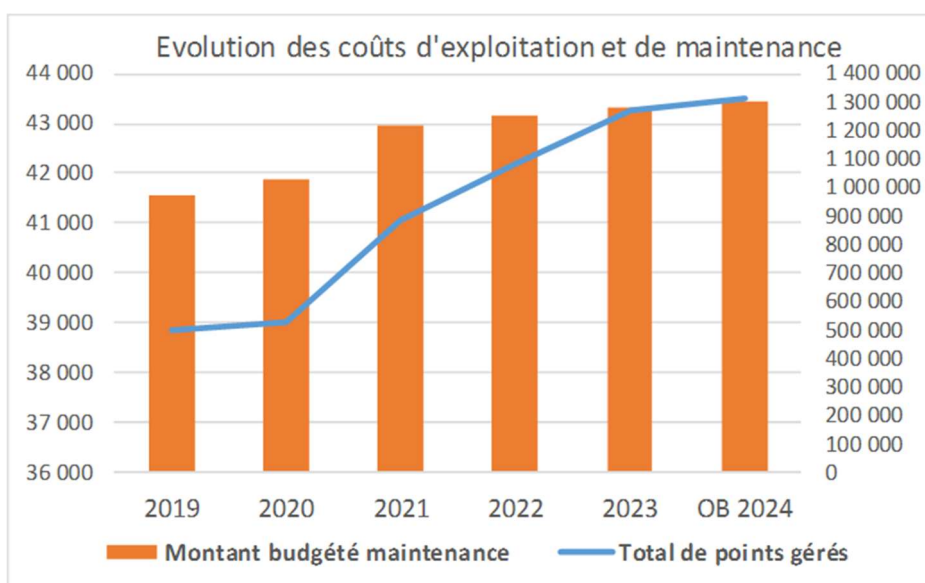
BUDGET ANNEXE « ECLAIRAGE PUBLIC »

✚ CHARGES DE FONCTIONNEMENT (4.91 M€)

Le montant prévisionnel des dépenses réelles est ciblé à hauteur de 1.68 M€. Ce montant intègre principalement :

- les coûts afférents à la maintenance, à l'entretien et à l'exploitation des installations d'éclairage public pour 1.30 M€ :

EVOLUTION DES COÛTS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
(hors frais de personnel et de logistique)



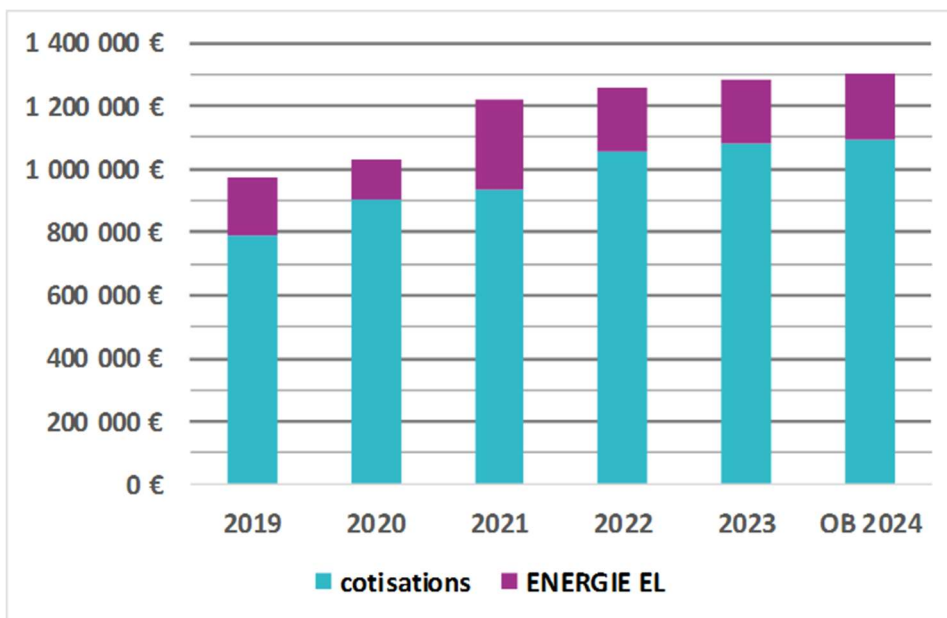
- Le préfinancement de diverses prestations optionnelles (0.13 M€) comme la pose et la dépose d'illuminations festives ou la remise en état d'éclairages sportifs extérieurs ou d'illuminations de bâtiments,
- Les relevés et diagnostics du patrimoine des collectivités sur le réseau Eclairage Public avant transfert de la compétence (20 000 €) et les achats d'unités pour déposer les demandes de DICT (20 000€).
- Le géoréférencement du réseau Eclairage Public pour 150 000 €.
- La fourniture de petits équipements (2 000 €)
- Les frais de personnel (251 000 €) et de formation (5 000 €),
- Le remboursement des « frais logistiques » avancés par le budget principal (50 000 €),
- Les cotisations à divers organismes (AFE, FNCCR) pour un coût global ciblé à hauteur de 4 000 €.

Le montant prévisionnel des dépenses d'ordre s'établit à 2.97 M€ dont :

- o Autofinancement pour investissement : 1.96 M€
- o Dotations aux amortissements : 1.01 M€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (4.91 M€)

Les contributions des collectivités à la compétence Eclairage public représentent un produit attendu de 1.22 M€ (à raison d'environ 43 500 points lumineux et d'une contribution inchangée par rapport à 2023, soit 25 € par foyer lumineux et 18 € par borne).



La participation 2023 d'ENERGIE Eure-et-Loir aux frais d'exploitation, d'entretien et de maintenance (0.20M€) atteint environ 16% de la dépense totale prévue (1.30M€).

A cette participation, s'ajoutent 251K€ de frais de personnel, 50K€ de dépenses logistiques, 9 K€ de frais divers (formations, cotisations AFE et FNCCR).

La totalité des coûts du service atteint donc 1.61 M€, soit sur la base de 43 500 points lumineux un ratio d'environ 38 € par point lumineux (hors prise en compte des dotations aux amortissements).

S'agissant des prestations optionnelles (pose et dépose d'illuminations festives, remise en état d'éclairage sportif ou d'illuminations de bâtiments), une recette équivalente aux crédits prévus est attendue : 0.13 M€.

15 000 € de prise en charge des sinistres par l'assurance sont attendus, de même que 20 000 € au titre de la gestion des certificats d'économie d'énergie (CEE).

La prise en compte des amortissements est quant à elle ciblée à hauteur de 0.44 M€.

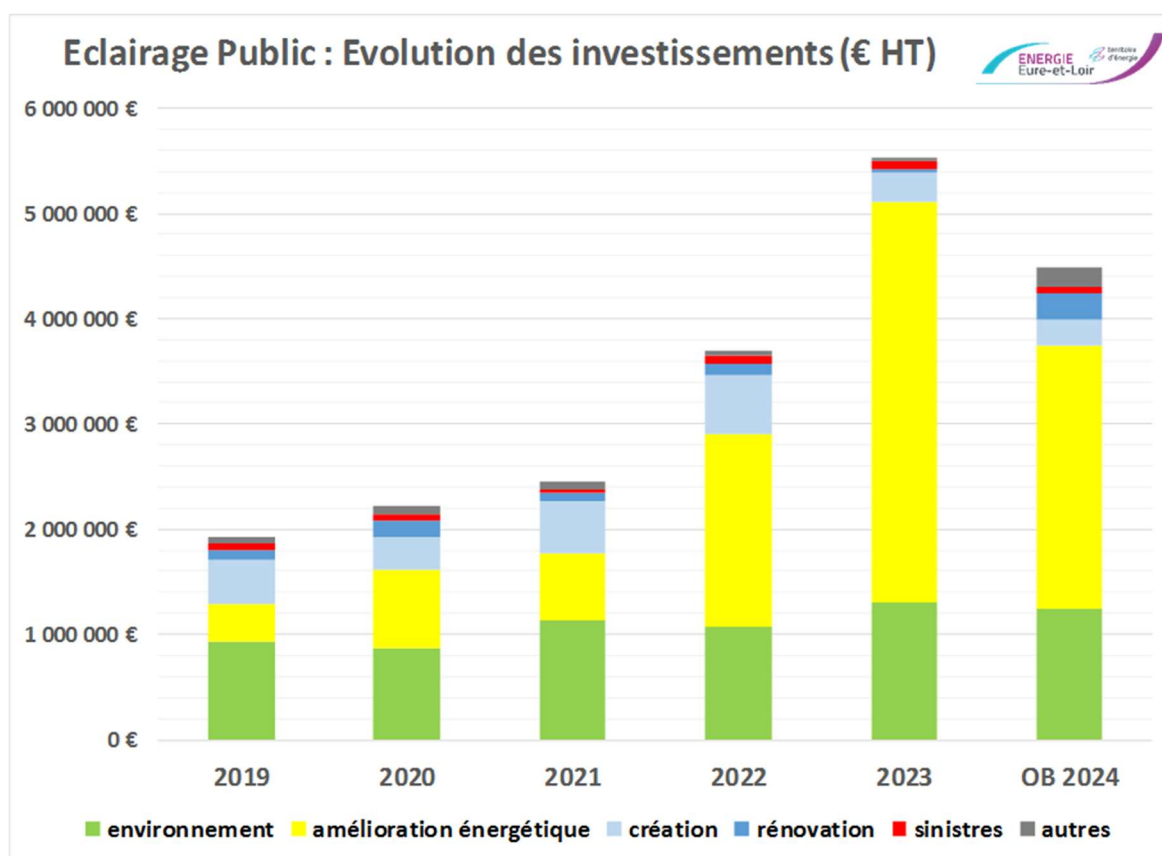
Dans ces conditions, l'équilibre du budget nécessite un transfert depuis le budget principal d'un montant de 3.21 M€.

✚ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT (6 M€)**

Pour les communes n'adhérant pas à la compétence Eclairage public, le syndicat accepte de les accompagner financièrement dans leurs projets d'investissement, le niveau des aides étant toutefois moindre dans ce cas. Une enveloppe de 120 000 euros est prévue à cet effet.

Le programme de travaux sur les réseaux d'éclairage public

Ces travaux sont placés sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat. Les crédits correspondants sont ciblés à hauteur de 5.38 M€ (soit 4.48 M€ HT) et couvrent diverses thématiques.



Commentaire : 0.08 M€ de crédits non programmés 2024 (0.067 M€ HT) ne sont pas intégrés au graphique.

Les crédits dédiés à l'amélioration énergétique (AME) se situent à hauteur de 2.5 M€ HT, signe de la volonté manifeste du syndicat de réduire la consommation énergétique des installations via l'installation systématique de sources Led.

En tant que coordonnateur des projets d'enfouissement, ENERGIE Eure-et-Loir est amené à construire et préfinancer divers équipements pour les communes non adhérentes à l'éclairage public (tranchées, fourreaux, câbles, massifs, armoires de commande). Le nombre de ces cas est limité (une dizaine) mais nécessite de prévoir un budget de 60 000 €.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections

« En miroir » à l'inscription de 439 500 euros prévue en recettes de fonctionnement, il y a lieu de prévoir une écriture au montant identique en dépenses d'investissement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (6 M€)

Au vu des barèmes d'intervention du syndicat, différentes subventions des collectivités adhérentes sont attendues pour un montant global de 2.13 M€, en fonction de la typologie des travaux :

- Enfouissement : 248 200 €
- Amélioration énergétique : 1 500 000 €
- Rénovation : 175 000 €
- Création, extension : 175 000 €
- Autres interventions : 29 167 €

Outre ces subventions dédiées aux travaux, la section d'investissement comporte :

- Une recette en provenance du FCTVA : 836 000 €
- Le remboursement des travaux exécutés pour le compte de tiers : 60 000 €
(contrepartie des travaux préfinancés par le syndicat)
- La comptabilisation des amortissements : 1 008 100 €

BUDGET ANNEXE « MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE »

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (1.26 M€)

Le montant prévisionnel des dépenses réelles est ciblé à hauteur de 0.71 M€. Ce montant intègre principalement :

- o les charges à caractères générales pour 0.14 M€ dont :
 - 85 000 € pour le remboursement de frais logistiques au budget principal,
 - 56 000 € pour faire face à d'autres frais (prestations de service, formation des personnels, animations, cotisations).
- o Les charges de personnel : 0.44 M€
- o Les charges de gestion courantes : 0.13 M€ dont :
 - hébergement de solutions et de données informatiques : 51 000 €
 - soutien financier au FSL Volet énergie : 30 000 €
 - soutien financier à l'Espace France Rénov : 34 000 €
 - participation aux frais du groupement d'achat d'énergie : 18 000 €

Le montant prévisionnel des dépenses d'ordre s'établit à 0.55 M€ dont :

- o Autofinancement pour investissement : 0.13 M€
- o Dotations aux amortissements : 0.42 M€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1.26 M€)

Les contributions des collectivités à la compétence Mde - conseil énergétique représentent un produit attendu de 68 000 € (montant calculé sur la base des communes adhérentes au service à raison de 0.80 € par habitant).

Le déploiement du partenariat Déclic 28 avec les intercommunalités et dédié aux actions de transition énergétique (PCAET, production d'énergies renouvelables, achat d'énergie, rénovation des bâtiments publics, animation, mobilité) devrait conduire à une recette globale de 56 000 € sur la base de 7 intercommunalités partenaires et à raison de 0.35 € par habitant.

Les partenariats noués avec l'ADEME et la FNCCR devrait être générateurs de retours financiers à hauteur de 57 500 € destinés à compenser notamment certains frais de personnel voire de logistique.

Dans ces conditions, l'équilibre du budget nécessite un transfert depuis le budget principal d'un montant de 1.08 M€.

Une convention de partenariat pour la mise en œuvre du Programme CEE ACTEE, en groupement avec les syndicats de l'Indre-et-Loire et de l'Indre, ainsi que la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine, est envisagée avec la FNCCR, mais pas budgétée à ce jour.

L'objectif premier de cette convention est d'apporter des financements sur les coûts organisationnels (frais de personnel, outils informatiques, frais d'audits et frais de maîtrise d'œuvre) liés aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments publics.

ENERGIE Eure-et-Loir serait désigné coordonnateur du groupement et aura pour mission de centraliser les appels de fonds et de les reverser aux différents membres du groupement.

Il est également envisagé un partenariat avec l'ADEME qui permettrait de financer une partie des deux postes de Conseiller en Energie ainsi que des frais divers tels que la communication et des dépenses d'investissement (mobilier, informatique, matériel).

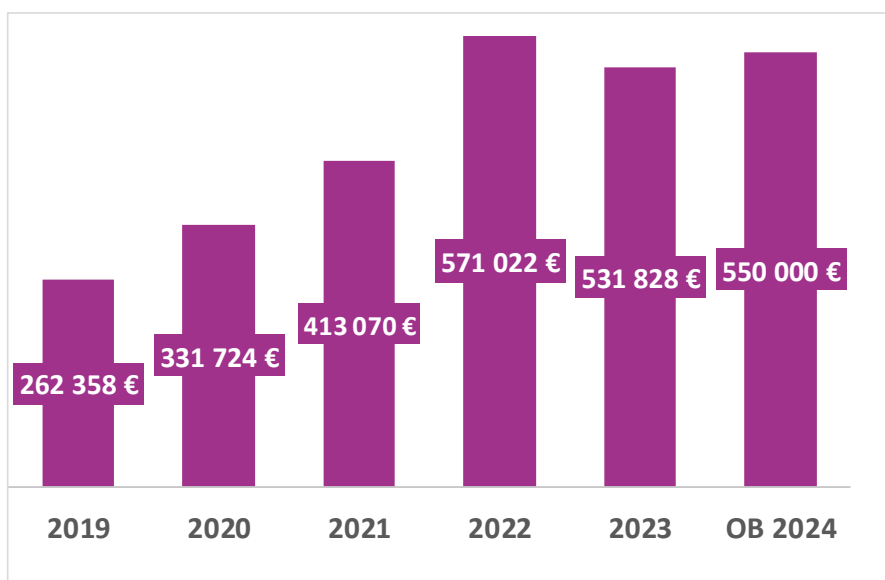
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (0.56 M€)

En très grande partie, les dépenses d'investissement sont constituées des aides directes aux collectivités membres de la compétence Mde - conseil énergétique, à l'occasion de leurs opérations de rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

Le montant prévu (0.55 M€) est légèrement en hausse par rapport au montant budgété lors du BP 2023 (lequel a rendu possible l'accompagnement d'une quarantaine de projets).

Depuis 2018, date du lancement de la compétence énergétique, plus de 197 projets ont reçu le soutien financier du syndicat. Environ 385 bâtiments font aujourd'hui l'objet d'un suivi énergétique pour le compte de 96 collectivités et 7 EPCI.

Subventions accordées au titre des programmes annuels :



En complément, 10 000 € sont prévus pour l'acquisition de mobilier, d'équipement technique et de matériel informatique.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (0.56 M€)

Au-delà de l'autofinancement (0.12 M€), les recettes d'investissement sont issues de la comptabilisation des amortissements : 0.42 M€ mais également du FCTVA et le versement d'une subvention ADEME (0.02 M€)

BUDGET ANNEXE « IRVE »

✚ CHARGES DE FONCTIONNEMENT (298 000 €)

ENERGIE Eure-et-Loir a intégré la SPL Modulo pour la gestion et l'exploitation des bornes de recharge. Cette gestion intègre également les bornes historiquement confiées à EEL par la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole (CM) et la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche (EBP).

En 2023, on compte au total 110 points de charge (PDC) 18 KVa pour 109 bornes installées et 30 PDC 36 KVa pour 15 bornes installées.

Les coûts estimés en matière d'entretien sont évalués à 180 000 euros pour 2024 et se répartissent comme suit :

Gestion des bornes (maintenance, électricité...)	Montant unitaire € HT	Nombre de Points de Charge	Nombre de mois	Montant total
ENERGIE EL / charges 18 Kva	80	114	12	109 440,00 €
ENERGIE EL / charges 36 Kva	80	15	12	14 400,00 €
ENERGIE EL / charges 22 Kva (nouvelles bornes)	80	0	12	0,00 €
ENERGIE EL / charges 50 Kva	280	2	10	5 600,00 €
Chartres Métropole / charges 22 Kva	80	8	12	7 680,00 €
Entre Beauce et Perche / charges 22 Kva	80	3	12	2 880,00 €
TOTAL		142		140 000,00 €

Entretien curatif	Montant total
ENERGIE EL	36 850,00 €
Chartres Métropole	2 300,00 €
Entre Beauce et Perche	850,00 €
TOTAL	40 000,00 €

Il est également prévu le versement de subventions aux collectivités pour l'achat de véhicule électrique à hauteur de 18 000 euros, des amortissements à hauteur de 40 000 euros et un autofinancement à hauteur de 60 000 euros.

✚ RECETTES DE FONCTIONNEMENT (298 000 €)

Un retour financier de la part de la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole et de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche est attendu globalement pour 13 000 euros (récupération des frais d'entretien et de gestion des bornes).

Une recette de 37 000 euros est également attendue des collectivités adhérentes à la compétence IRVE sur la base de 350 € / bornes et 2 000 euros des partenaires privés (Intermarché et Gedia).

Dans ces conditions, l'équilibre du budget nécessite un transfert depuis le budget principal d'un montant de 246 000 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (100 000 €)

100 000 euros sont prévus en investissement pour 2024 afin de faire face à l'achat de nouvelles bornes pour le renouvellement de bornes existantes.

Le renouvellement de ces bornes devra toutefois s'inscrire dans une réflexion d'ensemble mettant en perspective le taux de fréquentation des bornes.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (100 000 €)

L'équilibre de la section d'investissement est opéré via l'autofinancement dégagé (60 000 euros) et la comptabilisation des amortissements (40 000 euros).

TITRE 2

Informations relatives à la structure de la dette

ENERGIE Eure-et-Loir n'est concerné par aucun emprunt en cours.

Cette situation lui permet de disposer de véritables marges de manœuvre s'il s'avérait nécessaire d'y recourir.

TITRE 3

Charges générales, structure des effectifs et évolution des dépenses de personnel

🚦 CHARGES GENERALES

Les crédits dédiés aux charges générales pour 2024 sont évalués à 480 500 € contre 578 500 € en 2023, soit une évolution à la baisse de 98 000 €. Cette baisse s'explique par les fonds spécialement mis pour les 30 ans du syndicat en 2023.

Le reste des postes de dépenses demeure stable.

Enfin, il est également à considérer que l'appréciation des crédits au chapitre 011 se doit de prendre en compte les besoins supplémentaires issus de l'essor des compétences optionnelles.

🚦 STRUCTURE DES EFFECTIFS

ENERGIE Eure-et-Loir comptent à ce jour 23 agents en poste sur des emplois à temps complet.

Deux postes budgétaires également à temps complet demeurent vacants :

- 1 poste de chargé d'affaires (Pôle Eclairage public).
- 1 poste au sein de la Direction.

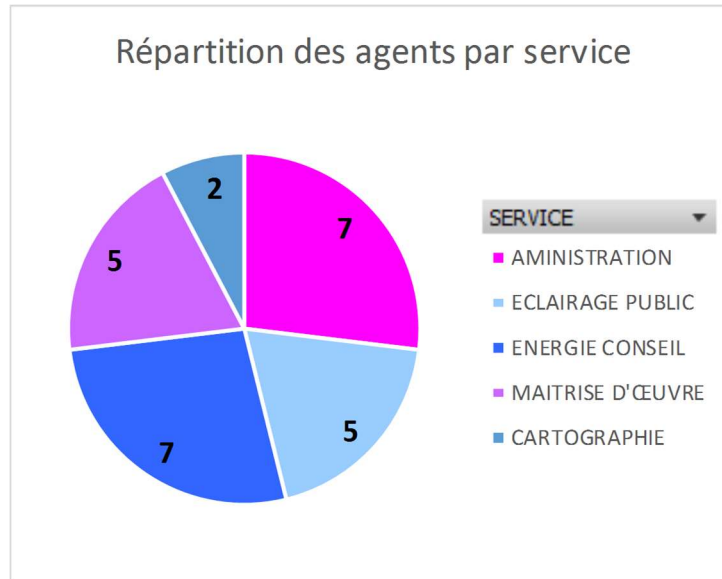
Les 23 emplois pourvus se décomposent comme suit :

		Administrative			Technique			Animation		
	TOTAL	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Homme	15	1			3	9	2			
Femme	8		4	2		1			1	
TOTAL	23	1	4	2	3	10	2	-	1	-

Parmi ces personnels, on compte :

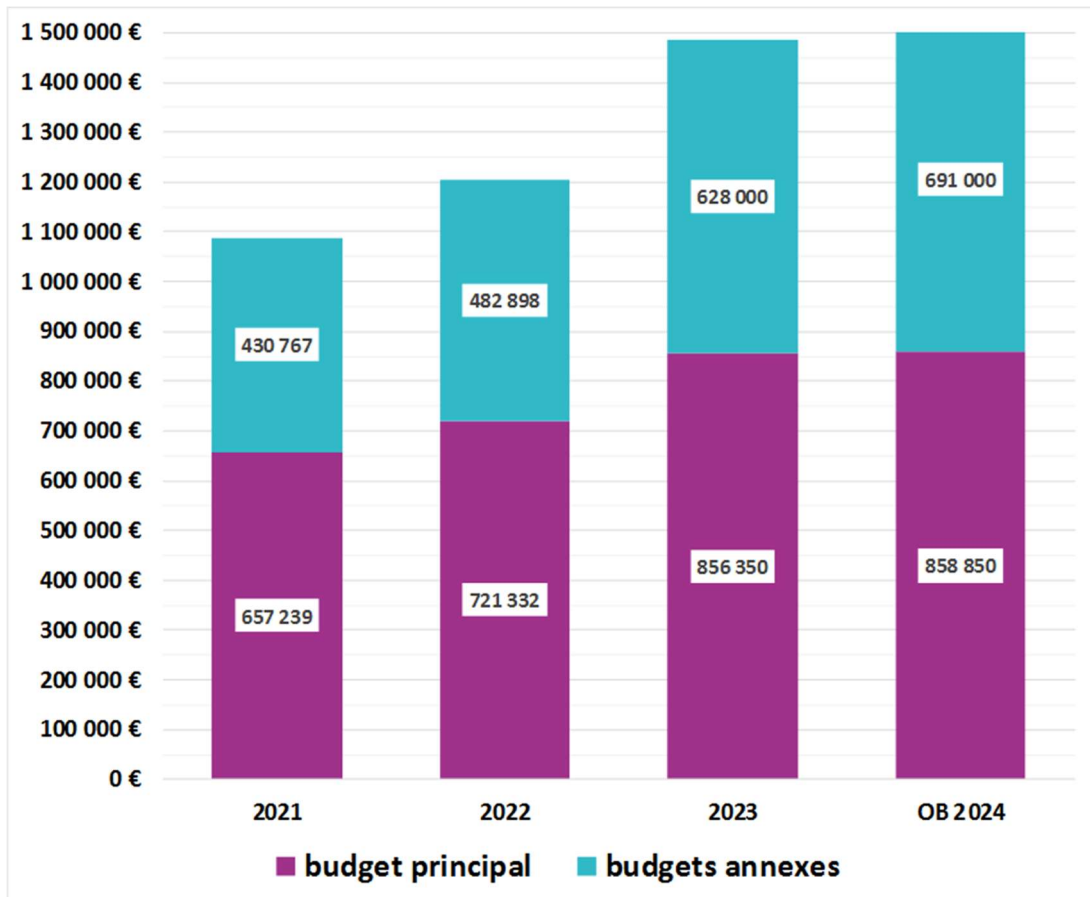
- 14 agents titulaires ou stagiaires
- 9 agents sous contrats

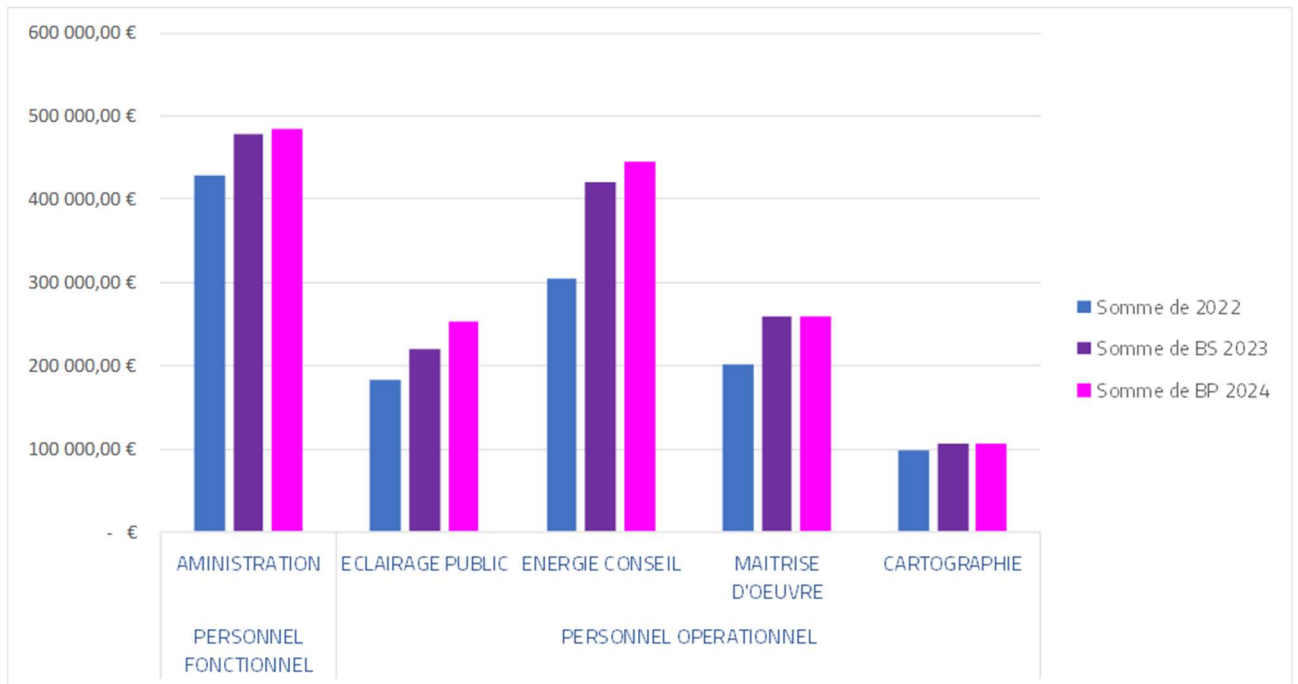
Affectation des emplois pourvus au sein des différents services :



Il est à noter qu'un agent est comptabilisé en double car celui-ci travaille pour deux services (Eclairage Public et Maitrise d'œuvre).

EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL





Le budget du personnel évolue de façon constante et régulière depuis quelques années en lien avec le développement du syndicat et de ses compétences et de son implication croissante dans la transition énergétique. Cette implication a ainsi nécessité de s'entourer de nouveaux collaborateurs. Pour autant, les coûts induits doivent être mis en correspondance avec plusieurs partenariats conclus avec l'ADEME (CEP, PCAET, Cot EnR) et la FNCCR (Programme ACTEE).

De même, les plateaux techniques existants (électricité et éclairage public) ont également été concernés par des créations de postes (parfois non encore pourvus mais budgétés) ou des évolutions de grades correspondant davantage aux missions exercées.

Sur un plan général, l'évolution des dépenses de personnel correspond également :

- aux impacts des recrutements opérés en 2023 et ceux prévus en 2024,
- à la poursuite de la mise en œuvre du PPCR (Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations),
- à l'évolution du régime indemnitaire de certains agents.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_23-DE



Décision
n° C2023-23

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET ANNEXE « CONSEIL ENERGETIQUE - MDE » (INST. M57) – AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS

Il est rappelé que l'instruction comptable M57 à travers laquelle sont gérés le budget principal et les budgets annexes « Eclairage public » et « Conseil Energétique – MdE » prévoit l'obligation d'amortir les immobilisations au prorata temporis.

A cet égard, il apparait judicieux de procéder à une mise à jour du régime de calcul des dotations aux amortissements concernant le budget annexe « Conseil Energétique – MdE ».

Aussi, il est proposé de modifier la durée d'amortissement des subventions versées (compte 204). La durée passerait de 3 ans actuellement à 6 ans.

En conséquence, après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Décide de retenir la durée d'amortissement des subventions versées à 6 ans, avec effet au 1^{er} novembre 2023.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Le Président



Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26.10.2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_24-DE

Berger
Levrault



Décision
n° C2023-24

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : TARIFS ET BAREMES 2024 RELATIFS AUX DIFFERENTES COMPETENCES ET ACTIVITES

Au fil des années, le Syndicat a été amené à diversifier ses compétences et activités à destination des collectivités et des usagers.

Dans ces conditions, il s'est avéré nécessaire de décliner les interventions du Syndicat à travers différents barèmes.

Ainsi, après avoir délibéré, le comité syndical :

- Approuve les barèmes d'intervention du Syndicat pour l'exercice 2024 tels que joints à la présente délibération. Les règlements afférents seront actualisés en ce sens.

Le Président



Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26.10.2023
et de Publication le 26.10.2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr



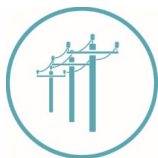
**TARIFS ET BAREMES D'ENERGIE Eure-et-Loir
RELATIFS AUX DIFFÉRENTES COMPÉTENCES
ET ACTIVITÉS EXERCÉES**

BAREMES 2024

(délibération du comité syndical du 12 octobre 2023)

SOMMAIRE

DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE	PAGE 1
DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ	PAGE 2
ECLAIRAGE PUBLIC (COLLECTIVITES ADHERENTES A LA COMPETENCE)	PAGES 3 - 4
ECLAIRAGE PUBLIC (COMMUNES ASSURANT EN DIRECT LA COMPETENCE)	PAGE 5
GENIE CIVIL DE TELECOMMUNICATIONS	PAGE 6
INSTRUCTION, COORDINATION DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT	PAGE 6
CARTOGRAPHIE - SIG	PAGE 7
SERVICE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)	PAGE 8
SOBRIETE ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS	PAGE 9
PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES	PAGE 10



DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE : BAREMES 2024

TYPE DE TRAVAUX		FINANCEMENT PAR ENERGIE Eure-et-Loir*
Renforcement d'un réseau Basse Tension (BT)		100 % du coût HT des travaux (hors enfouissement et si travaux sous maîtrise d'ouvrage d'ENERGIE Eure-et-Loir)
Sécurisation d'un réseau Basse Tension (BT) constitué en fils nus de faible section		100 % du coût HT des travaux (hors enfouissement et si travaux sous maîtrise d'ouvrage d'ENERGIE Eure-et-Loir)
Raccordement d'un lotissement résidentiel public / Zone d'Activité avec permis d'aménager au nom d'une commune		60 % dans la limite de 100 000 € HT de travaux, 40 % pour la part de travaux > 100 000 € HT (avec remise gratuite à ENERGIE Eure-et-Loir par l'aménageur de la tranchée sur le terrain d'assiette de l'opération)
Raccordement d'un lotissement résidentiel public / Zone d'Activité avec permis d'aménager au nom d'une intercommunalité ou d'un aménageur agissant pour le compte d'une collectivité		40 % du coût HT des travaux (avec remise gratuite à ENERGIE Eure-et-Loir par l'aménageur de la tranchée sur le terrain d'assiette de l'opération)
Raccordement d'un équipement public communal (bâtiment, installation technique) pour soutirage d'électricité, dédié à : - l'usage exclusif de la commune, - une mission de service public.	Puissance ≤ 36 Kva	subvention équivalente à 30% de la participation facturée à la commune par le concessionnaire (limite de l'assiette de calcul : 25 000 € HT)
	36 Kva < Puissance ≤ 250 Kva	60 % dans la limite de 40 000 € HT de travaux, 40 % pour la part de travaux > 40 000 € HT (si travaux sous maîtrise d'ouvrage d'ENERGIE Eure-et-Loir)
	Puissance > 250 Kva	subvention équivalente à 30% de la participation facturée à la commune par le concessionnaire (limite de l'assiette de calcul : 25 000 € HT)
Raccordement d'un équipement (bâtiment, installation technique) pour soutirage d'électricité, de puissance comprise entre 36 et 250 Kva à la demande : - d'une intercommunalité, - d'une personne de droit public non membre, - d'une personne de droit privé.		40 % du coût HT des travaux (si travaux sous maîtrise d'ouvrage d'ENERGIE Eure-et-Loir)
Enfouissement de réseau aérien BT coordonné avec éclairage public et/ou télécommunications. (projet coordonné en phase travaux par ENERGIE Eure-et-Loir et s'inscrivant dans le respect du calendrier annuel d'instruction)		- sous réserve de programmation par le Bureau Syndical, - 50 à 80 % du coût HT des travaux (taux définitif fixé après examen du programme de travaux), - 1 dossier par commune et par an, dans la limite d'un linéaire de 600 mètres, - Au-delà d'un dossier annuel ou en cas de linéaire supérieur à 600 mètres, un plan de financement dédié est arrêté par le bureau syndical.
Enfouissement de réseau aérien BT avec câblage en tranchée remise (projet s'inscrivant dans le respect du calendrier annuel d'instruction)		- sous réserve de programmation par le Bureau Syndical Travaux < 75 000 € HT : 100 % 75 000 € HT ≤ part travaux ≤ 150 000 € HT : 50 % Part travaux > 150 000 € HT : aucune prise en charge
Enfouissement de réseau aérien BT avec câblage en tranchée remise (hors calendrier annuel d'instruction)		sous réserve de programmation par le Bureau Syndical Travaux ≤ 75 000 € HT : 50 % Part travaux > 75 000 € HT : aucune prise en charge
Enfouissement de réseau aérien HTA		Etude au cas par cas par le Bureau Syndical. Une participation de la collectivité pourra être envisagée.

* Financement accordé sur la base de travaux exécutés sur le territoire de communes où le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) est perçu et intégralement conservé par ENERGIE Eure-et-Loir.



DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ : BAREMES 2024

TYPE DE TRAVAUX	FINANCEMENT PAR ENERGIE Eure-et-Loir
Raccordement au réseau d'un équipement public (bâtiment, installation technique ...)	<ul style="list-style-type: none">- Financement réservé aux communes adhérentes à la compétence « Distribution Publique de gaz » développée par ENERGIE Eure-et-Loir.- Montant de l'aide défini au cas par cas par le Bureau Syndical.
Opération de densification d'un réseau public concédé ne répondant aux critères minimums d'investissement du concessionnaire	<ul style="list-style-type: none">- Financement réservé aux communes adhérentes à la compétence « Distribution Publique de gaz » développée par ENERGIE Eure-et-Loir.- Montant de l'aide défini au cas par cas en fonction de la nature et de l'importance du projet.



ECLAIRAGE PUBLIC : BAREMES 2024

A. COLLECTIVITES ADHERENTES A LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC

Les financements décrits ci-dessous supposent que les interventions aient lieu sur le territoire de communes où le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) est perçu et intégralement conservé par ENERGIE Eure-et-Loir.

1. COTISATION AUX FRAIS DE CONTROLE, DE MAINTENANCE ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC

- 25,00 € nets par foyer lumineux sur mât, poteau ou crose (toutes sources),
- 18,00 € nets par foyer lumineux de type borne (toutes sources).

S'agissant des installations énergétiquement autonomes, les interventions pour maintenance lourde ou remise en état (exemples non exhaustifs : batteries, panneaux photovoltaïques ...) devant être réalisées sur les ouvrages donnent lieu à l'acceptation préalable d'une proposition financière dédiée.

2. CONTRIBUTIONS POUR PRESTATIONS ADDITIONNELLES

Nettoyage supplémentaire de foyers	Sur devis
Visite de nuit	Sur devis
Modification des heures de fonctionnement en dehors des changements d'heures d'été et d'hiver à l'armoire	Par intervention : 87,50 € pour la 1 ^{ère} armoire 11,50 € par armoire supplémentaire
Modification des heures de fonctionnement en dehors des changements d'heures d'été et d'hiver au point lumineux (driver)	60,00 € par driver
Déplacement d'ouvrages dans le cadre d'une opération d'aménagement de l'espace public	- Frais pris en charge par ENERGIE Eure-et-Loir dans la limite de 3 000 € HT (montant s'appliquant uniquement aux équipements d'éclairage et à leurs accessoires). - Au-delà du montant précité, participation d'ENERGIE Eure-et-Loir à raison de 50 % du surcoût HT. - Les éventuels travaux de terrassement sont soit réalisés et financés par la collectivité, soit refacturés à celle-ci.
Autres cas de déplacement d'ouvrages	- Frais pris en charge par ENERGIE Eure-et-Loir dans la limite de 1 500 € HT (montant s'appliquant uniquement aux équipements d'éclairage et à leurs accessoires). - Au-delà du montant précité, participation d'ENERGIE Eure-et-Loir à raison de 40 % du surcoût HT. - Les éventuels travaux de terrassement sont soit réalisés et financés par la collectivité, soit refacturés à celle-ci.
Remise en peinture de mât(s)	- Prestation concernant uniquement les « mâts fonte » (dans le cas contraire, priorité donnée à une opération de rénovation du point lumineux). - Taux d'aide : 40 % du coût HT
Pose et dépose d'illuminations festives	
Mise en place d'équipements nécessaires à l'installation de radars pédagogiques et/ou de caméras de vidéo protection	
Remise en état d'une installation d'éclairage relative à une infrastructure sportive extérieure ou à la mise en valeur du patrimoine par la lumière	coût déterminé au cas par cas (prestation donnant lieu à l'acceptation préalable d'une proposition financière par la collectivité concernée)
déplacement pour dépannage ou réparation (en cas de déclenchements excessifs)	160,00 € par déplacement



ECLAIRAGE PUBLIC (suite)
(COLLECTIVITES ADHERENTES A LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC)

BAREMES 2024

3. BAREMES D'AIDES AUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

TYPES DE TRAVAUX	FINANCEMENT PAR ENERGIE Eure-et-Loir (sur la base des coûts HT)	OBSERVATIONS
ENFOUISSEMENT / DISSIMULATION d'un réseau d'éclairage public hors coordination avec le réseau électrique	30 % ⁽¹⁾ ⁽²⁾	Sous réserve de programmation par le Bureau Syndical
ENFOUISSEMENT / DISSIMULATION d'un réseau d'éclairage public en coordination avec le réseau électrique (sous réserve de programmation par le bureau syndical)	50 à 80 % ⁽²⁾	- taux définitif arrêté par le Bureau Syndical après examen du programme de travaux, - 1 dossier par commune et par an et dans la limite d'un linéaire de 600 mètres, - Au-delà de ces seuils, un plan de financement dédié est arrêté par le bureau syndical.
AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES	40 % ⁽¹⁾ ⁽²⁾	
AUTRES INTERVENTIONS (extension, création, rénovation ...)	30 % ⁽¹⁾ ⁽²⁾	

(1) : Les taux indiqués pourront être éventuellement majorés de 10 % au maximum (situation examinée par le Bureau Syndical en prenant en considération le nombre de dossiers et les contraintes budgétaires).

(2) : En cas d'obtention d'un partenariat financier complémentaire, le Bureau Syndical examinera au cas par cas les dossiers concernés, cet examen ayant pour objet de redéfinir le plan de financement initial de l'opération et pouvant éventuellement conduire à réduire la contribution de la collectivité.



ECLAIRAGE PUBLIC (suite) : BAREMES 2024

B. COMMUNES ASSURANT EN DIRECT LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC

La demande de subvention, transmise par la commune à ENERGIE Eure-et-Loir avant le 31 janvier de l'année des travaux, est traitée par application des taux d'aide et des montants indiqués ci-dessous.

Afin d'être pleinement informées des modalités relatives aux concours du Syndicat, les communes sont invitées à prendre connaissance du « *Règlement des aides financières accordées par ENERGIE Eure-et-Loir dans le cadre de travaux d'éclairage public réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes* ».

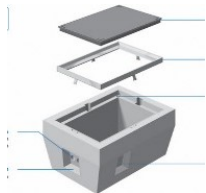
TYPES DE TRAVAUX	Montant minimum de travaux à réaliser	TAUX D'AIDE (sur la base des coûts HT)	OBSERVATIONS
ENFOUISSEMENT / DISSIMULATION d'un réseau d'éclairage public hors coordination avec le réseau électrique	2 500 € HT	20 %	sous réserve de validation du projet par le bureau syndical
ENFOUISSEMENT / DISSIMULATION d'un réseau d'éclairage public en coordination avec le réseau électrique	2 500 € HT	50 à 75 %	- sous réserve de validation par le bureau syndical, - dans la limite d'un dossier par commune et par an et d'un linéaire de 600 mètres maximum, - taux définitif arrêté après examen du programme annuel d'enfouissement coordonné des réseaux aériens.
AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES	1 667 € HT	30 %	sous réserve de validation du projet par le bureau syndical
EXTENSION, CREATION, RENOVATION ...	2 500 € HT	20 %	Ne sont pas éligibles les travaux de création ou d'extension dans les lotissements et les zones d'activité.

Rappel important : Seules sont appelées à bénéficier d'aides financières directes du Syndicat en matière d'éclairage public, en leur seule qualité de maître d'ouvrage des investissements, les communes membres du Syndicat exerçant la compétence « Eclairage Public » et sur le territoire desquelles ENERGIE Eure-et-Loir perçoit et conserve intégralement le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE).

Les Communautés d'Agglomération, les Communautés de Communes et tout autre EPCI ne sont pas éligibles à l'octroi d'aides financières directes d'ENERGIE Eure-et-Loir en matière d'éclairage public.

MONTANTS MAXIMUM SERVANT AU CALCUL D'UNE AIDE FINANCIERE DU SYNDICAT

Par point lumineux sur façade ou poteau (ensemble console + lanterne)	500 € HT	- Chaque montant peut être majoré au plus de 100,00 € HT si le point lumineux est équipé d'un système décentralisé de variation de la puissance électrique (variateur). - Coûts comprenant la fourniture, la pose y compris le massif et la connexion des installations.
Par candélabre « simple »	1 500 € HT	
Par candélabre « double »	2 000 € HT	
Par candélabre « triple »	2 500 € HT	
Par candélabre, borne, encastré de sol pour jardins, aires de jeux	500 € HT	
Terrassements	Uniquement en cas de travaux d'enfouissement coordonné avec le réseau électrique	
Câblage, organes de commande	Montant éligible défini au cas par cas après étude du projet par le Bureau Syndical.	



GENIE CIVIL DE TELECOMMUNICATIONS : BAREMES 2024

TYPE DE TRAVAUX	FINANCEMENT PAR ENERGIE Eure-et-Loir*
Réalisation d'installations souterraines passives à l'occasion de certains travaux de renforcement, de sécurisation et de modernisation du réseau électrique programmés par le Syndicat hors enfouissement	30 % dans la limite de 25 000 € HT de travaux (si travaux coordonnés par ENERGIE Eure-et-Loir et au moins un tiers de l'emprise en appuis communs Electricité - Télécommunications)

* Financement accordé sur la base de travaux exécutés sur le territoire de communes où le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) est perçu et intégralement conservé par ENERGIE Eure-et-Loir.



**INSTRUCTION - COORDINATION DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT :
 BAREMES 2024 (application à compter des projets 2025)**



TYPE DE PRESTATION	CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE
Instruction technique et financière d'un projet d'enfouissement coordonné des réseaux aériens	463 € par dossier (demande d'instruction à faire impérativement parvenir à ENERGIE Eure-et-Loir avant mars de l'année N-1 des travaux)
Coordination technique d'une opération d'enfouissement des réseaux aériens	Frais fixes de 1 236 € + 8.30 €/ml (somme globale plafonnée à 5 356 € par projet)



CARTOGRAPHIE – SIG :
BAREMES 2024

SERVICE	TYPE DE BÉNÉFICIAIRE	COTISATION ANNUELLE AU SERVICE ⁽¹⁾
<p>Hébergement de données sur la plateforme SIG</p> <p><i>Infogéo :</i></p> <p>quel que soit le nombre de couches de données hébergées ⁽¹⁾</p>	<p>commune comprise dans le périmètre du contrat de concession conclu par ENERGIE Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité</p>	<p>gratuité ⁽²⁾</p>
<p>Hébergement de données sur la plateforme SIG</p> <p><i>Infogéo :</i></p> <p>sous réserve de validation préalable par le Bureau syndical :</p> <ul style="list-style-type: none"> - type et nombre de données hébergées ⁽¹⁾, - modalités pour le levé et l'intégration de données, - nombre de licences d'accès prévues, - ... 	<p>autre commune</p>	<p>commune < 1 000 habitants : 309 € ⁽²⁾⁽³⁾</p> <p>1 000 hab. < commune < 2 000 hab. : 412 € ⁽²⁾⁽³⁾</p> <p>2 000 hab. < commune < 10 000 hab. : 515 € ⁽²⁾⁽³⁾</p> <p>commune ≥ 10 000 habitants : 600 € + 0.06 € / nombre d'habitant au-delà de 10 000 ⁽²⁾⁽³⁾.</p>
	<p>communauté de communes majoritairement constituée de communes comprises dans le périmètre du contrat de concession conclu par ENERGIE Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité</p>	<p>618 euros ⁽²⁾⁽³⁾</p>
	<p>- communauté de communes non majoritairement constituée de communes comprises dans le périmètre du contrat de concession conclu par ENERGIE Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité</p> <p>- communauté d'agglomération</p>	<p>70 euros / commune regroupée + 0,02 euro / habitant ⁽²⁾⁽³⁾</p>
	<p>autre Etablissement Public de Coopération intercommunale</p>	<p>1 030 euros ⁽²⁾⁽³⁾</p>

Informations importantes :

- (1)** Les barèmes indiqués ne concernent pas l'hébergement de données complexes sur la plateforme SIG (exemples : Plan Corps de Rues Simplifiés, orthophoto haute précision ...).
- (2)** La réalisation et le financement des levés de données, de même que les frais inhérents à leur intégration à la plateforme SIG *Infogéo*, demeurent supportés soit par l'entité en charge de la compétence correspondante, soit par celle à l'origine de la demande d'hébergement.
- (3)** Hors coûts relatifs à l'hébergement de couches de données non prévues à la convention initiale, et à la délivrance de licences d'accès au SIG non prévues à l'accord initial.



**SERVICE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) :
 BAREMES 2024**

1. AIDE A L'ACHAT DE VEHICULES ELECTRIQUES PAR LES COLLECTIVITES

Acquisition d'un véhicule électrique par une collectivité pour ses propres besoins	commune relevant du contrat de concession conclu par ENERGIE Eure-et-Loir pour la distribution publique d'électricité*	Subvention forfaitaire d'un montant de 3 000 €* par véhicule, sous réserve de validation par le Bureau syndical et dans la limite des crédits budgétaires. Un véhicule au plus subventionnable par an. *En cas de véhicule d'occasion, le montant de la subvention sera limité à 30% du montant d'achat du véhicule.
	Intercommunalité	Subvention sous réserve de validation par le Bureau syndical : $3\ 000\ \text{€}^* \times \frac{\text{Population des communes sur lesquelles ENERGIE Eure-et-Loir perçoit et conserve intégralement le produit de la TICFE}}{\text{Population totale de l'intercommunalité}}$ Un véhicule au plus subventionnable par an. *En cas de véhicule d'occasion, le montant de la subvention sera limité à 30% du montant d'achat du véhicule.

**aide financière réservée pour les communes où le produit de la TICFE est perçu et intégralement conservé par ENERGIE Eure-et-Loir*

2. COTISATION A LA COMPETENCE « INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE) »

DEFINITION DU SERVICE RENDU		MONTANT DE LA COTISATION
Borne implantée par ENERGIE Eure-et-Loir sur le territoire d'une commune relevant du contrat de concession pour la distribution publique d'électricité	exploitation, maintenance, contrôle annuel, supervision technique, gestion des contrats d'itinérance, des contrats d'énergie et de la facturation du service aux usagers et aux opérateurs de mobilité.	360 € par an et par borne

3. MODALITES DE PARTENARIAT AVEC DES PERSONNES DE DROIT PRIVE POUR LA GESTION D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ACCESSIBLES AU PUBLIC

MISSIONS PREVUES AU PARTENARIAT	CONTRIBUTION DU PARTENAIRE
Exploitation, maintenance, contrôle annuel, supervision technique, gestion des contrats d'itinérance, des contrats d'énergie et de la facturation du service aux usagers et aux opérateurs de mobilité. (bornes devant demeurer totalement accessibles pour les usagers 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24)	515 € par an et par borne (pour toute convention établie entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre de l'année d'application du barème)

4. COUT DU SERVICE DE RECHARGE

Le coût du service de recharge est stipulé dans le contrat de quasi-régie signé avec la SPL MODULO.



TRANSITION ENERGETIQUE BAREMES 2024

Envoyé en préfecture le 26/10/2023
Reçu en préfecture le 26/10/2023
Publié le
ID : 028-200080869-20231012-C2023_24-DE

TYPE D'ACTION	MODALITES FINANCIERES
Mission de conseil et d'assistance aux communes en matière de maîtrise des dépenses énergétiques et d'information des usagers	<ul style="list-style-type: none">• mission s'inscrivant dans le cadre d'un accord pluriannuel avec la commune (adhésion à la compétence Conseil Energétique, convention de partenariat).• montant de la cotisation au service : 0,80 € par habitant et par an
Partenariat « Décllic 28 » avec les intercommunalités à fiscalité propre dédié aux actions de transition énergétique (2023-2027)	<ul style="list-style-type: none">• mission s'inscrivant dans le cadre d'une convention pluriannuelle pour « <i>la déclinaison de la transition énergétique dans les territoires</i> ».• montant de la cotisation au service : 0,35 € par habitant et par an
Travaux pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none">• Aide financière d'ENERGIE Eure-et-Loir réservée :<ul style="list-style-type: none">- aux communes adhérentes à la compétence Conseil Energétique ou signataires d'une convention de partenariat avec ENERGIE Eure-et-Loir.- aux groupements à vocation scolaire (syndicat scolaire, regroupement pédagogique intercommunal), sous réserve que les bâtiments concernés soient situés sur le territoire d'une commune adhérente à la compétence ou au service Conseil Energétique.- aux EPCI FP en convention avec ENERGIE Eure-et-Loir pour la « <i>déclinaison de la transition énergétique dans les territoires</i> ».• Aide accordée sous réserve de validation par le Bureau syndical.• Taux d'aide :<ul style="list-style-type: none">- Jusqu'à 35 % dans la limite d'une assiette maximum de travaux subventionnables de 50 000 € HT (ce taux et ce montant peuvent être modulés afin de respecter le budget alloué).• Majoration du montant de l'aide : Une majoration équivalente à 10% du montant de l'aide est accordée en cas de travaux portés par une intercommunalité ou une commune se situant sur un territoire signataire de la convention « Décllic 28 » avec ENERGIE Eure-et-Loir.• Montant de l'aide pouvant être modulé en fonction d'une éligibilité à des financements extérieurs.• Présentation de 2 dossiers maximum par an et par collectivité avec indication d'un niveau de priorité.
Etude thermique complémentaire pour un bâtiment	<ul style="list-style-type: none">• Aide accordée sous réserve de validation de l'étude par ENERGIE Eure-et-Loir.• Collectivité de moins de 1 000 habitants : aide de 75 % dans la limite d'un coût d'étude plafonné à 4 000 € HT.• Collectivité de plus de 1 000 habitants : aide de 50 % dans la limite d'un coût d'étude plafonné à 4 000 € HT.• aide accordée uniquement si la collectivité :<ul style="list-style-type: none">- ne perçoit aucun autre financement extérieur.- procède à la réalisation des travaux objet de l'étude. <p>NB : Au cas par cas, les aides précitées peuvent laisser place au dispositif national ACTEE FNCCR ou à tout autre dispositif.</p>



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES :
BAREMES 2024

TYPE D'ACTION	MODALITES FINANCIERES
Mise en place de solutions faisant appel aux énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale)	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'un contrat d'objectif territorial pour le développement des EnR thermiques, aides de l'ADEME et de la Région Centre-Val de Loire aux projets suivis par ENERGIE Eure-et-Loir pouvant atteindre : <ul style="list-style-type: none"> - jusqu'à 60 % du coût des études, - jusqu'à 45 % des coûts d'investissement.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_25-DE



Décision
n° C2023-25

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC : MISE A JOUR DU REGLEMENT DE SERVICE

Chaque collectivité adhérente a la possibilité d'accéder à la compétence optionnelle « éclairage public ». Outre la mission de conseil sur le choix des matériels ou l'adaptation des contrats d'énergie, cette compétence repose sur 3 volets indissociables : l'exploitation du service, l'entretien et la maintenance des installations et les investissements sur le réseau.

L'ensemble des conditions administratives, techniques et financières qui encadrent les relations entre ENERGIE Eure-et-Loir et les collectivités adhérentes sont inscrites dans un règlement de service.

Par ailleurs, le syndicat a également décliné ses interventions à travers différents barèmes. Ces derniers étant appelés à être révisés à chaque 1^{er} janvier, il paraît donc opportun de retirer les dispositions financières figurant dans le règlement de service éclairage public et de les remplacer par un renvoi aux barèmes et tarifs en vigueur.

Ainsi après avoir délibéré, le Comité Syndical approuve cette modification avec effet au 1^{er} novembre 2023, le règlement de la compétence Eclairage Public étant modifié en ce sens.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



Le Président

Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

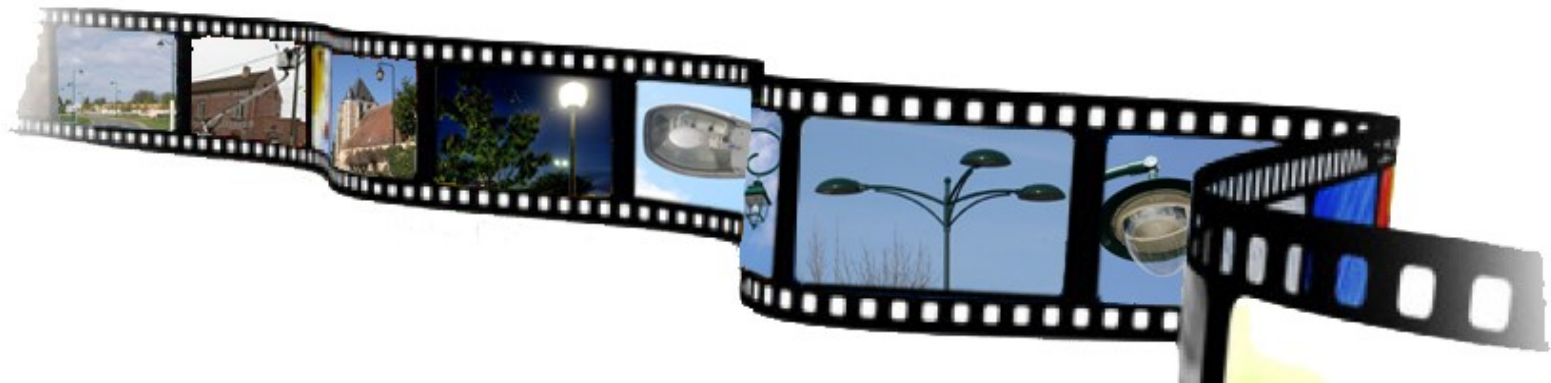
65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr



**CONDITIONS TECHNIQUES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
D'EXERCICE DE LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC
PAR ENERGIE Eure-et-Loir**

(version du 12/10/2023)





Toute notre énergie à votre service

CHAPITRE 1^{er} - DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Objet	page 1
Article 2 : Principe général	page 2
Article 3 : Ouvrages mis à disposition d'ENERGIE Eure-et-Loir	page 2
Article 4 : Procédure d'adhésion et de reprise de la compétence	page 2

CHAPITRE 2 - LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Article 5 : Définition des travaux d'investissement	page 5
Article 6 : Programmes de travaux d'investissement	page 5

CHAPITRE 3 - LA MAINTENANCE ET LE FONCTIONNEMENT

Article 7 : Etendue des obligations d'ENERGIE Eure-et-Loir et de la collectivité	page 6
Article 8 : Visite annuelle d'entretien préventif des installations	page 7
Article 9 : Renouvellement périodique des sources lumineuses	page 7
Article 10 : Dépannages et réparations	page 8
Article 11 : Interventions de mise en sécurité	page 9
Article 12 : Adaptation des heures de fonctionnement	page 9
Article 13 : Cartographie et suivi du patrimoine	page 10
Article 14 : Instruction des projets de travaux à proximité des ouvrages	page 10
Article 15 : Exécution de travaux sur les ouvrages	page 10
Article 16 : Avis technique sur les projets	page 10
Article 17 : Intégration d'installations réalisées par des tiers	page 10
Article 18 : Rapport annuel d'exploitation	page 11
Article 19 : Accès Internet	page 11
Article 20 : Suivi des dommages	page 11
Article 21 : Prestations optionnelles	page 12

CHAPITRE 4 - MODALITES DE FINANCEMENT

Article 22 : Contributions de la collectivité	page 13
Article 23 : Recouvrement des contributions	page 13

CHAPITRE 1^{er} - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Préambule :

Pour plus de lisibilité, le terme « collectivité » employé tout au long du présent règlement s'adresse aux collectivités adhérant à la compétence « Eclairage Public » développée par ENERGIE Eure-et-Loir. Par extension, il peut également désigner les communes membres d'un des deux EPCI adhérant à ladite compétence à savoir Chartres Métropole et Entre Beauce et Perche.

Article 1^{er} : Objet

La compétence « Eclairage Public » s'exerce conformément aux statuts d'ENERGIE Eure-et-Loir. Cette compétence est une compétence dite à la carte ou optionnelle librement choisie par les collectivités adhérentes.

Le présent document a pour objet de définir les conditions techniques, administratives et financières de construction, de maintenance et de fonctionnement des installations d'éclairage public sur le territoire des collectivités ayant transféré cette compétence à ENERGIE Eure-et-Loir (hors installation et gestion de feux de signalisation, de radars pédagogiques et de caméras de vidéo protection, hors éclairage des infrastructures sportives, infrastructures d'éclairage évènementiel et mise en valeur du patrimoine par la lumière).

La compétence « Eclairage Public » développée par ENERGIE Eure-et-Loir est composée des domaines indissociables suivants : maîtrise d'ouvrage des investissements, maintenance et fonctionnement des installations.

Celle-ci ne comprend pas la consommation électrique des installations. A ce titre, la collectivité demeure en charge de conclure les contrats de fourniture d'électricité avec les fournisseurs d'énergie de son choix et de procéder au paiement des consommations d'électricité correspondantes directement auprès de ces fournisseurs.

En contrepartie de la compétence « Eclairage Public » exercée par ENERGIE Eure-et-Loir, celui-ci est autorisé à percevoir directement auprès des collectivités adhérentes à ladite compétence les contributions fixées par ses instances.

Enfin, de façon totalement accessoire et à la demande de la collectivité, ENERGIE Eure-et-Loir peut être amené à réaliser la pose et la dépose d'illuminations festives, la mise en place d'équipements nécessaires à l'installation de radars pédagogiques et de caméras de vidéo protection, ainsi que la remise en état des installations d'éclairage des infrastructures sportives extérieures et de celles relatives à la mise en valeur du patrimoine par la lumière. Ce type d'intervention prend la forme d'une prestation optionnelle et donne lieu à l'acceptation préalable par la collectivité d'une proposition financière émise par ENERGIE Eure-et-Loir.

Article 2 : Principe général

Les mesures faisant l'objet du présent règlement reposant sur les ressources propres d'ENERGIE Eure-et-Loir et tout particulièrement sur le produit de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE). De ce fait, l'adhésion d'une collectivité à la compétence optionnelle Eclairage Public n'est possible qu'à la condition qu'ENERGIE Eure-et-Loir perçoive et conserve intégralement le produit de cette taxe sur le territoire de celle-ci.

Article 3 : Ouvrages mis à disposition d'ENERGIE Eure-et-Loir

Les installations d'éclairage public existantes au moment du transfert de compétence restent la propriété de la collectivité. Elles sont mises à disposition d'ENERGIE Eure-et-Loir pour lui permettre d'exercer la compétence. Les installations créées par ENERGIE Eure-et-Loir dans le cadre des travaux définis à l'article 5 du présent document sont inscrites en actif d'ENERGIE Eure-et-Loir durant l'exercice de cette compétence.

Ces installations comprennent l'ensemble des ouvrages et appareillages avec tous leurs accessoires et notamment :

- les foyers lumineux : lanternes, projecteurs, appareils à éclat et autres,
- les sources lumineuses et l'équipement électrique des foyers lumineux,
- le réseau d'alimentation aérien et souterrain des foyers lumineux, indépendant du réseau de distribution publique d'électricité,
- les supports s'il s'agit d'installations propres à l'éclairage : béton armé, bois, candélabres, consoles et autres,
- les prises de courant normalisées pour éclairage festif si elles sont alimentées en énergie par le réseau d'éclairage public,
- l'ensemble des dispositifs d'alimentation et de commande : interrupteurs horaires, relais, cellules, émetteurs, récepteurs, contacteurs, fusibles, disjoncteurs et tout autre appareillage, à l'exception des ouvrages de raccordement au réseau de distribution publique d'énergie électrique entretenus par le gestionnaire de ce réseau.

Le volume des installations mises à disposition d'ENERGIE Eure-et-Loir au moment de l'adhésion est susceptible de varier en fonction des investissements que celui-ci pourra ou devra réaliser ultérieurement (opérations de modernisation, d'enfouissement, d'amélioration énergétique des équipements ...).

Article 4 : Procédure d'adhésion et de reprise de la compétence

4.1. Procédure d'adhésion à la compétence optionnelle Eclairage Public par une collectivité

En préambule, il convient de rappeler que toute adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage Public » n'est possible qu'à la condition que la collectivité, sur le territoire concerné :

- n'ait aucune procédure de consultation d'entreprises en cours pour la réalisation d'investissements ou d'actions de maintenance,
- n'ait aucune opération d'investissement ou de marché de maintenance en cours (ou sur le point d'être lancés).

Dans le cas contraire, la collectivité mène à son terme son opération d'investissement et/ou son marché d'entretien. L'adhésion peut alors intervenir une fois les travaux et/ou le marché réceptionné(s).

A travers un imprimé spécifique disponible auprès d'ENERGIE Eure-et-Loir, la collectivité demande son adhésion à la compétence optionnelle « Eclairage Public ». Comme explicité à l'article 1, ladite compétence recouvre l'investissement (travaux neufs) et le fonctionnement (maintenance, exploitation et gestion du patrimoine). L'accès à la compétence éclairage public ne peut intervenir qu'à deux échéances annuelles : 1^{er} janvier ou 1^{er} juillet.

A réception de la demande, ENERGIE Eure-et-Loir dispose d'un délai de 4 mois pour effectuer les opérations suivantes :

- Inventaire physique et patrimonial du réseau et de l'ensemble des ouvrages ;
- Rapport sur l'état général du service concerné comprenant :
 - un état technique des installations,
 - un état des sources lumineuses,
 - une cartographie des installations d'éclairage public,
 - un relevé d'informations sur le fonctionnement (horaires notamment),
 - un état des puissances installées.
- Recensement des besoins d'équipement et d'amélioration en éclairage public de la collectivité, avec en priorité la mise à niveau vis-à-vis de la sécurité et de la conformité. Les propositions de mesures correctives issues de ce recensement seront étudiées au cas par cas. Leur mise en œuvre pourra donner lieu à une contribution financière de la collectivité dont le montant sera arrêté par le Bureau syndical d'ENERGIE Eure-et-Loir et pourra faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.
- Vérification du respect des contraintes imposées aux collectivités par la réglementation en vigueur en matière de gestion et de repérage des réseaux d'éclairage public (géo référencement des réseaux souterrains en classe « A » ...). Les propositions de mesures correctives issues de cette vérification seront étudiées au cas par cas. Leur mise en œuvre pourra donner lieu à une contribution financière de la collectivité dont le montant sera arrêté par le Bureau syndical d'ENERGIE Eure-et-Loir et pourra faire l'objet d'une programmation pluriannuelle.
- Vérification qu'à chaque point de livraison d'énergie corresponde un contrat de fourniture d'électricité. Dans le cas contraire, la collectivité demeure en charge de régulariser cette situation avant son adhésion à la compétence Eclairage public.

Parallèlement à ces démarches, la collectivité communique au Syndicat l'imprimé portant valorisation comptable des installations d'éclairage public appelées à être mis à disposition d'ENERGIE Eure-et-Loir. Cet imprimé est cosigné par le représentant de la collectivité et son receveur public et mentionne les éventuels amortissements constitués et restant à constituer.

Au vu de ces éléments, ENERGIE Eure-et-Loir se prononce sur la suite réservée à la demande d'adhésion à la compétence Eclairage public émise par la collectivité. Une fois informée de cette décision, la collectivité se prononce à son tour par délibération sur son adhésion à la compétence. A l'issue de ces opérations, le transfert effectif de la compétence à ENERGIE Eure-et-Loir ainsi que l'instauration du service sont constatés par l'approbation d'un état contradictoire du patrimoine arrêté à la date du transfert.

Par sa décision, la collectivité s'engage pour une période incompressible de quatre années civiles, laquelle se cumule initialement avec, si elle existe, la fraction de période annuelle comprise entre la date d'effet du transfert et le 31 décembre de la même année. A chaque fin d'échéance quadriennale, et en l'absence de décision contraire de la collectivité adoptée par délibération, cette durée de quatre années est automatiquement reconduite.

Enfin, il est précisé que l'exercice par ENERGIE Eure-et-Loir des missions de maîtrise d'ouvrage n'empêche pas la collectivité membre d'engager des travaux d'éclairage public dans le cadre des dispositions réglementaires. Ce peut être le cas notamment de travaux sur la voirie incluant pour partie de l'éclairage public, et où il est souhaitable pour une bonne coordination des travaux que la collectivité assure la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des compétences concernées, y compris celle de l'éclairage public. Une convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage précisera alors les conditions d'organisation de cette délégation.

4.2. Procédure de reprise de la compétence optionnelle Eclairage Public par une collectivité

Au terme de la période quadriennale précitée, la reprise par la collectivité de la compétence Eclairage Public peut intervenir au 1^{er} janvier de l'année suivante (dite année N). Dans ce cadre, la collectivité se doit de délibérer et de notifier sa décision à ENERGIE Eure-et-Loir avant le 30 juin de l'année N-1.

En conséquence de ce qui précède, aucune reprise de compétence ne peut intervenir en cours d'année civile.

Les équipements réalisés par ENERGIE Eure-et-Loir servant à un usage public et situés sur le territoire de la collectivité reprenant la compétence deviennent la propriété de celle-ci à la condition que ces équipements soient principalement destinés à ses habitants. La collectivité se substitue à ENERGIE Eure-et-Loir dans les éventuels contrats souscrits par celui-ci.

La collectivité reprenant la compétence transférée :

- Pourra être tenue de reverser à ENERGIE Eure-et-Loir la quote-part non amortie des financements apportés par ce dernier au titre des investissements.
- Poursuit jusqu'à son terme l'amortissement des biens construits antérieurement par ENERGIE Eure-et-Loir pour le compte de la collectivité.
- Se substitue au Syndicat pour le remboursement de la dette s'agissant des emprunts contractés par le Syndicat et concernant la compétence reprise jusqu'à l'amortissement complet desdits emprunts.
- Pourra, en cas de préjudice financier subi par ENERGIE Eure-et-Loir résultant de la reprise de la compétence, être amenée à verser une indemnité à ce dernier.

Dans ces conditions, le comité syndical, lorsqu'il adopte le budget, constate :

- le montant de la quote-part non amortie des financements apportés par ENERGIE Eure-et-Loir au titre des investissements réalisés par lui pendant la période au cours de laquelle la compétence avait été transférée,
- le montant des amortissements,
- le montant de la charge des emprunts,
- le montant de l'indemnité éventuelle due au titre d'un préjudice financier subi par ENERGIE Eure-et-Loir résultant de la reprise de la compétence.

CHAPITRE 2 - LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Article 5 : Définition des travaux d'investissement

Les travaux d'investissement réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'ENERGIE Eure-et-Loir concernent les opérations de création, d'extension, de réfection complète et/ou de modification de parties d'installations du réseau, des ouvrages et appareillages d'éclairage. Ils comprennent également les équipements nécessaires à la maîtrise de la demande d'énergie.

Parmi les travaux d'investissement, on distingue les catégories de travaux suivants :

- création d'un premier réseau d'éclairage sur le territoire de la collectivité,
- travaux d'extension,
- travaux d'effacement par mise en souterrain ou par dissimulation,
- travaux de rénovation, de renforcement, de renouvellement
- travaux d'amélioration des performances énergétiques,
- dommages causés aux installations par des tiers identifiés ou non,
- dommages liés à un événement climatique exceptionnel,
- dispositifs d'alimentation d'illuminations temporaires (en cas d'alimentation en énergie par le réseau d'éclairage public).

La décision d'engager des travaux d'investissement est de la responsabilité d'ENERGIE Eure-et-Loir et reste subordonnée à une décision concordante de la collectivité.

Article 6 : Programmes de travaux d'investissement

ENERGIE Eure-et-Loir peut initier et financer au moyen de dotations financières des programmes de travaux d'investissement en éclairage public.

ENERGIE Eure-et-Loir établit ses programmes de travaux en fonction des demandes qui lui sont faites par les collectivités et dans la limite des crédits affectés. Il peut également soumettre à une collectivité des propositions d'amélioration en vue d'accroître le niveau de performance des installations et de mieux maîtriser les dépenses d'énergie.

La collectivité contribue au financement des travaux d'investissement, déduction faite de la TVA et du financement assuré par ENERGIE Eure-et-Loir. Le paiement de la part à la charge de la collectivité est effectué au bénéfice d'ENERGIE Eure-et-Loir.

Les modalités de financement des travaux d'investissement sont définies dans « les *tarifs et barèmes d'ENERGIE Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées* ».

Dispositions spécifiques dans le cadre de certaines opérations d'extension et/ou de création :

Dans le cadre des lotissements et des zones d'activités, les travaux relatifs à l'éclairage public sont réalisés et financés par l'aménageur et font l'objet à terme d'une rétrocession à ENERGIE Eure-et-Loir selon les modalités définies dans le « *guide à l'usage des aménageurs intervenant sur le territoire des collectivités adhérentes à la compétence éclairage public d'ENERGIE Eure-et-Loir* ».

CHAPITRE 3 - LA MAINTENANCE ET LE FONCTIONNEMENT

Article 7 : Etendue des obligations d'ENERGIE Eure-et-Loir et de la collectivité

7.1. Dispositions générales

ENERGIE Eure-et-Loir a la charge d'organiser la gestion technique, administrative et patrimoniale des installations d'éclairage public. Pour ce faire, il s'engage à réaliser les prestations correspondantes, pour une part par ses moyens propres, et pour l'autre part, par des prestataires spécialisés sélectionnés par voie de marchés publics.

ENERGIE Eure-et-Loir est tenu de prendre les dispositions appropriées pour assurer la continuité et la qualité du service de l'éclairage public, afin de concilier le pouvoir de police des Maires, les aléas inhérents au service et la nécessité pour ENERGIE Eure-et-Loir de faire face à ses obligations.

ENERGIE Eure-et-Loir a toutefois la faculté d'interrompre le service pour toutes opérations d'investissement, de mise en conformité ou de maintenance du réseau dont il est maître d'ouvrage, ainsi que pour les réparations urgentes que requiert le matériel.

Dans des circonstances exigeant une intervention immédiate, ENERGIE Eure-et-Loir est autorisé à prendre d'urgence les mesures nécessaires. Ses représentants ou prestataires reçoivent toutes facilités de la part de la collectivité.

La collectivité s'interdit formellement toute intervention sur les installations sans l'accord préalable d'ENERGIE Eure-et-Loir. Cette disposition concerne également la mise en place des illuminations ponctuelles et temporaires sur ou à partir des installations d'éclairage public, pour lesquelles la collectivité demeure en charge des frais de mise et de remise à niveau des protections du réseau d'éclairage public. En cas d'inobservation, la responsabilité juridique et financière d'ENERGIE Eure-et-Loir ne saurait être retenue si un accident ou un dysfonctionnement se produisait.

7.2. Prestations mises en œuvre par ENERGIE Eure-et-Loir

Pour satisfaire à ses obligations, et en contrepartie de la contribution versée par la collectivité adhérente à la compétence optionnelle Eclairage Public (voir « tarifs et barèmes d'ENERGIE Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées »), ENERGIE Eure-et-Loir met en œuvre les prestations suivantes :

PRESTATIONS	Service EP+
Entretien préventif	X
Nettoyage annuel des foyers	X
Renouvellement périodique des sources lumineuses (hors Led)	X
Dépannages et réparations	X
Interventions de mise en sécurité	X
Adaptation des heures de fonctionnement suivant heures d'été et d'hiver	X
Mise en place d'un service d'astreinte (pour les cas d'urgence)	X
Cartographie et suivi du patrimoine	X
Instruction des projets de travaux à proximité des ouvrages (DR / DICT)	X
Exécution de travaux sur les ouvrages	X
Surveillance et vérification des installations	X
Avis techniques sur tous les projets	X
Intégration de nouvelles installations réalisées par des tiers	X
Rapport annuel d'exploitation	X
Accès Internet	X
Suivi des dommages causés aux biens	X

Comme explicité ci-avant, les prestations de maintenance et de fonctionnement réalisées au bénéfice des collectivités adhérentes à la compétence Eclairage Public font appel au versement annuel de contributions de la part de ces dernières. Le maintien à un niveau raisonnable de ces contributions reste notamment subordonné à un recours raisonné de la part des collectivités aux déplacements pour dépannages.

En l'état, un recours par trop excessif à ce type de déplacement est de nature à pouvoir contraindre ENERGIE Eure-et-Loir à facturer la collectivité à l'origine de ces déplacements. Le montant de la contribution est fixé dans les « tarifs et barèmes d'ENERGIE Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées ».

Préalablement à cette situation, ENERGIE Eure-et-Loir prendra l'attache des représentants de la collectivité pour évoquer les problématiques engendrées par des déplacements pour dépannage non justifiés et parvenir à une solution avant toute facturation.

Article 8 : Visite annuelle d'entretien préventif des installations

La visite annuelle d'entretien préventif a pour objet de réduire les risques de pannes, et donc d'améliorer le service à l'utilisateur et de maintenir dans le temps les performances des matériels ou équipements à un niveau proche de celui des performances initiales.

La visite annuelle d'entretien préventif porte sur les éléments suivants :

- le nettoyage des lanternes
- la vérification du bon fonctionnement des parties mécaniques, électriques et optiques des appareillages d'éclairage public ainsi que de leurs accessoires et de leurs organes de raccordement. Les orientations des luminaires sont vérifiées et le cas échéant rectifiées.
- le remplacement des sources lumineuses (hors technologie Led) et des pièces défectueuses,
- les retouches ponctuelles de peinture, lorsque nécessaire, des parties peintes de consoles, ferrures, lanternes, candélabres et tout ouvrage métallique,
- la vérification, le nettoyage, le réglage (y compris la vérification des horaires de fonctionnement) et l'entretien des appareils de commande et de contrôle et de tous les accessoires, ainsi que la mesure de relevé de puissance établi au niveau de l'armoire de commande et du compteur. Cette mesure est utile pour vérifier les capacités de l'installation à supporter les appels de puissance et accessoirement à contrôler la bonne adéquation des contrats de fourniture d'électricité,
- l'élimination soignée de l'affichage sauvage sur les armoires et les candélabres, à la condition qu'il ne s'agisse pas d'un phénomène répétitif et/ou à grande échelle relevant du pouvoir de police du maire,
- la réparation ou la mise en sécurité.

Article 9 : Renouvellement périodique des sources lumineuses

Les sources lumineuses (hors technologie Led) sont remplacées périodiquement en fonction des durées optimales d'utilisation et suivant les périodicités programmées par ENERGIE Eure-et-Loir.

Le remplacement périodique des sources lumineuses est réalisé au cours d'une visite annuelle d'entretien. ENERGIE Eure-et-Loir assure la collecte et le traitement réglementaire des sources lumineuses déposées.

Article 10 : Dépannages et réparations

Au titre du transfert de compétence, ENERGIE Eure-et-Loir a en charge de diligenter les interventions nécessaires concernant les ouvrages d'éclairage public en panne ou détériorés.

Pour le signalement des demandes de dépannage, ENERGIE Eure-et-Loir met à disposition des collectivités sa plateforme informatique *Infogéo 28* sur son site internet www.energie28.fr, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

La collectivité veille à respecter la procédure mise en place par ENERGIE Eure-et-Loir pour la prise en compte des demandes d'intervention sur les installations.

Les opérations de dépannage incluent la recherche du ou des défauts ayant provoqué la panne et la fourniture du petit matériel. A l'occasion de ces dépannages, il est procédé à la vérification du bon état de fonctionnement des appareils et de leurs accessoires avec remplacement s'il y a lieu des pièces défectueuses.

Enfin, en cas d'urgence et exclusivement dans ce cas, un service d'astreinte accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 est également mis en place par ENERGIE Eure-et-Loir.

Les interventions les plus courantes sont énumérées ci-après :

- remise en état par intervention manuelle sur l'appareil défectueux,
- changement d'une source lumineuse (hors technologie *Led*),
- changement d'une douille,
- changement d'un starter,
- changement d'une self anti-harmonique,
- changement d'un condensateur,
- changement d'un jeu de fusibles,
- changement d'une bobine de contacteur,
- changement d'un ballast,
- changement d'un contacteur,
- changement d'un interrupteur pour marche manuelle,
- changement d'une cellule inter crépusculaire,
- changement d'une horloge digitale,
- changement d'un relais,
- réparation de défaut sur réseau souterrain,
- remplacement de portillon de candélabre,
- remplacement de boîtier classe 2,
- remplacement d'une verrine,
- remplacement de câble aérien,
- réparation d'une fixation de luminaire,
- remplacement d'un boîtier fusible,
- remplacement de serrure d'armoire,
- réfection d'une mise à la terre d'armoire,
- révision d'un émetteur de radiocommande,
- réparation d'un récepteur radiocommandé,
- remplacement d'un disjoncteur,
- remplacement d'une remontée aéro-souterraine,
- bagage de conducteur.

A l'occasion de son intervention, l'entreprise mandatée par ENERGIE Eure-et-Loir peut être amenée à prendre la décision de mettre l'appareil hors service dans les deux situations suivantes :

- l'appareil n'est pas réparable et provoque une dégradation dans le fonctionnement des installations.
- l'appareil présente un risque pour la sécurité des personnes ou des biens.

L'exécution des travaux de dépannage intervient comme suit :

- **Pour les dépannages signalés « non urgents » (cas de points lumineux devenus défectueux à différentes échéances et pour lesquels la collectivité peut se satisfaire d'un dépannage groupé et différé dans le temps) :** au plus tard dans un délai de **30 jours** à compter de la date de réception par ENERGIE Eure-et-Loir de la demande d'intervention émise par la collectivité.
- **Pour les dépannages ponctuels :** au plus tard dans un délai de **3 jours** à compter de la date de réception par ENERGIE Eure-et-Loir de la demande d'intervention émise par la collectivité.
- **Pour les dépannages accélérés :** c'est-à-dire lorsque le dépannage présente un caractère d'extrême urgence et est expressément signalé comme tel par le correspondant de la collectivité, les délais sont réduits à **48 heures maximum**. Le caractère d'extrême urgence s'applique en cas de :
 - o panne au niveau d'une armoire de commande,
 - o panne sur un système de commande centralisée par radio,
 - o panne sur au moins 3 foyers consécutifs,
 - o sécurité à préserver (établissement scolaire, carrefour dangereux, bâtiment public ...).

Ces délais partent à compter de l'heure de réception de la demande par ENERGIE Eure-et-Loir jusqu'à la remise en état de marche de l'installation ou sa mise en sécurité si la situation le nécessite.

Si ce délai devait être dépassé pour des raisons tenant à la nature des travaux ou aux possibilités de mise en œuvre, ENERGIE Eure-et-Loir en informe immédiatement la collectivité.

De même, la collectivité est informée des délais nécessaires pour les travaux de réparation des dommages causés aux ouvrages par les tiers ou à la suite d'incidents atmosphériques exceptionnels ou de force majeure.

En cas de pannes répétitives sur un foyer ou sur une armoire nécessitant des travaux d'amélioration, ENERGIE Eure-et-Loir soumettra à la collectivité des propositions de travaux.

Précision importante : S'agissant des foyers de type *Led* et des installations énergétiquement autonomes, compte tenu des coûts importants pouvant être générés, les prestations relatives à leur remise en état ne pourront être mises en œuvre par ENERGIE Eure-et-Loir qu'après l'acceptation préalable d'une proposition financière par la collectivité.

Article 11 : Interventions de mise en sécurité

Il s'agit d'interventions demandées par un Maire dans le cadre de son pouvoir de police ou par un service d'intervention d'urgence (gendarmerie, police, service d'incendie et de secours ...) dans les cas où, suite à un accident ou à un défaut, la sécurité des personnes ou des biens est mise en danger.

Au vu des informations précises reçues du demandeur, l'intervention est réalisée dans les délais les plus courts, sans dépasser **5 heures**. Elle consiste en la remise en état de marche de l'installation ou en sa mise en sécurité si les dommages sont plus importants. Dans ce dernier cas, la collectivité reçoit d'ENERGIE Eure-et-Loir une proposition de travaux de réparation accompagnée des délais nécessaires à leur réalisation.

Pour ce type d'intervention, une ligne téléphonique dédiée et accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 est mise à disposition de la collectivité (ligne directe : 02.18.16.25.83).

Article 12 : Adaptation des heures de fonctionnement

Pour chaque installation, les horaires de fonctionnement sont fixés selon les souhaits et sous la responsabilité du représentant de la collectivité.

Les interventions nécessaires à la prise en compte des changements d'heures d'été et d'hiver sont réalisées dans le cadre de la contribution annuelle de fonctionnement due par la collectivité et dans les 5 jours ouvrés maximum précédant ou suivant chaque changement.

En dehors du cas précité, les changements d'heures de fonctionnement sont facturés en sus à la collectivité. Le montant de la contribution est fixé dans les « tarifs et barèmes d'ENERGIE Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées ».

Article 13 : Cartographie et suivi du patrimoine

ENERGIE Eure-et-Loir élabore puis actualise, en fonction de l'évolution des installations, une cartographie numérique du réseau d'éclairage public et de ses composantes constituée :

- d'un plan des installations comportant les appareils numérotés,
- d'une base de données alphanumérique d'identification des éléments composant les installations.

Ces plans et données relèvent de la propriété d'ENERGIE Eure-et-Loir.

Article 14 : Instruction des projets de travaux à proximité des ouvrages

Les travaux effectués au voisinage des ouvrages souterrains ou aériens sont réglementés par le décret n° 2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Dans ce cadre, ENERGIE Eure-et-Loir établit et tient à jour un plan de zonage des ouvrages qui lui ont été mis à disposition ou qu'il a construit faisant apparaître la zone d'implantation de ceux-ci sur le territoire communal.

Toute demande de travaux (DT) ou déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) faisant l'objet de travaux devant être réalisés par un tiers dans les zones où sont implantés des ouvrages d'éclairage public doit parvenir à ENERGIE Eure-et-Loir afin de pouvoir signaler à l'intervenant la présence de ces ouvrages.

ENERGIE Eure-et-Loir ou son représentant délivre les autorisations d'accès au réseau pour les travaux sur ou au voisinage de celui-ci.

Article 15 : Exécution de travaux sur les ouvrages

Les travaux d'investissement sur les ouvrages d'éclairage public s'effectuent avec consignation de l'installation. ENERGIE Eure-et-Loir ou son représentant désigne le chargé de consignation.

ENERGIE Eure-et-Loir ou son représentant assure la coordination avec le chargé d'exploitation du réseau de distribution d'électricité.

Article 16 : Avis technique sur les projets

La collectivité s'engage à soumettre à l'avis d'ENERGIE Eure-et-Loir, préalablement à leur réalisation, tout projet d'extension ou toute modification sur les installations d'éclairage public devant être exécuté par des tiers (entrepreneurs, lotisseurs, aménageurs, services de l'Etat ou du Département ...).

Article 17 : Intégration d'installations réalisées par des tiers

Pour la mise en service d'installations réalisées par des tiers, ENERGIE Eure-et-Loir est sollicité par la collectivité en vue de l'intégration des nouveaux ouvrages d'éclairage public au parc géré par ENERGIE Eure-et-Loir.

Au vu du rapport de vérification initiale établi par un organisme agréé, fourni à ENERGIE Eure-et-Loir par le tiers, et après visite de contrôle d'ENERGIE Eure-et-Loir, les installations peuvent être intégrées sous réserve qu'il n'y ait pas d'observations formulées.

Article 18 : Rapport annuel d'exploitation

ENERGIE Eure-et-Loir rend compte annuellement de sa mission à la collectivité, à travers un rapport annuel d'exploitation comprenant :

- l'inventaire technique et comptable du patrimoine,
- le compte-rendu des interventions réalisées,
- le bilan des travaux réalisés,
- le plan des installations (disponible sur la plateforme informatique dédiée).

Article 19 : Accès Internet

Il s'agit pour la collectivité de pouvoir accéder par Internet via la plateforme informatique *Infogéo 28* aux données alphanumériques et graphiques concernant les installations d'éclairage public. La connexion sur le serveur mis à disposition par ENERGIE Eure-et-Loir permet également à la collectivité d'établir ses demandes de dépannage.

Article 20 : Suivi des dommages

20.1. dommages causés aux biens d'éclairage public

Les dommages consécutifs à un accident ou à un vol sont gérés par ENERGIE Eure-et-Loir selon les différents cas possibles :

- Le tiers est identifié et se déclare :
La collectivité informe ENERGIE Eure-et-Loir du dommage en lui fournissant l'identité du tiers et les coordonnées de son assureur (constat amiable d'accident). ENERGIE Eure-et-Loir traite directement le dossier. Les travaux sont alors réalisés par ENERGIE Eure-et-Loir et financés par l'assureur du tiers (ou le tiers lui-même s'il en fait le choix).
- Le tiers est identifié et ne se déclare pas :
La collectivité déclare à ENERGIE Eure-et-Loir le dommage. Si le tiers est reconnu responsable du dommage, le dossier est traité de la même façon que dans le cas précédent. Si le tiers n'est pas reconnu responsable, les travaux sont alors réalisés et financés par ENERGIE Eure-et-Loir.
- Le tiers n'est pas identifié :
La collectivité déclare à ENERGIE Eure-et-Loir le dommage. Les travaux sont alors réalisés par ENERGIE Eure-et-Loir.
Energie Eure-et-Loir se laisse la possibilité de demander une contribution à la collectivité pour la remise en état des ouvrages.

20.2. dommages causés aux tiers

Le contrat d'assurance souscrit par ENERGIE Eure-et-Loir couvre la responsabilité générale de celui-ci en raison des dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux tiers.

Article 21 : Prestations optionnelles

La collectivité peut décider de bénéficier de différentes prestations optionnelles. Les conditions financières de mise œuvre de ces prestations sont précisées aux « tarifs et barèmes d'ENERGIE Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées ».

- 1/ **Nettoyage d'un foyer (en complément du service de base EP+)**

Un nettoyage de foyers peut être assuré à la demande de la collectivité. Ce nettoyage est réalisé sur le capot, le réflecteur, l'ampoule, les facettes et glaces du foyer.

En vue d'assurer une maîtrise des coûts, cette prestation sera réalisée à l'occasion d'un déplacement pour entretien préventif voire curatif et diligenté par ENERGIE Eure-et-Loir.
- 2/ **Visite de nuit (uniquement pour les communes dotées d'un parc d'au moins 2 000 foyers lumineux)**

Cette option porte sur l'ensemble des foyers d'éclairage public d'une commune.

En complément de la visite annuelle préventive, la collectivité peut solliciter une ou plusieurs visites intermédiaires de nuit. Effectuées en régime établi, ces visites permettent la vérification du bon fonctionnement de chaque foyer d'éclairage public. Après avoir décelé le ou les défauts éventuels ayant provoqué le mauvais fonctionnement de l'installation, il est procédé à son dépannage suivant les dispositions prévues pour un dépannage ponctuel.
- 3/ **Modification des heures de fonctionnement en dehors des changements d'heures d'été et d'hiver**

La collectivité a la possibilité de demander une modification des heures de fonctionnement de son réseau d'éclairage public en dehors des périodes dédiées aux changements d'heure légale.
- 4/ **Déplacement d'ouvrages dans le cadre d'une opération d'aménagement de l'espace public**
- 5/ **Autres cas de déplacement d'ouvrages**
- 6/ **Remise en peinture de mâts**
- 7/ **Pose et dépose d'illuminations festives**
- 8/ **Mise en place d'équipements nécessaires à l'installation de radars pédagogiques et/ou de caméras de vidéo protection**
- 9/ **Remise en état d'une installation d'éclairage d'une infrastructure sportive extérieure ou relative à la mise en valeur du patrimoine par la lumière**

CHAPITRE 4 - MODALITES DE FINANCEMENT

Article 22 : Contributions de la collectivité

Les contributions de la collectivité sont assises sur trois termes principaux.

1. Le premier de ces termes est établi en fonction des **investissements** réalisés sur la collectivité considérée. Ces contributions prennent la forme de fonds de concours.
2. Le second est lié aux prestations de **maintenance et d'exploitation**. Il est fonction du nombre de foyers lumineux en prenant en compte la situation au 31 décembre de l'année N-1 pour la contribution de l'année N.
3. Le troisième est fondé sur les **prestations optionnelles** présentées à l'article 21 du présent règlement.

Les modalités permettant le calcul des contributions de la collectivité sont définies dans les « *tarifs et barèmes d'ENERGIE Eure-et-Loir relatifs aux différentes compétences et activités exercées* ».

Article 23 : Recouvrement des contributions

ENERGIE Eure-et-Loir recouvre directement auprès de la collectivité les contributions fixées par le comité syndical. La collectivité s'engage à créer les ressources nécessaires au paiement des sommes mises à sa charge.

Le paiement des contributions dues par la collectivité à ENERGIE Eure-et-Loir s'effectue comme suit :

- Pour les travaux d'investissement : dans les délais prévus par la comptabilité publique,
- Pour les contributions de base liées à la maintenance et à l'exploitation des installations : avant la fin du 1^{er} semestre de l'année N (ENERGIE Eure-et-Loir s'engageant à communiquer à chaque collectivité le montant de la contribution de l'année N avant la fin du mois de janvier de l'année N).
- Pour les contributions relatives aux prestations optionnelles : après exécution de ces dernières.

Décision
n° C2023-26

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGETAIRES – CREATION DE POSTES

Conformément à l'article 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Dans ce cadre, Monsieur le Président propose en vue de pourvoir un poste au sein de la direction du syndicat devenu vacant cet été suite au décès soudain de Monsieur Jacques LE GUYEC, l'ouverture de ce poste à temps complet sur les grades d'attaché, d'attaché principal, d'ingénieur et d'ingénieur principal.

Les missions rattachées à ce poste porteront notamment sur :

- la mise en œuvre de la politique définie par les instances du Syndicat,
- le management des activités supports,
- les relations avec les administrations, les collectivités, la FNCCR, l'Entente Territoire d'Énergie Centre Val de Loire, la SEM EneR Centre Val de Loire, les délégataires de services et les partenaires...
- la définition des modes de dévolution des marchés publics et le suivi de la commande publique,
- l'élaboration du budget et son suivi,
- la veille portant sur la sécurité administrative, juridique et financière des dossiers de la structure,
- la recherche, le suivi de financements et la participation à l'instruction des dossiers de candidature des appels à projet des partenaires institutionnels,
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication,
- le suivi des ressources humaines et l'évaluation des personnels,
- le contrôle des concessions électricité et gaz et des réseaux, contrôle de l'encaissement de la TICFE, gestion des ouvrages mis à disposition de tiers.

Il est précisé que l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement pour ce poste font référence au statut particulier du grade sur lequel l'agent aura été recruté.



Le cas échéant, cet emplois pourra être pourvu par voie contractuelle sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique qui liste les cas dans lesquels les collectivités et établissements publics locaux peuvent recruter des agents contractuels de droit public sur emplois permanents : « Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code ».

Bien entendu, une fois l'agent recruté, il conviendra de saisir pour avis le Comité Social Territorial du Centre de Gestion d'Eure-et-Loir avant de procéder à la suppression des postes budgétaires non pourvus.

Par ailleurs, en vue de renforcer le pôle communication d'ENERGIE Eure-et-Loir, Monsieur le Président propose au Comité Syndical, la création d'un poste d'assistant communication à temps complet.

Les missions principales de ce poste porteront sur les activités suivantes :

- mettre en œuvre la stratégie de communication définie par les instances du Syndicat
- mettre à jour et le cas échéant réaliser des supports de communication interne et externe,
- participer à l'organisation d'actions promotionnelles et d'évènements,
- développer la visibilité numérique du Syndicat,
- participer à l'actualisation de l'ensemble des outils de communication numériques du Syndicat.

L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement pour ce poste font référence au statut particulier du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Le cas échéant, cet emplois pourra être pourvu par voie contractuelle sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique qui liste les cas dans lesquels les collectivités et établissements publics locaux peuvent recruter des agents contractuels de droit public sur emplois permanents : « Lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code ».

Ainsi, après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Approuve** la création à temps complet des postes budgétaires mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Grade	Nombre de postes
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1
Attaché	1
Attaché principal	1
Ingénieur	1
Ingénieur principal	1



- dans le cadre du recrutement au sein de la direction :
 - o **approuve**, , sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, le recrutement par voie contractuelle en référence aux dispositions de l'article L332-8 et suivantes du Code Général de la Fonction Publique, étant précisé que dans ces conditions le recrutement donnera lieu à la conclusion d'un contrat d'une durée inférieure ou égale à 3 ans éventuellement renouvelable dans la limite de 6 ans, période au-delà de laquelle le maintien en poste de l'agent devra donner lieu à la conclusion d'un contrat à durée indéterminée.
 - o **approuve** que le grade de recrutement ainsi que la rémunération servie prend en compte le niveau de formation et d'expérience du candidat retenu.

- dans le cadre du recrutement d'assistant de communication sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe :
 - o **approuve** sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, le recrutement par voie contractuelle en référence aux dispositions de l'article L332-8 et suivantes du Code Général de la Fonction Publique, étant précisé que dans ces conditions le recrutement donnera lieu à la conclusion d'un contrat d'une durée inférieure ou égale à 3 ans éventuellement renouvelable dans la limite de 6 ans, période au-delà de laquelle le maintien en poste de l'agent devra donner lieu à la conclusion d'un contrat à durée indéterminée.
 - o **approuve** que le grade de recrutement ainsi que la rémunération servie prend en compte le niveau de formation et d'expérience du candidat retenu.

- **Approuve** la mise à jour de la liste des postes budgétaires arrêtée à la date de la présente délibération (document joint en annexe).

Le Président



Xavier NICOLAS

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 028-200080869-20231012-C2023_26-DE



ENERGIE Eure-et-Loir

Liste des postes budgétaires au 12 octobre 2023 suite à création de postes

FILIERES ET GRADES	Nombre de postes budgétaires préalables à la présente délibération	Mouvements issus de la présente délibération		Nombre de postes budgétaires au 12/10/2023			Postes restant à supprimer après avis du CTP
		postes supprimés après avis du CTP	postes créés	TOTAL	dont postes pourvus	dont postes vacants	
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Hors Classe	1			1		1	
Attaché Principal			1	1		1	
Attaché	1		1	2	1	1	
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	3			3	2	1	
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	2			2	2		
Rédacteur	1			1		1	
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe							
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	2		1	3	2	1	
Adjoint administratif							
FILIERE TECHNIQUE							
Ingénieur Principal	1		1	2	1	1	
Ingénieur			1	1		1	
Chargé de mission Energie	1			1	1		
Chargé de mission COT'EnR	1			1	1		
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	1			1	1		
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	1			1	1		
Technicien	5			5	5		
Conseiller Energie	2			2	2		
Conseiller Energie - Econome de flux	1			1	1		
Agent de maîtrise Principal	1			1		1	
Agent de Maîtrise	4			4	2	2	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe							
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe							
Adjoint Technique	1			1	1		
FILIERE ANIMATION							
Animateur	1			1	1		
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe							
TOTAL	30		5	35	24	11	1

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_27-DE

Bersier
Levraut

ENERGIE
Eure-et-Loir

territoire
d'énergie

Décision
n° C2023-27

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'ADEME POUR DEUX POSTES DE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE (CEP)

L'ADEME a retenu courant septembre la candidature présentée par ENERGIE Eure-et-Loir dans le cadre du financement de 2 postes de conseiller en énergie partagé ainsi que des dépenses de communication et d'équipements.

Dans le cadre de ce programme, les conseillers en énergie partagés (CEP) accompagneront les collectivités ne disposant pas de ressources humaines et de moyens techniques suffisants. Ils réaliseront un état des lieux et un suivi pluriannuel personnalisé qui permettront d'identifier les principaux gisements d'économie d'énergie et de préconiser un plan d'actions hiérarchisées notamment en matière de rénovation énergétique. En contrepartie des financements de l'ADEME, le syndicat s'engage notamment sur 4 ans à réaliser au moins 48 bilans et suivis énergétiques ainsi que des actions de communication et de sensibilisation des équipes communales (élus et services).

En l'état, le soutien financier de l'ADEME représente une enveloppe pouvant aller jusqu'à 225 000€ sur 3 ans soit 30 000 euros par an et par poste de CEP (180 000 euros sur 3 ans), et 45 000 euros au titre de dépenses de communication et d'équipements (logiciels, formations...).

Ainsi après avoir délibéré, le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à signer la convention de financement de « deux postes de conseiller en énergie partagée ainsi que des dépenses de communication et d'équipements » à intervenir avec l'ADEME ainsi que tous documents afférents.

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Le Président



Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leduc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Numéro : 23CLD0070

Intitulé du projet : Financement de 2 conseillers en énergie partagée sur une période au total de 36 mois

Montant aide maximum : 225 000,00 euros

Convention de financement

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Entre :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26-4 du code de l'environnement

ayant son siège social : **20, avenue du Grésillé - BP 90406 - 49004 ANGERS CEDEX 01**

inscrite au registre du commerce **d'Angers** sous le n° **385 290 309**

représentée par **Monsieur Sylvain WASERMAN**

agissant en qualité de **Président du Conseil d'administration**

désignée ci-après par "**l'ADEME**"

d'une part,

Et

ENERGIE EURE-ET-LOIR, Syndicat mixte fermé

65 RUE DU MARECHAL LECLERC

28110 LUCE

N° SIRET : 20008086900015

Représentant : M. Xavier NICOLAS

agissant en qualité de Président

ci-après désigné(e) par « **le Bénéficiaire** »

d'autre part,

Vu les Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME adoptées par son Conseil d'administration par délibération n°14-3-7 du 23/10/2014 modifiée (ci-après « les Règles générales ») et disponibles sur le site internet de l'ADEME à l'adresse suivante www.ademe.fr,

Vu la demande d'aide présentée par le Bénéficiaire en date du 22/03/2023,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'ADEME n°14-3-5 du 23 octobre 2014 modifiée relative au système d'aides au changement de comportement,

Vu l'avis favorable de la Commission régionale des aides en date du 16/05/2023,

Vu l'avis favorable du Comité de gestion en date du 16/05/2023,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Les termes employés dans les présentes avec une majuscule ont le sens défini aux Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME.

ARTICLE 1 - OBJET

La présente Convention de financement a pour objet de définir les caractéristiques de l'Opération envisagée et de fixer le montant, ainsi que les conditions d'attribution et d'utilisation de l'Aide accordée au Bénéficiaire par l'ADEME.

ARTICLE 2 – DEFINITION DE L'OPERATION

L'Opération envisagée est la suivante : Financement de 2 conseillers en énergie partagée sur une période au total de 36 mois

2.1 Contexte

ENERGIE Eure-et-Loir regroupe 245 communes, 22 communes relevant de la communauté d'agglomération Chartres Métropole et 8 communes relevant de la communauté de communes Entre Beauce et Perche, soit une population de 282 077 habitants. Ces collectivités sont toutes directement ou indirectement adhérentes à la compétence distribution publique d'électricité du syndicat.

Il y a 58 communes de plus de 1 000 habitants regroupant près de 70% de la population (la plus peuplée étant Chartres avec 38 534 habitants).

En matière de transition énergétique, ENERGIE Eure-et-Loir a soutenu techniquement et financièrement 7 intercommunalités dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial. Cet accompagnement a permis d'identifier au total 152 axes stratégiques (toutes thématiques Climat Air Energie et tous secteurs d'activités confondus). En parallèle, le syndicat a décidé de créer un service en énergie dédié au suivi des bâtiments publics. A ce jour, 88 communes sont en mesure de prétendre à un suivi de leur patrimoine bâti associé à une aide technique et financière pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Entre 2018 et 2022, 156 projets de rénovation ont été soutenus par ENERGIE Eure-et-Loir, pour un peu plus 1,7M€ d'aides accordées.

Ainsi, le recrutement de deux nouveaux conseillers s'avère indispensable pour renforcer le service existant et apporter une ingénierie complémentaire nécessaire afin notamment d'aider les collectivités sur le dispositif Eco Energie Tertiaire.

2.2 Description

L'opération consiste à soutenir financièrement, pendant 36 mois, l'emploi de deux nouveaux Conseillers en Energie Partagés (CEP) à plein temps. Le programme porte sur une activité non économique de sensibilisation, d'information, d'animation, de montage d'opérations collectives, de conseil de premier niveau vis-à-vis de petites collectivités.

Dès 2018, ENERGIE Eure-et-Loir a créé un pôle ENERGIE-CONSEIL. A ce jour, celui-ci est composé de 5 agents : 1 Responsable de Pôle, 1 Chargé de mission Contrat Objectif Territorial ENR thermiques, 1 conseiller en énergie bâtiments publics, 1 économiste de flux ACTEE-FNCCR et 1 Chargée de mission éducation au développement durable.

ENERGIE Eure-et-Loir souhaite renforcer son équipe via le recrutement deux conseillers en énergie partagés pour répondre au besoin d'accompagnement de 48 nouvelles communes adhérentes au service.

Les conseillers en énergie accompagneront des collectivités ne disposant pas de compétences humaines et de moyens techniques suffisants. Ils réaliseront un état des lieux et un suivi pluriannuel personnalisé qui permettront d'identifier les principaux gisements d'économies d'énergie et de préconiser un plan d'actions hiérarchisées notamment en matière de rénovation énergétique. Ils auront également pour charge de promouvoir les énergies renouvelables.

2.3 Objectifs et résultats attendus

L'opération prévoit le suivi énergétique de 48 communes et donc la réalisation de 48 bilans énergétiques, 6 synthèses de sites soumis au décret tertiaire et de 48 suivis énergétiques à compter de N+1, pendant 3 ans minimum, tels que décrits plus en détail en annexe (volet technique).

La première étape consiste pour les Conseillers en Energie Partagés à rencontrer chacune des communes pour étudier leur patrimoine bâti et analyser les factures d'énergies. Ils sont appelés à réaliser des bilans pour déterminer les gisements d'économies d'énergie et à proposer à chaque collectivité un plan pluriannuel d'actions. Ils accompagneront celles-ci dans leurs travaux d'efficacité énergétique pour faciliter les rénovations performantes dans le but de réduire et mieux maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques.

Les conseillers énergie valoriseront le recours aux énergies renouvelables en assurant notamment la promotion du COT EnR thermiques soutenu par nos partenaires ADEME et Région Centre-Val de Loire. Ils aideront également les communes soumises au dispositif Eco Energie Tertiaire à renseigner la plateforme OPERAT de l'ADEME.

Ils participeront enfin à des réunions d'information décentralisées, à des événements locaux ou régionaux pour communiquer, sensibiliser et former les équipes communales (élus et services techniques). Ils organiseront des balades thermographiques et des campagnes de mesure dans les bâtiments. Ils concevront et diffuseront différents livrables : plaquettes, guides, fiche retour d'expérience sur des projets de rénovation exemplaires.

ARTICLE 3 – DUREE CONTRACTUELLE DE L'OPERATION

3.1 La durée contractuelle de l'Opération ainsi envisagée sera de 48 mois à compter de la date de notification de la présente Convention de financement.

3.2 Conformément à l'article 2-1-2-2 des Règles générales, afin de permettre à l'ADEME de suivre le déroulement de l'Opération envisagée, le Bénéficiaire devra remettre à l'ADEME les documents indiqués ci-après.

Un Rapport d'avancement à remettre au plus tard le 31/10/2024 contenant :

Un rapport conforme à l'annexe technique, à déposer sur la plateforme AGIR :

https://agirpoulatransition.ademe.fr_en vous connectant à votre compte ou bien en le créant.

Un Rapport d'avancement à remettre au plus tard le 31/10/2025 contenant :
Un rapport conforme à l'annexe technique, à déposer sur la plateforme AGIR :
https://agirpouurlatransition.ademe.fr_en vous connectant à votre compte ou bien en le créant.

Un Rapport final à remettre au plus tard le 21/09/2027 contenant :
Un rapport conforme à l'annexe technique, à déposer sur la plateforme AGIR :
https://agirpouurlatransition.ademe.fr_en vous connectant à votre compte ou bien en le créant.

ARTICLE 4 – COUT TOTAL ET DEPENSES ELIGIBLES

Le coût total prévisionnel de l'Opération est de 372 798,00 euros dont la répartition par poste de dépenses figure ci-après. Il est, le cas échéant, détaillé en annexe.

Pour les chargés de missions :

Le coût des dépenses lié est estimé à 282 798,00 euros.

Pour les autres dépenses :

Détails des coûts exprimés en HTR (Hors taxes récupérables auprès du Trésor public)	Coût total prévisionnel	Dépenses éligibles à justifier
Équipements / Investissements	30 000,00 €	15 000,00 €
Autres dépenses de fonctionnement	60 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL	90 000,00 €	45 000,00 €

Seules les dépenses réalisées entre la date de demande d'Aide (22/03/2023) et la date de fin de l'Opération sont éligibles à l'exception des dépenses liées à l'établissement du certificat de contrôle.

Les Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME précisent les modifications possibles de la répartition prévisionnelle des dépenses éligibles entre les postes de dépenses.

ARTICLE 5 – NATURE ET MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUEE

L'Aide attribuée d'un montant maximum de 225 000,00 euros est calculée comme indiqué ci-après.

Pour les chargés de missions :

Une Aide maximum de 180 000,00 euros, basée sur un forfait par ETPT/an pour les chargés de missions de 30 000,00 €/ETPT/an appliqué à 6 ETPT sur la durée du projet.

Pour les autres dépenses :

Une Aide prévisionnelle déterminée par application d'un taux d'aide de 100 % sur les dépenses éligibles à justifier, soit un montant maximum de 45 000,00 euros.

L'Aide ainsi accordée n'entre pas dans le champ d'application de la TVA du fait de l'absence de bénéfice direct.

Au regard des informations portées à la connaissance de l'ADEME par le(s) Bénéficiaire(s) à la date de notification, le cumul des aides publiques autorisé par la réglementation applicable (nationale ou communautaire) est respecté. Les Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME rappellent les obligations d'information de l'ADEME en cas d'obtention de nouveaux financements.

ARTICLE 6 – MODALITES DE VERSEMENT

Le montant fixé à l'article 5 ci-dessus sera versé au Bénéficiaire par l'ADEME selon les modalités ci-dessous.

N°	Echéance	% du montant de l'aide	Montant maximum du versement	Justificatif(s) à fournir
1	intermédiaire Dépenses de personnel : Forfait chargé de mission 1ère année	-	60 000,00 €	- un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire - une attestation indiquant le nombre d'ETPT réellement travaillé sur la période considérée, certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire ou son délégué - le rapport d'avancement mentionné à l'article 3
2	intermédiaire Dépenses de communication /équipements	-	25 000,00 €	- un état récapitulatif des dépenses certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire, attestant de l'exécution de 55.56 % des dépenses éligibles à justifier - un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire
3	intermédiaire Dépenses de communication /équipements	-	10 000,00 €	- un état récapitulatif des dépenses certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire, attestant de l'exécution de 77.78 % des dépenses éligibles à justifier - un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire
4	intermédiaire Dépenses de personnel : Forfait chargé de mission 2ème année	-	60 000,00 €	- un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire - une attestation indiquant le nombre d'ETPT réellement travaillé sur la période considérée, certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire ou son délégué - le rapport d'avancement mentionné à l'article 3
5	intermédiaire Dépenses de personnel : Forfait chargé de mission 3ème année	-	60 000,00 €	- un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire - une attestation indiquant le nombre d'ETPT réellement travaillé sur la période considérée, certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire ou son délégué - le rapport final mentionné à l'article 3

N°	Echéance	% du montant de l'aide	Montant maximum du versement	Justificatif(s) à fournir
6	solde Dépenses de communication /équipements	-	10 000,00 €	- un état récapitulatif global des dépenses éligibles à justifier, certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire - un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire - un certificat de contrôle établi et signé par un comptable public, un commissaire aux comptes ou un expert-comptable indépendant ou à défaut de certificat de contrôle, les copies des factures d'un montant supérieur ou égal à 500€ TTC ou toute autre pièce de valeur probante permettant de justifier les dépenses réalisées pour l'opération

L'Aide totale sera réajustée si le montant des dépenses éligibles réelles est inférieur au montant des dépenses éligibles prévisionnelles à justifier.

Cet ajustement se fera en appliquant aux dépenses éligibles réelles et justifiées, le(s) taux d'aide indiqué(s) à l'article 5.

Les versements seront effectués conformément aux conditions prévues à l'article 12-2 des Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME.

ARTICLE 7 – CONDITIONS DE VERSEMENT

Le versement sera effectué sur le compte bancaire ouvert au nom du Bénéficiaire.

ARTICLE 8 – REGLES GENERALES D'ATTRIBUTION DES AIDES DE L'ADEME

Les Règles générales, visées ci-dessus, s'appliquent à la présente Convention de financement. Le Bénéficiaire est réputé en avoir pris connaissance et y avoir adhéré.

ARTICLE 9 – PUBLICATION DES DONNÉES ESSENTIELLES

L'ADEME est tenue d'une obligation de publier les données considérées comme essentielles dans le cadre de la présente Convention de financement et conformément à l'arrêté du 17 novembre 2017 relatif aux conditions de mise à disposition des données essentielles des conventions de subvention.

ARTICLE 10 – ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Le Bénéficiaire s'engage à garantir l'ADEME dans la réutilisation des documents et toute autre information et supports soumis aux droits d'auteur, qu'il a fait son affaire personnelle auprès du ou des auteurs titulaires des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits à l'image sur leur propre création, des autorisations de réutilisation requises.

Conformément à l'article 2 des Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME, le Bénéficiaire s'engage à associer l'ADEME lors de la mise au point d'actions de communication et d'information du public (inauguration de l'installation, ...) et à mentionner dans tous les supports de communication l'ADEME comme partenaire en apposant sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME ou la mention : Opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME. Il fournira à l'ADEME les versions finalisées des supports avant leur réalisation, afin d'obtenir l'accord de l'ADEME au préalable.

Pour les investissements, le Bénéficiaire s'engage à poser un panneau sur le site de réalisation de l'Opération, portant le logo de l'ADEME et mentionnant son soutien financier.

ARTICLE 11 – PIÈCES CONTRACTUELLES

Les pièces constitutives de la Convention de financement sont les suivantes :

- les Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME susvisées
- la présente Convention de financement
- le détail de la répartition prévisionnelle des dépenses
- 1 annexe suivante :
 - o 23CLD0070 annexe technique.pdf

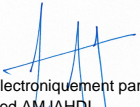
A Angers,

Pour le(s) “ Bénéficiaire(s) ”

Pour “ l'ADEME ”


Lionel CHAUVET

Signé par Lionel CHAUVET
Signed and certified by 


Signé électroniquement par :
Mohamed AMJAHDI
Date de signature : 20/10/2023
Qualité : Directeur(rice) régional
Centre - DR Centre Val-de-Loire

Pour le représentant de l'Etat, en tant que délégué territorial de l'ADEME

Guillaume CHOUMERT

Signé par Guillaume CHOUMERT
Signed and certified by 

ANNEXE

Détail de la répartition prévisionnelle des dépenses

Les notions de coût total et de dépenses éligibles sont définies à l'article 11.1 des Règles générales. Elles sont présentées hors TVA récupérable auprès du Trésor Public. Les règles de modification de la répartition des dépenses éligibles sont définies à l'article 11.6 des Règles générales.

Pour les autres dépenses :

Détails des coûts exprimés en HTR (Hors taxes récupérables auprès du Trésor public)	Coût total prévisionnel	Dépenses éligibles à justifier
Équipements / Investissements	30 000,00 €	15 000,00 €
Matériel informatique	4 000,00 €	2 000,00 €
Logiciels et brevets	15 000,00 €	7 500,00 €
Autres équipements	11 000,00 €	5 500,00 €
Autres dépenses de fonctionnement	60 000,00 €	30 000,00 €
Frais de déplacements / Missions / Réceptions	20 000,00 €	10 000,00 €
Prestations extérieures de formation / communication / animation	20 000,00 €	10 000,00 €
Autres dépenses (documentation, reproduction, petites fournitures, etc.)	20 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	90 000,00 €	45 000,00 €

Annexe technique

Conseil en Energie Partagé (CEP)

Table des matières

1. Description détaillée de l'opération	2
1.1. Mission d'accompagnement et d'animation.....	2
1.2. Actions de communication, de formation, acquisition de petits matériels.....	2
1.3. Appui technique de l'ADEME	3
2. Suivi et planning du projet.....	3
2.1. Programme prévisionnel.....	3
2.2. Comité de suivi du projet.....	3
3. Rapports à destination de l'ADEME	4

1. Description détaillée de l'opération

L'opération consiste à soutenir financièrement, pendant 3 ans, la création de deux postes de Conseiller en Energie Partagé (CEP) sur la période du 01/06/2023 au 31/05/2026.

Le programme porte sur une activité non économique de sensibilisation, d'information, d'animation, de montage d'opérations collectives, de conseil de premier niveau vis-à-vis de petites collectivités.

1.1. Mission d'accompagnement et d'animation

Afin d'apporter une réponse adaptée à chaque commune, les conseillers réalisent un bilan énergétique global du patrimoine (visite de bâtiments, analyse des factures sur plusieurs années...). Cet état des lieux permet :

- De fournir aux élus un bilan de la situation initiale : niveau de consommations d'énergies mais aussi d'eau, répartition par poste et par type d'énergie, établissement de ratios et comparaison avec des collectivités ou équipements semblables...,
- D'identifier les principaux enjeux énergétiques,
- De proposer des préconisations hiérarchisées pour réduire les consommations et agir contre la hausse des prix des énergies.

Les conseillers assurent également un suivi personnalisé pour chaque commune adhérente au service :

- Suivi des consommations et pérennisation des économies,
- Focus sur un ou plusieurs éléments de patrimoine : pré-diagnostics de bâtiment, faisabilité d'utiliser des énergies renouvelables, analyse et aide à l'interprétation d'audit énergétique ou d'étude, mise en œuvre d'actions sur l'éclairage public ou sur le parc de véhicules ...,
- Accompagnement de projets : aide à la rédaction de cahiers des charges, à l'analyse des offres, ingénierie financière, visite ponctuelle de chantiers, ...

Enfin, les conseillers assurent une animation territoriale qui se traduit par de la sensibilisation et formation des élus, des techniciens ou autres acteurs locaux, la mise en place d'actions collectives à l'échelle du territoire (valorisation des CEE, défi écoles à énergie positive, commandes groupées...).

Le CEP est un service de long terme. Son efficacité passe par un partenariat actif entre les acteurs du territoire et les conseillers qui doivent devenir leur interlocuteur privilégié pour toute question relative à la gestion de l'énergie.

1.2. Actions de communication, de formation, acquisition de petits matériels

Des actions de communication sont envisagées dans le cadre de cette mission ; elles pourront porter sur :

- De la communication événementielle (visite de sites, organisation de conférences, ...)
- D'autres initiatives non liées à un événement (page internet, diffusion de documents...),

Des actions de sensibilisation - formation à l'attention des élus ou des agents techniques peuvent être réalisées, nécessitant notamment la constitution d'une base documentaire solide (achats de documents ou abonnements).

De plus, pour assurer leur mission d'animation, les conseillers peuvent être amenés à suivre eux-même des formations et qualifications (habilitation électrique, ...), participer à des colloques ou des réunions techniques, et acquérir du petit équipement (bureautique, matériels de mesures...).

Toutes ces actions nécessitent des dépenses externes : location de salle ou de matériels, frais de déplacement (hors de son territoire) pour participer aux réunions de réseaux CEP nationales et régionales notamment, achat de petit matériel de bureau, multimédia ou de mesure (enregistreurs, logiciels, ...), abonnements à des revues techniques, achat d'ouvrages, frais d'impression de documents

1.3.Appui technique de l'ADEME

L'ADEME a mis en place un accompagnement de la mission CEP :

A sa prise de poste, les CEP recevront ainsi un mél d'information précisant le détail opérationnel de l'accompagnement mis en place par l'ADEME comprenant

- La mise à disposition gratuite d'un ensemble d'outils
- Un plan de formation comprenant un parcours METIER et des modules de PERFECTIONNEMENT ; sur la plateforme Optiformation, le CEP pourra prendre connaissance de l'offre proposée (contenus sous forme de e-learning, MOOC ou présentiels selon les cas...) et s'inscrire
- Un espace collaboratif
- Des lieux d'échange : des rencontres nationales (1 fois par an), des réunions régionalisées

Les CEP devront s'investir dans le travail collaboratif conduit au plan régional. Il est aussi attendu d'eux des remontées d'opérations exemplaires en vue de les capitaliser/valoriser.

2. Suivi et planning du projet

2.1.Programme prévisionnel

Les différents objectifs du programme sont :

- La réalisation de 48 diagnostics : bilan énergétique la première année puis suivi annuel des consommations pour chacune des communes à minima sur 3 ans.
- L'analyse et la rédaction de notes techniques pour des sites soumis au dispositif éco-énergie tertiaire : aide à la déclaration des données sur la plateforme OPERAT et participation à la construction d'un plan pluriannuel d'actions avec la commune.
- La sensibilisation des élus et des usagers des bâtiments : campagnes thermographiques, création de fiches retour d'expérience, réunions d'information...

Ceux-ci se traduisent dans le programme prévisionnel suivant, lequel est susceptible d'évolution suite à l'avancement des actions et aux recommandations du comité de pilotage.

Répartition par poste créé	Année 1	Année 2	Année 3
Bilan énergétique du patrimoine communal et formulation de préconisations	oui	oui	oui
Suivi énergétique communal	oui	oui	oui
Accompagnement de la commune sur des projets	oui	oui	oui
Création de fiches techniques, information et sensibilisation des élus, des équipes techniques et des habitants	oui	oui	oui
Mise en réseau des communes et opérations collectives	oui	oui	oui
Pérennisation du service au terme de 3 ans de fonctionnement	oui	oui	oui
Participation aux comités de pilotage, rapports d'avancement	oui	oui	oui
Participation aux réunions de réseau, formations, ...	oui	oui	oui
TOTAL	200 jours	200 jours	200 jours

2.2. Comité de suivi du projet

Un comité de suivi sera chargé d'assurer le suivi et l'évaluation des activités des CEP, et, le cas échéant, de réorienter leurs objectifs et leurs engagements de résultats. Ce comité de suivi sera composé de l'ensemble des partenaires du dispositif.

Le comité de suivi a pour missions :

- D'assurer le bon déroulement des actions engagées
- De procéder à l'évaluation annuelle des actions et de décider du contenu pour la période suivante.

Il se réunira autant que de besoin et en fonction de l'avancement de l'action, et au moins une fois par an à une date à choisir d'un commun accord entre les signataires. A chaque réunion, les conseillers seront invités à présenter notamment :

- Les actions réalisées depuis la précédente réunion
- Les actions envisagées au cours de la période suivante
- Les difficultés rencontrées, les solutions proposées

3. Rapports à destination de l'ADEME

Les conseillers sont tenus de fournir à l'ADEME :

- Un rapport d'avancement de l'opération à la fin de l'année 1 et de l'année 2
- Un rapport final d'activité à l'issue des 3 années, ainsi que 2 ou 3 fiches de retours d'expérience illustrant des opérations réalisées par des collectivités grâce à leur action

Rapports intermédiaires

Le rapport d'avancement fait état des actions réalisées et engagées, présente les résultats provisoires de ces différentes actions, les difficultés rencontrées...

Il devra comporter une synthèse du programme annuel et donner les orientations pour le programme d'actions de l'année suivante.

Il listera les communes suivies (et leur typologie : patrimoine, nombre d'habitants), le type d'accompagnement pour l'année en vigueur (analyse de patrimoine, suivi personnalisé, implication dans une action collective...).

Il sera accompagné (annexes) des rapports écrits remis à chaque commune et regroupement de communes ayant bénéficié de l'opération jusque-là (à fournir sur CD ou clé USB uniquement).

Il comportera un certain nombre d'indicateurs définis par le Comité de suivi de la mission.

A minima, les indicateurs suivants devront y figurer :

- Traduisant la mission CEP

Nbre de communes du territoire	Liste avec code INSEE, et nombre d'habitants
Nbre de communes adhérentes	Identification dans la liste précédente
Par commune adhérente	Nbre de bâtiments dont les consommations sont suivies Et surface correspondante en m ² (préciser si shon, SU...)
	Nbre de bâtiments ayant fait l'objet d'un audit ou avis dans l'année Et surface correspondante en m ² (préciser si shon, SU...)
	Nbre de bâtiments ayant fait l'objet de travaux dans l'année Et surface correspondante en m ² (préciser si shon, SU...)
	Eclairage public suivi (oui/non), et puissance correspondante
	Parc de véhicules suivi (oui/non)
	Rapport d'état des lieux finalisé (oui/non)
	Bilan présenté en Conseil Municipal (oui/non)

- Traduisant la situation territoriale

Par commune	Budget de fonctionnement Facture énergétique (€ et kWh/an.habitant) pour les bâtiments Facture énergétique (€ et kWh/an.habitant) pour l'éclairage public Facture énergétique (€ et kWh/an.habitant) pour les véhicules Facture d'eau (€ et €/an.habitant)
-------------	---

Ces indicateurs pourront utilement être complétés d'une visualisation graphique et /ou cartographique.

Le rapport d'avancement présentera également

- La liste des équipements acquis
- La liste des actions de communication et/ou formation-sensibilisation réalisées, et des éléments permettant de visualiser la forme de ces actions de communication (photo de stand, exemplaire papier ou informatique de brochure, lien vers page internet, ...)

Rapport final

Le rapport final contiendra le rapport d'avancement de la 3ème année (mêmes attendus que précédemment listés), ainsi qu'une synthèse de l'ensemble du programme sur les 3 années écoulées, traduisant notamment :

- La mobilisation des collectivités : la stratégie choisie, les facteurs de réussites et les difficultés rencontrées, un bilan des actions de sensibilisation et d'animation,
- Les acteurs impliqués dans cette démarche pour y contribuer (partenaires publics mais aussi privés),
- Un bilan global des consommations du patrimoine des communes suivies dans le cadre du dispositif : tableau de bord reprenant les indicateurs ci-dessus,
- La mise en avant d'actions phares, d'opérations exemplaires à mutualiser au sein du réseau des CEP, à travers 2 ou 3 fiches de retour d'expérience valorisant l'action du CEP,

Annexe 1



CHARTRE DU CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE



ARTICLE I – DEFINITION

Le Conseil en énergie partagé (CEP) est un service permettant de mutualiser une compétence énergie entre plusieurs communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) n'ayant pas la taille ou les ressources suffisantes pour s'en doter en interne. L'objectif est de leur permettre de mener une politique énergétique maîtrisée sur leur patrimoine : bâtiments, éclairage public, flotte de véhicule.

Le conseiller est implanté dans une structure intercommunale (Communauté de Communes, d'Agglomération, Communauté urbaine, Métropole), un syndicat d'énergie, une agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), un territoire de projet (Pays, PETR, Parc Naturel Régional...), une association ou une autre structure identifiée pour accompagner la maîtrise de l'énergie auprès de l'ensemble des communes adhérentes du territoire ciblé.

ARTICLE II – BENEFICIAIRES DU SERVICE

Le Conseil en énergie partagé s'adresse aux collectivités locales ne disposant pas de compétences énergie en interne. Les cibles prioritaires sont les communes de moins de 10 000 habitants et, le cas échéant, le patrimoine des intercommunalités.

ARTICLE III – MISSIONS DU CONSEILLER

- Réaliser un inventaire du patrimoine.
- Construire le profil énergies et fluides (consommations et dépenses du patrimoine) de la collectivité sur 3 années minimum et suivre son évolution
- Analyser les pratiques énergétiques de la collectivité et élaborer un programme pluriannuel d'actions en vue d'une gestion optimisée et d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. Les préconisations seront hiérarchisées selon la facilité de mise en œuvre, l'urgence de réalisation des travaux, les effets attendus, l'investissement nécessaire, les priorités stratégiques et les opportunités associées de la collectivité et du territoire.
- Accompagner la commune dans la mise en œuvre de son « plan d'action » et sur l'ensemble des projets relatifs à l'énergie : optimisation de la gestion des fluides (abonnements, achats d'énergie) et de l'usage des bâtiments (régulation, planning d'occupation, etc.), travaux de performance énergétique (définition d'exigences spécifiques, aide à la rédaction des pièces de marchés et à la recherche de financements, etc.), sensibilisation des usagers aux économies d'énergie
- Sensibiliser et former les équipes communales/intercommunales et les élus aux problématiques énergétiques et aux usages de leur patrimoine.
- Mettre en réseau les services et les élus du territoire pour créer une dynamique d'échanges.
- Participer à l'émergence et à la mise en place d'actions collectives sur le territoire.

Chacune des missions du conseiller est réalisée avec l'implication de la collectivité adhérente au dispositif (mobilisation du personnel municipal/intercommunal, délibération des élus, désignation de référents, etc.).

Les actions du conseiller n'entrent pas dans le champ des missions de maîtrise d'œuvre ni d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il prépare avec la collectivité les conditions favorables à l'intervention des prestataires et entreprises spécialisées.

ARTICLE IV – LA STRUCTURE PORTEUSE

Le service CEP est implanté dans une structure dotée d'un ancrage territorial fort :

- Elle possède la compétence maîtrise de l'énergie pour ses collectivités adhérentes
- Elle propose le service à un territoire délimité de façon cohérente.
- Chaque collectivité adhérente s'implique dans l'ensemble des démarches.

ARTICLE V - DEONTOLOGIE

Le Conseil en énergie partagé est objectif et indépendant, quelle que soit la forme juridique de la structure qui le déploie. Ainsi le conseiller :

- Donne la priorité à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables : utilisation rationnelle de l'énergie, meilleure gestion, sensibilisation et évolution des comportements.
- Ne privilégie pas a priori une solution énergétique particulière et présente toutes les solutions disponibles afin de permettre un choix transparent du maître d'ouvrage.
- Informe sur les orientations retenues en matière de politique énergétique nationale, régionale et locale.
- Informe sur les aides mobilisables, les mécanismes financiers et fiscaux disponibles.

Grâce au conseiller, la collectivité doit être en position de faire des choix sur son patrimoine selon des critères objectifs, en fonction de ses propres orientations politiques.

Le conseiller ne perçoit aucune rétribution de la part des entreprises, bureaux d'études, fournisseurs de matériels ou installateurs.

Le Conseil en Energie Partagé n'est pas un service à but lucratif : la structure porteuse ne dégage aucun bénéfice de cette activité.

ARTICLE VI – ENGAGEMENTS DES STRUCTURES PORTEUSES ET DES CONSEILLERS

1. Appliquer et valoriser la méthodologie CEP portée par l'ADEME, détaillée dans le guide méthodologique mis en ligne dans l'espace collaboratif des CEP, et servant de fil conducteur aux modules de formation métier proposés aux CEP.

2. Utiliser les outils préconisés par l'ADEME, notamment le logiciel de gestion des données énergétiques communales, ou à défaut transmettre à l'ADEME, au minimum 1 fois par an, des données équivalentes.

3. Transmettre à l'ADEME l'ensemble des documents et rapports nécessaires au suivi et l'évaluation de l'activité du service, à travers un rapport annuel d'activité comprenant notamment :

- Les nouvelles collectivités adhérentes et le potentiel de développement du Conseil en Energie Partagé,
- Les bilans annuels des collectivités adhérentes,
- Le bilan annuel des actions engagées et les économies réalisées (énergétiques, financières et environnementales),

4. Promouvoir le service de Conseil en Energie Partagé

- Sensibiliser l'ensemble des élus et personnels communaux du territoire cible,
- Valoriser les résultats des actions engagées avec l'accord des collectivités concernées,
- Porter le dispositif auprès des acteurs territoriaux et le pérenniser,
- Favoriser la visibilité des partenaires : co-financeurs, communes, relais locaux, ...

5. Créer des réseaux locaux

- Mener des actions conjointes entre l'ensemble des bénéficiaires du service,
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre collectivités,
- Participer à l'articulation de l'ingénierie territoriale autour des sujets « énergie/climat » (PCAET, Animateurs Bois énergie, EIE, chargés de mission en chambres consulaires...).

6. Contribuer à l'enrichissement et la professionnalisation du réseau CEP

- Favoriser le partage d'outils, d'expériences, de bonnes pratiques, de compétences,
- Participer aux réunions de réseaux et aux événements marquants.

7. Permettre aux CEP de suivre les formations et participer aux réunions, notamment :

- Les modules de formation métier et ceux du dispositif de perfectionnement organisés par l'ADEME,
- Les rencontres nationales du réseau CEP (1 par an) organisés par l'ADEME,
- Les réunions d'échanges éventuellement proposées par l'ADEME au plan régional.

ARTICLE VII – ENGAGEMENTS DE L'ADEME

1. Transmettre à l'arrivée de chaque nouveau CEP un message de bienvenue détaillant les principales informations à connaître pour démarrer sur le poste : où trouver de l'info ? comment accéder aux formations ? quels sont les principaux outils et comment s'y connecter ? ...

2. Fournir le cadre méthodologique de référence

3. Fournir les outils ADEME nécessaires à l'activité du conseiller

- Un logiciel de gestion des données énergétiques communales,
- Un espace collaboratif comprenant en particulier un répertoire partagé et un forum (rubrique Conversation),

4. Accompagner la professionnalisation du service en fournissant gratuitement aux CEP « chartés » un accès aux différents modules du parcours de formation, sous un format présentiel ou de type e-learning :

- Des modules de « prise de poste », spécifiques au dispositif CEP,
- Des modules de perfectionnement, techniques ou non, dédiés aux seuls CEP ou ouverts à d'autres relais également accompagnés par l'ADEME

5. Fournir des outils de communication

L'ADEME garantit l'identité nationale du dispositif et met à disposition gratuitement les outils de promotion, et leur mise à jour : logo, charte graphique, plaquette, site Internet, etc.

6. Animer le réseau des conseillers à l'échelle régionale et à l'échelle nationale

- Réunions de réseaux,
- Diffusion et relais d'informations, retours d'expériences, bonnes pratiques,
- Evaluation du dispositif et de ses résultats

A l'échelle régionale, l'animation et la coordination pourront se faire en partenariat avec les financeurs du dispositif.

ARTICLE VIII – RESPONSABILITE

Il appartient à la structure et au conseiller d'assurer, en toute bonne foi, et sous leur responsabilité, l'ensemble des engagements visés à l'article VI ci-dessus.

En cas de manquement à ces engagements, l'ADEME se réserve le droit de mettre fin au partenariat établi dans le cadre de la convention de financement ou à l'acte d'engagement.

L'ADEME s'engage à faire ses meilleurs efforts pour permettre au conseiller d'assurer son service.

L'ADEME ne peut donner aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité et de pertinence des informations fournies, et du maintien des formations et de l'organisation des réunions dans le cadre de l'animation du réseau des conseillers.

L'ADEME ne saurait en outre être tenue pour responsable du préjudice ou du dommage pouvant résulter de dysfonctionnements de l'ensemble des services proposés.


L'ADEME sera exonérée de toute responsabilité en cas de force majeure, comme définie par la jurisprudence française.

ARTICLE IX – CONFIDENTIALITE


L'ADEME et la structure porteuse du Conseil en Energie Partagé s'engagent à garantir la confidentialité des données et des résultats propres à chaque collectivité si celle-ci en fait la demande.

L'ADEME garde la possibilité de faire un traitement statistique des données qui lui seront transmises pour la diffusion de données départementales, régionales et nationales.

Guillaume CHOUMERT

Signé par Guillaume CHOUMERT
✓ Signed and certified by [yousign](#) 

Lionel CHAUVET

Signé par Lionel CHAUVET
✓ Signed and certified by [yousign](#) 



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 028-200080869-20231012-C2023_27-DE

Berger
Levrault



**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Numéro : 23CLD0070

Intitulé du projet : Financement de 2 conseillers en énergie partagée sur une période au total de 36 mois

Montant aide maximum : 225 000,00 euros

Convention de financement

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Entre :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial, régi par les articles L131-3 à L131-7 et R131-1 à R131-26-4 du code de l'environnement

ayant son siège social : **20, avenue du Grésillé - BP 90406 - 49004 ANGERS CEDEX 01**

inscrite au registre du commerce **d'Angers** sous le n° **385 290 309**

représentée par **Monsieur Sylvain WASERMAN**

agissant en qualité de **Président du Conseil d'administration**

désignée ci-après par "**l'ADEME**"

d'une part,

Et

ENERGIE EURE-ET-LOIR, Syndicat mixte fermé

65 RUE DU MARECHAL LECLERC

28110 LUCE

N° SIRET : 20008086900015

Représentant : M. Xavier NICOLAS

agissant en qualité de **Président**

ci-après désigné(e) par « **le Bénéficiaire** »

d'autre part,

Vu les Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME adoptées par son délibération n°14-3-7 du 23/10/2014 modifiée (ci-après « les Règles générales ») et disponibles sur le site internet de l'ADEME à l'adresse suivante www.ademe.fr,

Vu la demande d'aide présentée par le Bénéficiaire en date du 22/03/2023,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'ADEME n°14-3-5 du 23 octobre 2014 modifiée relative au système d'aides au changement de comportement,

Vu l'avis favorable de la Commission régionale des aides en date du 16/05/2023,

Vu l'avis favorable du Comité de gestion en date du 16/05/2023,

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Les termes employés dans les présentes avec une majuscule ont le sens défini aux Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME.

ARTICLE 1 - OBJET

La présente Convention de financement a pour objet de définir les caractéristiques de l'Opération envisagée et de fixer le montant, ainsi que les conditions d'attribution et d'utilisation de l'Aide accordée au Bénéficiaire par l'ADEME.

ARTICLE 2 – DEFINITION DE L'OPERATION

L'Opération envisagée est la suivante : Financement de 2 conseillers en énergie partagée sur une période au total de 36 mois

2.1 Contexte

ENERGIE Eure-et-Loir regroupe 245 communes, 22 communes relevant de la communauté d'agglomération Chartres Métropole et 8 communes relevant de la communauté de communes Entre Beauce et Perche, soit une population de 282 077 habitants. Ces collectivités sont toutes directement ou indirectement adhérentes à la compétence distribution publique d'électricité du syndicat.

Il y a 58 communes de plus de 1 000 habitants regroupant près de 70% de la population (la plus peuplée étant Chartres avec 38 534 habitants).

En matière de transition énergétique, ENERGIE Eure-et-Loir a soutenu techniquement et financièrement 7 intercommunalités dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial. Cet accompagnement a permis d'identifier au total 152 axes stratégiques (toutes thématiques Climat Air Energie et tous secteurs d'activités confondus). En parallèle, le syndicat a décidé de créer un service en énergie dédié au suivi des bâtiments publics. A ce jour, 88 communes sont en mesure de prétendre à un suivi de leur patrimoine bâti associé à une aide technique et financière pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Entre 2018 et 2022, 156 projets de rénovation ont été soutenus par ENERGIE Eure-et-Loir, pour un peu plus 1,7M€ d'aides accordées.

Ainsi, le recrutement de deux nouveaux conseillers s'avère indispensable pour renforcer le service existant et apporter une ingénierie complémentaire nécessaire afin notamment d'aider les collectivités sur le dispositif Eco Energie Tertiaire.

2.2 Description

L'opération consiste à soutenir financièrement, pendant 36 mois, l'emploi de deux nouveaux Conseillers en Energie Partagés (CEP) à plein temps. Le programme porte sur une activité non économique de sensibilisation, d'information, d'animation, de montage d'opérations collectives, de conseil de premier niveau vis-à-vis de petites collectivités.

Dès 2018, ENERGIE Eure-et-Loir a créé un pôle ENERGIE-CONSEIL. A ce jour, celui-ci est composé de 5 agents : 1 Responsable de Pôle, 1 Chargé de mission Contrat Objectif Territorial ENR thermiques, 1 conseiller en énergie bâtiments publics, 1 économiste de flux ACTEE-FNCCR et 1 Chargée de mission éducation au développement durable.

ENERGIE Eure-et-Loir souhaite renforcer son équipe via le recrutement deux conseillers en énergie partagés pour répondre au besoin d'accompagnement de 48 nouvelles communes adhérentes au service.

Les conseillers en énergie accompagneront des collectivités ne disposant pas de compétences humaines et de moyens techniques suffisants. Ils réaliseront un état des lieux et un suivi pluriannuel personnalisé qui permettront d'identifier les principaux gisements d'économies d'énergie et de préconiser un plan d'actions hiérarchisées notamment en matière de rénovation énergétique. Ils auront également pour charge de promouvoir les énergies renouvelables.

2.3 Objectifs et résultats attendus

L'opération prévoit le suivi énergétique de 48 communes et donc la réalisation de 48 bilans énergétiques, 6 synthèses de sites soumis au décret tertiaire et de 48 suivis énergétiques à compter de N+1, pendant 3 ans minimum, tels que décrits plus en détail en annexe (volet technique).

La première étape consiste pour les Conseillers en Energie Partagés à rencontrer chacune des communes pour étudier leur patrimoine bâti et analyser les factures d'énergies. Ils sont appelés à réaliser des bilans pour déterminer les gisements d'économies d'énergie et à proposer à chaque collectivité un plan pluriannuel d'actions. Ils accompagneront celles-ci dans leurs travaux d'efficacité énergétique pour faciliter les rénovations performantes dans le but de réduire et mieux maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques.

Les conseillers énergie valoriseront le recours aux énergies renouvelables en assurant notamment la promotion du COT EnR thermiques soutenu par nos partenaires ADEME et Région Centre-Val de Loire. Ils aideront également les communes soumises au dispositif Eco Energie Tertiaire à renseigner la plateforme OPERAT de l'ADEME.

Ils participeront enfin à des réunions d'information décentralisées, à des événements locaux ou régionaux pour communiquer, sensibiliser et former les équipes communales (élus et services techniques). Ils organiseront des balades thermographiques et des campagnes de mesure dans les bâtiments. Ils concevront et diffuseront différents livrables : plaquettes, guides, fiche retour d'expérience sur des projets de rénovation exemplaires.

ARTICLE 3 – DUREE CONTRACTUELLE DE L'OPERATION

3.1 La durée contractuelle de l'Opération ainsi envisagée sera de 48 mois à compter de la date de notification de la présente Convention de financement.

3.2 Conformément à l'article 2-1-2-2 des Règles générales, afin de permettre à l'ADEME de suivre le déroulement de l'Opération envisagée, le Bénéficiaire devra remettre à l'ADEME les documents indiqués ci-après.

Un Rapport d'avancement à remettre au plus tard le 31/10/2024 contenant :

Un rapport conforme à l'annexe technique, à déposer sur la plateforme AGIR :

https://agirpoulatransition.ademe.fr_en vous connectant à votre compte ou bien en le créant.

Un Rapport d'avancement à remettre au plus tard le 31/10/2025 contenant :
Un rapport conforme à l'annexe technique, à déposer sur la plateforme AGIR :
https://agirpouurlatransition.ademe.fr_en vous connectant à votre compte ou bien en le créant.

Un Rapport final à remettre au plus tard le 21/09/2027 contenant :
Un rapport conforme à l'annexe technique, à déposer sur la plateforme AGIR :
https://agirpouurlatransition.ademe.fr_en vous connectant à votre compte ou bien en le créant.

ARTICLE 4 – COUT TOTAL ET DEPENSES ELIGIBLES

Le coût total prévisionnel de l'Opération est de 372 798,00 euros dont la répartition par poste de dépenses figure ci-après. Il est, le cas échéant, détaillé en annexe.

Pour les chargés de missions :

Le coût des dépenses lié est estimé à 282 798,00 euros.

Pour les autres dépenses :

Détails des coûts exprimés en HTR (Hors taxes récupérables auprès du Trésor public)	Coût total prévisionnel	Dépenses éligibles à justifier
Équipements / Investissements	30 000,00 €	15 000,00 €
Autres dépenses de fonctionnement	60 000,00 €	30 000,00 €
TOTAL	90 000,00 €	45 000,00 €

Seules les dépenses réalisées entre la date de demande d'Aide (22/03/2023) et la date de fin de l'Opération sont éligibles à l'exception des dépenses liées à l'établissement du certificat de contrôle.

Les Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME précisent les modifications possibles de la répartition prévisionnelle des dépenses éligibles entre les postes de dépenses.

ARTICLE 5 – NATURE ET MONTANT DE L'AIDE ATTRIBUEE

L'Aide attribuée d'un montant maximum de 225 000,00 euros est calculée comme indiqué ci-après.

Pour les chargés de missions :

Une Aide maximum de 180 000,00 euros, basée sur un forfait par ETPT/an pour les chargés de missions de 30 000,00 €/ETPT/an appliqué à 6 ETPT sur la durée du projet.

Pour les autres dépenses :

Une Aide prévisionnelle déterminée par application d'un taux d'aide de 100 % sur les dépenses éligibles à justifier, soit un montant maximum de 45 000,00 euros.

L'Aide ainsi accordée n'entre pas dans le champ d'application de la TVA du fait de l'absence de bénéfice direct.

Au regard des informations portées à la connaissance de l'ADEME par le(s) Bénéficiaire(s) à la date de notification, le cumul des aides publiques autorisé par la réglementation applicable (nationale ou communautaire) est respecté. Les Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME rappellent les obligations d'information de l'ADEME en cas d'obtention de nouveaux financements.

ARTICLE 6 – MODALITES DE VERSEMENT

Le montant fixé à l'article 5 ci-dessus sera versé au Bénéficiaire par l'ADEME selon les modalités ci-dessous.

N°	Echéance	% du montant de l'aide	Montant maximum du versement	Justificatif(s) à fournir
1	intermédiaire Dépenses de personnel : Forfait chargé de mission 1ère année	-	60 000,00 €	- un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire - une attestation indiquant le nombre d'ETPT réellement travaillé sur la période considérée, certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire ou son délégué - le rapport d'avancement mentionné à l'article 3
2	intermédiaire Dépenses de communication /équipements	-	25 000,00 €	- un état récapitulatif des dépenses certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire, attestant de l'exécution de 55.56 % des dépenses éligibles à justifier - un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire
3	intermédiaire Dépenses de communication /équipements	-	10 000,00 €	- un état récapitulatif des dépenses certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire, attestant de l'exécution de 77.78 % des dépenses éligibles à justifier - un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire
4	intermédiaire Dépenses de personnel : Forfait chargé de mission 2ème année	-	60 000,00 €	- un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire - une attestation indiquant le nombre d'ETPT réellement travaillé sur la période considérée, certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire ou son délégué - le rapport d'avancement mentionné à l'article 3
5	intermédiaire Dépenses de personnel : Forfait chargé de mission 3ème année	-	60 000,00 €	- un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire - une attestation indiquant le nombre d'ETPT réellement travaillé sur la période considérée, certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire ou son délégué - le rapport final mentionné à l'article 3

N°	Echéance	% du montant de l'aide	Montant maximum du versement	Justificatifs à fournir
6	solde Dépenses de communication /équipements	-	10 000,00 €	- un état récapitulatif global des dépenses éligibles à justifier, certifié sincère par le représentant légal du Bénéficiaire - un relevé d'identité bancaire à jour au nom du Bénéficiaire - un certificat de contrôle établi et signé par un comptable public, un commissaire aux comptes ou un expert-comptable indépendant ou à défaut de certificat de contrôle, les copies des factures d'un montant supérieur ou égal à 500€ TTC ou toute autre pièce de valeur probante permettant de justifier les dépenses réalisées pour l'opération

L'Aide totale sera réajustée si le montant des dépenses éligibles réelles est inférieur au montant des dépenses éligibles prévisionnelles à justifier.

Cet ajustement se fera en appliquant aux dépenses éligibles réelles et justifiées, le(s) taux d'aide indiqué(s) à l'article 5.

Les versements seront effectués conformément aux conditions prévues à l'article 12-2 des Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME.

ARTICLE 7 – CONDITIONS DE VERSEMENT

Le versement sera effectué sur le compte bancaire ouvert au nom du Bénéficiaire.

ARTICLE 8 – REGLES GENERALES D'ATTRIBUTION DES AIDES DE L'ADEME

Les Règles générales, visées ci-dessus, s'appliquent à la présente Convention de financement. Le Bénéficiaire est réputé en avoir pris connaissance et y avoir adhéré.

ARTICLE 9 – PUBLICATION DES DONNÉES ESSENTIELLES

L'ADEME est tenue d'une obligation de publier les données considérées comme essentielles dans le cadre de la présente Convention de financement et conformément à l'arrêté du 17 novembre 2017 relatif aux conditions de mise à disposition des données essentielles des conventions de subvention.

ARTICLE 10 – ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

Le Bénéficiaire s'engage à garantir l'ADEME dans la réutilisation des documents et toute autre information et supports soumis aux droits d'auteur, qu'il a fait son affaire personnelle auprès du ou des auteurs titulaires des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits à l'image sur leur propre création, des autorisations de réutilisation requises.

Conformément à l'article 2 des Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME, le Bénéficiaire s'engage à associer l'ADEME lors de la mise au point d'actions de communication et d'information du public (inauguration de l'installation, ...) et à mentionner dans tous les supports de communication l'ADEME comme partenaire en apposant sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME ou la mention : Opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME. Il fournira à l'ADEME les versions finalisées des supports avant leur réalisation, afin d'obtenir l'accord de l'ADEME au préalable.

Pour les investissements, le Bénéficiaire s'engage à poser un panneau sur le site de réalisation de l'Opération, portant le logo de l'ADEME et mentionnant son soutien financier.

ARTICLE 11 – PIECES CONTRACTUELLES

Les pièces constitutives de la Convention de financement sont les suivantes :

- les Règles générales d'attribution des aides de l'ADEME susvisées
- la présente Convention de financement
- le détail de la répartition prévisionnelle des dépenses
- 1 annexe suivante :
 - o 23CLD0070 annexe technique.pdf

A Angers,



Pour le(s) “ Bénéficiaire(s) ”

Pour “ l'ADEME ”


Signé électroniquement par :
Mohamed AM JAHDI
Date de signature : 27/09/2023
Qualité : Directeur(rice) régional
Centre - DR Centre Val-de-Loire

Pour le représentant de l'Etat, en tant que délégué territorial de l'ADEME

Guillaume CHOUMERT

Signé par Guillaume CHOUMERT
 Signed and certified by 

ANNEXE

Détail de la répartition prévisionnelle des dépenses

Les notions de coût total et de dépenses éligibles sont définies à l'article 11.1 des Règles générales. Elles sont présentées hors TVA récupérable auprès du Trésor Public. Les règles de modification de la répartition des dépenses éligibles sont définies à l'article 11.6 des Règles générales.

Pour les autres dépenses :

Détails des coûts exprimés en HTR (Hors taxes récupérables auprès du Trésor public)	Coût total prévisionnel	Dépenses éligibles à justifier
Équipements / Investissements	30 000,00 €	15 000,00 €
Matériel informatique	4 000,00 €	2 000,00 €
Logiciels et brevets	15 000,00 €	7 500,00 €
Autres équipements	11 000,00 €	5 500,00 €
Autres dépenses de fonctionnement	60 000,00 €	30 000,00 €
Frais de déplacements / Missions / Réceptions	20 000,00 €	10 000,00 €
Prestations extérieures de formation / communication / animation	20 000,00 €	10 000,00 €
Autres dépenses (documentation, reproduction, petites fournitures, etc.)	20 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	90 000,00 €	45 000,00 €

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_28-DE

Bureau
Levraut



Décision
n° C2023-28

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUREPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : MISE A JOUR DE LA COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

Par délibération du 22 septembre 2020, le comité syndical a approuvé le principe de la constitution d'un Bureau Syndical composé de 20 membres dont le poste de Président et 8 postes de vice-présidents.

Depuis le décès de Monsieur BEZAUD en janvier 2022, le bureau syndical ne compte plus que 19 membres.

Monsieur le Président indique qu'en l'état cette situation n'est pas venue perturber ni le bon fonctionnement du bureau syndical ni ses prises de décisions. Aussi, en l'absence de candidat pour remplacer le siège vacant au sein du bureau, Monsieur le Président propose de revenir sur la composition du bureau syndical, ce dernier passant ainsi de 20 à 19 membres.

Ainsi après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve le principe de la constitution d'un Bureau Syndical composé de 19 membres dont le poste de Président.
- Décide de maintenir à 8 le nombre de postes de vice-présidents.

Le Président

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023

Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS



Xavier NICOLAS



ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la réception
en Préfecture le 26/10/2023
et de Publication le 26/10/2023
Le Président du Syndicat,
Xavier NICOLAS

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID : 028-200080869-20231012-C2023_29-DE



Décision
n° C2023-29

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 12 OCTOBRE
Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

- En exercice :	282
- Quorum :	142
- Présents :	148
- Pouvoirs :	10
- Vote(s) pour :	158
- Vote(s) contre :	0
- Abstention(s) :	0

Le jeudi 12 octobre 2023, se sont réunis à la Chambre de Commerce et d'Industrie à Chartres les membres du Comité syndical.

Date de la convocation : 2 octobre 2023

Monsieur Guy BEAUPERE est désigné secrétaire de séance.

OBJET : RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE A LA SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE – EXERCICE 2022

Conformément à l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales issu de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales, les mandataires d'ENERGIE Eure-et-Loir (Monsieur Xavier NICOLAS, Madame Christelle LORIN et Monsieur Guy CHAMPION) auprès d'EneR Centre Val de Loire ont établi un rapport pour l'exercice écoulé qu'ils présentent aux membres du comité syndical.

Figurent dans ce rapport joint en annexe :

- une synthèse de l'activité de la société (récapitulatif des projets en cours et des décisions prises),
- un bilan financier,
- une synthèse des décisions stratégiques, juridiques et financières dans le cadre de filiales et de participations,
- un état de l'actionnariat et du capital,
- une synthèse des rémunérations et avantages des mandataires sociaux,
- un rappel des conventions de partenariat.

Aussi, après avoir débattu, le comité syndical prend acte et approuve le rapport du mandataire établi sur l'activité de la SEM EneR Centre-Val de Loire au titre de l'année 2022.

Le Président

Xavier NICOLAS

ENERGIE
Eure-et-Loir

65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
Tél : 02 37 84 07 85
Fax : 02 37 84 07 86
contact@energie28.fr

www.energie28.fr

Rapport annuel du mandataire d'ENERGIE Eure-et-Loir

Monsieur Xavier NICOLAS

Administrateur de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE

*au capital de 10 000 000 euros
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOURS sous le numéro 750 920 811
dont le siège social se situe au 12/14 rue Blaise Pascal - 37000 TOURS*

Exercice 2022

AUTRES MANDATEURS EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, élus d'ENERGIE Eure-et-Loir :

**Madame Christelle LORIN, Vice-Présidente,
Monsieur Guy CHAMPION, Vice-Président.**

Conformément à l'article L 1524-5 du Code général des collectivités territoriales, issu de la loi du 7 juillet 1983, n° 83-597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales, le mandataire d'ENERGIE Eure-et-Loir auprès d'EneR Centre Val de Loire a établi le rapport ci-dessous pour l'exercice écoulé. Il en ressort les dispositions suivantes :

SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	2
• Synthèse des décisions prises par le Conseil d'Administration pour les projets en développement	2
• Bilan de performance et analyse de l'activité des parcs en production	5
• Synthèse des décisions prises par le Conseil d'Administration sur les partenariats de développement	5
• Synthèse des décisions prises par le Conseil d'Administration pour les marchés publics	7
• Décisions prises dans le cadre de l'Administration et du fonctionnement de la Sem	9
• L'Assemblée Générale Ordinaire du 1 ^{er} juin 2022	10
CLOTURE COMPTABLE 2022	11
FILIALES ET PARTICIPATIONS	13
• Les décisions stratégiques et juridiques : Entrée au capital, documents sociaux et gouvernance	13
• Les décisions financières : Apport en fonds propres et augmentation de capital	13
• Tableau récapitulatif des participations de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE (capital)	14
• Tableau récapitulatif des apports en compte courant de la SEM au 31/12/2022	14
La SEM : ACTIONNARIAT ET CAPITAL	15
REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX	17
CONVENTIONS DE PARTENARIAT	18

SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

- **SYNTHESE DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES PROJETS EN DEVELOPPEMENT**

PHOTOVOLTAÏQUE

La SAS VAL DE LOIRE SOLAIRE - Projets photovoltaïques en région Centre-Val de Loire

VAL DE LOIRE SOLAIRE est une SAS détenue à 40% par EneR CENTRE-VAL DE LOIRE et 60% par SEE YOU SUN. Elle vise au développement de projets photovoltaïques en obligation d'achat (< 500 kWc), en toitures et en ombrières. La SAS a été créée en juillet 2021, durant sa première année, VAL DE LOIRE SOLAIRE a sécurisé et initié le développement de plusieurs projets à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

Au 1^{er} trimestre 2022 : Les projets arrivés à maturité représentent une puissance totale de 3182 kWc. (La production P50 MWh= 3566 MWh). Le Business Plan de l'opération fait apparaître un investissement global de 4 100 k€, avec un financement selon les modalités suivantes :

- 85% par la dette : 3485k€
- 15% par apports en fonds propres (CCA) : 615k€

Le conseil d'administration du 9 mars 2022 a décidé à l'unanimité d'apporter des CCA à hauteur de 246.000 €.

Au troisième trimestre 2022 : la puissance des 20 premiers projets arrivant en phase d'industrialisation est portée à 4782 kWc. A cette occasion le Conseil d'administration est appelé à donner son accord sur les conditions du financement bancaire, le nantissement des parts sociales et le montant complémentaire des CCA à apporter par la SEM.

L'offre de financement retenue est celle de la BPVF pour :

- Montant de prêt long terme : 5.630.000€ (inclus tranche DSRF de 190.000€)
- Taux d'intérêt : 3.25%
- Durée : 23 ans

Le conseil d'administration du 12 octobre 2022 a validé le nantissement des comptes-titres dans le cadre du financement bancaire des projets portés par VAL-DE-LOIRE-SOLAIRE.

Le montant d'apports supplémentaires en comptes courants a été validés pour un montant de 76 439 €.

L'apport en CCA permettant de palier au délai de déblocage du prêt bancaire est accordé à hauteur de 472.000 €, sous condition que cet apport soit remboursé au début de l'année 2023.

Projet photovoltaïque en toiture EUROWIPES PV (28)

EneR CENTRE VAL-DE LOIRE développe une centrale photovoltaïque 500 kWc sur la toiture du futur bâtiment de stockage de la SEM TERRITOIRES DEVELOPPEMENT. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'obligation d'achat.

La synthèse de la consultation bancaire lancée le 30 mars 2022 auprès de 7 établissements (base montant d'investissement : 520.000€ dont 14K€ pour raccordement, 38K€ maîtrise d'œuvre) a permis de sélectionner la BPVF dont les caractéristiques du prêt sont :

- Montant : 455 000 €
- Durée amortissement : 20 ans
- Taux : fixe à 1.25%

Le Conseil d'Administration du 1^{er} juin a validé l'offre bancaire de la BPVF en vue du financement de la construction du parc PV en toiture EUROWIPES.

Le calendrier :

- Démarrage des travaux pour construction centrale : 1^{ère} semaine de décembre 2022
- Fin de la construction – lot installation centrale : mars 2023
- Mise en service : ENEDIS annonce un délai de raccordement à septembre 2023

Le bail n'est pas signé à ce jour, certains points sont encore en négociation avec le propriétaire, les principales clauses sont validées par le conseil d'administration du 12 octobre 2022, qui a donné pouvoir au Président pour la signature du bail emphytéotique.

Résultat du marché public de travaux : Cf. point dédié

Projets photovoltaïques au sol BOURGES PORTSEC et BOURGES QUATRES VENTS

Dans le cadre de ses échanges avec la ville de Bourges et la communauté d'agglomération de Bourges Plus, le SDE 18 et EneR CENTRE VAL-DE LOIRE sont parvenus à obtenir un accord des deux collectivités pour travailler à la mise en œuvre de 2 projets photovoltaïques sur le périmètre de la ville de Bourges.

Les Parties vont créer une société de projet (SAS) par projet, pour développer, financer, construire et exploiter chaque projet photovoltaïque sol. La ville de Bourges exercera un contrôle étroit sur la SAS.

Les projets :

- Développer une centrale photovoltaïque entre 15MWc et 30MWc de puissance (PORTSEC)
- Développer une centrale photovoltaïque 5 à 6 MWc de puissance (LES QUATRES VENTS)

L'investissement prévisionnel :

- Compris entre 15 et 27 M€
- Production comprise entre 23 et 41 GWh/ an

Les SAS - capital et gouvernance :

- EneRCVL : 60% - Bourges Plus : 20% - Ville de Bourges : 20% des parts sociales
- La société est gérée par un comité de direction composé de 3 membres (1 représentant pour chaque structure)
- La présidence : assurée par EneRCVL

Les documents sociaux :

- Convention de partenariat qui régit les relations avant la création de la SAS et la signature des Statuts
- Les Statuts
- Convention gestion administrative et comptable entre EneRCVL et la SAS
- Convention gestion exploitation entre EneRCVL et la SAS

Fonds propres pour réalisation des projets

- Capital social à la création de la société : 1000€ soit 600€ pour EneRCVL / projet
- Business Plan enveloppe prévisionnelle : environ 3.7 M€ projet PORTSEC et 800 K€ pour LES QUATRES VENTS.

Signature des promesses de bail et principales conditions des baux :

La promesse de bail est consentie pour 4 ans, reconductible 2 fois pour 2 ans.

- Durée du bail : 30 ans + prorogation possible sur 15 années supplémentaires
- Loyer : 2 750 €/ha exploité.

Le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2022, à l'unanimité :

- A approuvé la création des SAS BOURGES SOLAIRE Port Sec et BOURGES SOLAIRE Les Quatre Vents
- A validé la prise de participation d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE à hauteur de 60% du capital social des SAS
- A acté les termes des projets de statuts des SAS
- A approuvé la convention de partenariat relative au développement des centrales au sol
- A donné tout pouvoir au Président pour mener les actions et signer tous documents afférents à la création et à la prise de participation des SAS
- A acté la désignation de Monsieur Philippe MOISSON, Président du Syndicat Départemental d'Energie du Cher et administrateur du conseil d'administration d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, en tant que représentant de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE aux instances de la société BOURGES SOLAIRE Port Sec.

Projet PV NOGENT -LE-ROTRON (SAS ENER28)

Le conseil d'administration du 12 octobre 2022 :

- A validé la rédaction du bail emphytéotique sur 30 ans et a autorisé le Président à le signer

- A validé l'augmentation de puissance du projet matérialisée par la construction d'une extension (tranche 2 d'une puissance de 1,6 MWc), 12 mois après la mise en service de la 1ère tranche (5MWc)
- A acté la formalisation d'un PC modificatif pour matérialiser cette tranche 2
- A acté la vente sur le marché de l'énergie produite avant activation du contrat de complément de rémunération EDF OA, sur une durée de 18 mois
- A validé l'évolution du CAPEX due à l'extension passant ainsi de 4.030 K€ à 5.330 K€
- A validé la convention en CCA entre la SAS ENER28 et la SEM ENERCVL et l'apport en CCA prévisionnel de 400.000 € à horizon 6 mois
- A acté les conditions du financement bancaire retenu pour 3.115.000 € en prêt principal ; 800.000 € pour le financement de la TVA et 1.100.000 € pour la tranche 2

Le conseil d'administration du 8 décembre 2022 a validé le nantissement des comptes titres de la SAS ENER28 dans le cadre de l'obtention du financement bancaire BPVF.

Le calendrier

- Septembre 2022 : consultation pour le lot VRD
- Fin septembre 2022 : attribution du lot VRD
- Octobre à décembre 2022 : consultation lot EPC/ modules et réalisation des travaux de VRD
- Janvier/ février 2023 : attribution du lot 1 et 2
- Avril 2023 : début des travaux de la partie photovoltaïque
- Octobre 2023 : mise en service de la centrale de NLR

Événement notable depuis le 31/12/2022 : Début mars 2023, la construction des voiries est finalisée. La pose de la clôture est prévue en avril, et le chantier redémarrera ensuite vers le mois de juillet avec la pose des structures et des modules photovoltaïques.

Le calendrier révisé prévoit une mise en service de la centrale en décembre 2023.

Projet PV NEUILLE PONT PIERRE SUD (SAS ENER37)

Le conseil d'administration du 12 octobre 2022 :

- A validé la rédaction du bail emphytéotique sur 30 ans et a autorisé le Président à le signer
- A validé l'augmentation de puissance du projet matérialisée par la construction d'une extension (tranche 2 d'une puissance de 2,4 MWc), 12 mois après la mise en service de la 1ère tranche (5MWc)
- A acté la formalisation d'un PC modificatif pour matérialisée cette tranche 2
- A acté Envisager la vente sur le marché de l'énergie produite avant activation du contrat de complément de rémunération EDF OA, sur une durée de 18 mois
- A validé l'évolution du CAPEX due à l'extension passant ainsi de 3.915 K€ à 5.765 K€
- A validé la convention en CCA entre la SAS ENER28 et la SEM ENERCVL et l'apport en CCA prévisionnel de 400.000 € à horizon 6 mois
- A acté les conditions du financement bancaire retenu pour 3.175.000 € en prêt principal ; 800.000 € pour le financement de la TVA ; 1.700.000 € pour la tranche 2 et 2.635 K€ pour NPP Nord.

Le conseil d'administration du 8 décembre 2022 a validé le nantissement des comptes titres de la SAS ENER37 dans le cadre de l'obtention du financement bancaire par la BPVF.

Le calendrier :

- Septembre 2022 : consultation pour le lot VRD
- Fin septembre 2022 : attribution du lot VRD
- Octobre à décembre 2022 : consultation lot EPC/ panneaux photovoltaïques et réalisation des travaux de VRD
- Janvier/ février 2023 : attribution du lot 1 et 2
- Avril 2023 : Début des travaux de la partie photovoltaïque
- Février 2024 : Mise en service de la centrale de NPP (délais max raccordement)

Événement notable depuis le 31/12/2022 : Début mars 2023, les travaux de voiries sont en cours et s'échelonnent jusqu'au début du printemps. Le chantier redémarrera ensuite vers le mois de juillet avec la pose des structures et des modules photovoltaïques.

HYDROELECTRICITE

Projet SAS FORCES HYDRAULIQUES DE DESCARTES (FHD)

Suite au CA de mars 2022, les administrateurs de la SEM ont pris acte des décisions des actionnaires de FHD lors de l'AGO du 18 février 2022 :

- Renonciation aux arrêtés inter-préfectoraux du 10 juillet 2019 et du 10 juin 2021
- Abandon des travaux de remise en état du barrage de Descartes suite aux dégâts causés par la crue 15 juillet 2021

Le conseil d'administration et l'assemblée générale du 1^{er} juin 2022 ont validé la dépréciation des immobilisations corporelles et financières inscrites au bilan de la SEM pour le 1/3 de leur valeur soit 94.000€ et 24.500 €.

Les apports en capital et en comptes courants d'associés de la SEM EneR CENTRE VAL DE LOIRE à la SAS Forces Hydrauliques de Descartes sont de 73.500 €, et le cumul des décaissements de la SAS sont de 645 000€.

Une avance en compte courant d'associés de 250.000 € est demandé à la SEM pour permettre d'équilibrer les avances en comptes courants d'associés entre EneR CENTRE-VAL DE LOIRE et HYDROCOP.

Le conseil d'administration du 12 octobre 2022 :

- A validé l'apport en compte courant de 250.000 € en vue d'équilibrer les apports avec le co-actionnaire avant la dissolution de la société.
- A acté les décisions à prendre par l'Assemblée générale de dissolution de la SAS FHD de novembre 2022 qui devra statuer sur l'ordre du jour : Dissolution anticipée de la Société ; Ouverture d'une procédure de liquidation amiable ; Nomination du liquidateur et de ses obligations ; Fixation des pouvoirs du liquidateur ; Fixation de la rémunération du liquidateur ; Fixation du siège de la liquidation ; Pouvoirs à conférer en vue de procéder aux formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

- **BILAN DE PERFORMANCE ET ANALYSE DE L'ACTIVITE DES PARCS EN PRODUCTION**

Le bilan de performance est annexé au rapport.

- **SYNTHESE DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES PARTENARIATS DE DEVELOPPEMENT**

Validation de la convention de partenariat avec SUNTI.

Sur demande de la commune SEMBLANCAY, EneR CENTRE-VAL DE LOIRE est entrée en contact avec le développeur SUNTI qui développe un projet agrivoltaïque sur le territoire communal. SUNTI a proposé à la SEM une convention de partenariat visant à codévelopper le projet photovoltaïque pour à terme, prendre une participation dans la SAS.

L'investissement prévisionnel est de 30 M€ pour 44MWc de puissance installée ; Fonds propres prévisionnels nécessaires : 4.5 M€, soit un maximum de 675k€ pour ECVL sur la base de la participation maximale possible.

Concernant la convention de partenariat : SUNTI et ENERCVL souhaitent coopérer afin d'obtenir les droits et les autorisations administratives permettant le financement, la construction et l'exploitation de la centrale solaire par SUNTI.

La convention de partenariat prévoit la signature de différents contrats liés au développement, à la construction, au financement et à l'exploitation de la future centrale photovoltaïque, dont la rémunération pour ENERCVL serait de 86 000€ pour le développement.

Le Conseil d'Administration a validé à l'unanimité la signature de la convention avec SUNTI en vue du développement de la centrale PV au sol sur la commune de SEMBLANCAY.

Projet photovoltaïque sol de NOUATRE (37)

Dans le cadre de ses échanges réguliers avec la société VMH Energies fabriquant des panneaux photovoltaïques dans l'usine Châtellerault, EneRCVL a été informée d'une opportunité d'investissement dans un projet PV porté par VMH Energie sur la commune de NOUATRE. Une volonté de VMH d'obtenir un accord avant le 31/07/2022 avec une lettre d'intention de participation le 26/05/2022 transmis à EneRCVL.

Le conseil d'administration du 1^{er} juin 2022 a autorisé le Président à signer la lettre d'engagement (sous conditions suspensives) en vue de s'associer avec VMH Energies et SOREGIES sur le projet de Nouâtre. VMH Energies n'a pas donné suite au partenariat.
Au 31/12/2022 : le projet est considéré comme abandonné (aucune dépense engagée par la SEM).

Proposition de partenariat avec ELAWAN

Le conseil d'administration du 1^{er} juin 2022 est informé que la SAS ELAWAN souhaite réitérer un partenariat avec la SEM sur des projets PV au sol présenté en instance.

Au vu de la présentation qui a été faite des projets proposés par ELAWAN, le conseil d'administration décide de ne pas donner suite au partenariat, les communes n'étant pas favorables aux projets de CHAMPIGNY SUR VEUDE (37) et MASSAY (18).

Partenariat BAWAY.RE et Châteauroux Métropole – Projets PV au sol (36)

Le projet photovoltaïque est situé sur le territoire de la Métropole de Châteauroux. Le projet est présenté au conseil d'administration du 1^{er} juin 2022 : la puissance globale est comprise entre 35 et 38 MWc pour un budget compris entre 28 M€ et 32 M€.

Au vu de la présentation qui a été faite du projet de partenariat avec BAWAY.RE et Châteauroux Métropole pour le projet PV au sol de la Martinerie, le conseil d'administration autorise la SEM à travailler le partenariat avec BAWAY.RE et Châteauroux métropole pour :

- Une entrée dans la SAS à la mise en service
- Une prise de participation de 2,5% de la société de projet
- Un objectif de TRI investisseur de 5%, sécurisé,

Et autorise le Président à signer la lettre d'engagement signée conjointement avec Jean-Louis CAMUS, Président du SDEI.

Lors du conseil d'administration du 12 octobre 2022, une présentation plus avancée est effectuée sur le projet de partenariat avec la société BAYWA.RE. Suite aux échanges, et compte tenu des modifications de la teneur du partenariat proposé par BAYWA.RE, les administrateurs décident de se retirer du projet, mais de rester en accompagnement de Châteauroux Métropole.

Convention NEST (12/10/2022)

Le collectif Nouvelles Energies en Sud Touraine a sollicité EneR CENTRE-VAL DE LOIRE afin de l'accompagner dans la négociation visant pour lui à intégrer des SAS qui porteront des projets EnR sur son territoire. A cet effet, NEST et EneRCVL ont signé une convention de partenariat permettant à EneRCVL d'agir pour le compte du collectif NEST dans la négociation avec des tiers, ou dans la rédaction de document technico-économique. La convention prévoit une rémunération d'EneRCVL au temps passé.

Partenariat avec les survoltés du canal

Suite aux échanges de la SEM avec la Métropole d'Orléans, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été publié par la Métropole Orléanaise afin d'identifier un partenaire susceptible de l'accompagner dans la solarisation de son patrimoine, par le biais de la création d'une SAS dédiée dans laquelle la ville d'Orléans et la Métropole d'Orléans seraient associées. Le potentiel est évalué à environ 9 MWc.

Compte tenu des critères de jugement des candidats, il est proposé d'associer le collectif citoyen local (Association Les Survoltés du Canal) à la réponse de la SEM à l'AMI. Cela devrait permettre de gagner des points sur le volet « Association du territoire ».

La convention prévoit également qu'ENERCVL pourra être amenée à réaliser un Avant-Projet Sommaire dans le cadre de projets hors AMI, développé en propre par le collectif citoyen. Le prix de base des prestations réalisées par ENERCVL est fixé à 910 € HT par jour homme.

Le Conseil d'Administration du 1er décembre 2022 approuve la signature d'une convention de partenariat avec le collectif citoyen « Les Survoltés du Canal », et donne pouvoir au Président pour signer la convention ou tout document afférent au présent partenariat.

- **SYNTHESE DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LES MARCHES PUBLICS**

Lancement des marchés publics – Accords-cadres à marchés subséquents

Le conseil d'administration du 9 mars 2022 a validé le lancement des Marchés Publics en procédures adaptées, pour les accords-cadres suivants :

- Prestations Assistance à Maitrise d'Ouvrage et de Maitrise d'Œuvre pour les installations de centrales photovoltaïques en toitures et en ombrières
- Prestations de Maitrise d'Œuvre pour les installations de centrales photovoltaïques au sol
- Etudes d'impacts des installations de centrales photovoltaïques au sol

Les conditions sont les suivantes :

- Les prestations sont passées par la SEM pour son compte et celui de ses filiales
- L'accord cadre est conclu sans minimum
- Budget : Un montant maximum pour chaque accord-cadre à 200.000 euros (notification légale), étant précisé qu'en 2022, le seuil pour les procédures adaptées est de 215.000 euros.
- Sélection de 2 attributaires minimum et 3 attributaires maximum par marché
- Une durée de 2 ans, renouvelable 2 fois pour une période d'1 an (sans tacite reconduction)
- Les critères d'attribution des marchés sont : le prix (40%) – Qualification et expérience des intervenants (10%) - méthodologie (25%) – personnel et moyen mis à disposition pendant la phase travaux (25%)
- Les critères des marchés subséquents : Prix (50%), méthodologie (30%) ; développement durable (20%)

Tous les pouvoirs ont été donnés au Président en vue de réaliser les actions permettant la réalisation de ces marchés publics.

Le conseil d'administration du 1^{er} juin 2022 a acté les attributaires de l'accord-cadre sur la maitrise d'œuvre des projets photovoltaïques au sol, les sociétés ORKANE et INDDIGO.

Le conseil d'administration du 12 octobre 2022 a acté les attributaires de l'accord-cadre sur les Etudes d'Impacts Environnementales, les sociétés AEPE GINGKO, ECR Environnement et Théma Environnement.

Projet photovoltaïque au sol NOGENT LE ROTROU (5MWc)

Le conseil d'administration du 9 mars 2022 a validé l'enveloppe budgétaire du marché visant à la construction de la centrale PV de Nogent-Le-Rotrou, selon l'hypothèse maximale, soit : 80.000 euros pour la maitrise d'œuvre et 3.425.000 euros pour l'équipement et la construction.

En complément, le conseil d'administration a autorisé le lancement du marché subséquent sur la maitrise d'œuvre pour la centrale PV de Nogent-Le-Rotrou dans l'objectif de sélectionner l'attributaire fin mai 2022.

Tous les pouvoirs ont été donné au Président afin de réaliser les actions permettant le lancement du Marché Public, et la sélection des attributaires de chacun des lots du Marché Public dans le respect de l'enveloppe budgétaire.

Le conseil d'administration du 1^{er} juin 2022 a acté l'attributaire du marché subséquent sur la maitrise d'œuvre du projet photovoltaïque au sol : la société INDDIGO, pour un budget de 37.500 €.

A cette occasion les administrateurs ont également été tenus informés que les marchés de construction seront passés au nom de la SAS ENER28 sous marchés privés (les SAS n'étant pas soumises à la commande publique).

Suite aux annonces gouvernementales et à la publication d'un avis modificatif du cahier des charges de la CRE le 30 août 2022, le conseil d'administration du 12 octobre 2022 est sollicité en vue de statuer sur les évolutions de budgets en tenant compte des éléments suivants :

- La construction d'une première tranche de 5 MWc, éligible à l'AO CRE du 5 novembre 2021. La production attendue est estimée à 5 750 MWh/an ;
- La construction d'une seconde tranche de 1,6 MWc, avec valorisation de l'énergie produite par la signature d'un contrat gré-à-gré dont les modalités restent à définir (consultations en cours). A noter que la mise en œuvre de cette extension impliquera le dépôt d'un permis de construire modificatif à tranche.

Le Conseil d'Administration a validé la nouvelle enveloppe budgétaire du marché, visant à la construction de la centrale PV de NLR, selon les hypothèses maximales suivantes :

- 3 850 000 € pour la phase 1
- 1 200 000 € pour la phase 2
- TOTAL : 5 050 000 €

Les pouvoirs ont été donnés au Président en vue de réaliser les marchés privés et de sélectionner les entreprises de construction.

Projet photovoltaïque au sol NEUILLE PONT PIERRE POLAXIS 1 SUD

Le conseil d'administration du 9 mars 2022 a validé l'enveloppe budgétaire du marché visant à la construction de la centrale PV de Neuillé-Pont-Pierre, selon l'hypothèse maximale, soit : 80.000 euros pour la maîtrise d'œuvre et 3.515.000 euros pour l'équipement et la construction.

En complément, le conseil d'administration a autorisé le lancement du marché subséquent sur la maîtrise d'œuvre pour la centrale PV de Neuillé-Pont-Pierre dans l'objectif de sélectionner l'attributaire fin mai 2022.

Tous les pouvoirs ont été donné au Président afin de réaliser les actions permettant le lancement du Marché Public, et la sélection des attributaires de chacun des lots du Marché Public dans le respect de l'enveloppe budgétaire.

Le conseil d'administration du 1^{er} juin 2022 a acté l'attributaire du marché subséquent sur la maîtrise d'œuvre du projet photovoltaïque au sol : la société INDDIGO, pour un budget de 37.500 €.

A cette occasion les administrateurs ont également été tenus informés que les marchés de construction seront passés au nom de la SAS ENER37 sous marchés privés (les SAS n'étant pas soumises à la commande publique).

Suite aux annonces gouvernementales et à la publication d'un avis modificatif du cahier des charges de la CRE le 30 août 2022, le conseil d'administration du 12 octobre 2022 est sollicité en vue de statuer sur les évolutions de budgets en tenant compte des éléments suivants :

- La construction d'une première tranche de 5 MWc, éligible à l'AO CRE du 5 novembre 2021. La production attendue est estimée à 5 930 MWh/an ;
- La construction d'une seconde tranche de 2,4 MWc, avec valorisation de l'énergie produite par la signature d'un contrat gré-à-gré dont les modalités restent à définir (consultations en cours). A noter que la mise en œuvre de cette extension impliquera le dépôt d'un permis de construire modificatif à tranche.

Le Conseil d'Administration a validé la nouvelle enveloppe budgétaire du marché, visant à la construction de la centrale PV de NPP1, selon les hypothèses maximales suivantes :

- 3 915 000 € pour la phase 1
- 1 850 000 € pour la phase 2
- TOTAL : 5 765 000 €

Les pouvoirs ont été donnés au Président en vue de réaliser les marchés privés et de sélectionner les entreprises de construction.

Projets photovoltaïques au sol PV de BOURGES PORTSEC et BOURGES LES QUATRE VENTS

Le conseil d'administration du 12 octobre a pris acte de la décision du Président Directeur Général et sur les critères validés par le conseil d'administration du 1er juin, de la sélection de la société ECR Environnement pour la réalisation ses EIE des centrales PV au sol de BOURGES PORTSEC et BOURGES LES QUATRE VENTS pour un budget global de 44.475 € HT.

Projets photovoltaïques en toiture EUROWIPES PVT (28)

Le conseil d'administration du 12 octobre a acté les attributions suivantes pour le marché public mené en vue de la construction de la centrale PV en toiture :

- Lot 1 : l'entreprise SITEC basée à ROCHECORBON (37) pour un budget de 132.910 € HT
- Lot 2 : VENDEE FLUIDE ENERGIE pour un budget de 342.804 € HT

Projet photovoltaïque au sol NEUILLE PONT PIERRE POLAXIS 2 NORD

Le conseil d'administration du 8 décembre est informé que le marché subséquent sur les prestations de MOE du projet PV au sol de NNP Nord a été attribué, par les pouvoirs conférés au Président : à la SAS INDDIGO pour un budget de 48.400 €.

• DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE L'ADMINISTRATION ET DU FONCTIONNEMENT DE LA SEM

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration du 12 octobre 2022 a pris acte de la décision du comité du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL) du 9 juin 2022, Monsieur Sébastien CLEMENT ayant été désigné représentant du syndicat au conseil d'administration de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE en remplacement de Monsieur Philippe BEHAEGEL, démissionnaire.

Les effectifs :

Le conseil d'administration du 9 mars 2022 est informé que, suite au recrutement lancé en janvier 2022, Francois-Olivier QUEGUINER va intégrer l'équipe EneR CENTRE-VAL DE LOIRE le 21 mars 2022, en contrat intérim dans un 1^{er} temps, puis en CDI au poste de chargé de développement de projets EnR, après validation de la période d'essai.

Le Président informe de la création d'un poste en contrat d'apprentissage lors du conseil d'administration du 1^{er} juin 2022, en réponse à l'évolution de la SEM à court terme et en prévision des besoins à moyen terme sur les domaines Administratif et Financier (secrétariat juridique, saisie des factures clients / fournisseurs, administratif courant, pour la SEM et les filiales dont elle a la gestion). Le recrutement est prévu à partir du mois de septembre de cette année. La sélection des candidats se fait sur une formation bac + 2 ans, de type BTS.

Le conseil d'administration du 12 octobre 2022 est informé que François-Olivier QUEGUINER a intégré les effectifs de la SEM au 1^{er} août 2022 suite à la validation de sa période d'essai entre mars et juillet 2022. Il est engagé au poste d'Ingénieur - Chargé de développement projets EnR, il travaille principalement sur les projets de Bourges et Fussy.

Joel RABEMIHANTA a intégré fin septembre les équipes de la SEM en contrat d'apprentissage comme appui Administratif et Financier.

Les administrateurs ont approuvé la proposition du Président pour se positionner sur l'AMI « Générateur de projet » lancé par l'ADEME sur le périmètre de la région Centre-Val de Loire pour la mise en place d'un poste de chargé de missions EnR auprès des collectivités. Le salarié serait recruté par une structure (EPCI ou autre) pour des missions d'accompagnement des collectivités locales sur les projets EnR. Le salaire et l'équipement seront financés à 50 % par l'ADME sur la base d'un CCD de 3 ans.

Au conseil d'administration du 8 décembre 2022, malgré les sollicitations de la SEM, aucun échange n'a été réalisé avec le directeur de l'ADEME Centre-Val de Loire.

Le Président précise qu'un recrutement est nécessaire, et que le poste co-porté par l'ADEME est intéressant financièrement.

Les locaux :

Lors du conseil d'administration du 8 décembre 2022, les administrateurs approuvent la proposition du Président sur le déménagement des bureaux de la SEM dans l'objectif de mettre en adéquation les moyens matériels et humains pour la bonne mise en œuvre des projets.

- L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2022

L'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2022 :

- A adopté les rapports de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et du Commissaire Aux Comptes sur les comptes clos et les conventions réglementées
- A validé les comptes clos de l'année 2021, la perte de 317.164 € a été affectée au report à nouveau qui s'élève à 1.882.327 €

CLOTURE COMPTABLE 2022

Les chiffres « Réalisé 2022 » sont calculés d'après le projet de clôture comptable pour la présentation au Conseil d'administration du 1^{ER} mars 2023.

Les chiffres « Prévisionnel 2022 » sont issus du Plan d'affaires présenté en juin 2022.

Le résultat est dans un 1^{er} temps présenté sans l'affaire Barrage Hydroélectrique de Descartes.

<u>Les recettes :</u>	<u>Réalisé 2022</u>	<u>Prévisionnel 2022</u>
- Production vendue (électricité) :	104 513 €	107 945 €
- Production vendue (Service et travaux) :	87 443 € *	113 130 €
- <u>Chiffre d'affaires annuel :</u>	<u>191 956 €</u>	<u>221 075 €</u>
- Produits financiers :	38 766 €	37 028 €
- Autres produits	80 €	0 €
- Total Produits :	230 802 €	258 103 €

* Ecart entre le réel et le prévisionnel **sur les Prestations** : report de certaines primes d'apporteurs d'affaires de la SAS VAL DE LOIRE SOLAIRE.

<u>Les Charges :</u>	<u>Réalisé 2022</u>	<u>Prévisionnel 2022</u>
- Charges d'exploitation :	121 016 € **	94 707 €
- Impôt et taxes :	3 759 €	5 770 €
- Salaires et charges sociales :	164 184 €	180 000 €
- Charges financières :	8 218 €	8 457 €
- Autres charges :	177 €	0 €
- <u>Charges hors DOT :</u>	<u>297 354 €</u>	<u>288 934 €</u>
- Dotations aux amortissements	70 960 €	72 061 €
- Dépenses des charges :	368 314 €	360 995 €

** Dont 23 K€ de prestation intérimaire, budgétisés initialement dans les salaires et charges sociales

** Augmentation du poste Déplacement (mission / réception)

A titre d'information : les dépenses en frais de développement 2022 sont de 166 K€, ces dépenses sont immobilisées car elles seront refacturées aux sociétés de projets.

Hors affaire Descartes, le résultat comptable pour 2022 est de - 137.512 €, le plan d'affaires prévoyait un déficit de 102.892 €.

Liquidation SAS FHYD :

- Reprise sur provisions et amort. sur immo	+ 100 229 €
- Produits exceptionnels	+ 100 000 €
- Dotation aux amort. ; dépréciations	- 275 000 €
- Charges exceptionnelles	- 282 051 €
- Impact projet Descartes :	- 356 822 €

Le résultat comptable pour 2022 est un déficit de 494.334 €.

Prêt bancaire :

Dans le cadre du financement du projet EUROWIPES PV, la SEM a contracté un prêt bancaire auprès de la Banque Populaire Val de France (BPVF). Les caractéristiques du prêt :

- Prêt moyen terme amortissable
- Montant : 455 000 €
- Durée d'amortissement : 20 ans à compter de la date qui suit la première mise à disposition totale ou partielle des fonds
- Taux : Fixe à 1,25% l'an
- Périodicité des échéances : Mensuelle

Placement et caution :

- Parts sociales souscrites au crédit coopératif sur les années précédentes : 305.198 €
- Dépôts et cautionnements des exercices précédents : immobilisés à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre de la Garantie à première demande imposée par la Commission de Régulation de l'Énergie pour les dossiers lauréats en 2021 : NOGENT-LE-ROTROU et NEUILLE-PONT-PIERRE, pour un montant de 499.800 €.
- Dépôts et cautionnements année 2022 :
 - o Au 1^{er} juin 2022 auprès de la CDC : 96.000 € dans le cadre du dépôt du dossier pour Neuillé-Pont-Pierre Nord à l'Appel d'Offre de la Commission de Régulation de l'Énergie – projets PV Lauréat
 - o Au 15 décembre 2022 auprès de la CDC : 126.000 € dans le cadre du dépôt du dossier pour Lignéres à l'Appel d'Offre de la Commission de Régulation de l'Énergie – en attente de réponse.

Solde trésorerie :

Au 31 décembre 2022, le solde bancaire est de **2.232.781 €** ; les en-cours font apparaître des dettes fournisseurs de 145.333 € et des créances clients à 60.133 € au 31/12/2022, (hors dettes et créances fiscales).

Evènements notables survenus depuis la clôture de l'exercice :

- Dissolution de la SAS Forces Hydrauliques de Descartes effective au 3 janvier 2023
- Réalisation de la construction de la centrale photovoltaïque en toiture EUROWIPES (28)
- Attribution des marchés de construction et lancement des travaux pour les projets de Neuillé-Pont-Pierre (ENER37) et Nogent-Le-Rotrou (ENER28).
- Entrée au capital de la SAS ENER37 de la Communauté de Communes Gâtines-Racan (10%) et du SIEIL (30%).
- Entrée au capital de la SAS ENER28 (renommée SOLAIRE DE L'AUNAY) d'ENERGIE Eure-et-Loir (30%)
- Déménagement des équipes de la SEM dans de nouveaux locaux, avec création d'un établissement administratif.
- Recrutement en cours de 2 nouvelles personnes (1 poste administratif et comptable ; 1 chargé de développement).

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- **LES DECISIONS STRATEGIQUES ET JURIDIQUES : ENTREE AU CAPITAL, DOCUMENTS SOCIAUX ET GOUVERNANCE**

Gouvernance SEM :

Dans le cadre de la représentation aux conseils d'administration des SEM partenaires, le conseil d'administration du 12 octobre 2022 a décidé de désigner Monsieur Laurent RAYMOND comme représentant aux instances des SEM Yonne Energie et Nièvre Energies.

Gouvernance SPV :

Les SAS ENER37 et ENER28, destinées à porter respectivement les centrales photovoltaïques au sol de Neuillé-Pont-Pierre et Nogent-Le Rotrou ont été créées en juin 2022. La présidence est assurée par la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, représentée par Jean-Luc DUPONT.

Dans un 1^{er} temps les sociétés ont été créées en SAS, puis les actionnaires publics ont intégré les SAS sur la fin de l'année et siègent au comité de direction :

- ✓ ENERGIE Eure-et-Loir pour la SAS ENER28
- ✓ Le SIEIL et la communauté de communes Gâtines-Racan pour la SAS ENER37

- **LES DECISIONS FINANCIERES : APPORT EN FONDS PROPRES ET AUGMENTATION DE CAPITAL**

Créations, entrées au capital ou variation de participation de la SEM

Création des SASU ENER37 et ENER28 avec 1.000 euros de capital social au 1^{er} juin 2022.

Sur décision de son Assemblée générale Extraordinaire du 20 janvier 2022, la SEM SIPeNR a validé une augmentation de capital pour un montant de 5.843.000 euros par création de nouvelles actions. La SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE a validé sa participation et fait valoir son droit préférentiel (4,32%) pour l'acquisition de 2.527 actions à 100 euros chacune, soit un montant de 252.700 euros, versé en avril 2022.

Apports en Comptes courants d'associés SPV :

Les premiers apports en CCA ont été effectués à la SAS Val de Loire Solaire pour 251.007 euros en avril ; un apport supplémentaire a versé en septembre 2022 de 277.832 euros, conformément au Gearing bancaire et à la répartition au capital de la SAS entre See You Sun et la SEM.

Un apport supplémentaire de 472.000 euros a été concédé en septembre pour combler les besoins de trésorerie de la SAS dans le cadre de la construction des projets et dans l'attente du déblocage du prêt bancaire. Cet apport doit être remboursé courant 2023.

La SAS Forces Hydrauliques de Descartes a sollicité un apport en compte courant d'associés de 250.000 euros en octobre 2022. Un montant de 24.000 euros a été reversé à la SEM en novembre suite au règlement de l'ensemble des dettes de la SAS et en prévision du solde de tout compte suite à la dissolution de la SPV.

Les SAS ENER37 et ENER28 ont nécessité un apport en compte courant de 250.000 euros chacune pour permettre de régler les factures liées aux études, qui sont maintenant directement adressées aux noms des SPV. Un second apport de 150.000 euros par SAS a été appelé pour la fin de l'année 2022, les sommes ont été versées début 2023.

La SAS Soleil des Boischaux a sollicité un apport en CCA de 230.000 euros, le versement a été effectué début 2023.

• **TABLEAU RECAPITULATIF DES PARTICIPATIONS DE LA SAEML ENER CENTRE-VAL DE LOIRE (CAPITAL)**

Société	en numéraire	Participation
Crédit coopératif	305 198 €	
SEML SIPENR	475 700 €	4,32%
NIEVRE ENERGIES	100 000 €	4,57%
YONNE ENERGIE	100 000 €	3,70%
SEM SDESM ENERGIES	50 000 €	3,82%
SAS BRE METHANISATION	4 000 €	20%
SOLAIRE TOURAINE POITOU	32 000 €	20%
SAS Forces Hydrauliques de Descartes	25 000 €	50%
SAS GOURNAY PV	1 013 €	33,77%
SAS Soleil des Boischaud	490 €	49,00%
SAS VAL DE LOIRE SOLAIRE	2 000 €	40,00%
ENER37	1 000 €	100,00%
ENER28	1 000 €	100,00%

• **TABLEAU RECAPITULATIF DES APPORTS EN COMPTE COURANT DE LA SEM AU 31/12/2022**

Sociétés	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Appelé en 2022 A verser en 2023	Total / SAS
SAS Solaire Touraine Poitou	200 000 €	- €	- €	- €	200 000 €
SAS Forces Hydrauliques de Descartes	48 500 €	- €	226 000 €	- €	274 500 €
SAS Soleil des boichaut	- €	- €	- €	230 000 €	230 000 €
SAS Gournay PV	- €	146 858 €	- €	- €	146 858 €
SAS Val de Loire Solaire	- €	- €	1 000 839 €	- €	1 000 839 €
SASU ENER37	- €	- €	250 000 €	150 000 €	400 000 €
SASU ENER28 (Solaire de l'Aunay)	- €	- €	250 000 €	150 000 €	400 000 €
Totaux annuel	248 500 €	146 858 €	1 726 839 €	530 000 €	2 652 197 €

Pour information

Consignation caisse des dépôts et consignations	- €	499 000 €	222 000 €	- €	721 000 €
---	-----	-----------	-----------	-----	-----------

La SEM : ACTIONNARIAT ET CAPITAL

- **CAPITAL ET COMPTE COURANT**

Augmentation de capital :

Suite à l'AGE du 14 janvier 2020, les actionnaires ont décidé de porter le capital de la SEM de 4.000.000 euros à 10.000.000€. Au 31/12/2020, le capital est libéré à hauteur de 6.000.0000 euros par la libération de 2.000.000 d'euros lors de la souscription, les versements ont été constatés le 27 février 2020.

Le solde, 4.000.000 euros, devait être appelé par décision du Conseil d'Administration en 2021 (2.000 K€) et 2022 (2.000 K€). En raison de la crise sanitaire sur 2020, les projets en développement de la SEM ont accusé un retard. En conséquence, les besoins en investissement ont été décalés, et, par courrier du 5 Mai 2021 les actionnaires ont été tenus informés que les appels de fonds initialement prévus en 2021 et 2022 seraient reportés.

En séance du 1^{er} décembre 2021 et après présentation des besoins pour les projets en développement à moyen terme, les membres du conseil d'administration sont favorables à la programmation d'un appel de fonds sur le début de l'année 2022 à hauteur de 3.000.000 d'euros.

Au 20 mai 2022, la totalité des fonds ont été versés sur 3.000.000 d'euros appelés, portant ainsi la trésorerie disponible à près de 4.000.000 d'euros dont l'affectation sera présentée avec le plan d'affaires.

Au 1^{er} juin, les administrateurs prennent acte du versement de fonds appelé lors du conseil d'administration de décembre 2021.

Aucun compte courant d'associé en cours.

Le capital est ainsi réparti au 31/12/2022 :

	Capital versé au au 01/01	Capital versé au 31/12	Capital restant à verser	Capital	Participation	Nombre d'actions
SIEIL	3 650 000	1 050 200	350 200	5 050 400	50,50%	12 626
SIDELC	74 800	37 400	12 600	124 800	1,25%	312
Energie Eure-et-Loir	766 800	1 075 000	358 200	2 200 000	22,00%	5 500
SDEI	150 000	75 000	25 000	250 000	2,50%	625
SDE18	50 000	75 000	25 000	150 000	1,50%	375
Yonne Energie	150 000	75 000	25 000	250 000	2,50%	625
Nievre Energies	150 000	75 000	25 000	250 000	2,50%	625
SIPEnR	75 200	37 400	12 200	124 800	1,25%	312
SOREGIES	516 000	175 000	59 000	750 000	7,50%	1 875
SERGIES	250 000	75 000	25 000	350 000	3,50%	875
SICAP	83 600	125 000	41 400	250 000	2,50%	625
GEDIA	83 600	125 000	41 400	250 000	2,50%	625
Appel de fond SEM	6 000 000	3 000 000	1 000 000	10 000 000	100%	25 000

Actionnariat :

Lors du CA du 12 octobre 2022 les administrateurs ont été tenus informés de la décision du comité syndical du 5 juillet 2022 du (SDEI) sur l'augmentation de sa participation au capital de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, actuellement de 2,50%, pour atteindre 5%.

Le SDEI a sollicité le SIEIL, actionnaire majoritaire (50.50%) pour lui proposer le rachat de 625 actions de 400 € de valeur unitaire chacune. Il est précisé que le SIEIL détient actuellement 12.626 actions sur les 25.000 actions composant le capital social.

Le SIEIL a voté favorablement à la cession au SDEI lors de son comité syndical du 11 octobre 2022.

Le SIDELC a réalisé la même opération et a voté l'augmentation de sa prise de participation au capital de la SEM pour passer de 1,25% à 5% par décision du 1^{er} décembre 2022. Le SIEIL doit statuer début 2023.

Les formalités seront réalisées en 2023.

- LES STATUTS

Aucune modification des Statuts en 2022.

- LE PACTE D'ACTIONNAIRES

Un avenant au pacte d'actionnaire a été validé par décision du 9 mars 2022.

REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 26 mars 2012, confirmée par le conseil d'administration du 14 octobre 2020 : il a été décidé de ne verser aucune rémunération aux administrateurs. Aucun frais de déplacements lié à une formation n'a été versé en 2022.

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Les contrats signés en 2022

- Le conseil d'administration du 9 mars 2022 a validé la convention avec SUNTI dans le cadre du Projet solaire SEMBLANCAÿ
- Le Contrat de prêt et la convention DAILLY dans le cadre du financement de la construction du projet photovoltaïque EUROWIPES a été validé par les administrateurs au 1^{er} juin 2022.
- Validation au 1^{er} juin des conventions de partenariat avec la Communauté de Communes BOURGES PLUS et la ville de BOURGES dans le cadre de la création à venir des SAS BOURGES SOLAIRE qui vont porter les projets PV de Port Sec et les Quatre Vents
- Le président a été autorisé à signer les baux emphytéotiques avec la Communauté de Communes du Perche (ENER28 – Projet PV Nogent-Le-Rotrou) et avec la Communauté de Communes de Gâtines-Racan (ENER37 – Projet PV de Neuillé-Pont-Pierre) après validation des dispositions au conseil d'administration du 12 octobre 2022
- La convention de prestation avec le collectif NEST a été validée en octobre 2022.
- Au 08/12/2022 : Délibération 4 : Partenariat—La convention de partenariat avec le collectif citoyens « Les survoltés du canal » a été validée en décembre 2022

Les actes signés et impliquant un partenariat avec un actionnaire :

- Le conseil d'administration du 12 octobre 2022 a validé l'avenant à la convention de mise à disposition du SIEIL, définissant les moyens mis à disposition par le syndicat aux équipes de la SEM (Moyens matériels et humains ; refacturation des charges des locaux professionnels).
- Les conventions en comptes courants d'associés pour les projets portés par les SAS ENER37 et ENER28 impliquant SIEIL et ENERGIE Eure-et-Loir ont été validées au 12 octobre 2022

Les Administrateurs de la SAEML EneR CENTRE-VAL DE LOIRE

Xavier NICOLAS

Christelle LORIN

Guy CHAMPION

Rapport annuel du mandataire d'ENERGIE Eure-et-Loir

Monsieur Xavier NICOLAS

Représentant de la SPL MODULO

*au capital de 95 400 euros,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOURS sous le numéro 841 376 734,
dont le siège social se situe au 12/14 rue Blaise Pascal – 37000 TOURS*

Exercice 2022

Conformément à l'article L 1524-5 du Code général des collectivités territoriales, issu de la loi du 7 juillet 1983, n°83 - 597 du 7 juillet 1983 relative aux sociétés d'économie mixte locales, le mandataire d'ENERGIE Eure-et-Loir (EEL) auprès de la SPL MODULO a établi le rapport ci-dessous pour l'exercice écoulé. Il en ressort les dispositions suivantes :

Tables des matières

PRESENTATION DE LA SOCIETE ET LIEN AVEC LA COLLECTIVITE	3
❖ lien avec la collectivité.....	3
SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	3
BILAN FINANCIER.....	7
❖ Clôture comptable sur les comptes 2021 :.....	7
❖ Délais de paiement :	8
❖ Comptes courants d'associés :	8
❖ Prêts accordés à d'autres entreprises	8
ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :.....	8
SUCCESSALES EXISTANTES :	8
FONCTIONNEMENT	8
❖ Mise en place de l'assemblée spéciale.....	8
❖ Les effectifs	8
ACTIONNARIAT ET CAPITAL.....	9
❖ Répartition du capital au 31/12/2021 :	9
❖ Capital et actionnaires : évolutions prévisibles de la situation :	10
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE.....	11
❖ Rémunérations et avantages des mandataires sociaux :	11
❖ Procédure de lutte contre la corruption	12
❖ Principaux risques et incertitudes.....	12
❖ Organisation du contrôle analogue	12
❖ Répartition du chiffre d'affaires.....	12
GOUVERNANCE DE LA SOCIETE	12
CONVENTIONS DE PARTENARIAT	14
❖ Liste des conventions règlementées signées en 2022.....	14
❖ Les avenants signés sur l'année 2022 :.....	14

PRESENTATION DE LA SOCIETE ET LIEN AVEC LA COLLECTIVITE

Le SIEIL et le SIDELC (41) se sont associés en 2018 pour créer une société publique locale (SPL) : MODULO (MOBilités DUrables LOcales) dédiée à l'écomobilité. Elle permet à toutes les structures publiques qui souhaiteraient en être actionnaires de développer la mobilité durable en élargissant leur périmètre géographique grâce à l'interopérabilité entre les différents systèmes.

Les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides peuvent ainsi bénéficier d'une solution de recharge simple, fiable et accessible. MODULO, en tant qu'aide à maîtrise d'ouvrage, a développé son offre auprès de ses adhérents en passant un accord-cadre à marchés subséquents pour optimiser la fourniture de bornes pour véhicules électriques et hybrides. Elle a donc la possibilité de conseiller ses membres et de les aider dans l'acquisition de nouvelles bornes.

Le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (51), la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (08), la Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electrification en Meuse (55), le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (88), le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin (68), le Syndicat Départemental d'Energies du Cher (18), ENERGIE Eure-et-Loir (28), le Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle (54), la commune de Châlons-en-Champagne (51), ainsi que des communes du Loiret (45) : Puiseaux, Briarres sur Essonne et Dadonville ont intégré MODULO grâce à des augmentations de capital ou sessions d'actions successives.

MODULO a également conclu des accords d'interopérabilité avec les sociétés GIREVE et HUBJECT qui offrent un parfait maillage du territoire afin de satisfaire les usagers des véhicules électriques.

❖ LIEN AVEC LA COLLECTIVITE

ENERGIE Eure-et-Loir a signé un contrat de quasi-régie aussi appelé « *in house* » avec la SPL MODULO pour la gestion-exploitation-supervision-maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur son territoire.

SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour rappel : sur proposition du Conseil d'administration du 27 novembre 2020 puis validation par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 14 décembre 2020, l'**Assemblée Spéciale** des petits actionnaires a été mise en place le 19 mars 2021.

A partir de sa mise en place, chaque Conseil d'Administration (CA) est précédé d'une Assemblée Spéciale dont les ordres du jour sont identiques aux délibérations prises en Conseil d'Administration.

Au cours du conseil d'administration (CA) du 18 Mars 2022, il a notamment été décidé :

- **De valider le procès-verbal du 30 septembre 2021**
- Suite à la **présentation des comptes annuels 2021** et en vue de l'Assemblée Générale de clôtures des comptes :
 - De valider l'arrêté des comptes de l'exercice 2021 et l'affectation provisoire du résultat,
 - D'approuver le remboursement de l'apport en compte courant du SIEIL à hauteur de 100.000 euros,
 - De convoquer la prochaine Assemblée Générale Ordinaire (AGO) des actionnaires à l'effet de délibérer sur l'approbation du compte rendu de l'AGO du 24 juin 2021 ; le rapport de gestion du Conseil d'administration ; le rapport du commissaire aux comptes ; l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2021 ; l'affectation du résultat ; le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce,

- D’approuver le texte du rapport de gestion à l’Assemblée générale sur l’activité de l’exercice écoulé depuis la dernière AGO,
- D’arrêter le texte des résolutions qui sera présenté à la prochaine AGO.
- **D’agréer le cessionnaire (ENERGIE Eure-et-Loir) comme nouvel actionnaire**, par la cession d’une action du SIDELC.
- **D’acter la validation de l’entrée d’un nouveau membre (ENERGIE Eure-et-Loir) à l’Assemblée Spéciale de la SPL MODULO.**
- De faire des choix et prendre de nouveaux axes au sujet du prochain marché de gestion et exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques notamment en adoptant la proposition de laisser à charge de l’entreprise titulaire la gestion des stocks de pièces détachées. Le marché sera rédigé en ce sens. Ces modifications seront intégrées aux nouveaux contrats de quasi régie.
- D’adopter une nouvelle tarification pour les adhérents Modulo et les autres usagers et donc de :
 - Valider la mise en place de nouveaux tarifs de 97, 100, 137, et 217 € HT par mois et par point de charge pour les bornes rapides ayant un abonnement de 72 kVA, qui sera défini en fonction du nombre de charge.
 - Valider la décision de conserver les tarifs pour l’année 2022 sur les prises AC/CD (3 €/h sur les prises DC - 2 €/h sur les prises AC).

Au cours du conseil d’administration (CA) du 17 Mai 2022, il a notamment été décidé :

- De valider le procès-verbal du 18 mars 2022.
- De prendre acte et valider la démission du PDG de MODULO Monsieur Philippe BEHAEGEL et de nommer un nouveau PDG jusqu’au prochain Conseil d’Administration.
- De nommer Monsieur Jean-Luc DUPONT en tant que PDG temporaire de Modulo dans l’attente d’un nouveau Conseil d’Administration.
- De valider la prolongation du marché actuel de la gestion et maintenance des IRVE afin d’effectuer un lancement de consultation courant septembre 2022.
- De réorganiser l’équipe de MODULO suite aux départs de Monsieur Emeric DEBOUCHAGE et Madame Elsa AUBRY, et de nommer Monsieur Johann FERCHAUD comme responsable de la société MODULO.

Au cours du conseil d’administration (CA) du 24 juin 2022, il a notamment été décidé :

- De valider le procès-verbal du 17 mai 2022.
- De désigner et de valider la nomination du nouveau PGD de MODULO : Monsieur Sébastien CLEMENT.
- D’autoriser et de valider le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général du nouveau PGD nommé Monsieur Sébastien CLEMENT, ainsi que de valider la délégation de signature engageant la société MODULO.

Au cours de l’Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 24 juin 2022 de clôture des comptes annuels 2021, il a notamment été décidé :

- D’approuver le procès-verbal de l’AGO du 24 juin 2021
- D’approuver le rapport de gestion du Conseil d’administration à l’Assemblée Générale sur l’année écoulée
- D’approuver le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l’exercice clos au 31/12/2021
- D’approuver les comptes de l’exercice clos au 31/12/2021
- D’affecter le résultat de l’exercice clos au 31/12/2021 ; soit l’affectation du bénéfice de 81 660 euros décomposé comme suit :
 - Report à nouveau débiteur : 18 727 euros
 - Réserve légale : 9 540 euros
 - Autres réserves : 53 393 euros
- D’approuver le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce, ainsi que lesdites conventions.

Au cours du Conseil d'Administration (CA) du 19 septembre 2022, il a notamment été décidé :

- De valider le procès-verbal du 24 juin 2022.
- De valider le nouveau type de marché publié avec négociation pour appel d'offres d'exploitation et de maintenance des IRVE.
- D'autoriser la dépense supérieure de 10 000 €HT par la prestation de l'avocat SYMCHOWICZ/WEISSBERG au vu du contrôle et des conseils relatifs aux questions juridiques et plaidoiries liées aux nouveaux marchés publics de MODULO.
- D'approuver les orientations et l'organisation cible de MODULO 2025 ainsi que son business plan (étant précisé que l'ambition d'ici 2026 est un reste à charge de 0 € pour les collectivités sur l'exploitation-maintenance).
- De valider une nouvelle grille tarifaire pour les usagers qui devra être mise en place par chaque aménageur à compter du 1^{er} janvier 2023 :
 - Bornes 25 kW: 0,40€/ kWh + 1 € TTC / 15min de dépassement de fin de charges pour les abonnés MODULO de 20h00 à 8h00,
 - Bornes supérieures à 25 kW 0,50€/ kWh + 3 € TTC / 15min de dépassement de fin de charges pour les abonnés MODULO de 20h00 à 8h00.

Au cours du Conseil d'Administration (CA) du 28 novembre 2022, il a notamment été décidé :

- **De valider le procès-verbal du 19 septembre 2022.**
- **D'agréer le cessionnaire Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle (SDE 54) comme nouvel actionnaire**, par la cession d'une action du SIEM.
- **D'acter l'entrée d'un nouveau membre (SDE 54) à l'Assemblée Spéciale de la SPL MODULO.**
- De reporter l'agrément pour la cession d'une action de SIEM au profil de la métropole du grand Nancy au prochain CA du 16/01/2023.
- De reporter également au CA du 16/01/2023, l'entrée de la métropole du Grand Nancy à l'assemblée spéciale.
- D'autoriser et donner pouvoir au PDG de MODULO pour signer les documents relatifs à l'obtention de la taxe TIRUERT (taxe incitative relative à l'utilisation d'énergie renouvelable dans le transport).
- D'autoriser l'accompagnement par le bureau de conseil AZOR ENERGY (engageant des frais supérieurs à 10 000 € concernant la mise en place de la TIRUERT).
- De valider l'ajustement des tarifs aux usagers pour 2023.

Tarifs usagers TTC
ABONNÉS MODULO
Points de charge jusqu'à 25kW en courant alternatif (Type 2, prise EF)
0,40€ / kWh + 0,07€ /min au-delà de 4h de session (4,20€/h)
Points de charge jusqu'à 25kW en courant continu (CCS, Chademo)
0,40€ / kWh + 0,07€ /min au-delà de 2h de session (4,20€/h)
Points de charge entre 26kW et 200kW en courant continu (CCS, Chademo)
0,50€ / kWh + 0,20€ /min au-delà de 1h de session (12€/h)
RECHARGE A L'ACTE POUR LES NON-ABONNÉS
Recharge 30% plus chère que les tarifs abonnés
AUTRES ABONNÉS
Selon grille tarifaire en vigueur et frais de gestion propre à votre opérateur de mobilité. Pour information, MODULO propose en moyenne ses tarifs abonnés + 20% aux opérateurs de mobilités.
INFORMATIONS
Les décomptes sont réalisés à la minute et au dixième de kWh. Les abonnés MODULO ne paient pas les €/min de dépassement de session la nuit lorsqu'ils se branchent entre 20h00 et 8h00 sur les points de charge jusqu'à 25kW.
AUTRES PRESTATIONS
Carte et Badge : 10€

BILAN FINANCIER

❖ CLOTURE COMPTABLE SUR LES COMPTES 2021 :

Lors de l'AGO du 24 juin 2022, il a été décidé :

- D'approuver les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021 :
 - les capitaux propres : 158 333 euros,
 - le total bilan : 863 048 euros
 - le solde de trésorerie : 421 000 euros
 - Le chiffre d'affaires : 986 017 euros
 - Les charges d'exploitation : 917 191 euros
 - Les intérêts et charges assimilées : 1 449 euros
 - Le résultat de l'exercice : 81 660 euros
- D'approuver l'affectation du résultat ; le bénéfice est affecté en totalité comme suit :
 - Report à nouveau débiteur : 18 727 euros
 - Réserve légale : 9 540 euros
 - Autres réserves : 53 393 euros

❖ PROJET DE CLOTURE COMPTABLE SUR LES COMPTES 2022 :

Les chiffres sont issus de la clôture prévisionnelle 2022 au 31 mars 2023

	En 2022	En 2021
Ventes de marchandises (bornes)	245 427	77 390
Prestations de services	1 693 126	908 626
Autres produit exploitation	4 534	1 490
Produits exceptionnels	20 000	35 484
Produits financiers		
Total Recettes	1 963 087	1 022 990
Achats de marchandises et matières premières	233 740	72 050
Achat d'électricité	526 055	214 330
Frais généraux (fonctionnement)	97 969	47 575
Personnel (agents et intérim)	139 289	83 557
Entretien et maintenance des bornes	876 817	497 231
Impôt et taxe	1 484	672
Dotations aux amortissements	1 768	770
Autres charges	1 105	1 006
Charges financières (intérêts CCA)	452	1 449
Charges exceptionnelles		
IS	21 102	22 690
Total Charges	1 899 781	941 330
Résultat	63 306	81 660

❖ DELAI DE PAIEMENT :

Nombre de factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : 2

Nombre de factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : 5

❖ COMPTES COURANTS D'ASSOCIES :

L'apport en compte courant d'un montant de 150.000 € apporté par le SIEIL en 2018 et reconduit pour une durée de 2 ans par décision du Conseil d'administration en 2020 a été remboursé à hauteur de 50 000 € courant 2021. Le solde de 100 000 € a été remboursé en juin 2022.

Le montant restant correspond au montant des intérêts en compte courant d'associés pour 3 429 €.

❖ PRETS ACCORDES A D'AUTRES ENTREPRISES

La SPL MODULO n'a accordé aucun prêt durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

La SPL MODULO n'a pas eu d'activité en matière de recherche et de développement sur la période écoulée.

SUCCESSALES EXISTANTES :

La société n'a pas de succursales existantes.

FONCTIONNEMENT DE LA SPL

❖ MISE EN PLACE DE L'ASSEMBLEE SPECIALE

Pour rappel : sur proposition du Conseil d'administration du 27 novembre 2020 puis validation par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 14 décembre 2020, l'Assemblée Spéciale des petits actionnaires a été mise en place le 19 mars 2021 (Cf décision prise dans le Titre dédié en page 3 du rapport).

A propos de la représentation en Assemblée Spéciale, il a notamment été décidé : d'acter que les communes de PUISEAUX, DADONVILLE et BRIARRES SUR ESSONNE ont accepté de remettre leur mandat d'administrateur afin d'assurer leur représentation au conseil d'administration par l'intermédiaire de l'assemblée spéciale, la commune de Châlons en Champagne intégrant directement l'assemblée spéciale. Sur l'année 2022, le SDE18, ENERGIE Eure-et-Loir et le SDE 54 ont intégré directement l'Assemblée Spéciale.

❖ LES EFFECTIFS

La SPL connaît une forte croissance de son activité avec l'arrivée de nouveaux actionnaires et usagers. Cet accroissement notable nécessite une réorganisation interne pour accompagner au mieux ses adhérents, dans

ce cadre et afin de dimensionner la SPL de manière pérenne sur les sujets techniques et administratifs, le conseil d'administration a validé :

- L'embauche d'un ingénieur d'affaires passé responsable de la SPL MODULO (poste à 100%) en remplacement de Madame Elsa AUBRY (poste à 70%) sur ses missions de représentation de la SPL et de pilotage des marchés.
- L'embauche en juin 2022 d'un technicien IRVE, Monsieur Abdou MANE, en remplacement de Monsieur Emeric DEBOUCHAGE.
- L'embauche d'une gestionnaire administrative et comptable, Madame Lydie CONEJERO en remplacement de Madame Hélène DOLOU (intérimaire comptable et juridique) et de Madame Elsa AUBRY sur ses tâches administratives.
- Enfin, afin de répondre aux usagers concernant des questions techniques et commerciales, l'embauche de Monsieur Etienne MARCHAND est prévue en janvier 2023.

Nous avons également changé de Président Directeur Général. Monsieur Sébastien CLEMENT a remplacé Monsieur Philippe BEHAEGEL.

ACTIONNARIAT ET CAPITAL

❖ REPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2021 :

Conformément à l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que le capital de MODULO était détenu par les entités suivantes au 1^{er} janvier 2022 :

ENTITES	NOMBRE ACTIONS	MONTANTS	Répartition %
SIEIL (37)	189	18 900 €	19.81 %
SIDELC (41)	190	19 000 €	19.81 %
SIEM (51)	190	19 000 €	19.92 %
Commune de Puiseaux (45)	1	100 €	0.10 %
FDEA (08)	95	9 500 €	9.96 %
Commune de Dadonville (45)	1	100 €	0.10 %
Commune de Briarres sur Essonne (45)	1	100 €	0.10 %
SEGRhin (68)	95	9 500 €	9.96 %
SDEV (88)	95	9 500 €	9.96 %
FUCLEM (55)	95	9 500 €	9.96 %
Commune de Chalons en Champagne (51)	1	100 €	0.10 %
SDE (18)	1	100 €	0.10 %
Capital	954	95.400 €	100 %

La SPL offre l'avantage d'élargir son périmètre géographique d'action à toutes les structures publiques qui souhaiteront en être actionnaires pour développer la mobilité durable et favoriser l'interopérabilité entre les différents systèmes.

Dans ce contexte, Energie Eure-et-Loir (EEL 28), le syndicat départemental d'électricité de Meurthe-et-Moselle (SDE54) ont sollicité leur entrée au capital de la SPL MODULO en 2022.

L'entrée des actionnaires a été effectuée par agrément du conseil d'administration (18-03-22) pour la cession d'une action du SIDELC à ENERGIE Eure-et-Loir et également par agrément du conseil d'administration (28-11-22) pour la cession d'une action du SIEM au syndicat départemental d'électricité de Meurthe-et-Moselle (SDE54).

Les actionnaires ENERGIE Eure-et-Loir et le SDE 54 ont intégré l'assemblée spéciale par l'achat d'une action chacun.

Le capital de la SPL MODULO est donc réparti comme suit au 31 décembre 2022 :

ENTITES	NOMBRE ACTIONS	MONTANTS	Répartition %
SIEIL (37)	189	18 900 €	19.81 %
SIDELC (41)	189	18 900 €	19.81 %
SIEM (51)	189	18 900 €	19.81 %
Commune de Puisieux (45)	1	100 €	0.10 %
FDEA (08)	95	9 500 €	9.96 %
Commune de Dadonville (45)	1	100 €	0.10 %
Commune de Briarres sur Essonne (45)	1	100 €	0.10 %
SEGRhin (68)	95	9 500 €	9.96 %
SDEV (88)	95	9 500 €	9.96 %
FUCLEM (55)	95	9 500 €	9.96 %
Commune de Chalons en Champagne (51)	1	100 €	0.10 %
SDE (18)	1	100 €	0.10 %
EEL (28)	1	100 €	0.10 %
SDE (54)	1	100 €	0.10 %
Capital	954	95.400 €	100 %

❖ CAPITAL ET ACTIONNAIRES : EVOLUTIONS PREVISIBLES DE LA SITUATION :

En 2022, la Métropole du Grand Nancy a sollicité son entrée au capital de la SPL MODULO pour le premier trimestre 2023 par une cession d'action via le SIEM 51.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

❖ REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX :

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 9 mai 2018, reconduite par délibération du Conseil d'Administration du 16 octobre 2020 il a été décidé de ne verser aucune rémunération aux administrateurs. Cette décision est maintenue pour toute l'année 2022.

Composition des instances de la SPL MODULO au 31/12/2022 :

Suite aux délibérations des collectivités publiques actionnaires de la SPL, par lesquelles les instances ont désigné leurs représentants **au conseil d'administration et à l'assemblée générale** de la société, ont été désignés :

- Pour le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire (SIEIL) : Monsieur **Jean-Luc DUPONT** et Monsieur **Sébastien CLEMENT** ;
- Pour le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie du Loir-et-Cher (SIDELC) : Monsieur **Bernard PILLEFER** et Monsieur **Alain BRUNET** ;
- Pour le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (SIEM) : Monsieur **Pascal DESAUTELS** et Monsieur **Bruno ROULOT** ;
- Pour le syndicat de la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (FDEA) : Monsieur **Luc LALLOUETTE** ;
- Pour le syndicat d'électricité et de gaz du Rhin (SEGRhin) : Monsieur **Serge JANUS** ;
- Pour le syndicat départemental d'électricité des Vosges (SDEV) : Monsieur **Philippe ANTONOT** ;
- Pour la **FUCLEM** : Monsieur **Pierre BURGAIN** ;
- Pour représenter **l'Assemblée Spéciale** de la SPL MODULO : Madame **Emilie MOTHE**.

Suite aux délibérations transmises par les collectivités publiques actionnaires de la SPL, par lesquelles les instances ont désigné leurs représentants **à l'assemblée spéciale et à l'assemblée générale** de la SPL MODULO, ont été désignés :

- Pour la commune de **Puiseaux** : Monsieur **Jérôme SEURRE** ;
- Pour la commune de **Dadonville** : Monsieur **Jean Paul LOUBIE** ;
- Pour la commune de **Briarres-sur-Essonne** : Monsieur **Christophe BONNIEZ** ;
- Pour la commune de **Châlons-en-Champagne** : Madame **Emilie MOTHE** ;
- Pour le **syndicat Départemental d'Energie du Cher** : Monsieur **Jean-Louis BILLAUT** ;
- Pour **Energie de l'Eure-et-Loir** : Monsieur **Xavier NICOLAS** ;
- Pour le **syndicat départemental d'énergie de la Meurthe et Moselle (SDE 54)** : Monsieur **Christian ARIES**.

Monsieur Sébastien CLEMENT est **Président-Directeur-général** de la SPL MODULO.

Messieurs **Alain BRUNET** et **Bruno ROULOT** sont **vice-Présidents** de la SPL.

Emilie MOTHE est **Présidente** de l'assemblée spéciale des petits actionnaires.

Monsieur Christophe BONNIEZ est **Vice-Président** de l'Assemblée Spéciale de la société.

❖ PROCEDURE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les finances sont contrôlées par le cabinet d'expert-comptable WIZZYOO et les comptes ont été validés sans réserve par la Commissaire aux comptes.

La Commissaire aux comptes vérifie également la bonne tenue de la société et rédige un rapport tous les ans.

Pour éviter tout conflit d'intérêt dans les marchés publics, MODULO fait appel aux conseils juridiques du cabinet d'avocat SYMCHOWICZ-WEISSBERG en cas de doute.

❖ PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le risque principal de la société est lié à l'augmentation des coûts de l'énergie qui va probablement devenir le premier poste de dépenses sur 2023. Pour limiter ce risque, les tarifs usagers ont été revus en conséquence.

❖ ORGANISATION DU CONTROLE ANALOGUE

Le contrôle analogue est garanti par les statuts de la SPL et son organisation. En effet, les petits actionnaires sont regroupés dans l'assemblée spéciale et conservent une influence sur les décisions qui sont prises. Les orientations stratégiques, financières et toutes les décisions importantes sont soumises au conseil d'administration après avoir été, la plupart du temps, préalablement présenté en comité technique avec les référents de chaque actionnaire.

Tous les administrateurs et représentants des collectivités ont accès aux informations de la société : comptes, factures, rapport de gestion, rapport du commissaire aux comptes...

❖ REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

L'intégralité du chiffre d'affaires est dédié à la gestion-exploitation-supervision-maintenance des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables pour le compte des collectivités.

GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Monsieur Sébastien CLEMENT :

- Administrateur de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- Président Directeur Général et Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Jean-Luc DUPONT :

- Président Directeur Général et Administrateur de la SEM EneR Centre Val de Loire
- Administrateur de la SPL MODULO

Mandats assurés en tant que représentant de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE :

- Administrateur de la société d'économie mixte (SEM) SIPeN
- Administrateur de la SAS BRE-METHANISATION

Autres mandats :

- Président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier du Chinonais
- Gérant de la société civile immobilière (SCI) CLEFLORA
- Membre du comité stratégique de la société par actions simplifiée (SAS) Solaire Touraine Poitou.
- Président de la SAS ENE37
- Président de la SAS SOLAIRE DE L'AUNAY

Monsieur Bernard PILLEFER :

- Administrateur de la SPL MODULO,
- Administrateur de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- Administrateur de la SEM 3 Vals aménagement,
- Administrateur de la SEM Territoire et développement
- Vice-Président du département du Loir-et-Cher

Monsieur Alain BRUNET :

- Administrateur et Vice-Président de la SPL MODULO

Monsieur Pascal DESAUTELS :

- Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Bruno ROULOT :

- Administrateur et Vice-Président de la SPL MODULO

Monsieur Luc LALOUETTE :

- Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Jérôme SEURRE :

- Représentant auprès de l'assemblée spéciale de la SPL MODULO

Monsieur Jean Paul LOUBIE :

- Représentant auprès de l'assemblée spéciale de la SPL MODULO

Monsieur Christophe BONNIEZ :

- Représentant auprès de l'assemblée spéciale de la SPL MODULO

Monsieur Serge JANUS :

- Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Pierre BURGAIN :

- Administrateur de la SPL MODULO
- Maire de Revigny sur Orvain
- Vice-président de la FUCLEM
- Vice-président de la Copary
- Conseiller Départemental

Madame Emilie MOTHE :

- Présidente de l'assemblée spéciale de la SPL MODULO
- Administrateur de la SPL MODULO

Monsieur Jean-Louis BILLAUT :

- Représentant auprès de l'assemblée spéciale de la SPL MODULO

Monsieur Xavier NICOLAS :

- Maire de SENONCHES
- Représentant auprès de l'assemblée spéciale de la SPL MODULO
- Vice-président de la FNCCR
- Membre du conseil de surveillance CAPIFORCE
- Vice-Président de la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE
- Administrateur de la SEM Yonne Energies
- Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD de Senonches

- Président Communauté de Communes des Forêts du Perche
- Président du SIDEP
- Président d'ENERGIE Eure-et-Loir
- Conseiller départemental

Monsieur Christian ARES :

- Représentant auprès de l'assemblée spéciale de la SPL MODULO

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

❖ LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES SIGNEES EN 2022

- Contrat de quasi régie entre ENERGIE Eure-et-Loir et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie du SDE 54 et la SPL MODULO
- Contrat de quasi régie entre le SDEV 88 et la SPL MODULO
- Convention de prestations de services pour l'année 2022 entre SIEIL et la SPL MODULO

❖ LES AVENANTS SIGNES SUR L'ANNEE 2022 :

- Reconduction du contrat de quasi-régie de la Mairie de Dadonville jusqu'au 31-05-2023
- Avenant à la prolongation du contrat de quasi régie entre le SIDELC et MODULO
- Avenant à la prolongation du Contrat de quasi régie entre le SIEIL et la SPL MODULO
- Avenant modificatif des tarifs usagers entre le SDE 18 et la SPL MODULO
- Avenant pour l'ajout d'un prix de prestation de base pour une borne 72kVA entre TEA68 et la SPL MODULO

Monsieur Xavier NICOLAS,
Représentant de la SPL MODULO